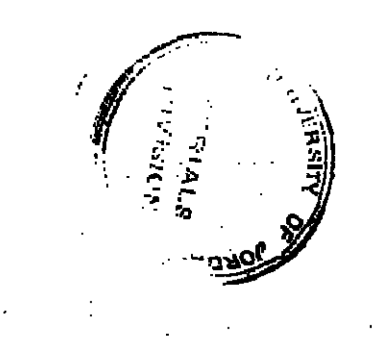


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14054 — 4,50 F — MERCREDI 4 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Thatchérisme et violences

LA mutinerie qui se prolongeait mardi matin 3 mars à la prison de Strangeways, à Manchester, est l'un des prix que doit payer la Grande-Bretagne pour certains aspects de la politique de Mme Thatcher. Au nom d'une rigueur judiciaire qui fait partie de cette politique, les tribunaux britanniques ont fréquemment la main beaucoup plus lourde qu'il n'est d'usage, pour des délits comparables, dans la plupart des autres pays d'Europe. En même temps, l'aménagement du monde carcéral n'est pas précisément une des priorités du thatchérisme, et l'opposition travailliste a eu beau jeu lundi de dénoncer les conditions de vie régnant dans des prisons surpeuplées datant de l'époque victorienne.

Le pire est qu'une mutinerie comme celle de Strangeways a toutes les chances d'entraîner des phénomènes de contagion. Le secrétaire au Home Office a lui-même annoncé aux Communes que le transfert de centaines de détenus vers d'autres prisons aggraverait inévitablement dans ces dernières les conditions de détention, et donc les risques de nouveaux troubles.

L'ÉVÉNEMENT amènera-t-il Mme Thatcher à accorder plus d'attention à ce problème ? Elle pourra répondre qu'un programme de construction de nouvelles prisons est en cours et que des peines de substitution ont été suggérées pour des délits relativement mineurs. Pour le « Times » lui-même, tout cela reste cependant insuffisant, et un réexamen d'ensemble de la politique pénale et des régimes de détention s'imposerait aujourd'hui.

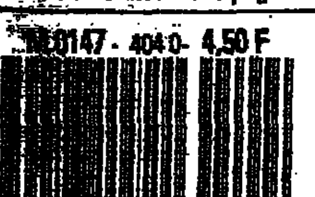
Ne s'agit-il, au demeurant, que de cela ? La coïncidence a voulu que la mutinerie de Manchester éclate au lendemain des pires émeutes qu'ait jusqu'ici provoquées, en plein centre de Londres, l'instauration du nouvel impôt local, la poll-tax, dont on sait qu'il pèsera beaucoup plus lourd sur les pauvres que sur les riches.

Depuis plusieurs années, en fait, on assiste en Grande-Bretagne à une montée de la violence, paradoxale dans un pays où les traditions démocratiques sont parmi les plus anciennes du monde. En témoignent la multiplication des rixes, des stades de football aux affrontements entre grévistes et policiers (comme lors de la grève des mineurs en 1984), en passant par toutes les formes de hooliganismes – y compris à caractère racial, comme à Brixton en 1981.

CLAIREMENT, le sentiment d'injustice que les rigueurs du thatchérisme pur et dur ont fait naître et entretiennent dans les catégories sociales les plus défavorisées n'est pas étranger à ces explosions, même si de petites minorités, dénoncées comme « anarchistes » jouent souvent le rôle de détonateur. Mais ces groupuscules seraient-ils en mesure d'agir si des foules beaucoup plus larges ne les laissaient faire avec une apparente indifférence ?

Pour beaucoup de Britanniques, c'est en réalité une crise morale que traverse leur pays. Le libéralisme systématique – s'il peut comporter des mérites sur le plan strictement économique – favorise par nature tous les égoïsmes, au détriment des valeurs communautaires. Il y a peut-être quelque chose de symbolique dans le fait que ce soit précisément à la chapelle de la prison de Strangeways que la mutinerie a éclaté dimanche matin.

Lire nos informations page 5



3M 0147 - 404 0 - 4,50 F

M. Saddam Hussein et les armes chimiques

Israël s'inquiète des menaces de l'Irak

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a reconnu lundi 2 avril, pour la première fois, que son pays était en possession d'armes chimiques binaires. Il a menacé de les utiliser contre Israël dans le cas où l'Etat hébreu lancerait une offensive. Les Etats-Unis ont qualifié cette menace de « provocatrice et monstrueuse ». Jérusalem a affirmé qu'Israël n'avait pas d'« intentions agressives » contre l'Irak.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Toute menace de la part d'un chef d'Etat qui n'a pas hésité à utiliser l'arme chimique contre sa propre population ne peut être prise à la légère. Ainsi réagissait-on à Jérusalem à la diatribe prononcée, lundi 2 avril, par le président Saddam Hussein.

On rappelle ici que le président irakien a fait bombarder les Kurdes à l'arme chimique et qu'il n'a pas hésité à tirer des missiles – à charge conventionnelle – sur Téhéran. Lesquels disent qu'ils se refusent à se laisser intimider, et certains experts avancent qu'ils savaient depuis bientôt deux ans que les Irakiens possédaient des armes chimiques binaires. Les Irakiens n'ont jamais caché qu'ils voyaient le développement du couple missile-tête chimique comme la parade au potentiel atomique d'Israël (200 charges nucléaires, selon *Newsweek*).

Ce qui inquiète surtout les Israéliens dans le discours du dirigeant irakien, c'est qu'il représente un pas de plus vers la banalisation de l'arme chimique et préfigure ce que serait le champ de bataille d'un prochain conflit au Proche-Orient. De ce point de vue, la guerre irano-irakienne, dit-on encore, avait constitué un premier avertissement.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 7

Le plan antiraciste du gouvernement

Immigration : M. Rocard face à la droite

M. Michel Rocard devait présenter, mardi après-midi 3 avril, à l'hôtel Matignon, son « plan national de lutte contre le racisme » à une vingtaine de personnalités de la majorité et de l'opposition. L'UDF et le RPR avaient accepté l'invitation du premier ministre mais avec la ferme intention d'aborder la question de l'immigration, après leurs états généraux du week-end dernier consacrés à ce thème et très critiqués à gauche.

Ni M. Jacques Chirac ni M. Valéry Giscard d'Estaing n'ont voulu participer personnellement à la rencontre de Matignon. L'opposition a le sentiment, en effet, qu'on lui a forcé la main. Si elle réclamait, ces dernières semaines, une concertation, voire *« un consensus »*, c'était à propos de l'immigration, non de la lutte antiraciste.

Pour l'opposition, qui se sent des ailes après ses états généraux, parler du racisme sans parler d'immigration, c'est traiter le problème à l'envers. Les socialistes ne se privent pas, de leur côté, de dire tout le mal qu'ils pensent des états généraux de Villepinte. A en croire le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, les dirigeants de droite *« louchent vers le Front national »*. M. Bernard Stasi, vice-président du CDS il estime, au contraire, que toutes les conditions sont désormais réunies pour *« un consensus »* sur l'immigration. On n'attendait pas, en tout cas, de décisions communes au cours de la rencontre de Matignon.

■ L'opposition reproche au pouvoir d'être hors sujet. ■ Les propositions de la droite et de la gauche imposent une réforme de la Constitution. ■ M. Chirac veut arrêter l'effet de « pompe aspirante » des prestations sociales .... *page 15 - section B*

Détente en Lituanie
La réponse de Vilnius à M. Gorbatchev pourrait amorcer un dialogue
page 3

Rentrée parlementaire
Le PCF menace de voter une censure avec la droite
page 12

Comptes de la nation
La croissance sera de 3,2 % en 1990
page 27 - section C

Service national « à la carte »
Des choix limités
page 20 - section B

Psychiatrie
Le gouvernement veut supprimer plusieurs milliers de lits
page 16 - section B

Les offres d'emplois se trouvent en pages 33 à 43 et dans notre cahier Emploi

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 46 - section C

Le nouveau paysage des inégalités

En deux décennies, les termes du débat sur les injustices, les revenus du travail et de l'épargne, ont été profondément modifiés

par Alain Vernholes

Le débat sur les inégalités qui agite actuellement le Parti socialiste et auquel a fait allusion le président de la République il y a quelques jours tient-il compte des changements considérables qui ont modifié notre pays depuis vingt ans ?

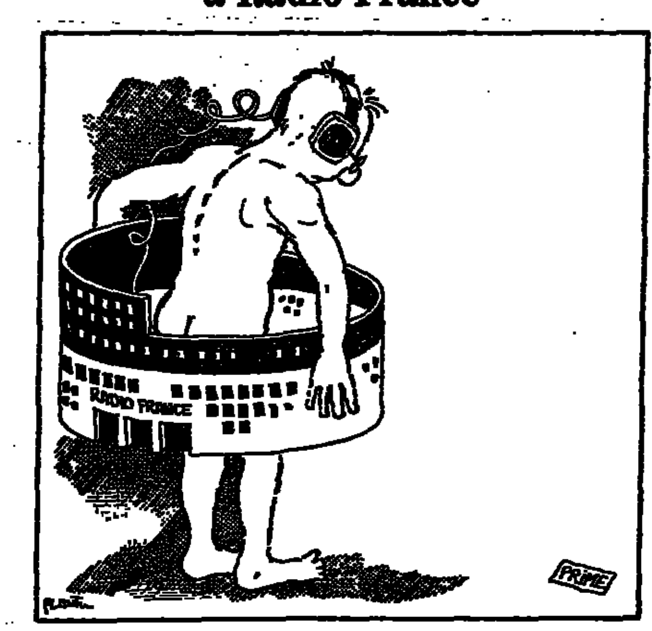
La France des années 60 et 70 avait beaucoup enrichi ses salariés alors même qu'elle appauvrissait ses épargnants. Dans le même temps, la vieillesse était souvent source de pauvreté pour le moins de difficultés. A l'aube des années 90, et alors que se construit l'Europe, le niveau de vie des salariés ne s'améliore plus que lentement alors que l'épargne enrichit ceux qui en disposent. La plupart des retraités vivent maintenant confortablement alors que les jeunes ont les pires difficultés à se faire une place dans la société, faute de trouver facilement des emplois.

Tout se passe comme si les injustices, dont nos sociétés ne sont pas avares, étaient les mêmes qu'auparavant, dans leur environnement, leur cause et leur expression. Les droits de succession, l'héritage, les plus-values sont examinées avec suspicion comme il y a vingt ans, alors que la plupart des Français demandent maintenant à être mieux formés à l'école et après l'école, à trouver un emploi, un logement, et – suprême aspiration – à voir leur salaire augmenter plus vite. La redistribution leur importe moins qu'une forte activité économique, créatrice d'emplois et de richesses.

Le décalage entre débat politique et aspiration populaire semble, de ce point de vue, très important. Non pas que les inégalités aient cessé d'être pensées en France comme des injustices, alors qu'elles sont admises dans d'autres pays, quelquefois même glorifiées, comme c'est le cas aux Etats-Unis, où l'on parle de démocratie mais pas d'égalité.

Lire la suite page 28 - section C

« Préaccord » syndicats-direction à Radio-France



Lire page 46 - section C, l'article d'ANNICK COJEAN

Un écrivain dans le Pérou de tous les dangers

Donné favori pour la présidence, M. Mario Vargas Llosa doit résister à l'ultime offensive des autres candidats

LIMA

correspondance

Il est bien entendu la vedette de la campagne. Admiré ou détesté, l'écrivain Mario Vargas Llosa, candidat du Fredemo (Front démocratique, centre droit) à la présidence, fait l'objet de toutes les polémiques.

Ses principaux adversaires : MM. Luis Alva Castro, candidat du parti au pouvoir (APRA), Alfonso Barrantes, porte-parole de la Gauche socialiste, et Henry Pease, champion de la Gauche unie, paraissent plus préoccupés de démolir ses propositions néolibérales et son plan de stabilisation économique que de proposer eux-mêmes des programmes originaux et dépoussiérés.

Pour sortir le Pérou de son interminable crise, M. Vargas Llosa, chantre d'un néolibéralisme pur et dur, a des accents churchilliens. Il offre du sang, de la sueur et des larmes à une population accablée depuis deux ans par l'hyper-inflation, une réduction catastrophique de son pouvoir d'achat, une insécurité grandissante et une subversion armée en progression.

Il propose un *« véritable changement dans la liberté »*, la fin de la *« décadence »*, un pays *« juste et sans pauvreté »*. Louable dessein ! En 1985, M. Alan Garcia, de tendance social-démocrate, préconisait, lui aussi, la lutte contre les inégalités et la corruption, un Etat plus moderne, plus efficace.

Or cinq ans après, le tableau est fort sombre. Le Pérou, homme malade de l'Amérique du Sud, est au bord du chaos économique, de l'explosion sociale et de la débâcle financière. Sept millions de Péruviens, sur une population totale d'environ vingt millions, sont en situation d'« extrême pauvreté », selon un rapport des Nations unies.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 7

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Tabagisme et alcoolisme : les réponses de M. Evin

Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Claude Evin, ministre de la santé, s'explique sur l'action qu'il vient d'engager contre la promotion, par la publicité, du tabac et des boissons alcoolisées. Il confirme son opposition à toute forme de parrainage du sport par les fabricants de ces produits.

pages 17 à 19 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Economie et culture

Les chances de la France en Europe de l'Est

par Jacques Dupuy

LE président de la République a visité en 1989 la quasi-totalité des pays de l'Est – Union soviétique non comprise – et préconisé une relance de notre effort *dans cette zone géographique. Avant* les événements de Pologne qui ont ouvert la brèche, le fait dominant était déjà la présence allemande. Celle-ci s'était maintenue pendant la traversée du désert, comme une composante importante de l'Ostpolitik.

Dans la nouvelle perspective, les décideurs de l'Allemagne prochainement réunifiée sont en droit de concevoir un grand dessein : transformer l'essai, en organisant, de la Baltique à l'Adriatique, une vaste zone de sous-traitance, compte tenu de plusieurs facteurs : le différentiel de salaires (en moyenne 25 % de moins qu'au Portugal ; le rôle du mark, déjà monnaie de référence, de cette zone ; le débouché communautaire ; la nécessité pour ces pays de renouveler leurs biens d'équipement).

A quoi on peut ajouter un facteur psychologique : l'espoir d'un mieux vivre dans ces pays et la volonté d'y contribuer par le travail dans un système dégrippé.

Quelle est aujourd'hui la place de la France en Europe de l'Est ? Il y a là un héritage politico-culturel qui a beaucoup vieilli. Les récentes prises de position françaises sur la frontière Oder-Neisse ont certainement réveillé un vieux fond de sympathie. Mais souvenons-nous de la déclaration de Walesa : « *Les Français nous payent de bonnes paroles.* » C'est un sentiment assez répandu.

La France représente 6,6 % du marché de cette Europe, derrière la RFA, l'Italie, les Etats-Unis, le Japon et probablement l'Autriche. Récemment, la présidence française a pris plusieurs initiatives utiles en matière d'aide financière et de formation *dans le cadre communautaire. Sur le* plan bilatéral la France peut contribuer, comme l'a suggéré Lionel Stoleru, à faciliter le passage de l'économie dirigiste à celle du marché.

Elle a par ailleurs une expertise en matière agricole – secteur particulièrement déficient, – dans la fonction publique et, bien sûr, dans les créneaux de haute technologie où elle est bien placée.

Mais tout cela restera à l'état de saupoudrage superficiel s'il n'y a pas une double présence économique... et *culturelle.*

a) Il est clair que l'aide à la formation ne suffit pas si elle ne débouche pas sur une présence économique.

Les grandes entreprises françaises – industries et banques – ont participé au « rush » sur les pays de l'Est dans la période précédant la crise, alors que ces pays s'équipaient et avaient la réputation de bons payeurs. Certaines y étaient implantées avant la guerre. Quelques-unes sont restées. Mais la plupart s'en sont détourné en raison : de l'insolvabilité de ces Etats, consécutive à leur endettement ; des lenteurs et complications de la bureaucratie locale ; de l'attrait d'autres marchés, nord-américains entre autres.

Les places sont-elles déjà prises ?

La grande mutation à l'Est incite nécessairement ces mêmes entreprises à réexaminer le problème. Pour l'instant, le patronat reste « prudent », comme l'a constaté M. Bérégovoy lors d'un récent colloque du CNPF. Partant du contraste *« entre la faiblesse de notre présence et l'importance des débouchés »,* le ministre a incité les chefs d'entreprise *« à aller vite sinon d'autres prendront notre place »,* l'Etat garantissant le risque politique pour les sociétés mixtes, à charge pour celles-ci de prendre le risque commercial.

Il est vrai que l'évaluation de ce double risque pose problème dans la situation présente de vide juridique et dans l'incertitude où l'on se trouve quant à la normalisation des structures. L'Etat est-il prêt à couvrir sa *part de risque par un redéploiement* des crédits de la COFACE – Compagnie française d'assurance du commerce extérieur, – les banques sont-elles prêtes à prendre leur part du risque commercial ?

Autre question : les places ne sont-elles pas déjà prises ou en voie de l'être par la RFA notamment ? Certes l'assainissement économique des pays de l'Est se fera au prix d'une politique de rigueur qui limitera, dans un premier temps, leur capacité de consommation, mais il y a fort à parier que le redressement, résultante d'une synergie de facteurs internes et externes, se fera assez rapidement.

Ceux qui auront su se placer dans la période de restructuration et qui pourront attendre que leur présence porte ses fruits, ceux-là marqueront des points. Il y a certainement un marché potentiel notamment pour l'agroalimentaire français, dans une zone qui souffre – à des degrés divers – de graves pénuries à cet égard.

b) Une autre condition pour la relance de notre politique à l'Est est, d'évidence, son accompagnement par une présence culturelle. Celle-ci, naguère active et sollicitée – les étudiants polonais passaient la nuit devant l'Institut français de Varsovie pour pouvoir s'inscrire aux cours – à dépéri, à partir du moment où les moyens, c'est-à-dire les crédits du ministère des affaires étrangères, ont été concentrés sur les secteurs considérés comme économiquement prioritaires.

Le prestige de Paris, avec ses acquis monumentaux, s'est accru dans l'intervalle mais notre réseau sur place est en état de survie. L'en sortir, offrir davantage de bourses suppose une révision en hausse des crédits de la direction générale des *relations culturelles. Or, le Monde* vient de nous l'apprendre, celle-ci se trouve en déficit de 400 millions de francs.

Avant tout engagement de notre part, il y a donc une réflexion à mener sur notre capacité à soutenir dans tel ou tel de ces pays et dans l'ensemble est-européen un effort combiné sur une période d'au moins cinq ans et de prévoir l'intendance en conséquence.

▶ Jacques Dupuy est ancien ambassadeur en Pologne et en Yougoslavie.

TRAIT LIBRE

Patrimoine

Pour un Musée du XXe siècle

par Jean-Hubert Martin

LE Musée du XXe siècle peut s'ouvrir. Pour la première fois s'annonce la possibilité de jeter un regard rétrospectif sur une centaine d'années. Le siècle qui s'achève a vu, encore plus que le précédent, fleurir les musées. La phase militante de l'art moderne est dépassée. Les grands classiques n'ont plus besoin d'être défendus. Leur renommée et leur valeur sont acquises. Il est temps aujourd'hui de réagir à la répétition du modèle de musée d'art moderne dont la succession convenue des avant-gardes fournit la structure. Ce schéma cent fois répété est connu des amateurs et il ne rend pas entièrement compte de la richesse créative de notre époque.

Ce siècle d'invention et d'ouverture s'est élaboré à partir de toutes sortes de décloisonnements. Le développement de la société industrielle, l'utilisation des nouvelles technologies et des moyens de communication, l'exploration de nouveaux champs esthétiques, la reconnaissance des arts premiers et les tentatives de synthèse des arts ont jalonné son parcours et déterminent son originalité.

Le MOMA de New-York tentait, dès sa création en 1927, de rendre compte de ce foisonnement créatif mais il se figea dans une juxtaposition d'activités étanches. *Le Centre* G.-Pompidou reprit le flambeau, en particulier avec ses expositions interdisciplinaires. Il a désormais acquis une expérience certaine dans ce domaine.

En revanche, il faut maintenant imaginer une présentation des œuvres du Musée national d'art moderne qui ménage surprises, juxtapositions stimulantes, et rencontres avec d'autres disciplines : le design et l'architecture, la littérature et la musique.

Cette approche plus transversale que linéaire intégrerait certaines sources qui constituent le fonds symbolique à partir duquel la sensibilité s'est renouvelée au cours de ce siècle. Elle réactiverait la collaboration entre les quatre départements du Centre G.-Pompidou (musée, *bibliothèque, centre de création* industrielle et IRCAM). Avec quelques exemples bien choisis, en sollicitant la sensibilité du visiteur autant que son analyse rationnelle, il est possible de l'aider à échapper aux catégories et à retrouver une approche globale.

L'art et les mathématiques

Tout en évitant l'écueil de l'ambition encyclopédique, on peut restituer une appréhension générale par toutes sortes de liens transversaux. Les phénomènes et les réalisations ne se présenteraient pas comme des connaissances spécialisées et autonomes mais dans un contexte de correspondances. En parallèle aux salles consacrées aux artistes ou aux principaux mouvements, des lieux de carrefour viendraient scander la visite en proposant une vision synchronique de certaines questions qui ont dominé la pensée de ce siècle.

La mécanisation, par exemple, pourrait être l'occasion de montrer conjointement des œuvres de Picabia, Léger ou Tinguely avec des photos de Renger-Patsch, une hélice, un ventilateur AEG de Behrens, une maquette de moteur d'Ettore Bugatti et la séquence du travail à la chaîne de Charlot dans *les Temps modernes.* La production industrielle a eu des conséquences qu'il est encore difficile d'évaluer tellement elles sont importantes et nous touchent de près. Les études de Giedion fournissent cependant les fondements théoriques d'une telle démonstration.

Les rapports de l'art avec les mathématiques et la géométrie pourraient faire voisiner des graphiques et des études de mouvements avec des œuvres de Duchamp, Gabo, Pevsner, Calder et Stanley Brouwn. Les revues surréalistes de l'entre-deux-guerres regorgent de documents qui ont servi de base idéologique et esthétique à la création artistique. Certains seront visibles dans l'exposition André Breton l'an prochain, pourquoi ne pas les inclure dans le parcours permanent du Musée ?

Les séquences de films diffusées en boucle sur moniteur seraient extraites du fonds qui constitue la base de notre imaginaire collectif – de *l'Ange bleu* à *King Kong.* Des textes littéraires et des passages musicaux en symbiose – ou aussi parfois en contrepoint du visuel – seraient mis à disposition grâce à des casques. La sonorisation par zone fonctionnerait individuellement comme dans l'exposition « Les immatériaux » et ne gênerait pas le visiteur épris de silence.

Cabinets de curiosités

Les musées connaissent bien les présentations d'objets d'une même période ou les rapprochements formels : la reconstitution d'un intérieur d'une époque ou la juxtaposition d'un fauteuil de Rietvel et d'un tableau de Mondrian. Des démonstrations de ce type existent déjà, notamment au Musée des arts décoratifs à Paris. Il s'agit dans le Musée du XXe siècle d'aller bien au-delà et d'intégrer l'art dans la chaîne des connaissances.

Cette fin de siècle, avec son accroissement énorme de la communication, est aussi l'époque d'une prise de conscience des problèmes à une échelle réellement internationale. Dans ce contexte, il serait archaïque de continuer à n'envisager un Musée d'art moderne que dans le cadre de la culture occidentale.

Les arts premiers ont *joué* un rôle déterminant pour la réévaluation de nos critères esthétiques. Mais on ne peut plus montrer ces objets simplement comme des sources pour nos grands créateurs. Ils témoignent, en fait, du génie d'autres cultures. Outre les rapprochements formels, c'est la charge spirituelle ou magique de ces objets qui compte. Et les artistes ou les collectionneurs du début du siècle qui mêlaient dans leurs demeures l'avant-garde et le primitif ne s'y trompaient pas.

C'est à une vraie pédagogie des facultés sensorielles et visuelles que le visiteur serait convié. A une époque qui privilégie l'audiovisuel, il est étonnant de remarquer combien l'éducation scolaire est encore sous la dépendance du langage. La richesse des informations induites par les objets ainsi que des relations entre eux permet une revalorisation de la sensibilité et du regard. Il est plus éclairant d'orienter l'appréhension et le jugement d'un objet en lui en adjoignant un autre, un poème ou une musique que d'y accoller seulement un texte *explicatif.* De même, il faut éviter à tout prix le discours univoque et, par exemple, imaginer une batterie d'audioguides comportant soit un support musical soit des commentaires érudits, anecdotiques ou poétiques.

Ce nouveau modèle de musée cherche à renouer avec l'ancienne tradition des cabinets de curiosités, de « musées des merveilles », avec leurs classements qualitatifs antérieurs au cartésianisme. Il peut tenter de réconcilier l'art et la science, la sensibilité et la connaissance par le contact direct avec l'objet.

Cette option consisterait à réactiver la conception initiale du Centre Georges-Pompidou en présentant les arts plastiques dans leur relation aux autres domaines de la culture : l'objet industriel, le cinéma, les médias, la musique et la littérature. Techniquement, c'est aujourd'hui possible.

La France, longtemps frileuse et complexée dans le domaine des arts plastiques, est en train de retrouver son dynamisme et son ouverture. Il faut la doter du musée qu'elle mérite et que le public attend en lui donnant les responsabilités et les moyens conformes à ces ambitions.

Dès lors, plutôt que toute autre exposition thématique, quel plus beau projet que la présentation à Paris des « Collections nationales du XXe siècle » en 1992 avec un accent particulier sur l'art européen !...

▶ Jean-Hubert Martin est directeur du Musée national d'art moderne.



Le calvaire du harki perdu

Que la France nous semble aujourd'hui injuste ! Après avoir fait de nous des assistés en tentant de régler, sans réflexion ni analyse des conséquences, la dette morale qu'elle avait contractée envers notre communauté, voilà maintenant qu'elle nous assassine impunément, qu'elle nous élimine physiquement.

Le harki perdu, déraciné dans tous les sens du terme, mérite-t-il vraiment cela ? Lui qui porte avec fierté les médailles gagnées à Monte Cassino, en Indochine ou en Algérie pour un idéal, un seul : la France. Patrie qu'il a défendue avec tout son courage et qui, aujourd'hui, pour remerciement, tue ses enfants et l'humilie jusqu'au bout en libérant l'assassin.

Le débat public porte, à l'heure *actuelle, sur l'intégration. Ce mot* sonne dans notre cœur comme un glas. Nous, les oubliés du système, nous n'avons pu être intégrés dans la société française après plus d'un quart de siècle, et nous ne représentons que proportion minime par rapport à la part d'immigrés intégrables.

La question qui se pose à nous est de savoir si un véritable mécanisme d'intégration a été mis en place pour la communauté harkie (...).

L'insertion ne s'est pas faite, la *déchirure ne s'est pas refermée.* Elle s'aggrave dès lors qu'un drame semblable à celui de La Ciotat vient nous frapper de plein fouet.

Cet événement prend une tournure contraire aux principes fondamentaux de la justice. L'assassin est non seulement inculpé de coups mortels alors qu'il y a manifestement homicide volontaire, mais, de surcroît, il est remis en liberté.

Fallait-il en arriver là ? Veut-on humilier le père de la victime, les médailles qui ornent sa poitrine (signe de son attachement aux valeurs de la France) et, par là même, l'ensemble de cette communauté oubliée ?

Tout cela donne un goût amer au passé glorieux de nos parents. Notre avenir lui restera-t-il toujours lié ? Il semble que, devant *l'immobilisme de l'administration*, pour laquelle nous sommes devenus un poids, et celui de la communauté elle-même qui n'est pas parvenue à forger une représentativité nationale pour défendre ses intérêts, les alternatives soient restreintes.

MAURICE BOUZEMARENE.
Fils de harki,
étudiant en DEA d'économie,
Aix-Marseille II.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

URSS

Le président lituanien entrouvre la porte à des discussions avec Moscou

Une certaine détente semblait s'instaurer mardi 3 avril entre Vilnius et Moscou. L'agence TASS a choisi de mettre en exergue l'aspect le plus conciliant de la réponse adressée par le présidium du Parlement lituanien à la mise en demeure de M. Gorbatchev. Le chef de l'Etat soviétique exige l'abolition de la déclaration d'indépendance avant l'ouverture de tout dialogue.

MOSCOU

de notre correspondant



International Herald Tribune du 3 avril

On pouvait lire noir ou blanc, souligner la fin de non-recevoir ou mettre en valeur, au contraire, l'ouverture, et c'est cette deuxième attitude qu'ont aussitôt adoptée les autorités soviétiques.

Immédiatement lue au journal télévisé du soir, la courte dépêche par laquelle l'agence TASS a résumé, lundi 2 avril, la longue réponse du président lituanien à M. Gorbatchev n'en retient en effet que les aspects les plus conciliants. M. Landsbergis ayant pris soin, de son côté, de permettre ce type de lecture, on vient peut-être là d'assister à la première véritable recherche des bases d'un compromis.

Sommé d'*« abroger »*, la proclamation d'indépendance du 11 mars, le président lituanien s'est ainsi gardé de se draper dans les principes. Le Parlement de Lituanie *« voudrait respectueusement rappeler au gouvernement de l'URSS »* qu'il a déjà souligné, le 21 mars, la constitutionnalité de ce texte, s'est-il contenté d'écrire avant de faire semblant de croire que Moscou serait disposée à débattre du problème.

Là où M. Gorbatchev posait l'abrogation en préalable à des négociations, M. Landsbergis lui répond donc que *« le gouvernement de Lituanie a pris note de votre référence à une disponibilité du gouvernement de l'URSS à ouvrir des discussions sur la validité* [de la proclamation d'indépendance] *par rapport à la Constitution soviétique »*. Autrement dit, à l'alternative abrogation ou négociations, le président de la République lituanienne oppose une proposition de discussions sur la légalité de la décision lituanienne.

Les avantages de cette démarche sont évidemment multiples puisqu'une telle discussion peut logiquement se mener au niveau de simples experts, prend du temps et intervient au moment même où l'Etat fédéral pourrait l'ouvrir. C'est en effet ce mardi que le Soviet suprême de l'URSS doit examiner en deuxième lecture le projet de loi sur les modalités pratiques d'exercice du droit constitutionnel des Républiques soviétiques à la sécession.

La position de M. Gorbatchev est que la décision lituanienne serait sans valeur légale puisque prise antérieurement à l'adoption de cette loi. Dès lors que la loi voit maintenant le jour, on peut, en revanche, progressivement sortir du tout ou rien pour chercher les moyens d'adapter la proclamation de l'indépendance aux mécanismes qui vont être définis par les parlementaires soviétiques. Feignant d'avoir mal compris ce qu'on lui demandait, M. Landsbergis tend là une perche que le Kremlin a, par cette dépêche très autorisée de l'agence Tass, choisi de ne pas ignorer. Cela ne signifie pas encore qu'elle ait été saisie, mais le moins qu'on puisse dire est que le président lituanien n'a, cette fois-ci, pas épargné les efforts pour arrondir les angles.

Eloge de la perestroïka

« La Lituanie n'a absolument aucun désir de menacer l'URSS ou votre politique de perestroïka », écrit-il ainsi dans une phrase mise en exergue par *TASS* avant de parler de *« l'admiration »* avec laquelle *« le peuple de Lituanie considère votre attachement déclaré aux règles internationales, à l'ONU et à la « maison commune européenne »*. C'est le mot de *« courage »* qui vient ensuite pour évoquer la condamnation des interventions en Afghanistan et en Tchécoslovaquie et le rétablissement de la démocratie dans l'ensemble de l'Europe centrale. Et c'est finalement, dit en substance M. Landsbergis, grâce à la perestroïka que les Lituaniens ont conclu que *« le temps était venu »* de revenir sur l'annexion des pays baltes, *« d'abolir le dernier crime majeur de Staline »*.

C'est à peine si l'on se souvient, au bout du compte, que le président de la Lituanie oppose, sur le fond, un total refus à celui de l'URSS. Ce qui reste, c'est cette insistante volonté de débattre du *« statut légal de la Lituanie du point de vue de la Constitution soviétique et du droit international »*. La semaine dernière déjà (*le Monde* du 30 mars), M. Landsbergis avait entrouvert la porte à l'organisation d'un référendum, c'est-à-dire à la procédure requise par la future loi sur les modalités de sécession.

Radio-Moscou affirme maintenant que le président lituanien serait en réalité prêt à franchir ce pas. Quant à l'Agence *TASS*, elle croit l'avoir entendu déclarer, lundi, devant le Parlement lituanien que *« la proclamation d'indépendance ne signifiait pas l'établissement immédiat de l'indépendance sur le territoire de la République »*.

Les porte-parole de M. Landsbergis ont aussitôt démenti. C'est précisément le contraire, ont-ils dit, mais on joue évidemment là sur les mots. Pour les Lituaniens, l'indépendance est un fait. Ce ne sont que ces modalités qui sont à négocier mais, dès lors qu'elles le sont, l'indépendance reste, dans la pratique, à établir.

Cela laisse à chacune des deux parties la possibilité de comprendre la situation comme elle le veut et M. Landsbergis a, dans sas réponse, invité M. Gorbatchev à envoyer un *« représentant »* prendre part aux débats du Parlement lituanien et y exposer *« la position du gouvernement soviétique d'une façon plus globale »*.

BERNARD GUETTA

« Le peuple le plus obstiné du monde »

nous déclare l'écrivain Czeslaw Milosz

Dans un entretien accordé au *Monde*, l'un des plus grands écrivains européens contemporains, Czeslaw Milosz, humaniste lucide, né dans l'ancienne partie lituanienne de la Pologne, dit la nécessité d'aider la Lituanie dans son entreprise actuelle.

WASHINGTON

de notre correspondant

Elevé à Vilnius – le Wilno de l'avant guerre, – Czeslaw Milosz est sans doute, parmi tous les Polonais qui éprouvent un attachement particulier à la Lituanie, l'un de ceux qui en sont le plus proches. Son cousin, le poète d'expression française Oscar de Lubicz Milosz, fut le premier représentant à Paris de la jeune Lituanie indépendante, au lendemain de la première guerre mondiale. Lui-même, pendant l'été 1940, fut le témoin direct *« de l'évènement qui est aujourd'hui au cœur de la question »* : il a vu *« les chars soviétiques entrer à Vilnius, et quelques jours plus tard, les élections factices »*, suivies de *« la demande d'adhésion à l'URSS »*. Sur ce point, il n'y a pour lui pas l'ombre d'un doute : l'argument de M. Gorbatchev, selon lequel cette adhésion doit toujours être considérée comme légale, *« est intenable »*.

« L'attachement sentimental »

Czeslaw Milosz, qui vit aujourd'hui en Californie, prend soin de souligner qu'il n'est pas un homme politique, mais il n'hésite pas un instant à souhaiter la reconnaissance du nouveau gouvernement lituanien par les pays occidentaux. Certes, *« on peut comprendre leurs hésitations »*, dit-il, d'autant qu'ils se font de M. Gorbatchev une représentation *« conforme à leurs vœux »* et que cela pèse forcément sur leurs décisions, *« mais il ne me semble pas que le désir d'aider Gorbatchev à tout prix conduise à de bons résultats. Peut-être au contraire une certaine pression – en faveur de l'indépendance de la Lituanie – serait-elle un meilleur moyen de l'aider »*.

Mais alors la Pologne, que tant de liens ont unie à la Lituanie au cours des siècles, ne devrait-elle pas donner l'exemple, reconnaître les nouvelles autorités ? Mettant en avant *« le privilège de l'écrivain »*, Milosz préfère ne pas répondre. Il souligne toutefois que *« tous ses amis »* éprouvent une sympathie sans réserve pour la cause lituanienne, qu'une délégation de la Diète polonaise (conduite par Bronislaw Geremek) s'est rendue récemment à Vilnius pour exprimer sa solidarité.

Et, ajoute-t-il, si nombre de Polonais de l'ancienne génération éprouvent à l'égard de Wilno une certaine *« nostalgie »* – de même qu'à l'égard de Lwow (actuellement en Ukraine occidentale, mais également polonaise avant la guerre), – il ne s'agit là que d'un *« attachement sentimental »*. Rien à voir avec ce qu'on appelle le *« revanchisme allemand »*, le désir de recouvrer des territoires perdus.

Czeslaw Milosz souligne aussi que les trois députés « polonais » de Vilnius au Parlement lituanien ont voté pour l'indépendance, et il estime que tous les Polonais de Lituanie devraient œuvrer dans le même sens. Il rappelle qu'il s'est prononcé de longue date pour, à terme, une fédération de l'Europe centrale, une Europe qui selon lui s'étend sans aucun doute aux pays Baltes.

C'est l'architecture qui, pour Milosz, est le meilleur moyen de déterminer les limites de cette Europe à laquelle il a consacré naguère un beau livre, traduit en français sous le titre d'*Une autre Europe*. Aussi bien la Lettonie et l'Estonie, avec leurs constructions gothiques, que la Lituanie, et son style baroque, répondent à ces critères.

Une chose en tout cas est absolument certaine dans son esprit : les Etats Baltes sont fermement décidés à obtenir leur indépendance, et *« elle viendra tôt ou tard »*. Et ceux qui attendent des Lituaniens qu'ils se résignent se trompent lourdement : *« C'est le peuple le plus obstiné du monde. »*

JAN KRAUZE

□ **La Lituanie accepte l'offre tchécoslovaque de médiation.** – Le président lituanien M. Vytautas Landsbergis a accepté une proposition de la Tchécoslovaquie d'accueillir à Prague des négociations avec Moscou sur l'indépendance de la République balte, a rapporté lundi 2 avril l'agence CTK. Le président Vaclav Havel avait fait connaître jeudi son offre de médiation dans des messages adressés à MM. Gorbatchev et Landsbergis. – *(Reuter.)*

□ **Augmentation du nombre d'insoumis.** – Le chef de l'état-major de l'armée soviétique, le général Mikhaïl Moïseev, a jugé inquiétante, dans un article publié lundi 2 avril par la *Pravda*, l'augmentation du nombre de jeunes refusant la conscription : il est passé de 837 en 1985 à plus de 6 000 l'an dernier. Les cas les plus nombreux sont enregistrés dans les républiques baltes et du Caucase. – *(Reuter.)*

ROUMANIE

Ouverture du procès du frère de Ceausescu

Premier membre de la famille Ceausescu a passer en jugement depuis l'exécution du dictateur et de sa femme, le 25 décembre dernier, le Général Nicolae-Andruta Ceausescu, frère de l'ancien président, a plaidé non coupable de meurtre lundi 2 avril à l'ouverture de son procès.

M. Ceausescu, qui ressemble de manière frappante à son frère dont il porte d'ailleurs le même prénom à la suite d'une erreur d'état-civil, est accusé *« d'instigation au génocide »* et d'avoir tué de ses mains sept personnes le 21 décembre, au moment du soulèvement à Bucarest. Il est également inculpé de tentative de meurtre et d'infraction à la législation sur la détention d'armes et de munitions pour avoir conservé chez lui 695 cartouches.

Vêtu d'un uniforme de bagnard mais le crâne non rasé, l'accusé, qui dirigeait jusqu'à la chute du régime l'école d'officiers de la Securitate, a répondu aux questions du président du tribunal militaire de Bucarest par des propos souvent incohérents. – *(AFP.)*

Les abus psychiatriques se poursuivent

Des abus psychiatriques sont toujours commis en URSS à l'encontre des prisonniers politiques, en dépit de *« développements positifs »* enregistrés ces dernières années, a affirmé lundi 2 avril à Genève M. Robert Van Voren, secrétaire général de l'Association internationale contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques (IAPUP).

M. Van Voren, qui vient de se rendre à Moscou, a indiqué que son organisation avait connaissance d'au moins *« trente à quarante cas »* de prisonniers politiques internés dans des hôpitaux psychiatriques. *« Le problème,* a-t-il dit, *est que la « nomenklatura » de la psychiatrie soviétique est toujours en place et que le système qui a conduit à des abus, est prêt à refonctionner du jour au lendemain. »*

M. Van Voren a précisé que son association avait reçu à son siège à Amsterdam une lettre d'internés de l'hôpital de Sychevka, dans la province de Smolensk, qui dénonçant *« la brutalité et la perversion médicale »* dont ils sont victimes, alors que l'Association mondiale des psychiatres a, lors de son récent congrès d'Athènes, réaccepté en son sein les psychiatres soviétiques. – *(AFP.)*

ALBANIE : dans un entretien publié à Tirana

L'écrivain Ismaïl Kadaré dénonce les « dogmes » qui « se mettent en travers du bien-être, des libertés et de la démocratie »

Le romancier Ismaïl Kadaré, qui célébrait le 5 octobre dernier la parution d'un roman intitulé *les Couteaux*, dénonçant les pratiques de la « sécurité » albanaise (le Monde du 11 décembre 1989), vient de donner à Tirana un long entretien publié le 21 mars dans le journal *Voix de la jeunesse*.

Dans ses déclarations, il évoque de nombreux écrivains du passé comme Faik Konitza, Ernest Koligi, ou le prêtre catholique Gjergj Fishta, encore interdits en Albanie. Il dénonce les excès de la lutte contre la religion, qui ont porté un grave préjudice à la vieille culture nationale albanaise, rappelant notamment combien cette culture est liée à l'histoire de la chrétienté (l'Albanie fut christianisée dès le premier siècle et c'est un évêque de ce pays qui composa au quatrième siècle le *Te Dum*).

Il dénonce en termes vifs les intellectuels et les responsables qui renâclent à s'engager dans un processus de démocratisation : *« Ces gens-là,* dit-il, *qui ne comprennent rien aux aspirations du peuple albanais, jaugent ses besoins matériels et spirituels à l'aune de leur propre cerveau étriqué, de leur esprit indigent. Pour justifier leurs conceptions dérisoires, ils picorent çà et là dans les corps de doctrine, les recueils de citations, les alinéas constitutionnels, en oubliant que la logique qui sous-tend, l'existence de la nation albanaise est au-dessus des théories et des dogmes. Les dogmes, théories et citations qui contrebattent cette logique et se mettent en travers du bien-être, des libertés et de la démocratie sont inacceptables pour les habitants de ce pays. (...) Ceux qui ne voient pas que le bien-être national et la démocratisation sont les deux objectifs-clés pour la vie de ce pays n'ont rien compris aux aspirations de ses habitants. Pour que le processus démocratique y soit réel et irréversible, encore faut-il que chacun puisse y participer. »*

Kadaré évoque ensuite la « psychose » qui pousse un Etat au crime : *« Engendrée par les forces les plus obscures d'un pays, elle croît et s'amplifie dans ses organes répressifs. Lorsqu'ils ont commencé à semer leurs suggestions criminelles, ces organes se tiennent à l'affût, collectant jour après jour les faits et indices qui sauront convaincre l'Etat que la coupe est pleine. Si l'effet recherché tarde, ils multiplieront eux-mêmes les provocations pour parvenir à leurs fins. Aveuglés par cette psychose, s'attachant à démontrer leur thèse sempiternelle selon laquelle, sans eux, l'Etat courrait à sa perte, ils ne se rendent pas compte que c'est précisément leur violence qui sera fatale à l'Etat et, au bout du compte, à eux-mêmes. Chiens fidèles du régime, ils finissent par devenir les fossoyeurs du pays. Comme le faisait remarquer Marx, le premier acte d'un tyran revient toujours à creuser sa propre tombe. »*

Kadaré ajoute : *« La démocratie, la culture de la justice et du droit sont parmi les valeurs fondamentales des nations et tout un chacun doit faire son possible, chaque jour, à toute heure, pour que ce système de valeurs prévale et règne partout. Il faut que cette culture s'emploie d'urgence à mettre à genoux les sombres forces régressives qui se dressent contre elle ; il ne faut pas hésiter à les écraser, car c'est à cette question que la noble civilisation albanaise renouera avec le progrès. »*

L'écrivain conclut : *« Pour la littérature, il ne s'agit pas là seulement d'un devoir, mais d'un test et d'une chance. Démocratie, droit, justice, ces notions ont toujours entretenu des liens profonds avec la création littéraire : ils sont, peut-on dire, de même lignée. Au risque de paraître me répéter, je rappellerai ce que j'ai dit d'Eschyle, chez lequel on a du mal à discerner où finit le dramaturge et où commence le défenseur du droit. De lui, on peut dire qu'il fut le tout premier ministre de la justice, non pas celui de quelque gouvernement, mais de l'humanité entière... Si elle ne se soucie pas des problèmes de la démocratie, des droits de l'homme, des libertés, la littérature n'est pas seulement infirme : elle marque son sens moral d'un grand point d'interrogation. »*

Les pays européens face à l'unification allemande

BELGIQUE : craintes plus fortes chez les francophones que chez les Flamand

Qu'ils soient Flamands ou Wallons, les Belges restent sereins face aux perspectives de réunification allemande.

BRUXELLES

de notre correspondant

Heureux comme des Allemands de Belgique... Les soixante-cinq mille habitants germanophones des cantons d'Eupen et de Saint-Vith, à la frontière est de la Belgique – précisément celle avec la RFA – ne manifestent, pour le moment, mais vraiment aucun désir de quitter le royaume pour s'intégrer à une *grande Allemagne en voie de constitution.*

Il faut dire qu'ils sont particulièrement choyés, ces *« Belges d'expression allemande »*, dont l'existence justifie la fiction d'un Etat fédéral regroupant trois communautés, l'allemande, la française et la flamande, et permettant ainsi, du moins *le croient les juristes*, d'aplanir les tensions entre Flamands, Wallons et Bruxellois.

Rarement une communauté aussi réduite n'aura eu tant de ministres à elle seule ! Chouchoutée par l'Etat belge aujourd'hui, ces habitants ne l'ont pas toujours été par l'Histoire : depuis le congrès de Vienne en 1815, cette région a été successivement rattachée, puis détachée, au gré des guerres, à l'Allemagne et à la Belgique.

Aujourd'hui donc, dans une Belgique fédéralisée, les habitants des « cantons rédimés » ne se sentent aucune envie de changer, une nouvelle fois, de statut. Pourtant, si 80 % des électeurs font confiance aux partis belges traditionnels – socialistes, libéraux et sociaux-chrétiens – 20 % d'entre eux votent pour le PDB (Parti des Belges germanophones), dont l'attitude est plus ambiguë et qui a ainsi été accusé d'avoir, dans le passé, travaillé en collaboration étroite avec une fondation allemande *d'extrême droite, la* Niermann Stiftung.

Si les Belges n'ont donc pas, pour le moment, de craintes à avoir quant à la fidélité de leurs compatriotes de l'Est, ils ne redoutent pas moins l'unification en cours de l'Allemagne. Ainsi d'un sondage réalisé par l'hebdomadaire *Le Vif- l'Express*, il ressort que 10,9 % des Belges ont très peur et 35,9 % plutôt peur de cette réunification.

La crainte est plus forte chez les personnes âgées que chez les plus jeunes. Les trois quarts des personnes interrogées estiment certaine ou probable une domination économique de l'Europe par l'Allemagne réunifiée et 60 % une renaissance possible du nationalisme allemand. Fait intéressant : 23 % seulement des Belges craignent une domination culturelle allemande sur l'Europe.

Rééquilibrer l'influence française

Aussi intéressant et significatif soit-il, ce sondage souffre pourtant d'un défaut originel : il ne concerne que les Belges francophones et il laisse donc dans l'ombre les sentiments des Flamands – majoritaires pourtant en Belgique – vis-à-vis des perspectives de réunification allemande.

Parce qu'ils se sont toujours méfiés de la France – et ils n'ont pas toujours tort, compte-tenu de la pénétration de plus en plus importante des capitaux français en Belgique et des liens de plus en plus étroits des Belges francophones avec Paris – de nombreux responsables flamands se sont souvent tournés vers l'Allemagne pour « rééquilibrer » cette influence française. Durant la deuxième guerre mondiale, les milieux extrémistes flamands ont ainsi collaboré avec l'envahisseur nazi, dans une proportion plus grande qu'en Wal*lonie, en dépit de l'existence du* mouvement Rexiste wallon de Léon Degrelle.

Economiquement, les responsables belges voient en général d'un œil plutôt favorable les perspectives ouvertes par la réunification allemande. Premier pays exportateur au monde par tête d'habitant, la Belgique saura certainement saisir sa chance sur le marché est-allemand qui va s'ouvrir aux produits étrangers. La petite Belgique, quatrième fournisseur de la RFA, derrière la France, les Pays-Bas et l'Italie, mais devant le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon, pourrait très rapidement « placer » en Allemagne de l'Est ses produits performants, notamment en matière de textile, de sidérurgie et de produits chimiques.

Une chose est certaine : quelles que soient les divergences entre Flamands et francophones, quels que soient les sentiments des uns et des autres, les perspectives de réunification allemande sont très loin de provoquer en Belgique les sentiments exacerbés que l'on constate, par exemple, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Pressé récemment par les journalistes de préciser les motifs des craintes qu'il venait de manifester sur l'avenir de la construction européenne, le premier ministre Wilfried Martens n'a, à aucun moment, parlé de l'Allemagne.

JOSE-ALAIN FRALON

SUISSE : de nouveaux arguments pour les partisans de l'adhésion à la CEE

***Pays en majorité germanophone* et voisin de l'Allemagne, qui est de loin le principal partenaire économique, la Suisse se sent concernée à plus d'un titre par la réunification. En secouant la poussière des habitudes, cette perspective suscite cependant, comme ailleurs, des interrogations, voire des craintes.**

BERNE

de notre correspondant

D'abord pris au dépourvu, le gouvernement helvétique n'a pas eu d'autre choix que de s'adapter bon gré mal gré à l'accélération des événements. Alors que, à la mi-novembre, le chef du département des affaires étrangères, M. René Felber, déclarait encore péremptoirement que *« la réunion des deux Allemagnes n'était pas à l'ordre du jour »*, il a bien fallu remettre les pendules à l'heure.

Officiellement, la Suisse estime légitime la réunification de l'Allemagne *« si telle est la volonté librement exprimée des populations directement concernées, dans le respect des intérêts des puissances alliées et des pays européens »*. Il importe aussi, indique-t-on au département des affaires étrangères, que le nouvel Etat soit décentralisé et s'insère pleinement dans les structures démocratiques européennes. De plus, les frontières de l'Allemagne devraient être reconnues par la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. *« Sans le respect des frontières actuelles*, ajoute-t-on, *il n'y aura pas d'Allemagne réunifiée... »*

La Suisse souhaite également que les habitants des deux Allemagnes puissent se prononcer clairement et qu'un système démocratique soit établi en Allemagne de l'Est avant de consulter sa population. La Confédération n'a rien à craindre, fait-on encore remarquer, si ce développement aboutit à une Allemagne démocratique.

Clivages

La prudence officielle de Berne est à l'image des clivages que la question provoque dans l'opinion helvétique. Selon un sondage, la moitié des Suisses seraient favorables à la réunification, tandis que l'autre moitié s'y déclareraient opposés. Plus éloignés de l'Allemagne, les Romands francophones se prononcent aussi plus nettement en faveur de ce projet, dans une proportion de 60 %. En revanche, les adversaires de la réunification seraient légèrement plus nombreux que ses partisans dans les cantons germanophones. Cette divergence ne surprend guère, les Suisses alémaniques se montrant traditionnellement plus méfiants envers leur voisin septentrional.

Bien davantage que leurs compatriotes francophones par rapport à la France, les Suisses alémaniques se sentent différents des Allemands et tiennent à affirmer leur particularisme. Depuis longtemps, ils ont suivi un autre chemin, et le fossé s'est encore creusé à l'époque du IIIe Reich. Si la Suisse neutre a échappé aux deux dernières guerres, certains n'ont pas oublié que Hitler avait des visées sur leur pays. Aujourd'hui encore, les Suisses d'expression allemande tiennent à se distinguer en recourant plus que jamais à l'usage des dialectes.

Malgré les affinités culturelles et linguistiques, le passé continue de peser sur les relations avec l'Allemagne. Cette ambiguïté sous-jacente peut parfois aussi conduire à des dérapages. Ainsi, en septembre dernier, lors d'une croisière sur le Rhin, l'ambassadeur de Suisse à Bonn, légèrement éméché, s'était laissé allé à insulter ses hôtes en langage fort peu diplomatique, ce qui lui avait valu certaines réprimandes du ministère helvétique des affaires étrangères.

En Suisse aussi, la réunification de l'Allemagne peut réveiller de mauvais souvenirs. Certains commentateurs n'ont pas manqué non plus de voir dans l'attitude du chancelier Kohl *« l'arrogance allemande »* ou même *« une résurgence du revanchisme »*. Le 13 février, l'un des quatre partis gouvernementaux, l'Union démocratique du centre, invitait le conseil fédéral à *« prendre explicitement position sur l'intangibilité des frontières »*.

Au-delà des implications politiques, Berne se veut également attentive aux répercussions économiques de la réunification. La République fédérale, qui absorbe le quart des exportations, n'est pas seulement le principal partenaire de la Suisse, mais aussi son principal concurrent. Avec une monnaie étroitement liée au mark, la Confédération redoute de subir les contrecoups de la hausse des taux d'intérêt et d'une reprise de l'inflation qu'entraînerait l'union monétaire. Réunifiée, l'Allemagne deviendra un voisin encore plus puissant. Cette évolution ne laisse pas de fournir de nouveaux arguments aux partisans d'une adhésion de la Suisse à la Communauté européenne pour tenter de faire contrepoids à l'influence allemande.

J.-C. BUHRER



EUROPE

RDA : les conséquences de l'union monétaire allemande

Des lendemains qui déchantent

Renoncement du président du Parti social-démocrate Ibrahim Böhme, laborieuses négociations pour la formation du gouvernement, début de panique devant les conséquences de l'union monétaire : quinze jours après l'élection du 18 mars, les lendemains de la trop belle victoire du chancelier Kohl et de ses amis chrétiens-démocrates en RDA déchantent.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Les fronts se tendent à nouveau dangereusement. La campagne pour les législatives du mois de décembre prochain en RFA connaît du coup un nouveau rebondissement : Oskar Lafontaine, candidat du parti social-démocrate ouest-allemand à la chancellerie, a eu, lundi 2 avril, des mots très durs pour accuser le chancelier Kohl d'avoir trompé les Allemands de l'Est pendant la campagne électorale en RDA sur la vraie nature de la réunification.

Tirant la conclusion de ce retournement d'atmosphère, le Parti social-démocrate de RDA a lui aussi songé à durcir ses positions. Mais après de multiples hésitations et malgré ses réticences à l'égard de l'union sociale allemande (DSU), aile droite de la CDU dans l'alliance des partis conservateurs de RDA, la direction du SPD est-allemand a finalement accepté lundi soir d'entamer des négociations avec les partis conservateurs et libéraux en vue de former une coalition gouvernementale.

Une collaboration avec la DSU, qui a capté dans le sud un électorat proche des républicains ouest-allemands (extrême droite), n'a jamais été très populaire au sein du SPD de RDA, et les formes de sa participation à une coalition restent à discuter, indiquait-on mardi matin au SPD-RDA. Parallèlement, la montée en RDA d'une vague de protestations contre les « *fausses promesses* » du chancelier Kohl pendant la campagne électorale a marqué ce début de semaine. L'élection, le 18 mars, d'un premier Parlement démocratique n'a pas apporté la stabilisation que certains avaient espérée pour l'Allemagne de l'Est.

L'avis défavorable donné la semaine dernière par la Bundesbank à une parité du mark-est avec le deutschemark dans le cadre de l'union monétaire avait suscité l'inquiétude. Une interview du chancelier Kohl, publiée lundi par le *Financial Times*, a carrément semé la panique à l'Est. A son habitude, le chancelier a pris l'opinion publique de RDA à rebrousse-poil. Tout en affirmant qu'il entendait assumer « *ses responsabilités à l'égard de la population de la RDA* », il a ajouté : « *Cela n'aboutirait à rien de se faire congratuler pour une politique sociale populaire pour, six mois plus tard, se retrouver dans une situation économique catastrophique.* »

Levée de boucliers sur le mark

De fait, tous les experts économiques d'Allemagne de l'Ouest et de l'Est sont d'accord pour reconnaître qu'un échange du mark-est à un pour un par rapport au deutschmark serait impossible à supporter par les entreprises est-allemandes et l'économie de la RDA en général.

En revanche, les gens ne sont pas prêts en RDA à accepter d'être traités comme des citoyens allemands de seconde zone. « *Les prix sont déjà en train de monter, le taux de change de deux pour un nous condamnerait à un niveau de vie en-dessous du seuil de pauvreté* », entend-on répéter de toutes parts.

Le président de la CDU, M. Lothar de Maizière, a lui-même averti qu'un taux de change de deux pour un rendrait l'écart des revenus entre l'est et l'ouest de l'Allemagne insupportable. Il n'en a pas fallu plus pour que tous les milieux politiques est-allemands brandissent le spectre d'une nouvelle vague massive de départs d'Allemands de l'Est vers l'Ouest. On prédit déjà que les projets de la RFA en matière monétaire pouvaient à nouveau faire descendre dans la rue la population, mais cette fois contre le chancelier Kohl.

L'opposition à la majorité conservatrice élue au Parlement fourbit déjà ses armes. Grands vaincus du 18 mars, les mouvements de citoyens issus de l'ancienne dissidence pourraient trouver là un nouveau champ d'action, de même que le Parti du socialisme démocratique (ex-communiste). La fédération des syndicats est-allemands FDGB a lancé sans attendre pour jeudi prochain, jour de la réunion constitutive du Parlement, un appel à des manifestations dans toutes les villes contre les projets ouest-allemands.

Les étudiants – qui n'avaient pourtant jamais été vus en première ligne tout au long des derniers mois – commencent à se mobiliser à leur tour. Des manifestations ont eu lieu lundi à Berlin-Est et Leipzig pour exiger le maintien du système des Bourses est-allemand et leur réajustement pour tenir compte de l'élévation du coût de la vie.

Dans ce contexte, les élections municipales et régionales du 6 mai prochain deviennent à nouveau un enjeu politique de première importance. Le Parti chrétien-démocrate pourrait bien payer cher l'euphorie de sa victoire du 18 mars. M. Lothar de Maizière, qui a manifestement senti venir le vent, réclame solennellement la tenue des engagements pris. Les négociations à venir entre Bonn et Berlin-est s'annoncent plus compliquées que prévu.

HENRI DE BRESSON

Affecté par les rumeurs de sa collaboration avec la Stasi

M. Böhme a abandonné la présidence du SPD

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

M. Ibrahim Böhme a mis fin lui-même, lundi 2 avril, à une carrière météorique qui, en l'espace de quelques semaines, l'avait propulsé au premier plan de la scène politique est-allemande : il avait été un favori pour la direction du gouvernement en cas de victoire du Parti social-démocrate est-allemand (SPD) aux élections législatives du 18 mars.

Vaincu par les dures réalités de la vie politique, accusé d'avoir collaboré avec la Stasi, la police politique de l'ancien régime communiste, le président du SPD a annoncé qu'il préférait renoncer à toutes ses fonctions plutôt que d'avoir à se justifier à longueur de temps contre des insinuations qu'il se trouve dans l'impossibilité de démentir totalement. Examiné la semaine dernière par deux avocats ouest-allemands, à sa demande, son dossier au siège central de la Stasi ne contenait rien qui puisse le mettre en cause, mais il y était fait référence à d'autres pièces restées pour l'instant introuvables.

Le point de mire des médias

Pendant des mois, M. Böhme a personnifié la restauration en RDA d'un Parti social-démocrate dont personne n'avait vraiment pris la création au sérieux en septembre dernier, alors que le régime Honecker paraissait encore tenir solidement en place. Le jeune parti avait surgi de nulle part. L'intérêt brusquement porté par le SPD de l'Ouest et la campagne électorale ont brusquement changé la situation. M. Böhme est apparu soudain, un peu comme dans un rêve. A Eisenach, lors d'un des premiers grands meetings de la campagne en janvier, debout aux côtés de M. Willy Brandt, face à cent mille personnes massées au pied de la tribune, il murmure encore son incrédulité.

Il incarnait une sociale-démocratie pure, résistante, issue des milieux de la dissidence. Né de parents inconnus, à une date inconnue en 1945, dans la région de Leipzig, il avait payé de dix-huit mois de prison son refus de voir dévoyer son premier idéal communiste. C'était l'époque de l'expulsion du chanteur Biermann.

Comme tant de ceux qui avaient renoncé à avoir peur du régime, M. Böhme avait été contraint à vivre en marge avec un groupe d'amis fidèles qui vont imaginer la renaissance d'un Parti social-démocrate qui avait, avant l'époque nazie, une tradition bien enracinée dans l'est de l'Allemagne.

Devenu, comme tous les nouveaux dirigeants en RDA, le point de mire des médias ouest-allemands et occidentaux, il se compose un rôle. Il joue les dandys de la politique, toujours mi-sérieux, mi-détaché, il virevolte d'un bout à l'autre du pays. Il n'est jamais parvenu à donner de lui complètement une image de solidité ; il sera toujours soupçonné de manquer de crédibilité auprès de l'électorat.

Il est l'un des seuls dirigeants importants à ne pas être plus ou moins engagé dans l'église protestante. Son successeur à la tête du parti, M. Marcus Meckel, est pasteur.

Il avait eu beaucoup de mal à supporter psychologiquement la défaite du SPD le 18 mars.

Quand il apprend il y a dix jours que le *Spiegel* allait le mettre en cause à son tour sur la foi du témoignage de deux agents de la Stasi et comme informateur de l'ancienne police politique, il s'effondre. Il annonce alors qu'il suspendra toute activité politique tant qu'il ne sera pas lavé de tout soupçon. D'autres prennent les affaires en main, s'occupant des négociations avec le Parti démocrate-chrétien en vue de la formation d'une éventuelle grande coalition. M. Meckel qui assure la transition à la tête du parti, se comprend bien avec Lothar de Maizière, le président de la CDU. On s'aperçoit du coup que M. Boëhme n'est pas indispensable. Ce dernier en a tiré les conséquences, prenant par surprise ses amis politiques.

M. Boëhme est la deuxième victime dans les affaires de la Stasi. La première avait été l'avocat Wolfgang Schnur, contraint de démissionner de la présidence de Renouveau démocratique à la veille de l'élection. M. Schnur avait cependant reconnu avoir signé une promesse de collaboration avec la Stasi, au début de sa carrière d'avocat. Mais les insinuations portées contre Boëhme paraissent dans son cas fort peu crédibles.

H. de B.

GRÈCE

Irruption de la violence dans la campagne électorale

Des incidents dans l'île de Crète ont alourdi le climat à une semaine des élections législatives grecques du 8 avril, dont l'issue reste incertaine.

ATHÈNES

de notre correspondant

Las de la répétition de scrutins – c'est le troisième en dix mois – qui ne dégagent aucune majorité claire, les Grecs avaient cessé de se rendre massivement, comme ils en avaient l'habitude, aux divers rassemblements organisés par les trois principaux partis, la Nouvelle Démocratie (conservateurs), le PASOK (socialistes) et la Coalition de gauche et du progrès (communistes), qui réunissent plus de 97 % du corps électoral.

Mais dans la nuit de dimanche à lundi, des incidents ont éclaté à Heraklion, principale ville de Crète et fief du PASOK, où le président de la Nouvelle Démocratie, M. Constantin Mitsotakis, devait prendre la parole : une personne a été tuée d'une balle dans la tête, quatre ont été blessées et deux véhicules détruits par une bombe artisanale.

Les deux partis se sont accusés mutuellement d'être à l'origine des incidents, qui ont creusé le fossé entre la Nouvelle Démocratie et le PASOK alors que ni l'un ni l'autre ne peuvent espérer accéder seuls au pouvoir et doivent envisager des alliances postéletorales.

M. Mitsotakis continuait pourtant de réclamer la majorité absolue au Parlement pour former « *un gouvernement homogène* ».

Le chef du PASOK, M. Andréas Papandréou, avait organisé pour sa part, jeudi à Athènes, un grand rassemblement populaire, se déclarant convaincu qu'il sera le chef d'un gouvernement « *fort, démocratique, progressiste, moderne et rénovateur* ».

DIDIER KUNZ

GRANDE-BRETAGNE

Une centaine de détenus sont toujours retranchés dans la prison de Manchester

Quatre des dix ailes de la prison de Strangeways, à Manchester, où avait éclaté dimanche 1er avril une grave mutinerie, étaient toujours aux mains des mutins mardi matin. Toute la nuit, des projecteurs de la police ont éclairé les bâtiments du pénitentier.

LONDRES

de notre correspondant

Une centaine de détenus étaient toujours retranchés mardi matin 3 avril dans la prison de Strangeways, à Manchester, dans le nord de l'Angleterre, deux jours après le début de leur mutinerie. Ils continuaient d'empêcher les policiers de reprendre le contrôle des bâtiments en leur lançant, du haut des toits, ardoises est projectiles divers. La plus grande partie de la prison est désormais inutilisable, les mutins ayant systématiquement détruit ce qui pouvait l'être et ayant allumé de nombreux incendies.

Les autorités ont choisi la tactique de l'usure face au dernier carré de mutins, dont beaucoup seraient sous l'empire de drogues pillées dans la pharmacie de la prison. Les policiers ont repris lundi les cuisines et plusieurs ailes de Strangeways, et comptent sur la fatigue et la faim pour venir à bout des plus obstinés.

Dans sa déclaration aux Communes, M. Waddington, secrétaire au Home Office (ministère de l'intérieur), n'a pas exclu que des détenus aient été tués dimanche par leurs camarades et que leurs corps se trouvent toujours à l'intérieur. Les mutins, qui disposent de postes de radio, ont presque aussitôt répliqué en brandissant aux fenêtres une banderole sur laquelle ils avaient écrit qu'il n'y avait aucun mort.

La presse populaire continue pourtant d'affirmer que des prisonniers condamnés pour viols ou pour d'autres crimes sexuels ont été tués par les mutins dans des circonstances épouvantables ; certains auraient été castrés ou pendus après un simulacre de jugement.

Une vingtaine de détenus, venant presque tous des quartiers réservés aux auteurs de crimes sexuels, ont en effet été hospitalisés, et certains ont subi de graves blessures, mais les médecins qui les traitent sont tenus par le secret professionnel.

Des incidents ont d'autre part éclaté dans la nuit de lundi à mardi à la prison de Long-Lartin, dans le Worcestershire, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Londres. Trente-trois détenus se sont barricadés dans une aile de l'établissement au même moment où un autre groupe cherchait à s'évader en tentant de franchir un mur haut de près de quatre mètres. Ces derniers ont été rattrapés.

DOMINIQUE DHOMBRES

A TRAVERS LE MONDE

ETATS-UNIS

Exécution suspendue par la Cour suprême

Robert Alton Harris, trente-sept ans, condamné à mort pour un double meurtre, qui devait être exécuté, mardi 3 avril, dans la chambre à gaz d'une prison californienne, a obtenu un nouveau sursis. Par six voix contre trois, la Cour suprême des Etats-Unis a empêché la première exécution en Californie depuis 23 ans, en maintenant, lundi, la suspension décidée trois jours auparavant par un juge fédéral de cet Etat. Ce dernier avait estimé que le condamné pouvait n'avoir pas reçu l'aide psychiatrique nécessaire au moment de son procès. La cour a rejeté l'appel de l'Attorney general (ministre de la Justice) de Californie, M. John Van De Kamp, qui réclamait la levée de cette suspension pour permettre l'exécution.

En vertu de la décision de la Cour suprême, le cas de Robert Harris, qui a fait rebondir aux Etats-Unis le débat sur la peine de mort, devra être de nouveau examiné, vraisemblablement pendant des mois. Harris avait été reconnu coupable, il y a onze ans, d'avoir tué deux adolescents en 1978 pour s'emparer de leur voiture et commettre un vol. – (*AFP.*)

TAIWAN

Première rencontre entre le président et l'opposition

Le président Lee Teng-hui a rencontré pour la première fois, lundi 2 avril, les dirigeants du principal parti d'opposition, le Parti progressiste démocratique (PPD), dont son président, M. Huang Hsin-chieh, et son secrétaire général, M. Chang Chun-hung. Formé en 1986, le PPD a remporté environ 30 % des voix lors des dernières élections.

Ces conversations, qualifiées de « *satisfaisantes* » par les deux parties, ont porté sur le rythme des réformes politiques promises par M. Lee mais que l'opposition souhaite voir accéléré et accompagné d'une amnistie pour les prisonniers politiques. L'opposition, et les étudiants, réclament une révision du système parlementaire, dominé par des députés élus sur le continent en 1947 et donc beaucoup refusent toujours de prendre leur retraite ; il demandent aussi l'abolition des pouvoirs spéciaux dont bénéficie l'exécutif. La rencontre de lundi s'inscrit dans le cadre de la préparation d'une conférence nationale proposée par M. Lee lors de son élection à la magistrature suprême le 22 mars dernier et qui devrait se tenir en juillet. – (*UPI, AFP.*)

AFRIQUE

ALGÉRIE : profitant des fêtes du Ramadan

Les commerçants font flamber les prix des produits alimentaires

Chaque année, le mois du *Ramadan est l'occasion pour les* commerçants de faire valser les étiquettes des produits alimentaires. Mais cette fois, tous les records sont battus et jamais les Algériens n'avaient vu un tel train de hausses. Des incidents *ont éclaté devant des magasins* d'alimentation et les services de l'approvisionnement semblent incapables de s'adapter à la demande.

ALGER

de notre correspondant

Le jeûne rigoureux que, durant le mois du Ramadan, tout musulman est tenu d'observer au cours de la journée, suivi, dès le crépuscule, d'un ou même de deux repas, explique l'explosion des prix. Les repas du soir sont en effet l'occasion de consommer les mets les plus appréciés de la cuisine locale, achetés sans trop regarder à la dépense.

Rares sont les familles qui ne sacrifient pas à la tradition. Pour les commerçants du secteur privé, la tentation est donc forte de profiter des circonstances, dusse en pâtir le devoir d'honnêteté qu'impose le « *mois sacré* » du Ramadan. Le phénomène est aussi inéluctable que le retour du printemps et les Algériens y sont habitués.

Mais cette année les prix ont crevé tous les plafonds. Du jour au lendemain, des étiquettes ont subi des hausses vertigineuses. Aucun produit n'a été épargné, qu'il s'agisse des denrées de tous les jours comme le concentré de tomates, les poivrons, les haricots verts, l'huile et le café ou de celles vouées aux grandes occasions comme les raisons secs, les amandes ou les pruneaux qui entrent dans la compositions des *meilleurs plats de fêtes.*

Dans les grandes surfaces de l'Etat où s'approvisionnent en produits subventionnés, les couches les plus modestes de la population, les prix sont certes plus stables mais là, c'est la marchandise qui manque, en dépit des déclarations *des responsables assurant*, il y a peu, que tout était prêt pour faire face à l'accroissement de la demande. Dans le souci de contribuer à la fête, le gouvernement avait ainsi promis de mettre sur le marché de la viande au prix de 58 à 85 dinars le kilo (1). Pour le consommateur cette promesse a désormais un goût amer : à ce prix là, la viande demeure introuvable, déjà vendue ou disparue vers des destinations inconnues. Quant aux bouchers du secteur privé, ils affichent leur boeuf ou leur mouton à quelque 160 dinars le kilo (1).

Achats de précaution

Tout se conjugue en fait pour accentuer encore les désagréments dûes aux faiblesses traditionnelles de la distribution locale. Selon des mécanismes souvent observés en Europe de l'Est, les effets pervers s'additionnent. Les pénuries dans le secteur public et la hausse des prix dans le secteur privé induisent des achats *de précaution qui* vident les magasins et les stocks, contribuant à la formation d'un sentiment de précarité qui, à son *tour, pousse à des achats non* indispensables. Tous les circuits de distribution en sont désorganisés, incapables de faire face à la *demande malgré* les injections massives de marchandises dans la perpective du Ramadan.

Dans un tel contexte, le moindre *dysfonctionnement supplémentaire* a des conséquences incalculables. L'huile qui fait défaut à la vente *existe en vrac, mais les bouteilles* qui permettraient de la commercialiser au détail n'ont pas été livrées à temps. De même, les *camions frigorifiques pour* transporter les carcasses de viande vers le boucher ne sont pas toujours au rendez-vous et la viande reste à l'abattoir. S'ajoutent enfin les activités des spéculateurs, petits délinquants d'occasion ou aigrefins d'envergure qui s'entendent à tirer parti de la situation. Nombreux et bien organisés, ils se relaient pour faire la queue devant les magasins d'Etat, achètent tout ce qu'il est possible d'acheter et revendent dès la sortie en doublant le prix. Parfois aussi ils exportent en contrebande leurs achats vers les pays limitrophes où les prix, non subventionnés, sont plus élevés.

Devant ces pratiques apparemment peu réprimées, la ménagère paraît désarmée, sans autre possibilité que de faire de longues heures de queue dans la bousculade et l'énervement. De vifs affrontements en découlent parfois. En fin de semaine dernière, consommateurs et revendeurs ont pris d'assaut un camion qui livrait à une grande surface de Bab el Oued des cartons de lessive, envoyant l'un des employés du magasin à l'hôpital. Des incidents identiques se sont produits avec un camion de beurre pillé en quelques minutes. Plus grave, le 28 mars, des magasins de fruits et légumes ont été saccagés à El Idrissa, petite commune sise à trois cents kilomètres au sud d'Alger par des consommateurs qui protestaient contre l'augmentation des prix.

GEORGES MARION

(1) Au cours officiel, le dinar vaut *environ 0,70 FF.*

En soutenant le régime éthiopien

Israël veut éviter que la Mer rouge ne devienne une « mer arabe »

Dans la nuit du 30 mars, deux légères explosions ont secoué l'hôtel Hilton d'Addis Abeba : des bombes avaient été placées le long d'un corridor conduisant à la suite de l'ambassadeur d'Israël en Ethiopie, M. Meir Yoffé. Selon le récit du quotidien *Haaretz*, il n'y a pas eu de victimes et peu de dégâts matériels. Les autorités ont bouclé le quartier et, sans préciser s'il faut y voir une indication quant aux signataires de l'opération, ordonné l'expulsion de deux diplomates libyens en poste en Ethiopie (*le Monde* du 3 avril).

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A Jérusalem, comme dans la capitale éthiopienne, les commentaires sont maigres, mais nombreux sont ceux qui pensent que l'affaire pourrait être un épisode d'un conflit qui fait ici couler beaucoup d'encre : la « *bataille pour la mer Rouge* » ou, plus exactement, pour le contrôle d'un de ses ports, celui qu'abrite la ville érythréenne de Massawa. Riverains de la pointe nord de la mer, dans le golfe d'Eilat, les Israéliens suivent avec attention l'évolution des combats qui opposent actuellement autour de Massawa l'armée éthiopienne aux sécessionnistes du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE).

Après l'Iran et la Turquie, l'Ethiopie fait partie de ces pays non arabes situés à la « *périphérie* » de l'Etat hébreu, selon la vision et l'expression de Ben Gourion, avec lesquels les stratèges israéliens estiment qu'il est nécessaire d'entretenir de bonnes relations, contrepoids à un environnement arabe unanimement hostile. Dans le cas éthiopien, c'est l'impératif de liberté de navigation sur la mer Rouge qui fonde l'intérêt stratégique : « *Qui contrôle Massawa contrôle la mer Rouge* », dit-on à Jérusalem. La reprise des relations diplomatiques entre les deux pays en novembre (*le Monde* daté 5-6 novembre) a été immédiatement suivie de rumeurs et informations de presse concordantes : Israël apporterait une aide militaire au régime du colonel Menguistu Hailé Mariam engagé dans une lutte épuisante contre les rebelles tigréens et érythréens.

C'est parce que son protecteur soviétique, à court de ressources, aurait annoncé son intention de prendre ses distances en 1991 avec le marxiste Menguistu que ce dernier s'est retourné vers Israël dans l'espoir que ce geste faciliterait une ouverture vers les Etats-Unis. La rupture des relations israélo-éthiopiennes décidée par Addis Abeba en 1973, au lendemain de la guerre d'octobre, avait mis un terme à une coopération très étroite entre les deux pays mais n'avait pas empêché, dit-on, le maintien de certains liens, notamment militaires.

Un deuxième pays ami

Les Israéliens reconnaissent qu'ils sont dans une situation délicate. D'un côté, les Etats-Unis font pression pour qu'ils cessent d'apporter leur aide à Menguistu. De l'autre, Jérusalem affirme que si seule une moitié de la population érythréenne est musulmane, le FPLE n'en est pas moins soutenu par les pays arabes et, entre autres, par certains des plus radicaux tels que la Libye. Faut-il voir là le lien avec l'expulsion des deux Libyens après l'attentat du Hilton ?

En visite la semaine dernière à Jérusalem, pour muscler la coopération bilatérale, un haut responsable éthiopien, M. Kesse Kebede, déclarait : « *Israël et l'Ethiopie partagent un intérêt géo-stratégique commun : s'assurer que la mer Rouge ne devienne pas une mer dominée par les Arabes* ». Proche de Menguistu, M. Kesse Kedebe n'est pas un inconnu à Jérusalem ou il a étudié l'économie et la sociologie à l'université, de 1960 à 1965, et acquis une parfaite maitrise de l'hébreu. Quelques semaines plus tard, le directeur général du ministère des affaires étrangères à Jérusalem, M. Reuven Merhav, laissait entendre qu'Israël n'avait pas l'intention de céder aux pressions des Etats-Unis : « *Après l'Egypte, nous considérons l'Ethiopie comme un deuxième pays ami sur la mer Rouge ; nous croyons en l'unité de l'Ethiopie et nous ne voulons donc pas que le régime* (de Menguistu) *s'effondre – même si les Américains ne l'aiment pas.* » C'est une façon de dire qu'une Erythrée indépendante accroîtrait l'influence de certains pays arabes radicaux sur la mer Rouge.

M. Merhav s'est refusé à commenter les informations sur les livraisons d'armes israéliennes à Addis Abeba et a affirmé qu'aucun militaire israélien ne se trouvait en Ethiopie. Le gouvernement a démenti avoir fourni des bombes à fragmentation ou encore que le chef d'état-major, le général Dan Shomron, se soit récemment rendu en Ethiopie. Il reste que plusieurs témoins ont vu des soldats éthiopiens équipés d'armes légères de fabrication israélienne.

ALAIN FRACHON

AFRIQUE DU SUD : les violences au Natal

Le président De Klerk envoie l'armée dans les townships

Le président Frederik De Klerk a annoncé, lundi 2 avril, au Parlement, le « *déploiement immédiat* » de l'armée dans la province au Natal ainsi que l'envoi de renforts policiers pour entreprendre « *immédiatement, avec fermeté et détermination* » le rétablissement de la paix civile. En une semaine, les troubles dans cette région ont fait officiellement plus de cinquante morts et officieusement entre quatre-vingts et cent morts.

Ces forces de l'ordre, dont certaines ont déjà été dépêchées sur le terrain, auront pour mission de « *quadriller les zones en proie à la violence et d'y établir des contrôles routiers* », a dit M. De Klerk, ce qui, a-t-il souligné, allait accroître le nombre des arrestations.

Le chef de l'Etat a accusé le Congrès national africain (ANC) de se contredire, car ce mouvement prône l'ouverture de négociations mais se déclare toujours en faveur de la lutte armée. « *Il est difficile de comprendre pourquoi une organisation qui dit vouloir la paix refuse de venir parler de ce sujet-là* », a déclaré M. De Klerk. « *Adhérer au principe de la lutte armée et, en même temps, vouloir négocier la paix sont deux attitudes contradictoires* », a-t-il fait remarquer. Le président s'est déclaré « *stupéfait* » de la décision de l'ANC d'ajourner *sine die* la rencontre du 11 avril, estimant « *insuffisant* » le motif invoqué : la mort sous les balles de la police d'au moins onze personnes le 26 mars dans la township de Sebokeng. M. De Klerk a confirmé qu'il rencontrerait, jeudi 5 avril, M. Nelson Mandela (nos dernières éditions du 3 avril).

Pour montrer le sérieux de sa volonté de dialogue, le chef de l'Etat a levé certains des obstacles à la négociation avec l'ANC. Il a annoncé le dépôt imminent d'un projet de loi d'amnistie de tous les activistes politiques qui n'auraient pas encore été condamnés. Cette loi permettra le retour d'exil des militants de l'ANC. Un autre projet, en faveur de contestataires déjà condamnés, *sera élaboré plus tard*, a-t-il déclaré. Huit de ces détenus (dont sept de l'ANC) ont été libérés lundi au pénitencier de Robben Island, ce *qui porte à une cinquantaine* le nombre de ces élargissements depuis la légalisation des mouvements politiques noirs, le 2 février.

M. Mandela s'est rendu lundi dans trois townships noires de la province du Natal. Le vice-président de l'ANC a déclaré que les membres de l'Inkatha – - le mouvement politico-militaire du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi – « *doivent savoir que nous sommes ici pour faire la paix avec eux* ». A Ulundi, la « capitale » du bantoustan du Kwazulu, M. Buthelezi a accusé l'ANC de « *lâcheté* » pour avoir annulé la rencontre prévue avec M. Mandela lundi 2 avril ainsi que le meeting avec le gouvernement de Pretoria. – *(AFP, UPI.)*

COTE-D'IVOIRE

Manifestation d'enseignants à Abidjan

Les lycées et collèges de Côte-d'Ivoire ont rouvert, lundi 2 avril, *leurs portes après un mois de fermeture*, mais tous les établissements publics (près de 10 000 élèves) du quartier résidentiel de Cocody, à Abidjan, *ont* fermé quelques heures plus tard, les enseignants refusant de faire cours, pour manifester leur mécontentement des réductions de salaires annoncées samedi par le gouvernement. Vingt-six personnes qui manifestaient près de l'hôtel de *ville ont été* appréhendées. Dans les universités, la reprise des cours était prévue ce mardi.

Les médecins salariés, en grève depuis une semaine, ont en revanche repris leurs consultations lundi, mais les activités restaient très ralenties dans les deux hôpitaux publics d'Abidjan. La situation était normale dans les autres villes du pays. – *(AFP.)*

□ **KENYA : limogeage du ministre de l'information.** – *Le président* kenyan, M. Daniel Arap Moi, a limogé, lundi 2 avril, le ministre de l'information, M. Waruru Kanja, qui avait récemment mis en cause le régime à propos de l'assassinat dans des conditions mystérieuses, en février dernier, du ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La bataille du siège du parlement européen

Nouvelle manoeuvre des partisans de Bruxelles

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Les partisans de Bruxelles ont relancé, *lundi 2 avril, le débat sur* le siège du Parlement européen. A la demande de M. Hans Peters (SPD), M. Enrique Baron, président *de l'Assemblée, a accepté de* soumettre mardi au bureau élargi (composé de quatorze vice-présidents et des présidents des dix formations *politiques) la demande de* débat sur les lieux de travail des députés de la CEE.

En mars dernier, le bureau de l'Assemblée (président et vice-présidents) avait décidé que les deux villes rivales auraient chacune un hémicycle de 750 places et surtout que « *douze sessions plénières ordinaires* » continueraient à se tenir à Strasbourg.

La manoeuvre des partisans de Bruxelles vise à organiser un scrutin au cours duquel le passage de la résolution portant sur le déroulement des douze plénières à Strasbourg *serait supprimé. Ce qui* aurait pour effet de revenir à l'esprit de la résolution Prag dont l'objectif est de quitter progressivement Strasbourg. En janvier 1989, la majorité de l'Assemblée avait refusé un amendement des représentants français sur le maintien des sessions ordinaires dans la capitale alsacienne.

Reste à savoir si le bureau élargi *acceptera la demande de* M. Peters. En outre il faudrait que M. Baron permette une vote paragraphe par paragraphe (vote par *division). Les adversaires de Stras*bourg ne peuvent en effet rejeter la décision du bureau sans se pénaliser eux-mêmes. Dans ce cas de *figure la localisation du projet « Espace européen »* à Bruxelles serait aussi compromise.

Selon son entourage, le président du parlement ne serait pas favorable à une telle procédure. M. Baron et d'autres partisans de la capitale belge préfèrent aujourd'hui accepter le compromis tel qu'il se présente. Ils semblent vouloir éviter que cette question ne trouble le sommet de Dublin du 28 avril. D'autant qu'ils connaissent la position de M. Helmut Kohl qui s'est engagé publiquement à défendre Strasbourg.

Les partisans du « tout Bruxelles » ont encore cependant la possibilité d'obtenir un débat d'urgence qui pourrait se tenir jeudi matin.

MARCEL SCOTTO

Les Douze supprimeront progressivement les visas de tourisme pour les pays de l'Est

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre envoyé spécial

Afin de saluer le temps des réformes à l'Est, les Douze ont l'intention d'assouplir les formalités de contrôle aux frontières en supprimant progressivement les visas pour les courts séjours. La RDA, la Hongrie et la Tchécoslovaquie en seraient les *premières bénéficiaires, les décisions* les concernant ayant une sérieuse chance d'être arrêtées avant l'été. C'est ce qui ressort du débat qu'ont eu sur ce thème les ministres des affaires étrangères de la Communauté réunis lundi à Bruxelles.

M. Roland Dumas a insisté sur la nécessité de maintenir une politique coordonnée aux frontières de la CEE si l'on voulait que les contrôles entre les Douze puissent effectivement disparaître avec l'instauration du marché unique le 1er janvier 1993. C'était là un rappel nécessaire dans la mesure où l'Italie a récemment *décidé, sans consulter ses partenaires* de la CEE, de dispenser de visas les voyageurs hongrois et tchèques, et que la RFA a pris une décision analogue *en faveur des Hongrois.*

Par ailleurs l'Italie voudrait voir les Douze délibérer de façon prioritaire tout ce qui pourrait définir une politique coordonnée de l'immigration dans la Communauté. Cette suggestion n'a pas soulevé l'enthousiasme, et les ministres semblent pour l'instant préférer s'en tenir à ce qui a été décidé en la matière en décembre par le Conseil européen de Strasbourg, à savoir dresser un inventaire comparatif *des différentes politiques d'immi*gration mises en oeuvre par les Douze.

PH. L.

Reprise des négociations franco-iraniennes

M. François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay, est parti lundi 2 avril pour Téhéran afin de tenter de régler le contentieux financier franco-iranien. Il rencontrera le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mahmoud Vaezi. Cette rencontre constituera la cinquième session de négociations entamées en septembre dernier.

L'Iran réclame depuis 1979 le remboursement d'un prêt d'un milliard de dollars accordé cinq plus tôt au commissariat français à l'énergie atomique (CEA) par le chah d'Iran. La France a déjà remboursé 630 millions de dollars au titre du capital. Il lui reste à rembourser 270 millions auxquels il faut ajouter les intérêts, objet de la négociation Scheer-Vaezi.

Les deux hommes doivent également rechercher un accord sur les compensations réclamées par plusieurs entreprises françaises qui se déclarent lésées par la décision de la République islamique d'Iran d'abandonner en 1979 le programme d'équipement nucléaire civil du chah.

M. Perez de Cuellar reçu à l'Académie des sciences morales et politiques

Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, en visite privée à Paris, devait être admis, mardi 3 avril, comme membre associé à titre étranger de l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Perez de Cuellar, qui devait rencontrer mardi M. François Mitterrand, s'était entretenu la veille avec M. Michel Rocard. Il s'est félicité, à l'issue de cette conversa*tion, du désir exprimé par le pre*mier ministre français d'appuyer le gouvernement civil en Haïti. Le secrétaire général compte en effet sur l'aide de la France, ainsi que sur celle des Etats Unis et du Canada pour permettre à ce gouvernement de « *se consolider* » dans la perspective d'élections à brefs délais. Il a été aussi question avec M. Rocard du Cambodge, du Proche-Orient, du Sahara occidental, ainsi que des problèmes d'environnement et de développement.

M. Perez de Cuellar a également *été reçu par Le Monde*, dont il a visité les nouvelles installations à Ivry.

EN BREF

□ ***Décès du premier directeur du bureau de la Ligue arabe à Paris.*** – M. Adel Amer, premier directeur du bureau de la Ligue arabe à Paris entre 1966 et 1974 *et proche* de l'ancien président égyptien Gamal Abdel Nasser 1, est décédé dimanche 1er avril à Paris d'un infarctus, annonce-t-on au siège de l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA), dont il a été le vice-président de 1981 à 1988. Né au Caire le 1er juin 1924, M. Amer, docteur en droit de l'Université de Paris, avait été successivement directeur de l'organisme égyptien de l'information (1952-1957), directeur du cabinet du ministre de la culture (1958-1961), rédacteur en chef du périodique égyptien de langue française *Scribe* (1961-1964) puis conseiller de presse à l'ambassade d'Egypte à Paris (1964-1966) avant de recevoir la charge, fort délicate à l'époque, d'ouvrir un bureau de la Ligue arabe à Paris.

□ **L'ancien haut commissaire aux réfugiés blanchi par l'ONU.** – L'ancien haut-commissaire aux réfugiés, le Suisse Jean-Pierre Hocké, a été blanchi par un rapport d'enquête des Nations unies des accusations de malversation portées contre lui. Selon l'Agence télégraphique suisse, le rapport interne conclut que la gestion de M. Hocké a été « *légitime et régulière* » et qu'on ne peut lui faire, en la matière, qu'un « *reproche moral* ». A la suite d'accusations anonymes mettant en cause sa gestion, M. Hocké avait démissionné en octobre dernier. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

IRAK : si l'Etat juif tentait « quoi que ce soit » contre son pays

Le président Saddam Hussein menace de « mettre à feu la moitié d'Israël »



Le président Saddam Hussein a assuré, lundi 2 avril, que l'Irak détruirait *« la moitié d'Israël »* si ce pays tentait *« quoi que se soit »* contre lui, affirmant que Bagdad détenait une arme chimique suffisamment perfectionnée pour se défendre contre toute agression. *« On fera en sorte que le feu ravage la moitié d'Israël si ce pays tente quoi que ce soit contre l'Irak »*, a-t-il affirmé dans un discours radiodiffusé, faisant allusion au bombardement, le 7 juin 1981, de la centrale nucléaire de Tammouz (proche de Bagdad) par l'aviation israélienne, qui avait détruit le réacteur Osirak construit en collaboration avec la France.

« Ceux qui nous menacent par la bombe atomique, nous les exterminerons par l'arme chimique », a ajouté le président Saddam Hussein, soulignant que l'Irak disposait de cette arme depuis la dernière année du conflit irako-iranien, en 1988, mais qu'il *« ne l'avait jamais utilisée contre les Iraniens »* (le conflit armé Irak-Iran a pris fin en août 1988, mais les négociations de paix demeurent dans l'impasse). Le président Hussein a aussi affirmé que *« l'Irak n'a nullement besoin de la bombe atomique »* car *« il possède l'arme chimique binaire ». « Seuls les Etats-Unis et l'URSS possèdent ce type d'arme »*, a-t-il ajouté. En 1989, le président irakien avait affirmé que son pays avait acquis une arme que seules deux grandes puissances possédaient, mais sans préciser la nature de cette arme.

Réagissant pour la première fois aux accusations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis concernant le trafic de technologie nucléaire au bénéfice de l'Irak – révélé la semaine dernière à la faveur de la saisie à l'aéroport londonien de Heathrow de dispositifs de mise à feu (« éclateurs ») provenant des Etats-Unis et en partance pour Bagdad –, le président Saddam Hussein s'est interrogé sur la portée de ce qu'il a qualifié de *« tapage ». « Ne savent-ils pas* (les Britanniques et les Américains) *que les condensateurs ne fabriquent pas la bombe atomique ? La vieille* (Mme Margaret) *Thatcher et les vieux Américains n'ont-ils pas honte d'affirmer que les condensateurs sont des détonateurs de bombes nucléaires ? Comment l'Irak peut-il possèder une bombe nucléaire à l'insu des Américains et des Britanniques qui prétendent tout savoir sur nous »*, a-t-il poursuivi.

Il a enfin accusé les *« services de renseignements américains, britanniques et sionistes »* d'avoir, au cours des cinq dernières années, envoyé leurs *« agents »* tenter de vendre de l'uranium enrichi à l'Irak pour dire ensuite que ce pays contruit la bombe atomique.

Ce déchaînement a suscité une vive réaction des Etats-Unis, qui ont qualifié d' *« irresponsables »* et *« incendiaires »* les menaces du chef d'Etat irakien. – *(AFP.)*

Les armes chimiques « binaires »

Dans deux usines spécialisées, situées au bord du Tigre, à Samarra (à 100 kilomètres au nord-ouest de Bagdad) et à Salman-Pak (à 40 kilomètres au sud-est de Bagdad), les militaires irakiens fabriquent des substances chimiques qui entrent dans la composition de munitions adaptées à des canons d'artillerie, au tir de missiles ou au largage de conteneurs par avions.

Pour l'essentiel, ces produits toxiques, dont certains ont été utilisés durant la guerre avec l'Iran, sont des substances liquides, plus ou moins volatiles, comme le gaz moutarde ou les toxiques organophosphorés tabun et soman. La plupart de ces composés peuvent être conçus à partir de dérivés fabriqués par une industrie chimique œuvrant officiellement pour le civil. Selon des appréciations de source occidentale, les quantités produites par l'Irak pourraient être de l'ordre de 10 000 tonnes par an (l'Allemagne a fabriqué, durant la seconde guerre mondiale, jusqu'à 12 000 tonnes de tabun par an). On considère, de même source, qu'un stock d'une centaine de tonnes de tabun, par exemple, permettrait à des avions Mig, Mirage ou Sukhoï (dont l'armée de l'air irakienne est largement pourvue) de faire deux cents « sorties » au-dessus d'objectifs adverses.

L'information nouvelle donnée par M. Saddam Hussein porte, à l'en croire, sur la capacité de l'Irak à utiliser des armes dites « binaires » sur le modèle des munitions chimiques mises au point aux Etats-Unis. Les armes binaires sont essentiellement des composés organophosphorés qui sont non toxiques, quand elles sont stockées séparément, et qui le deviennent lorsque, durant la trajectoire de la munition, elles sont mélangées. Ce procédé permet de conserver l'arme chimique avec davantage de sécurité pour l'environnement. De telles munitions arment probablement, en Irak, des pièces d'artillerie, des mortiers, des avions et, peut-être, des missiles Scud-B d'origine soviétique acquis en 1986 et, depuis, modernisés par les techniciens irakiens qui auraient réussi à doubler leur portée initiale, estimée à 280 kilomètres.

Cette menace irakienne devrait inciter les Israéliens à intensifier leurs recherches en matière de défense anti-missiles. Il s'agit du projet « Arrow » (flèche) qui est dérivé du programme de « bouclier » spatial américain (IDS).

J.I.

Inquiétudes israéliennes

Suite de la première page

Le premier ministre, M. Shamir, a déclaré que les propos de M. Saddam Hussein *« témoignaient une fois de plus de cette vérité première au cœur du conflit du Proche-Orient : l'hostilité sans partage envers Israël et la volonté de le détruire »*. Son porte-parole a indiqué qu'Israël n'avait aucune intention agressive *« à l'encontre de qui que ce soit »*.

Le ministère des affaires étrangères a relevé que cette *« manière de l'Irak d'étaler avec impunité son arsenal mortel d'armes chimiques (...) constituait un rappel des dangers qui pèsent sur Israël »*. L'ancien ministre de la défense, le travailliste Itzhak Rabin, a averti qu'Israël disposait d'une capacité de réplique *« adéquate »* et a affirmé : *« Le président Hussein ferait bien de ne pas nous provoquer, car nous frapperions dix fois plus fort. »* L'Etat hébreu dispose aussi de missiles à moyenne portée – la série des Jericho – et, en coopération avec les Etats-Unis, développe le projet Arrow, un missile antimissiles.

Certains voient ici la confirmation des volontés d'hégémonie régionale de l'Irak, sorti demi-vainqueur de la guerre contre l'Iran, à la satisfaction des Occidentaux et des Soviétiques, et qui entend étendre son influence en intervenant au Liban contre la Syrie, en développant un début de coopération militaire avec la Jordanie. D'autres estiment, en revanche, que cette intervention de M. Saddam Hussein témoigne d'une nervosité extrême après l'affaire Bazoft, le journaliste de l'*Observer* pendu à Bagdad, et après l'arrestation d'agents qui tentaient d'acheminer en Irak une série de détonateurs nucléaires. Avec ses aveux sur les armes chimiques binaires, Saddam Hussein aurait voulu détourner l'attention de son programme nucléaire. Les experts de l'institut d'études stratégiques de l'université de Tel-Aviv estiment que l'Irak disposera de l'arme atomique *« dans un délai de cinq à dix ans »*. Ils font valoir que les Irakiens maîtrisent de mieux en mieux la technologie des missiles sol-sol, avec un engin dérivé du Scud soviétique, et dont la portée est passée de 300 à 600 kilomètres, avec le missile Al Abbas (900 kilomètres), et, enfin, avec le projet de missile Badr-2000, un dérivé du Condor argentin, qui pourrait frapper une cible à plus de 1000 kilomètres. **ALAIN FRACHON**

AMÉRIQUES

Un écrivain dans le Pérou de tous les dangers

Suite de la première page

Le taux de mortalité infantile est cinq fois supérieur à celui du Chili. Services publics à la dérive, hôpitaux à l'abandon, grèves à répétition des fonctionnaires qui touchent des salaires ridiculement bas – policiers, douaniers et, parfois même, militaires sont tentés par la corruption s'étalant à tous les niveaux de l'appareil d'Etat : le pays est menacé d'anarchie généralisée.

Depuis une vingtaine d'années, le Pérou a presque tout essayé : les recettes autoritaires, nationalistes et progressistes des militaires de 1968 à 1979 ; le libéralisme prudent de la droite avec le gouvernement Belaunde Terry de 1980 à 1985 ; le populisme volontariste et brouillon du président Garcia. Tous ont échoué, à quelques nuances près. Dans une nation en formation, l'intégration réelle des masses populaires – en majorité andines et, pour beaucoup, indiennes – reste le problème fondamental et n'a pas changé. Aucun régime n'a su ou n'a pu répondre aux exigences de ce *« débordement populaire »* décrit par l'économiste Matos Mar.

Face à un Etat faible, inefficace, des millions d'hommes et de femmes, sans terres, sans ressources et sans formation, envahissent les villes à la recherche d'un « mieux vivre ». A la carence de l'Etat, représenté par une bureaucratie souvent asphyxiante, ils répondent non sans succès par l'entraide communautaire, la débrouille, les petits métiers dits *« informels »*, le trafic, le chapardage, la délinquance. La terreur déclenchée depuis dix ans par la lutte armée du Sentier lumineux et les ripostes des forces de l'ordre ont encore aggravé cette migration interne permanente. C'est *« l'autre Sentier »*, dépeint par un autre économiste, M. Hernando De Soto.

Avec ses milliers de marchands ambulants qui encombrent rues et trottoirs défoncés, ses pestilences, ses tripots sordides, ses bataillons de changeurs de dollars assaillant les clients, sa marée humaine oppressante, le centre de Lima – Calcutta de l'Amérique du Sud – illustre parfaitement ces bouleversements torrentiels et apparemment irréversibles de la société.

« Nous savons bien que nos problèmes sont trop graves pour être résolus par un simple changement d'équipe », dit Luis Pasara, éditorialiste de la revue *Caretas*. Pourtant le Pérou est de nouveau en quête d'un « sauveur » qui pacifierait sans déclencher une vraie guerre civile, vaincrait l'hydre de l'inflation sans écraser les pauvres et une classe moyenne déjà durement pénalisée, mettrait les trafiquants de drogue à la raison, moderniserait l'Etat et relancerait une machine économique sérieusement grippée. Les Péruviens observent avec envie les expériences néolibérales de redressement au Chili et en Bolivie, mais avec perplexité et inquiétude celle de l'Argentine et celle du Brésil, car ils savent que leur situation est encore plus complexe et délicate.

Une note d'intolérance

Le Pérou est un bateau ivre et M. Vargas Llosa veut en être le capitaine. C'est un pari. Il a quelques atouts : une présence, un talent oratoire qui s'affirment au fil des meetings quotidiens qu'il tient dans les faubourgs misérables de la capitale, dans les bourgades de l'Amazonie ou des Andes ; il a de la conviction, un discours simple basé sur une idée à la mode, *« la liberté »* ; il exprime surtout une énorme volonté de vaincre : *« Je gagnerai dès le 8 avril, il le faut »*...

Et il se permet de prendre publiquement à partie le président du jury national des élections qui a fait allusion à un probable second tour. *« Il ferait mieux de se taire »*, dit-il. Une note d'intolérance perce dans certaines de ses déclarations. *« Nous ne permettrons pas... »*, affirme-t-il souvent en demandent aux électeurs *« de lui faire confiance totalement »*.

Il dispose de larges ressources financières (*« des millions de dollars »*, affirme M. Javier Diez Canseco, leader du Parti d'unification mariateguiste (PUM), membre de la coalition de la Gauche unie ; il a l'appui du secteur privé, d'une bourgeoisie exaspérée par les incohérences du gouvernement Garcia. Dans la presse, à la radio, à la télévision, 80 % des publicités électorales sont à la gloire du Fredemo, qui a choisi un escalier comme emblème. *« Trop, c'est trop »*, reconnaît M. Vargas Llosa, qui explique un relative baisse de sa cote dans les sondages par ce *« matraquage excessif »*.

Il s'est gardé de préciser les modalités de son plan de lutte contre l'hyperinflation (un taux de 30 %, en moyenne mensuelle, depuis le début de 1990). *« Nous verrons*, dit-il, *où en sera l'économie en juillet 1990* (date de son entrée en fonction). Mais il a approuvé, en gros, le plan draconien du président Collor au Brésil, tout en insistant pourtant sur un programme d'aide sociale aux plus démunis, chiffré à 700 millions de dollars et financé en partie, affirme-t-il, par l'aide internationale.

Il ne cache pas en tout cas que le redressement implique *« deux premières étapes très dures mais inévitables »*. Cette sincérité, qui inquiète certains grands patrons favorables au Fredemo, lui a fait perdre quelques points de plus dans les sondages. Et l'appui, depuis le 29 mars, de la confédération nationale des commerçants.

Mais, à une semaine du premier tour, il restait encore largement en tête avec une moyenne de 43 % des intentions de votes. Il fait mieux à lui tout seul que ses trois principaux rivaux. Trois Péruviens sur quatre se disent convaincus que le candidat du Fredemo sera le prochain chef de l'Etat. L'approche du scrutin renforce passions et illusions. *« Mario l'emportera dès le 8 avril »*, affirme-t-on avec assurance dans le proche entourage de l'écrivain. Mais il faudrait que la majorité des indécis, estimés encore à 20 %, se porte massivement sur sa candidature. La complexité du scrutin devrait d'autre part favoriser les votes blancs ou nuls, qui sont comptabilisés dans le dépouillement comme exprimés.

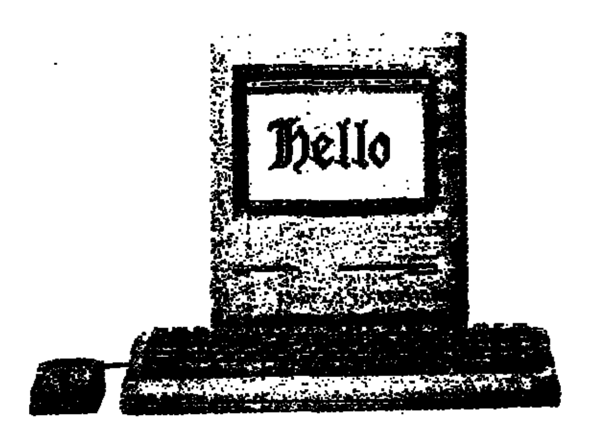
Si sa victoire finale, au deuxième tour, ne fait guère de doute, M. Vargas Llosa doit, avant le 8 avril, répondre à la virulente contre-offensive du candidat du gouvernement actuel, M. Alva Castro, ancien premier ministre et ministre de l'économie de 1985 à 1987, les années fastes du régime Garcia. Malgré les déconvenues, l'APRA reste un grand parti de masse, avec des militants fidèles. M. Alva Castro ignore les nuances. La victoire du Fredemo serait selon lui un désastre comparable à l'apocalypse. Il est crédité de 16 % à 20 % des intentions de votes. *« Je ne peux pas croire*, dit Vargas Llosa, *qu'un Péruvien sur cinq puisse encore voter pour un parti qui a fait tomber ce pays dans le quart-monde. »*

Ancien maire de Lima, lui aussi, et resté très populaire, M. Barrantes défend sans passion excessive les couleurs d'une gauche socialiste devenue très modérée. Mais il est rendu responsable de la division de la Gauche unie dont il s'est séparé et qui a gardé ce sigle en choisissant M. Pease comme candidat à la présidence. Pour les radicaux de cette gauche atomisée, déconcertée par les bouleversements en Europe de l'Est, M. Barrantes apparaît comme l'ennemi principal. Axée sur un Parti communiste prosoviétique et le PUM, la Gauche unie est encore menacée de nouvelles scissions. Voilà des atouts supplémentaires pour le Fredemo qui n'a pas manqué d'exploiter avec succès le grand vent de libéralisation à l'Est. Mais cet éclatement de la Gauche unie comporte des risques graves pour demain, car certains groupes ultras laissent déjà entendre qu'ils brandiront le drapeau de la « lutte armée » contre un éventuel gouvernement Vargas Llosa.

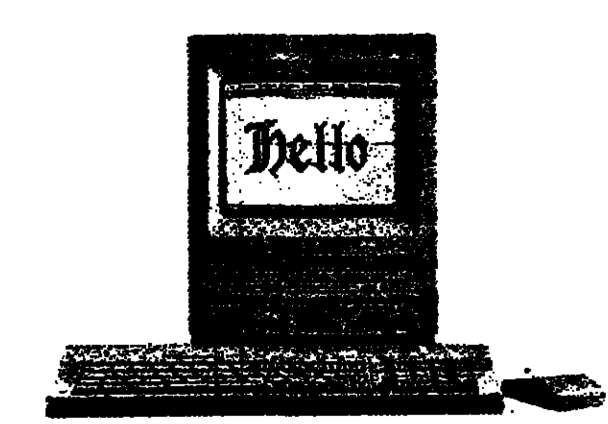
MARCEL NIEDERGANG



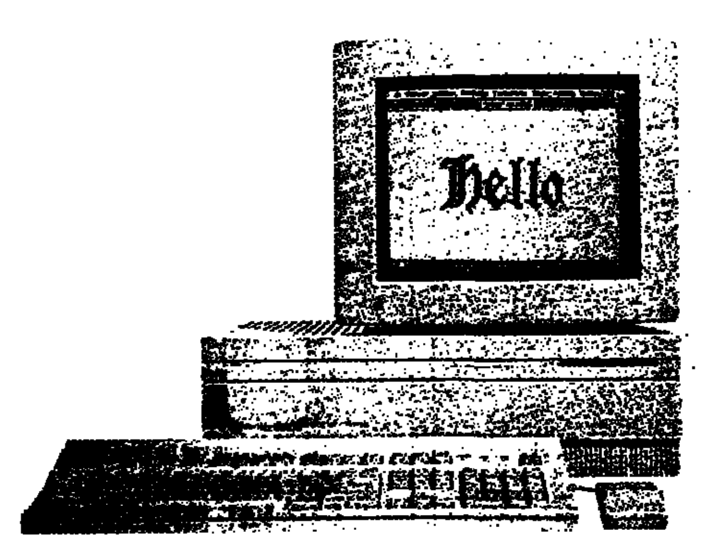
Janvier 84. Macintosh



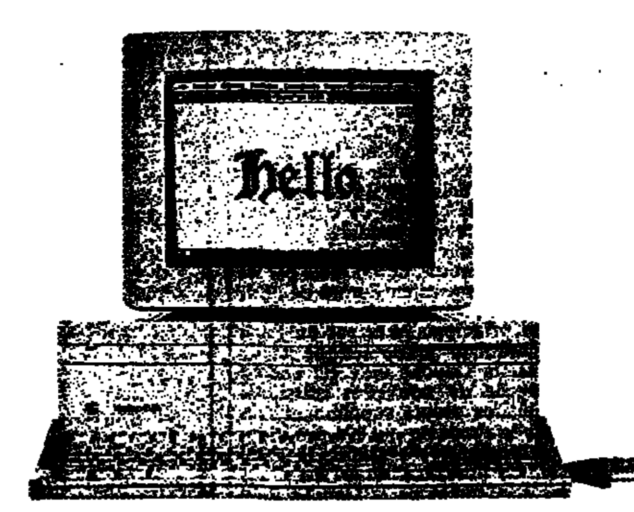
Janvier 86. Macintosh Plus



Mars 87. Macintosh SE



Mars 87. Macintosh II

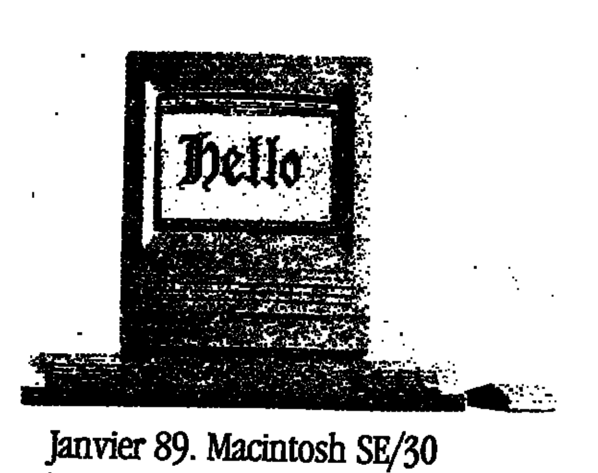


Septembre 88. Macintosh IIx

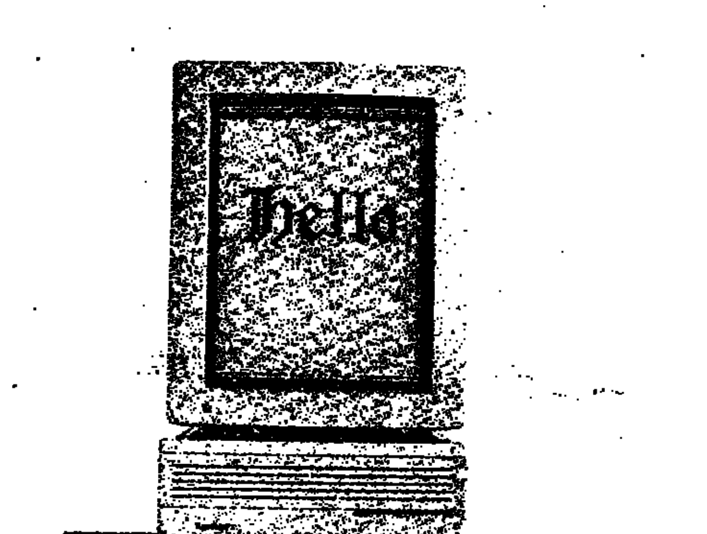
avec Macintosh, nous

هكذا من الاصل

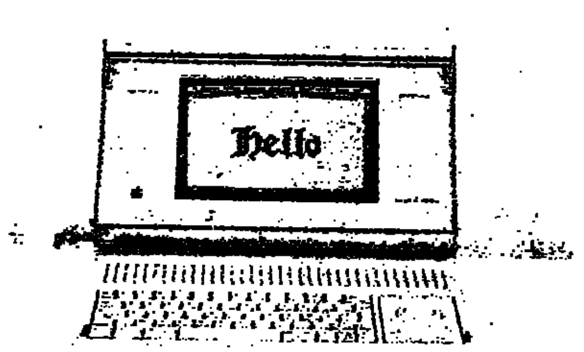
هكذا من الاصل



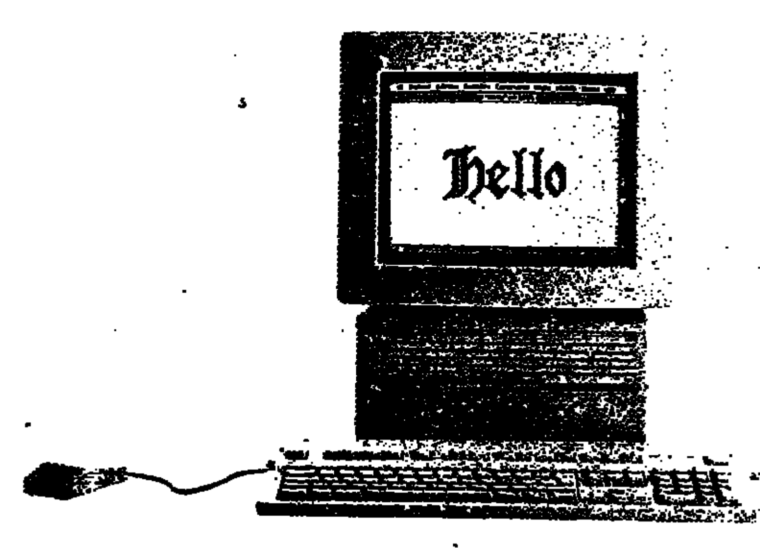
Janvier 89. Macintosh SE/30



Mars 89. Macintosh IIcx



Septembre 89. Macintosh Portable



Septembre 89. Macintosh IIci

Depuis 1984, avec Macintosh, nous avons appris l'homme à la machine.

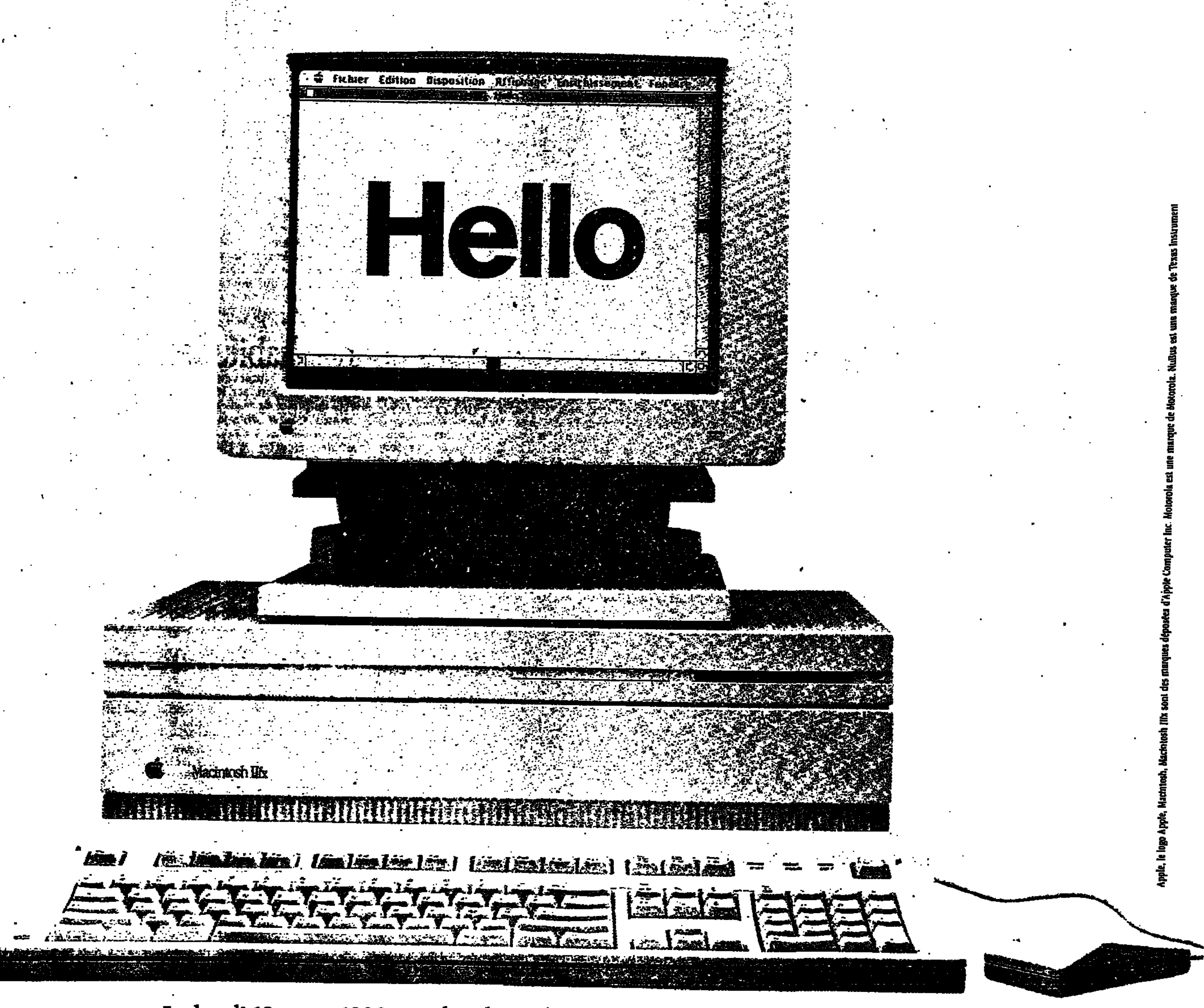


Apple

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

du monde.



Le lundi 19 mars 1990, Apple a lancé le nouveau Macintosh IIfx.

périphériques. Et pour que tout le monde en profite, Apple a donné une ouverture maximale à ce nouveau Macintosh avec un connecteur d'extension direct processeur et 6 connecteurs d'extension à la norme NuBus.

Bref, et au cas où vous ne l'auriez pas encore remarqué, Macintosh IIfx apporte une performance et une extension maximale. Malgré tout cela, il est resté le même, toujours aussi simple, toujours aussi convivial. Il n'a pas oublié qu'il était un Macintosh. Quand on a des racines, on ne se refait pas. Pour en savoir plus, tapez 3614 code Apple.



Apple

POLITIQUE

La rentrée parlementaire

A l'Assemblée nationale, le PCF n'exclut pas de voter une censure avec la droite

Pas de répit pour le gouvernement et sa majorité. Deux ministres, MM. Henri Nallet et Michel Durafour, respectueux des récentes injonctions présidentielles, avaient pourtant tenu à honorer de leur présence cette séance formelle de rentrée, en accompagnant M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement. M. Bernard Tapie avait lui aussi pensé qu'une petite apparition serait bienvenue. Une minute de silence à la mémoire de Charles Hernu, quelques instants consacrés à la lecture de rigueur des changements intervenus au sein du bureau de *l'Assemblée... et la politique reprenait* pleinement ses droits. L'opposition – plus présente sur ses bancs que le groupe socialiste – avait toute de suite décidé de renouer avec les bonnes habitudes parlementaires en déposant trois rappels au règlement.

M. Pierre Mazeaud (RPR), expert du genre, a protesté contre le refus d'inscription à l'ordre du jour de la proposition de son groupe concernant la réforme du code de la nationalité. M. Pascal Clément (UDF) lui a fait écho fidèlement. Quant à M. François d'Aubert (UDF), *qui avait pour sa part* décidé de s'intéresser à la Lituanie, il a solennellement enjoint le Parlement de manifester sa solidarité avec son homologue lituanien.

Dans les couloirs, le ton n'était pas non plus au récit des souvenirs de vacances : M. André Lajoinie a *déclaré sans hésiter, et dans un* large sourire, que le groupe communiste, qu'il préside, envisageait tout à fait de voter la censure du gouvernement sur le projet de loi de M. Paul Quilès relatif à la réforme des P et T, comme d'ailleurs sur tous les projets *« antisociaux »* qui pourraient être débattus. *« Le gouvernement,* a observé M. Lajoinie, *aggrave sa politique. Il faut organiser une riposte. »*

L'inquiétude du gouvernement

Des propos qui ne semblaient pas entamer la *« sérénité »* affichée par M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, venu en compagnie de deux de ses collègues, MM. Henri Nallet et Michel Durafour, *assister à la séance de* rentrée. Officiellement, côté gouvernement, *« on ne craint pas les turbulences »*, comme l'affirmait M. Poperen. Officieusement, on confie pourtant une certaine *« inquiétude »* face à une session très chargée qui paraît encore *« floue »*, qui peut *« retomber comme un soufflé ou au contraire se durcir »*. Et la vigueur retrouvée de l'opposition est surveillée d'aussi près que les soubresauts post-congrès qui agitent le groupe socialiste.

Celui-ci pourrait bien faire entendre sa voix sur trois projets de loi importants. La réforme du travail précaire d'abord, qui depuis la session d'automne retient l'attention toute particulière du premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, et du président du groupe socialiste, M. Louis Mermaz. Une *délégation du groupe a d'ailleurs* rencontré M. Jean-Pierre Soisson le 27 mars pour lui faire part de son désaccord avec le texte issu des négociations patronat-syndicat. L'offensive pourrait bien venir de certains députés fabiusiens, comme M. Thierry Mandon, élu de l'Essonne et l'un des principaux lieutenants du président de l'Assemblée *nationale, qui ne cache pas son* hostilité à ce projet.



Le projet de loi relatif à la réforme des Postes et télécommunications, défendu cette fois par un ministre fabiusien, M. Paul Quilès, soulève aussi quelques inquiétudes parmi les députés socialistes, irrités en outre par la large brèche ouverte ainsi aux critiques communistes contre la politique *« antisociale »* du gouvernement. Enfin, l'incertitude est totale à propos du projet de loi relatif à la cotisation sociale généralisée. Un texte *« détonant »*, précise-t-on dans l'entourage du ministre chargé des *relations avec le Parlement, qui* pourrait bien permettre aux oppositions de droite comme de gauche de se conjuguer. Pour l'instant, son inscription à l'ordre du jour de cette session reste incertaine, en raison notamment du désaccord persistant entre le quai de Bercy et Matignon sur l'opportunité de cette réforme.

Quant à la réforme de la saisine du Conseil constitutionnel, qui doit être soumise à l'Assemblée dans les dernières semaines d'avril, son adoption par les deux assemblées *paraît aujourd'hui assez compromise.* Le président de la République a en outre fait savoir à M. Poperen qu'il n'était pas question de recourir à la convocation d'une session extraordinaire pour réunir le congrès à Versailles. M. Mitterrand a renouvelé son hostilité à toute session extraordinaire, à l'exception des quelques jours nécessaires aux dernières navettes parlementaires.

Marqués par leurs déchirements, les députés socialistes affirment pourtant ne pas vouloir *« rallumer la guerre »*. Leur stratégie pourrait bien être plus subtile. *« Il va falloir prêter une attention particulière à la gestion du temps »* pendant cette session, confie-t-on dans l'entourage de M. Poperen. La procédure parlementaire renferme tant de trésors, utilisables par la majorité comme par l'opposition, pour empêcher par exemple l'adoption dans les délais d'un texte non désirable... Les pronostics s'accordent : cette session ne sera pas celle des *« attaques en règle mais celle des crocs-en-jambe »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les sortants, les nouveaux, les renouvelés

● **Vice-présidents de l'Assemblée nationale :** les six vice-présidents de l'Assemblée ont été reconduits dans leurs fonctions. Il s'agit de *MM.* André Billardon (PS), Claude Labbé (RPR), Pascal Clément (UDF), Loïc Bouvard (UDC) Michel Coffineau (PS) et Georges Hage (PC).

● **Questeurs :** MM. Philippe Bassinet (PS) et Gilbert Bonnemaison (PS) ont été réélus. En revanche, M. Michel Cointat (RPR), qui espérait voir son mandat renouvelé, a été battu, au sein de son groupe, par M. Jacques Godfrain, au second tour de l'élection intervenue lundi matin 2 avril. Après le retrait de la candidature de M. Jean Ueberschlag, *M. Cointat s'était retrouvé face à* deux autres candidats, MM. Godfrain et Jean-Louis Goasduff. Ce dernier a renoncé à se maintenir au second tour.

● **Composition de l'Assemblée :** groupe socialiste : 257 membres + 15 apparentés. *M. Jean-Paul Bret, élu* suppléant de M. Charles Hernu en juin 1988, a succédé à l'ancien ministre de la défense, décédé en janvier dernier. Groupe RPR : 127 membres + 2 apparentés. *Le* groupe RPR a perdu deux de ses membres : M. Jean Charbonnel, qui a rejoint le mouvement la France unie créé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, a quitté le groupe RPR et figure désor*mais parmi les députés non-inscrits.* M. Gautier Audinot, apparenté RPR, a lui aussi rejoint les non-inscrits. Groupe UDF : 80 membres + 11 apparentés. M. Claude Wolff a succédé à M. Valéry Giscard d'Estaing, qui avait abandonné son mandat de député pour conserver celui de député européen. Groupe UDC : 34 membres + 7 apparentés. Groupe communiste : 25 membres + 1 apparenté. Non-inscrits : 18 membres.

● **Bureau du groupe RPR :** le groupe RPR a procédé, lundi matin 2 avril, *à la réélection de son président,* M. Bernard Pons. Deux changements sont, en revanche, intervenus parmi les cinq vice-présidents : MM. Jacques Godfrain, devenu questeur, et *Michel Barnier n'ont pas été* réélus. Ils ont été remplacés par MM. Jean-Louis Debré et Pierre Mazeaud. MM. Robert-André Vivien, Michel Giraud et Jean-Pierre Delalande ont été reconduits.

Sur les douze membres du bureau, *quatre ont été renouvelés :* MM. Robert Pandraud, Pierre Mazeaud, Jean-François Mancel et François Fillon ont été remplacés par Mme Nicole Catala et MM. Arthur Dehaine, Jean-Louis Goasduff et Franck Borotra. MM. Robert Galley, Eric Raoult, Jean de Gaulle, Jacques Toubon, Dominique Perben, Patrick Ollier, Jean-Yves Chamard et Mme Michèle Alliot-Marie ont été réélus.

Les autres groupes devaient procéder mardi 3 avril dans l'après-midi au *renouvellement* de leur bureau.

La rénovation du travail sénatorial face à l'inertie

Que va-t-il advenir de la rénovation du travail sénatorial ? Au cours de la dernière session, le président du Sénat, M. Alain Poher, avait demandé aux différents groupes politiques d'émettre des suggestions pour dynamiser le travail et améliorer l'image de son assemblée. Le bureau du Sénat avait ensuite désigné, *le 21 décembre* 1989, trois secrétaires, MM. Guy Allouche (PS), Gérard Larcher (RPR) et Henri de Raincourt (RI), chargés d'établir la synthèse des différentes contributions.

Ces trois rapporteurs ont rapidement abouti à un ensemble de propositions ayant pour objectif *« de rechercher les moyens de rendre plus attractif le travail parlementaire en séance publique (...) »*. Pour alléger les débats et lutter contre l'absentéisme, *MM. Allouche, Larcher* et de Raincourt ont proposé de renforcer le rôle législatif des commissions, où seraient discutés les projets ou propositions de loi jugés particulièrement techniques. La séance publique, « nettoyée » de discussions qui sont souvent la redite du travail en commission, serait alors réservée aux *« débats de fond »* et aux *« textes les plus importants »*.

L'hostilité du PC et du PS

Le rapport des trois sénateurs, qui implique une modification du règlement du Sénat et, sur le calendrier des séances, de la Constitution (1), a été discuté par le bureau le 31 janvier et le 14 février. Les *difficultés ont alors commencé.* Deux vice-présidents, MM. Etienne Dailly et Michel Dreyfus-Schmidt, ont exprimé les plus vives réticences devant le renforcement du rôle législatif des commissions, qui pourrait selon *eux « porter atteinte au débat démocratique »* et tout particulièrement *« au droit d'amendement »*. Si un texte est traité par une seule commission, comment les sénateurs non-membres de celle-ci pourront-ils intervenir, ont *demandé en substance les détracteurs* du projet de rénovation ?

Après d'âpres discussions, les propositions des trois secrétaires ont été présentées, le 14 mars, au cours d'une réunion élargie du bureau, aux présidents des groupes *politiques et des commissions.* A l'issue de cette réunion, le bureau a déposé une proposition de résolution tendant à modifier certains articles du règlement sénatorial. Le groupe communiste, hostile à l'accroissement du pouvoir des com*missions,* a alors vivement dénoncé *« l'atteinte au débat démocratique ». « Il n'est constitutionnellement pas possible de modifier le règlement du Sénat pour créer une procédure abrégée en séance publique »*, a affirmé la présidente du groupe communiste, Mme Hélène Luc, qui est intervenue sur ce thème au cours de la séance d'ouverture, lundi 2 avril.

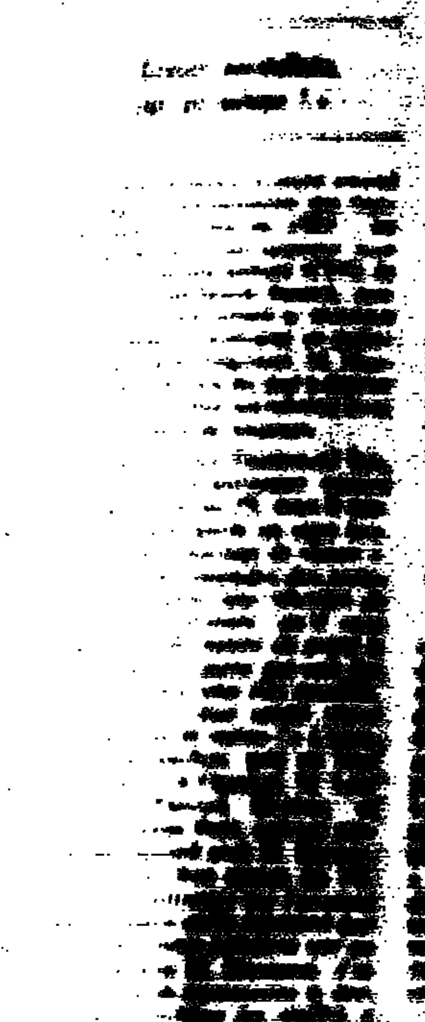
Les communistes ne sont pas isolés. Au cours des journées parlementaires socialistes, le 21 mars, M. Claude Estier, qui préside le groupe sénatorial, a eu l'occasion d'exprimer son point de vue. *« Le Sénat a bien besoin d'une rénovation, certes, surtout à la présidence, mais ne perdons pas de vue qu'il est dominé par une majorité qui nous est hostile. (...) Nous faisons les plus expresses réserves sur toutes mesures qui aboutiraient à une suppression ou même à une réduction du droit d'amendement »*, a-t-il indiqué.

Cette hostilité n'épargne pas la majorité sénatoriale. Pour de nombreux sénateurs, le thème de la rénovation a été lancé par le président du Sénat au lendemain d'une réélection difficile comme pour détourner les passions et les ambitions dénudées par trois tours de scrutin. La polémique à propos de l'élection de M. Poher étant retombée, les velléités de réforme n'auraient plus d'objet. M. Ernest Cartigny, *président du groupe RDE,* s'est ainsi montré plus que sceptique quant à la pertinence d'une modification du règlement du Sénat.

A l'issue de la dernière réunion du bureau, la proposition de résolution a été confiée, comme *il se* doit, à la commission des lois et du règlement, que préside M. Jacques Larché (RI). Ce dernier n'est pas, loin s'en faut, un thuriféraire de la rénovation telle qu'elle est proposée par le bureau. Il est parfois plus radical *que les rapporteurs. N'a-t-il* pas déposé, le 22 décembre 1989, une proposition de loi constitutionnelle concurrente *« tendant à améliorer l'efficacité de la procédure législative »*, en faisant du débat et du vote en commission *« la procédure de droit commun »* ? Les débats de la commission des lois devraient montrer rapidement ce qu'il adviendra de la rénovation face à l'inertie sénatoriale.

GILLES PARIS

(1) *L'article 28 de la Constitution* fixe au 2 avril pour la session de printemps et au 2 octobre pour la session budgétaire les dates d'ouverture des deux sessions ordinaires du Parlement dont les durées sont respectivement de quatre-vingt-dix et quatre-vingts jours. Les rapporteurs sont favorables à une session unique de neuf mois.



Le calendrier de la session de printemps

Les principaux projets et propositions de loi examinés pendant la session de printemps devraient être les suivants : réforme de la saisine du Conseil constitutionnel, réforme du statut de la régie Renault (dernière semaine d'avril) ; réforme des postes et télécommunications, travail précaire et contrats à durée déterminée (première quinzaine de mai) ; lutte contre les circuits clandestins de la drogue ; transparence des procédures de passation des marchés publics de l'Etat ; création des instituts universitaires de formation des maîtres ; réforme des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ; réforme du code de procédure pénale pour les victimes d'infraction ; *réforme* du code des communes ; dispositions relatives à la pollution des mers par les hydrocarbures ; lutte contre les discriminations en matière de santé ou de handicaps ; réforme des pouvoirs du Conseil constitutionnel en cas d'annulation d'élections.

La réforme du livre II du Code pénal n'est pas encore définitivement inscrite à l'ordre du jour de cette session. La troisième semaine de mai, à l'Assemblée nationale, devrait être entièrement consacrée *à l'immigration et à l'intégration,* avec le débat organisé sur ces questions ainsi que l'examen d'une proposition de loi contre le racisme (déposée par le groupe communiste) et la réforme de l'OFPRA (Office français pour la protection des réfugiés et des apatrides).

Le calendrier des deux premières semaines de la session devrait s'établir ainsi : à l'Assemblée : projet de loi portant réforme des procédures civiles d'exécution ; projet de loi organique relatif au financement des campagnes et des partis politiques (annulé par le Conseil constitutionnel en janvier dernier) ; *projet de loi relatif* à la médiation devant l'ordre judiciaire. Au Sénat : projet de loi relatif au droit au logement ; projet de loi relatif à la pollution des mers par les hydrocarbures et diverses dispositions relatives aux transports terrestres ; *deuxième lecture* du livre I du Code pénal ; projet de loi relatif à la participation des communes au financement des collèges.

Les séances de « questions crible », qui permettent aux députés d'interroger chaque jeudi un ministre pendant une heure sur des sujets d'actualité, reprendront cette semaine avec l'audition, le 5 avril, de M. Jack Lang, ministre de la culture. M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, lui succédera le 12 avril.



POLITIQUE

Les suites du congrès de Rennes

Lendemains difficiles chez les socialistes de la Moselle

L'accord national entre les courants n'est pas aisé à appliquer lorsque deux d'entre eux – ici les rocardiens et les jospinistes – s'affrontent depuis des années

METZ

de notre envoyée spéciale

Malgré les cris, malgré les larmes, le congrès de Rennes ne serait-il plus qu'un mauvais souvenir ? Un affrontement *« normal »* ? Une *« crise qui n'aboutit pas »*, comme dit M. Masseret ? Le « premier fédéral » ne paraît guère ému. *« La compétition est la chose la plus normale du monde*, explique-t-il calmement. *J'ai discuté avec des militants avant de repartir pour Metz. Je n'ai pas été frappé par une quelconque désespérance. »*

Sans doute a-t-il mal entendu. Peut-être a-t-il mal compris. La fédération de la Moselle ne s'est pas brutalement effondrée, mais la blessure est là, encore douloureuse. Les militants racontent les haines, les magouilles et les sifflets de la salle avec aigreur. Beaucoup ont le sentiment de s'être fait flouer. *« Bien sûr, pendant la préparation du congrès, nous avons discuté et choisi des options politiques*, soupire une militante inscrite au Parti socialiste depuis 1982. *Malgré tout, nous avons suivi un congrès désastreux. Pour la première fois de ma vie, j'ai eu honte de ma famille politique. »* Aujourd'hui, la télévision, souvent décriée, trouve grâce à ses yeux, car, si les commentaires l'ont agacée, les images étaient justes : des visages défaits, des négociations de coulisses, des quolibets de collégiens. *« Je ne reconnaissais pas*, dit-elle, *le parti fondé à Epinay. »*

Le lundi matin, en allant à son bureau, Françoise a dû se préparer à affronter l'incompréhension de ses collègues, mais cette fois elle n'a pas cherché à défendre à tout prix *« son »* parti. *« Je n'en avais même pas le courage*, explique-t-elle. *Je n'y croyais pas. »* Françoise ne songe pourtant pas à quitter le PS. Huit ans de fidélité ont créé des liens sur lesquels il est difficile de revenir. Aujourd'hui, hantée, dit-elle, par le *« grand déballage de Rennes »*, elle veut croire qu'il ne s'agissait que d'une *« péripétie »*.

Sa fédération risque de ne pas lui faire oublier de sitôt les rancœurs du congrès. Depuis 1987, les socialistes de la Moselle traversent une crise qui n'en finit pas. M. Masseret, premier secrétaire depuis 1987, aujourd'hui jospiniste, se bat depuis trois ans contre les partisans de son prédécesseur, M. René Leucart, aujourd'hui rocardien.

« Rester socialiste, tout de même ! »

Les escarmouches avaient tourné à la bagarre au moment des élections municipales de 1989 : les rocardiens avaient apporté leur soutien au maire sortant (CDS) de Metz, M. Jean-Marie Rausch, candidat de l'« ouverture », ministre du commerce extérieur et président du conseil régional. M. Masseret avait eu bien du mal à digérer cette alliance des socialistes avec leur adversaire de toujours.

L'accord s'était finalement fait, M. Rausch garantissant quatre places d'adjoint au PS, mais le premier secrétaire garde un aigre souvenir de ce *« mariage de raison »*. *« Quand vous entendez des socialistes dire, dans une réunion de campagne électorale, qu'il vaut mieux éviter de mettre en avant le poing et la rose, parce que cela fait perdre des voix, vous êtes accablés*, soupire-t-il. *Il faut savoir rester socialiste, tout de même ! »* L'accablement a, parfois, pris un tour plus offensif : à l'époque, M. Leucart, M. Patrick Gerber, et Mme Maryvonne Petit, ardents partisans de l'accord avec M. Rausch, avaient failli être exclus du PS. *« Certains militants me l'avaient demandé, parce qu'ils jugeaient que ces trois personnes portaient tort au parti*, explique M. Masseret. *J'ai donc accepté de transmettre le dossier à la commission des conflits. »*

Ces combats ont laissé des traces. Les rocardiens, qui ont déserté certaines des instances fédérales du parti, se plaignent, aujourd'hui, *« du mépris et de l'agressivité »* des jospinistes. *« Nous n'avons même pas la clé du local fédéral »*, soupirent-ils. Le mois dernier, alors qu'ils accusaient les jospinistes de fabriquer des *« mandats-fantômes »* avant le congrès, ils devaient faire appel à un huissier pour accéder au fichier des militants de leur propre parti... Rennes leur a apporté de nouveaux motifs d'aigreur. Les rocardiens ont été logés à Saint-Malo, alors que les jospinistes étaient installés, à deux pas du congrès, à Rennes même. *« Cela n'a aucune importance, mais c'est un problème d'état d'esprit*, affirme M. Leucart, adjoint au maire de Metz. *Ils adorent l'exclusion. »* Et d'ajouter que la délégation jospiniste comptait une trentaine de personnes, au lieu des huit prévues par les statuts. *« J'en ai même vu qui se baladaient au congrès avec des badges de journaliste »*, ajoute-t-il. Ces perfidies font sourire le premier secrétaire. *« Il y a souvent, en politique, des conflits enfantins »*, observe M. Masseret.

« S'ils veulent de la passion... »

La bagarre qui se prépare à la commission exécutive promet, elle, d'être sérieuse. Les cinquante-trois membres de cette instance doivent élire le premier secrétaire fédéral. M. Masseret n'envisage pas une seconde de quitter son poste. Il a pour lui l'accord national, qui prévoit d'accorder le poste de premier secrétaire à la motion arrivée en tête dans chaque département. *« Le texte Jospin a réuni 41,05 % des mandats*, rappelle-t-il dans un sourire. *Le poste de premier secrétaire doit nous revenir. Je m'en tiens à la stricte application de l'accord national. »*

D'autres, pourtant, songent à bousculer un peu les tables de la loi. Les fabiusiens, réunis autour de M. Michel Mathieu, ont au moins un point commun avec les rocardiens : ils n'aiment guère M. Masseret. *« Il dirige en solitaire, avec un fonctionnement très anti-démocratique*, explique M. Mathieu. *Il est difficile de travailler avec lui. »* Fabiusiens et rocardiens ont décidé de faire les comptes : les amis de M. Leucart ont obtenu 35,68 % des mandats, et les fabiusiens, 15,95 %. Chacun s'empare de sa calculette : le « front anti-Masseret » pourrait bien être majoritaire ; pourquoi ne pas proposer un candidat au poste de premier secrétaire ?

La Moselle contreviendrait là aux accords nationaux, mais Metz surveille les autres départements avec espoir : les exceptions, dit-on en Moselle, seront sans doute légion... Quant aux respect des règles établies dans le parti, elles font parfois sourire. *« Jean-Pierre Masseret veut, aujourd'hui, appliquer l'accord à la lettre*, soulignent ses opposants, *mais il est lui-même en faute : les statuts interdisent aux premiers secrétaires de détenir un mandat parlementaire. Or il est sénateur. Qu'attend-il pour donner sa démission ? »*

Le ton est encore aigre-doux, mais les menaces affleurent vite. Chacun, dans son coin, fourbit ses armes en prévision de l'affrontement à venir. *« Si certains ont envie de détruire le parti, qu'ils le disent !* lance M. Masseret. *C'est la stratégie de la bordélisation, mais qu'ils ne croient pas que je resterai silencieux. Je leur répondrai, et on verra de quoi je suis capable ! »* Dans son bureau à la mairie de Metz, M. Leucart se prépare, lui aussi, à l'affrontement. *« Je préférerais que tout se passe tranquillement*, note-t-il, *mais s'ils veulent de la passion, nous serons là. »* Quant à M. Mathieu, le chef de file des fabiusiens, il guette *« un geste de rassemblement »*. Assis derrière sa porte capitonnée, à la fédération, le sénateur et premier secrétaire reste philosophe. *« Il ne faut jamais oublier*, dit-il, *que le pire est toujours possible. »*

ANNE CHEMIN

Compagnon de la Libération, proche de Guy Mollet

Jacques Piette est mort

Jacques Piette, ancien député de l'Yonne, nommé le 31 mars dernier président du Fonds de développement social du Conseil de l'Europe, est décédé lundi 2 avril, à Paris, d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-treize ans. Compagnon de la Libération, Jacques Piette avait été proche de Guy Mollet, ancien secrétaire général de la SFIO.

LILLE

de notre correspondant

Né le 13 mai 1916 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), ouvrier verrier, Jacques Piette, tout en exerçant sa profession, fait des études qui lui permettent d'obtenir une licence ès lettres, un DES de droit et le diplôme de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Dès le début de la guerre, il entre dans la Résistance et préside, sous le pseudonyme de « Personne », le comité directeur de l'Organisation civile et militaire (OCM). Chef du réseau Centuries, il est inspecteur régional des Forces françaises de l'intérieur (FFI) dans le Nord et le Pas-de-Calais. Nommé commissaire de la République à Lille par le général de Gaulle, il est fait, par ce dernier, compagnon de la Libération. Il sera promu grand officier de la Légion d'honneur par M. François Mitterrand en mars 1989.

Secrétaire général au commerce et à l'organisation économique du ministère de la production industrielle à la Libération, Jacques Piette est, dans plusieurs cabinets, l'un des proches collaborateurs de Guy Mollet, qu'il a connu à l'OCM et qu'il a soutenu dans sa candidature à la mairie d'Arras, à la Libération, puis à la direction du parti socialiste SFIO. Membre du comité directeur de la SFIO dès 1938, de 1946 à 1951, puis à partir de 1961, Jacques Piette restera l'un des animateurs du courant molléttiste après le congrès d'Epinay-sur-Seine en 1971, avant de rejoindre la majorité du parti.

Député de l'Yonne de 1956 à 1958, maire d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) de 1969 à 1989, Jacques Piette avait été nommé, en 1979, délégué national du Parti socialiste aux conférences économiques internationales. En 1981, il avait été chargé de mission sur l'extension et la démocratisation du secteur public industriel, puis nommé président de la Caisse nationale de l'industrie, qui gère les titres des entreprises industrielles nationalisées. Conseiller d'Etat au tour extérieur en juillet 1981, il avait présidé, jusqu'à l'an dernier, le groupe Frontières qui est à l'origine de la proposition française sur les modalités d'abolition des frontières fiscales dans la CEE en 1992.

Ami de M. Mitterrand, Jacques Piette venait d'être reconduit au comité directeur du PS, au congrès de Rennes, sur la motion de M. Jean Poperen. Il avait présidé en tant que doyen, le 21 mars, la première réunion de l'instance dirigeante du PS.

JEAN-RENÉ LORE

Les poperénistes diagnostiquent un « glissement » du parti « sur sa pente droite »

Synthèse-Flash, bulletin hebdomadaire du courant qu'anime, au sein du PS, M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, consacre son numéro du 2 avril à l'analyse du congrès de Rennes. Observant que *« la bipolarisation a imposé ses lois »* à partir de la réunion du comité directeur des 13 et 14 janvier, au terme de laquelle le courant mitterrandiste avait éclaté entre les jospinistes et les fabiusiens, *Synthèse-Flash* écrit que *« l'affrontement personnel a étouffé le débat politique »* et que *« la médiatisation a asphyxié le débat militant »*.

Selon les poperénistes, les résultats des votes dans les fédérations ont été l'effet des *« pressions, menaces et intimidations »* exercées par les notables et par l'appareil *« au bénéfice, presque toujours, des deux motions arrivées en tête »* ; du *« choix militant »*, qui s'est porté, à près de 60 %, sur ces deux motions ; d'un *« conditionnement médiatique sans précédent »* ; enfin, de la *« surprésidentialisation »* de la vie des partis.

Pour eux, *« le constat de base, qui éclaire l'ensemble des mouvements et reclassements qui se sont produits à l'occasion de ce congrès, c'est un glissement du PS sur sa pente droite »*. *« La bataille décisive est encore devant nous »*, affirme, toutefois, *Synthèse-Flash*, qui demande : *« La ligne de compromis entre le pragmatisme du laisser-faire et les partisans d'une politique offensive du mouvement social sera-t-elle prolongée ? Ou, décidément, ce fragile équilibre sera-t-il rompu au bénéfice de la première option ? (...) Ce choix correspondrait non seulement à un changement de stratégie par rapport à l'acte fondateur d'Epinay, confirmé à Metz, mais, en même temps, au choix d'une autre base électorale. Il est probable que les dirigeants de ce qui a failli être (et n'a pas renoncé à être !) le « nouvel axe majoritaire » du PS – motion Jospin/motion Rocard – pensent que l'évolution sociale, culturelle, psychologique de la société française les autorise à prendre ce tournant. »*

Les poperénistes expliquent que leur souci, au congrès, était de *« ne pas se faire isoler »*, mais, en même temps, de *« préserver une situation d'équilibre par une synthèse générale, qui empêche la constitution d'une majorité d'exclusion, d'une majorité d'appareil, dont l'effet serait de fermer le jeu, de boucler encore plus étroitement le parti »*. Ils estiment y être parvenus, mais observent que, au lieu d'une majorité, *« il n'y a plus (...) qu'un compromis de puissances, sans base politique »* et qu'*« il faut reconstruire »*, ce qui, *« à partir du chaos que fut Rennes, ne sera pas facile »*.

□ **Mme Adler nommée à la présidence de la République.** – Mme Laure Adler est nommée chargée de mission à la présidence de la République, pour la culture. Née le 11 mars 1950, titulaire d'une maîtrise de philosophie et d'un doctorat d'histoire, Mme Adler est depuis 1974, journaliste à France-Culture. Editeur, elle est aussi auteur de plusieurs ouvrages dont *A l'aube du féminisme, les premières journalistes, 1830-1850* et *la vie quotidienne dans les maisons closes entre 1830 et 1930* qui doit être publié prochainement. Elle entrera en fonction le 17 avril, remplaçant ainsi Mlle Sophie Bouchet, nommée maître des requêtes au Conseil d'Etat

□ **Le seizième anniversaire de la mort de Georges Pompidou.** – Le vice-amiral d'escadre Jacques Lanxade, chef de l'état-major particulier de M. François Mitterrand, s'est rendu lundi 2 avril à Orvilliers (Yvelines), pour déposer une gerbe sur la tombe de Georges Pompidou à l'occasion du seizième anniversaire du décès de l'ancien président de la République

Le comité directeur

Voici la composition ou comité directeur du Parti socialiste, qui compte cent-trente-et-un titulaires et cent-trente-et-un suppléants, désignés selon la représentation proportionnelle des mandats obtenus au congrès de Rennes par chaque motion. Apparaissent en italique les noms des nouveaux membres de cette instance.

Membres titulaires

● **Motion 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin), trente-neuf membres :** MM. Claude Allègre, Gilbert Bonnemaison, Jean Carassou, Gérard Collomb, Bertrand Delanoë, Michel Delebarre, Jacques Delors, Mme Marie-Jo Denys, MM. Bernard Derosier, Jean-Pierre Destrade, Mmes Geneviève Domenach-Chich, *Claire Dufour*, MM. Henri Emmanuelli, Claude Estier, *Claude Fleutiaux*, Mme Anne-Catherine Franck, M. Georges Frêche, Mme Françoise Gaspard, MM. *Jean-Bernard Geoffroy, Jean Germain, Jean Glavany*, Edmond Hervé, Lionel Jospin, André Laignel, *Pascal Lamy*, Jean Le Garrec, Jean-Marie Le Guen, Pierre Mauroy, Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Henri Nallet, Mmes Véronique Neiertz, *George Pau-Langevin, Nicole Péry*, MM. Michel Pezet, Jean-Jack Queyranne, Bernard Roman, Dominique Strauss-Kahn, Daniel Vaillant.

● **Motion 2 (Poperen), neuf membres :** MM. Jean-Marc Ayrault, *Philippe Bassinet, Jean-Louis Cottigny*, Michel Debout, Yves Durand, Mmes *Jeanine Jarnac*, Marie-Thérèse Mutin, MM. Jacques Piette (1), Jean Poperen.

● **Motion 3 (Rocard), trente-trois membres :** M. Maurice Adevah-Pœuf, Mme Michèle André, MM. Alain Bergougnioux, Jean-Claude Boulard, Pierre Bourguignon, Pierre Brana, Robert Chapuis, *Jacques Chérèque*, Jean-Pierre Cot, Mme Colette Deforeit, MM. Yves Dollo, *Tony Dreyfus*, Claude Evin, Daniel Frachon, Mme Sylvie François, MM. Gérard Fuchs, Mme Claudette Grosse, MM. Jean-Pierre Joseph, Charles Josselin, Louis Le Pensec, Gérard Lindeperg, Gilles Martinet, Jean-Pierre Mignard, Jean-Claude Petitdemange, Bernard Poignant, Alain Richard, Michel Rocard, Jacques Salvator, Michel Sapin, Jean-Pierre Sueur, Yves Tavernier, Mme Catherine Trautmann, M. Marcel Wacheux.

● **Motion 5 (Fabius), trente-neuf membres :** MM. *Walter Amsallem*, Jean Auroux, Jean-Paul Bachy, Alain Barrau, Claude Bartolone, Pierre Bérégovoy, *François Bernardini*, Jean-Marcel Bichat, André Billardon, Bernard Bioulac, Mme Frédérique Bredin, M. *Vincent Buroni*, Mme Françoise Carle, MM. Marcel Debarge, Gérard Delfau, Mme *Josette Durieu*, MM. Laurent Fabius, Georges Fillioud, Mme *Colette Gadioux*, MM. Gérard Gaumé, Christian Goux, Pierre Joxe, *Jean-Pierre Kucheida*, Jack Lang, Mmes Marie-Noëlle Lienemann (*), *Catherine Mabrut-Lisonde*, MM. Jean-Luc Mélenchon (*), Jacques Mellick, Didier Migaud, Mme *Elisabeth Mitterrand*, MM. Daniel Percheron, Christian Pierret, *Paul Quilès*, Mme Yvette Roudy, M. Gérard Saumade, Mme Françoise Séligmann, MM. *Olivier Stirn*, Eugène Teisseire, Mme Geneviève Vacheret.

● **Motion 7 (Chevènement), onze membres :** Mmes Edwige Avice, Nicole Bricq, Marie-Arlette Carlotti, MM. Roland Carraz, Michel Charzat, Jean-Pierre Chevènement, Max Gallo, Pierre Guidoni, Didier Motchane, Jean-Paul Planchou, Georges Sarre.

Membres suppléants

● **Motion 1 :** MM. Guy Allouche, *Gilles Bardou*, Christian Bataille, Jean-Pierre Bel, *André Bellon*, Yannick Bodin, Jean-Marie Cambacérès, Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Louis Carrère, Mmes *Line Cohen-Solal, Madeleine Darbel*, MM. *Jean-Pierre Demerliat*, Yvon Deschamps, Mmes *Françoise Durand*, Nicole Feidt, MM. Henri Fiszbin (2), *Raymond Forni*, Claude Germon, *Didier Guillaume, François Hollande, Gilles Johanet*, Mme Catherine Lalumière, MM. Gérard Le Gall, *Philippe Marchand, Jean-Pierre Masseret, Mohamed Mebtoul, Pierre Moscovici*, Bernard Pigamo, Mme *Lise Rochowiak*, MM. *Alain Rodet, Gilbert Roger*, Jacques Roger-Machart, *Dominique Roullet*, Michel Sainte-Marie, Pierre Schapira, *Patrick Sève*, Mme Gisèle Stievenard, MM. *Gérard Welzer*, Michel Yoyo.

● **Motion 2 :** Mme *Annick Aguirre*, M M. *Raymond Douyère, Claude Dupond, Jean-Louis Gentile*, Robert Gilly, *Maurice Janetti, Paul Lussault, Michel Neumuller*, Claude Sannier.

● **Motion 3 :** Mmes *Jacqueline Alquier*, Yvonne Arrou-Vignod, MM. *Jean-Michel Berlorgey*, Mme *Monique Benguiga-Cerisier*, M. *Gérard Bernheim*, Mme *Bernadette Bourzai*, MM. *Jean-Claude Boyer*, Robert de Caumont, *Michel Fontaine, Roger Fougères*, Mme *Maryvonne Gerretsen*, MM. Gérard Gouzes, Jacques Granié, Mme *Catherine Guy-Quint*, MM. *Michel Hervé*, Pierre-Yves Heurtin, Mmes *Marietta Karamanli, Mireille Lacombe*, Françoise Laurant, *Blandine Lejeune*, MM. *René Leucart, Arnaud Massip*, Mme *Marlène Melisse*, MM. *Jean-François Merle*, Norbert Métairie, Jacques Moreau, *Simon Sutour*, Frédéric Thiriez, *Manuel Valls, Guy Verdier, Maurice Villegas, Marc Wolf, Jean-Pierre Worms.*

● **Motion 5 :** MM. *Jean-Paul Bacquet, Gérard Bapt*, Guy Bèche, *Denis Bonvalot, Jean-Michel Boucheron, Marcel Cabiddu, Pierre Castagnou, Gilles Catoire, Albert Cervera*, Daniel Cholley, *Alain Claeys, Bernard Clavaud, Laurent Croce, Jean Crusol*, Charles Depoorter, *Julien Dray* (*), *Charles Gauthier*, Mme *Bernadette Guyard*, MM. Jacques Hortala, *Michel Kalis*, André Labarrère, *Serge Lamaison*, Alain Le Vern, Bastien Leccia, *Jean-Yves Le Déaut*, Philippe Madrelle, *Thierry Mandon, Didier Manier, Didier Mathus*, Mme *Marie-Claude Nectoux*, MM. *Alain Néri, Roland Povinelli*, Mmes *Bernadette Roux, Régine Saint-Cricq*. MM. Philippe Sanmarco, René Souchon, Mme Isabelle Thomas (*), MM. *Michel Vauzelle, Lucien Weygand.*

● **Motion 7 :** MM. Jean-Marie Alexandre, Joël Batteux, Mmes Catherine Coutard, *Françoise Dal*, MM. André Deluchat, Jean-Louis Dieux, *Jean-Luc Laurent*, Mmes Annie Solo, *Ghislaine Toutain*, MM. Michel Vignal, Henri Viols.

La commission nationale du contrôle financier

Sont membres titulaires de cette commission : MM. Richard Moatti, Michel Neugnot, Jean-François Picheral, Michel Thauvin (motion 1) ; Mme Françoise Boilletot, MM. Robert Moreau (motion 2) ; Jacques Bellanger, Michel Dubois, Patrick Peugeot (motion 3) ; Jean-Pierre Aubert, Georges Beauchamp, Pierre Denizet, Mme Yvonne Théobald-Denizet (motion 5) ; MM. Jean Bonat, Isidore Canope (motion 7). **Suppléants :** MM. Jacques Calmon, Jean-Claude du Chalard, Mme Françoise Gastebois, M. Jean Weber (motion 1) ; deux représentants de la motion 2 ; MM. Jacques Jusforgues, Michel Raffet, Pierre Zemor (motion 3) ; MM. Lucien Dupuis, Dominique Jourdain, Michel Margnes, Mme Régine Spinglard (motion 5) ; deux représentants de la motion 7.

La commission nationale des conflits

Sont membres titulaires de cette commission : MM. Philippe Farine, Jean Leroy, Jean-Michel Rosenfeld, Luc Soubré (motion 1) ; MM. Patrice Durand, Jean-Michel Guerre (motion 2) ; François Borella, Yves Colmou, Francis Musard (motion 3) ; Jean-Pierre Bonin-Moulins, Bernard Le Savouroux, Guy Lengagne, Guy Penne (motion 5) ; MM. Jean-Claude Blanc, Jacques Manceau (motion 7). **Suppléants :** Mmes Mireille Larrouy, Gisèle Saint-Laurent, MM. Arnaud Villand, Yves Arnaud (motion 1) ; deux représentants de la motion 2 ; MM. Gérard Denecker, René Dosière, Gérard Grunberg (motion 3) ; MM. Bernard Ferrand, Michel Viénot, Mme Odette Casanova, M. André Girard (motion 5) ; deux représentants de la motion 7.

(1) Décédé le 2 avril.

(2) Décédé le 28 mars.

(*) Représentant d'une motion ayant obtenu moins de 5 % des mandats, auquel M. Fabius a offert un siège sur le contingent de la motion 5.

POLITIQUE

Pour protester contre « un rapprochement avec le FN »

Trois élus de la majorité de M. Médecin démissionnent de la municipalité de Nice

NICE
de notre correspondant régional

Trois élus (divers droite) de la municipalité de Nice, MM. Jill-Patrice Cassuto, adjoint à la santé, André Sfar, adjoint au domaine communal, et Harry Levy, conseiller municipal, appartenant tous les trois à la communauté juive de la ville, ont démissionné de leur mandat, lundi 2 avril, pour protester contre *« le rapprochement de la majorité municipale avec le Front national »* (*Nos dernières éditions du 3 avril*). Ces trois élus avaient, tout d'abord, réagi, le jeudi 22 mars, contre le vote, par le groupe du FN, du budget de la ville, en s'affirmant *« résolument hostiles aux thèses du Front national »* et en se déclarant *« strictement fidèles à la majorité municipale telle qu'elle a été élue en mars 1989 »*.

« Je n'ai pas d'états d'âme »

Dans leur lettre de démission, adressée au maire, M. Jacques Médecin (RPR), ils s'élèvent, d'autre part, contre la présence à Nice, lors du congrès du FN, de l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, *« qui a été ovationné par deux mille cinq cents congressistes au premier rang desquels se trouvaient les sept élus du FN qui font partie de ce que vous appelez, depuis le conseil municipal du 22 mars, votre « majorité agrandie »*. Ils reprochent aussi à M. Médecin d'avoir accueilli à la mairie M. Jean-Marie Le Pen *« dont les déclarations, largement médiatisées, ne laissent aucun doute sur la qualité de l'accueil qu'il a reçu. De tels évènements*, ajoutent-ils, *s'inscrivent, à l'évidence, dans le contexte général d'un rapprochement avec le Front national, perçu par 75 % des Français comme un parti raciste. Vous avez ainsi, sans concertation préalable avec vos colistiers, fait un choix politique grave ne correspondant nullement à celui auquel nous avions souscrit en mars 1989 alors que le Front national était l'un de vos adversaires les plus virulents. Nous ne pouvons que réprouver et récuser ce choix* (...) ».

Dans la réponse qu'il a fait parvenir aux trois élus démissionnaires, M. Médecin estime, notamment, que leur attitude lui *« laisse croire »* qu'ils n'ont pas *« la même conception* [que lui] *de l'indépendance d'esprit et de la liberté de choix. Pourquoi*, poursuit-il, *doit-on refuser la tenue du congrès du FN au palais Acropolis alors que l'on accepte de louer, depuis des années, la colline du château aux communistes à l'occasion de leur fête ? Quant à M. Schönhuber, ce n'est pas moi qui l'ai invité. Je n'y suis strictement pour rien. »* Le maire regrette, en conséquence, *« une décision qui ne doit rien à la réflexion et tout à la passion et qui ne fera que renforcer l'image*, a-t-il dit aux démissionnaires, *de ceux que vous prétendez combattre »*.

M. Médecin, dont la majorité RPR-UDF-divers droite comprend cinquante et un élus sur soixante-dix, avait *« pris acte »* du vote du budget de la ville par le groupe du Front national. *« Il est normal que les élus du FN*, avait-il déclaré, *soient désormais associés à l'exécution de ce budget. J'ai toujours dit que je n'avais pas d'adversaires à droite. Ceux qui ne sont pas mes adversaires peuvent donc parfaitement venir dans mon camp, d'autant que le FN représente plus d'un Niçois sur cinq. A partir du moment où ce parti apporte son appoint à la majorité municipale, je n'ai pas d'états d'âme »*.

Le maire de Nice s'est, à nouveau, félicité, lundi, d'avoir convaincu le FN que *« la gestion de la ville était saine, honnête, transparente et utile à la population. C'est le signe*, a-t-il indiqué, *que j'ai affaire à des gens objectifs qui ne sont pas bornés dans leur jugement par des idéologies limitées »*. M. Médecin a également estimé qu'en démissionnant, MM. Cassuto, Sfar et Levy avaient *« ainsi libéré deux postes d'adjoints auxquels les élus du FN ne manqueront pas d'être candidats. Je demanderai, bien sûr, à ma majorité*, a-t-il précisé, *de choisir leurs successeurs parmi mes colistiers. Mais j'en connais* [dans ma majorité] *qui sont très près du FN et qui trouvent qu'une alliance avec ce parti ne serait peut-être pas une mauvaise chose. »*

GUY PORTE

□ **M. Le Pen lance un appel à l'union de la droite pour les municipales partielles.** – Après le premier tour des élections municipales partielles de Montereau (Seine-et-Marne) et de Romans (Drôme), M. Jean-Marie Le Pen a lancé un appel, lundi 2 avril, aux partis de droite afin de *« réaliser dans une liste commune les conditions de la victoire »*.

Le président du parti d'extrême droite indique que ces élections *« témoignent d'un recul général des partis de la bande des quatre et d'une très forte progression du Front national »*.

□ ***Confirmation des élections municipales du Puy-en-Velay et de Morsang-sur-Orge.*** – Le Conseil d'Etat a validé, lundi 2 avril, le résultat des élections municipales de mars 1989 au Puy-en-Velay (Haute-Loire) remportées par la liste conduite par M. Bernard Jammes (UDF), en rejetant la requête présentée par plusieurs candidats socialistes. Le Conseil d'Etat a ainsi confirmé un jugement du tribunal administratif de Clermont-Ferrand. D'autre part, il a également validé le résultat des élections municipales de Morsang-sur-Orge (Essonne) qui avaient vu la victoire au premier tour de la liste conduite par Mme Geneviève Rodriguez (PCF).

L'opposition a désigné quinze porte-parole

Le comité de coordination de l'opposition a établi une première liste de quinze porte-parole, ainsi que M. Chirac l'avait souhaité lorsqu'il avait proposé la constitution d'un « contre-gouvernement ». Ces personnalités, qui se répartissent entre sept RPR, sept UDF et un CNI, n'ont jamais détenu des responsabilités ministérielles. Voici la liste des secteurs concernés et de leurs titulaires :

Budget-privatisation : Philippe Auberger, député RPR de l'Yonne, maire de Joigny ;

Décentralisation : Charles Baur (UDF-PR), député européen, président du conseil régional de Picardie ;

Protection sociale-retraite : Jean-Yves Charmard, député RPR de la Vienne, vice-président du conseil général ;

Sécurité et justice : Jean-Louis Debré, député RPR de l'Eure, conseiller municipal d' Evreux ;

Immigration : Jean Delaneau, sénateur UDF d'Indre-et-Loire ;

Santé : Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS), député européen, maire de Lourdes ;

Avenir du système éducatif : Nicole Fontaine (UDF-CDS), député européen ;

Rénovation du service public : Jean-Antoine Giansily (CNI), conseiller de Paris ;

Equipement-logement-transport : Michel Giraud, député RPR du Val-de-Marne, maire du Perreux ;

Relations avec les nouvelles démocraties d'Europe de l'Est : Alain Lamassoure (UDF), député européen, député des Pyrénées-Atlantiques ;

Droits de l'homme : Jean-Thomas Nordmann, député européen (UDF-Rad.RPR) ;

Agriculture : Jean-Claude Pasty, député européen (RPR), conseiller régional du Limousin ;

Culture-patrimoine : Dominique Perben, député RPR de Saône-et-Loire, maire de Châlon ;

Entreprises-emploi-industrie : Philippe Vasseur, député UDF-PR du Pas-de-Calais ;

Environnement : Jacques Vernier, député européen (RPR), maire de Douai.

18 Des milliers de lits en hôpitaux psychiatriques devront être supprimés | 19 « Disgorgées », par Bertrand Poirot-Delpech | 20 L'affaire de la succession Carson | 20 Les bûchers de Faste | 21 Une Maison européenne de la photo

La rencontre de l'hôtel Matignon et les débats sur l'immigration

Antiracisme : l'opposition reproche au pouvoir d'être hors sujet

C'est avec des intentions assez différentes qu'une vingtaine de personnalités de la majorité et de l'opposition devaient se retrouver mardi 3 avril, à l'Hôtel Matignon, à l'invitation du premier ministre. Celui-ci voulait leur soumettre *« un plan national de lutte contre le racisme »*, alors que le RPR, l'UDF et le CNI réclamaient un débat sur l'immigration.

Les mesures proposées par M. Michel Rocard sont inspirées d'un volumineux rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (*le Monde* du 29 mars) : réformer la législation – notamment la loi de 1881 sur la presse, –, instituer un délit pour négation de *« crimes contre l'humanité »*, créer une cellule de coordination de la lutte contre le racisme et l'antisémiétisme dans chaque département... De son côté, l'opposition arrivait à la rencontre de Matignon avec les conclusions toutes fraîches de ses états-généraux du week-end dernier : renforcer les contrôles aux frontière, multiplier les contrôles d'identité, réformer le code de la nationalité et même envisager de revoir l'attribution de prestations sociales à certaines catégories d'étrangers...

La rencontre de Matignon était censée se dérouler ous le signe du consensus – ou, du moins, d'un pacte de non agression – souhaité, ces dernières semaines, par plusieurs dirigeants politiques de gauche et de droite. Mais le climat avait nettement changé depuis le week-end.

« Confondre racisme et immigration, c'est déjà une position raciste »*, a affirmé mardi matin, sur Europe 1, M. Pierre Joxe. Prenant à partie le président du RPR qui a refusé de se rendre personnellement au « sommet » de Matignon – comme d'ailleurs M. Valéry Giscard d'Estaing, – le ministre de l'intérieur a ajouté : *« S'il n'y a pas de consensus, c'est que M. Chirac ne veut pas discuter. »* Et, poussant plus loin la polémique : *« Le racisme contre les Arabes existait au moment où des gens comme M. Chirac parlaient d'intégration... »

L'ancien premier ministre a répliqué sur RTL : *« Le RPR sera représenté à Matignon par son secrétaire général et ses deux présidents de groupe. Je trouve que c'est une opération un peu médiatique. Vouloir parler à vingt-cinq ou trente personnes pendant une heure du racisme ne me paraît pas, pour dire la vérité, très sérieux. »*

De son côté, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a estimé lundi que les dirigeants du RPR et de l'UDF *« louchent vers le Front national »* et qu'ils ont insisté davantage sur *« le rejet et l'exclusion que sur l'intégration des immigrés »*. Le ton était encore plus vif au MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) pour qui *« les propositions inhumaines, arbitraires, formulées par les différents chefs de l'opposition représentent incontestablement un recul de l'Etat de droit, une grave atteinte aux lois et aux principes qui fondent la République »*.

Une voix se détachait dans ce climat de tension et de suspicion réciproque : celle de M. Bernard Stasi, vice-président du CDS. Pour lui, les conditions d'un « large consensus » sur l'immigration entre majorité et oposition sont aujourd'hui réunies. S'exprimant lundi sur RMC, il a remarqué : *« La gauche a pendant très longtemps nié le problème et ce n'est que récemment qu'un chef de gouvernement socialiste a dit que la France ne pouvait plus être une terre d'immigration. (...) C'est un discours nouveau. » Quant à la droite, elle a cessé, selon M. Stasi, de « s'aligner sur Jean-Marie Le Pen pour demander de faire partir, par centaines de milliers, des immigrés en situation régulière. Désormais, tout le monde parle d'intégration. »*

Les propositions de la droite et de la gauche imposent une réforme de la Constitution

La solution du problème de l'immigration, et de son corrolaire l'intégration, impose-t-elle une réforme de la Constitution ? Il semble que oui, à examiner certaines des propositions émises à gauche comme à droite, puisque ni l'attribution du droit de vote aux étrangers, ni l'exclusion de ceux-ci du bénéfice d'allocations sociales ne sont compatibles soit avec le texte de 1958, soit avec les grands principes de la République auxquels se réfère le Conseil constitutionnel.

Dans sa *lettre à tous les Français*, le candidat François Mitterrand avait redit son regret que *« l'état de nos moeurs »* ne permette pas d'accorder le droit de vote aux étrangers dans les élections locales, comme l'ont déjà fait la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et les pays scandinaves, et comme le demande une directive européenne pour les ressortissants de la Communauté. Il n'avait toutefois pas rangé cette proposition parmi les réformes constitutionnelles qu'il préconisait.

A plusieurs reprises les dirigeants socialistes ont affirmé qu'une bonne intégration des étrangers imposait qu'ils aient un droit de regard sur leur environnement immédiat, et donc qu'ils puissent participer aux scrutins locaux. Seulement cela implique une modification de la Consitution, puisque l'alinéa 4 de son article 3 dispose : *« sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français... »*. Cela, sans discussion possible, exclut ceux qui ne disposent pas de la nationalité française.

Deux des propositions, émises à Villepinte lors des états généraux de l'opposition sur l'immigration, soulèvent la même difficulté. Ainsi M. Valéry Giscard d'Estaing a-t-il souhaité qu'une réforme du code de la nationalité soit soumise à un référendum. Une telle procédure est bien prévue par l'article 11 de la Constitution, mais cet article en limite l'utilisation aux projets de lois *« portant sur l'organisation des pouvois publics »*, ou approuvant certains traités internationaux. Une modification du code de la nationalité pourrait difficilement entrer dans ce cadre.

La règle de la Déclaration des Droits de l'Homme

Une extension des possibilités de recours au référendum par la voie de l'article 11 est certes souhaitée par la plupart des forces politiques, mais, cela aussi, passe par une réforme de la Constitution. M. François Mitterrand l'avait bien proposé à l'été 1984 pour se sortir du guêpier de la guerre scolaire ; c'est la majorité de droite du Sénat qui avait empêché ce projet d'aboutir (*le Monde* du 29 mars). C'était, alors, pour empêcher la gauche de remporter une victoire et la situation n'est plus la même aujourd'hui.

Une nouvelle tentative pourrait donc être faite. Le président de la République l'a envisagé dans sa *lettre*, mais s'il a souhaité que les Français puissent trancher *« par référendum les problèmes majeurs qui naissent de l'évolution de notre société »*, c'est *« sous la garantie que le Conseil Constitutionnel émette un avis public sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République »*. C'est dire qu'il serait difficile de faire avaliser par les électeurs une décision qui violerait ces principes.

Une autre des suggestions faites à Villepinte paraît bien être dans ce cas. MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac se sont retrouvés d'accord pour suggérer que certaines allocations sociales soient réservées aux Français et aux ressortissants de la Communauté Européenne, le traité de Rome n'acceptant aucune discrimination entre les uns et les autres . Le document de synthèse, publié à la sortie de ces états généraux, précise que les droits sociaux ainsi visés ne sont pas ceux financés par les cotisations sociales, mais ceux payés par le budget de l'Etat, mais outre que les étrangers sont soumis à l'impôt comme aux prélèvements sociaux, il semble que cette distinction ne soit pas suffisante au regard d'une jurisprudence récente du Conseil Constitutionnel. Les dirigeants de l'opposition en sont d'ailleurs conscients, puisque leur document soulève la question de la constitutionnalité de cette proposition (*le Monde* du 3 avril) .

La question a été tranchée par le Conseil constitutionnel le 22 janvier (*le Monde* du 24 janvier). Dans un texte portant *«diverses dispositions relatives à la sécurité sociale »*, le gouvernement avait fait préciser que l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, versée aux personnes âgées ne disposant pas pour vivre du *« minimun vieillesse »*, ne serait plus accordée aux seuls Français, mais aussi aux ressortissnats de la Communauté européenne, ce qui en excluait les autres étrangers. Le Conseil a considéré que si *« le législateur peut prendre à l'égard des étrangers des dispositions spécifiques, à la condition de respecter les engagements internationaux souscrits par la France, et les libertés et droits fondamentaux de valeur constitutionnelle reconnus à tous ceux qui vivent sur le territoire de la République »*, l'exclusion des étrangers, *« résidant régulièrement en France, de l'allocation supplémentaire (...) méconnait le principe constitutionnel d'égalité »* .

Certes à lire leur décision, il apparaît clairement que les gardiens de la constitutionnalité ont été particulièrement choqués par le sort ainsi fait à des personnes âgées, qui, de toutes façons, pour percevoir cette allocation devaient justifier d'un *« délai de résidence sur le territoire français »*, mais cette aide, dont le Conseil estime qu'elle ne peut être, par principe, refusée aux étrangers, est financée par le budget de l'Etat. En clair, si cette jurisprudence récente, mais qui confirme celle du Conseil d'Etat, est maintenue, la proposition de MM. Giscard d'Estaing et Chirac est contraire à la Constitution, au moins dans son état actuel.

Une modification de la Loi fondamentale serait, en l'espèce, délicate, puisque sont visés, cette fois, certes l'article 2 du texte de 1958 (La France *« assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi »*), mais aussi, et surtout, les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, dont l'article I assure que *« les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »*, et dont l'article VI indique que la loi *« doit être la même pour tous »* .

Résoudre le douloureux problèmes de l'immigration imposerait donc, si l'on suit les hommes politiques de gauche comme de droite, une modification de la Constitution. Mais la lourde procédure que celle-ci implique obligerait, pratiquement, à un consensus. Il ne paraît guère envisageable sur de telles réformes. Il leur faudra sans doute trouver d'autres solutions.

THIERRY BRÉHIER.

Prestations sociales : M. Chirac dénonce l'effet de « pompe aspirante »

La vedette des états généraux de l'opposition sur l'immigration ayant été accaparée par M. Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac a tenu à préciser les positions qu'il avait prises à Villepinte sur ce sujet. Ainsi, invité de l'émission « Aparté » de Pierre-Luc Séguillon sur la Cinq, lundi 2 avril, il a tout d'abord dénoncé le *« coup médiatique »* effectué par M. Rocard avec la convocation de la table ronde sur le racisme. Il a souhaité que le premier ministre prenne l'*« engagement de discuter sérieusement de l'immigration »* et que *« M. Mitterrand cesse de jouer avec le feu, c'est-à-dire de faire en sorte que, chaque fois que le Front national baisse, il trouve grâce à lui les moyens de remonter, et cela pour diviser et affaiblir l'opposition »*.

Le président du RPR a surtout précisé sa conception des prestations sociales différenciées pour les immigrés, qu'il a qualifiée de *« thèse des réalistes »*, en disant : *« Nous sommes entourés de pays en Afrique, en Asie, ailleurs, où des hommes gagnent 200 francs, 300 francs, 400 francs par mois, quand ils ont du travail, et qui réalisent tout d'un coup qu'ils peuvent venir en France pour toucher 2 000 francs par mois au titre du RMI, plus les allocations familiales, avec souvent beaucoup d'enfants, car ils sont parfois polygames. Pour eux, c'est une situation extraordinaire. Cette situation des prestations sociales est de nature à rompre toutes les barrières que nous pourrions élever pour empêcher l'augmentation de l'immigration. C'est un phénomène de pompe aspirante. »*

Aucune relation avec le Front national

M. Chirac expose une solution qui s'inspire de ce qui se pratique déjà avec les citoyens français habitant les départements d'outre-mer qui ne touchent pas les mêmes prestations que les Français de métropole. Il déclare : *« On ne va pas donner un certain nombre de prestations à des gens qui risquent ainsi d'être trop attirés dans notre pays, mais nous allons donner un montant équivalent pour des actions sociales en faveur des étrangers. Par exemple, l'aide à la formation, l'aide au retour, l'aide à l'éducation, à l'enseignement de notre langue pour leurs enfants, l'aide au logement. Bref, toute une série d'actions sociales qui pourraient être ainsi financées.*

» C'est ce qu'avait fait mon gouvernement en 1986. Et je reconnais que depuis lors le Parti socialiste a purement et simplement épousé la politique que j'avais arrêtée.

» Or nous n'arriverons pas, quelle que soit la protection dont nous pouvons nous entourer, à maîtriser les flux d'immigration si nous avons un système qui donne individuellement aux étrangers des sommes qui, comparées à leurs revenus chez eux, leur apparaissent comme étant considérables. »

M. Chirac, interrogé sur les relations de l'opposition avec l'extrême droite, a répondu : *« Comment voulez-vous, en tous les cas, qu'il y ait un quelconque point commun entre un gaulliste – mais je pourrais le dire de la même façon pour l'UDF – et le chef d'un parti politique d'extrême droite, le Front national, dont l'invité d'honneur est un SS qui trônait amicalement à côté de M. Le Pen. Je n'ai aucune relation avec les amis de la Waffen SS. »*

Enfin, invité à dire quel serait son choix dans une élection municipale partielle entre un candidat socialiste et un candidat du Front national, le maire de Paris répond : *« Je serais tenté de m'abstenir. »*

Le principal de Creil devant le tribunal de Senlis

Intégrisme et bonne foi

Le tribunal de Senlis (Oise) se prononcera le 6 avril dans le procès en diffamation intenté par M. Mohammed Saïdani contre M. Ernest Chenière, principal du collège Gabriel-Havez de Creil. Père de la jeune Samira, l'une des trois élèves qui refusaient d'enlever le foulard islamique pendant les cours, M. Saïdani reproche au principal du collège de l'avoir diffamé dans un article publié le 3 octobre 1989 par *le Courrier picard*.

« Dans cette procédure, tous les coups sont bons », soupire M[e] Ouassini Mebareck, avant d'ajouter : *« Ils sont parfois indignes. »* En s'exprimant ainsi à l'audience du 2 avril du tribunal de Senlis, le conseil de M. Saïdani désigne, bien sûr, ses adversaires. Mais ceux-ci lui font le même reproche en l'accusant *« d'attiser le feu »* par cette poursuite qui semble bien avoir réveillé de vieux démons. Et, comme pour s'excuser de certains propos excessifs et de quelques débordements, il précise : *« Ce n'est pas nous qui avons cherché ce débat. »* M[e] Pierre Bellais, du barreau de Marseille, défenseur du principal du collège, a donné le ton dès la première escarmouche de procédure qui précède, tous les procès en diffamation. Pour l'avocat, M. Saïdani n'aurait pas qualité pour agir au nom de sa fille Samira, née d'un concubinage et reconnue par sa mère. Aux termes du code civil, dans ce cas, c'est la mère qui a l'autorité parentale, et si M[e] Bellais rappelle que le père a ensuite épousé une autre femme en Tunisie, c'est pour mieux convaincre qu'il *« confond la religion musulmane avec la législation française »*. L'avocat insiste en interprétant la garde de l'enfant, pourtant non contestée par la mère, comme un *« détournement de mineure »* avant d'accuser le père d'être *« un délinquant »*. Et la salle applaudit.

Va-t-on vraiment parler de diffamation ? Va-t-on parler de cet article qui semble bien avoir déclenché *« le maelstrom médiatique »* dénoncé par un avocat ? M. Chenière explique comment une journaliste du *Courrier-Picard* s'est rendue au collège, comment luimême lui a parlé des jeunes musulmanes qui portaient le voile en insistant *« pour qu'elle ne publie rien avant que nous ayons réglé le problème pour ne pas déclencher de réactions raciales »*. Dans cet article, la journaliste lui faisait dire : *« Elles appartiennent à des familles militantes qui cultivent l'intégrisme religieux (...). Durant le ramadan, elles refusent par exemple de toucher à la colle, et elles se sont livrées à des crises d'hystérie dans la cour lors de la mort de Khomeyni. »* Et, parlant des parents, M. Chenière aurait dit : *« Ils se foutent qu'elles n'aillent pas au collège. D'ailleurs, dans deux ans, elles seront mariées et bouclées. »* Le principal ne reconnaît pas totalement ces propos, qu'il qualifie de *« mauvais brouet »* en accusant la journaliste d'avoir *« plus ou moins écouté »*. Il admet avoir parlé d'un *« comportement ressortissant d'un certain intégrisme religieux »*, mais affirme aussitôt : *« Je n'ai pas diffamé M. Saïdani. »*

L'audition des témoins de la défense conforte évidemment cette opinion. Présents dans la salle, au mépris de toutes les règles de procédure, le président les a enfermés dans le carcan de la loi sur les procès de presse. Ils ne peuvent parler que de *« la bonne foi »* de M. Chenière et en dictant, mot à mot, leur déposition à la greffière, car le président Jacques Hederer a compris l'avertissement de M[e] Jacques Vergès, conseil de M[e] Saïdani : *« L'affaire ira en appel, en cassation et devant la Cour européenne. »*

« Laïcité et laïcisme »

C'est dans ces conditions que M. Gilles Kepel, spécialiste de l'islam au CNRS, dépose comme expert : *« Intégriste, maximaliste, fondamentaliste, ne sont pas des termes déshonorants. L'islam est aussi pluriel que le catholicisme et le judaïsme. »* L'adjoint au principal du collège, M. Jean-Claude Beucher, a une sincérité émouvante lorsqu'il admet : *« Nous avons été embarqués dans une affaire qui nous a dépassés »*, avant de préciser : *« C'est parti d'une attitude de tolérance pour en arriver à une attitude d'exclusion. »*

A l'heure des plaidoiries, il sera toujours aussi peu question de diffamation, et si M[e] Charles debbasch invoque la bonne foi du principal, c'est pour soutenir que M. Saïdani est *« un extrémiste »*. Pour M[e] Pierre Bellais, M. Chenière *« a bien mérité de la nation, car il y a des moments où la conscience d'un peuple a besoin d'être réveillée »*. Sur le même thème, Me Jean-Claude Richard estime que le principal *« est le premier et le seul qui a réussi à contenir le prosélytisme intégriste »*

Devant cette offensive, M[e] Jacques Vergès, volontiers provocateur, s'est offert le luxe d'apparaître comme raisonnable : *« Aujourd'hui, la laïcité est devenue une idéologie, c'est devenu le laïcisme »*, et il présente son client comme : *« Un croyant respectueux des traditions qui a été injurié et diffamé »*.

C'est M. Jean-Claude Antonietti, procureur de la République de Senlis, qui est revenu au strict cadre de ce procès. Pour ce magistrat *« l'article qui a tout déclenché n'est pas diffamatoire. Quatre phrases ne visent que les jeunes filles, et celles concernant l'intégrisme ne semblent pas porter atteinte à l'honneur de M. Saïdani »*. Il est moins affirmatif pour celle mettant en cause les parents, mais il accorde la bonne foi à M. Chenière, qui a *« tenu des propos concernant la vie de l'école dans le cadre des nécessités de l'information. »*

MAURICE PEYROT

SOCIÉTÉ

Au cours d'un entretien avec M. Michel Rocard

Des responsables d'associations réclament une loi d'orientation contre la grande pauvreté

Les représentants de huit associations (1) intervenant auprès du quart-monde ont remis, lundi 2 avril, au premier ministre, M. Michel Rocard, un manifeste réclamant l'adoption d'une loi d'orientation pour lutter contre la grande pauvreté.

L'idée avait été clamée par le Père Joseph Wresinski (alors président d'ATD-Quart-Monde, décédé en 1988), dans son rapport sur *« la grande pauvreté et la précarité économique et sociale »* remis, en 1987, au Conseil économique et social. Très applaudi à l'époque, ce rapport soulignait avec fermeté que *« seule une politique globale peut mettre fin à la persistance de la grande pauvreté si elle garantit l'application effective des droits à tous ceux qui se trouvent dans ces situations, et si elle institue des actions simultanées et coordonnées dans les différentes domaines où se maintient la précarité »*. La pauvreté *« est multiple »*. Le manque de ressources est souvent la conséquence de bien d'autres pauvretés (manque de formation, illétrisme...), disait souvent le Père Wresinski.

Au cours de l'entretien avec le premier ministre, la délégation a reconnu que des efforts avaient été faits, notamment d'insertion (RMI), et les compléments locaux de ressources. Elle espère beaucoup des discussions en cours sur le logement social, mais elle regrette que les contrats d'insertion (en principe obligatoires) ne soient que trop rarement proposés : *« Il y a là un risque de voir s'installer un assistanat tout-à-fait négatif. »*

Ces représentants d'associations pensent que l'écueil peut être évité en créant des conditions favorables à la prise en charge des gens du quart-monde par eux-mêmes : *« Aucun plan, aucun programme n'a de chance de réussir, d'atteindre réellement les victimes de la grande pauvreté s'il n'est dès sa conception, dès le stade de la réflexion, réalisé en considérant les très pauvres comme des partenaires, des personnes ayant un point de vue à exprimer, une expérience de vie à partager. »*

M. Michel Rocard a expliqué aux délégués qu'il n'était pas questions pour le moment de rédiger une loi d'orientation. Il a cependant proposé de demander à tous les ministres concernés, de faire, avec associations, un état des lieux de la législation et des multiples textes en faveur des démunis existant actuellement. *« Pas question pour nous de refuser*, nous a déclaré M. Bruno Couderc, permanent d'ATD-Quart-Monde. *Mais cela ne peut être qu'une étape. Nous tenons à une loi d'orientation qui montrera à tous la volonté du gouvernement de lutter contre la pauvreté, car nous nous heurtons à des administrations qui bloquent en toute impunité l'application des lois existantes. »*

Ch. Ch.

(1) ATD-Quart-Monde. Coordination des associations d'aide aux chomeurs par le travail, Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale, Ligue internationale contre le racisme et antisémitisme, Ligue de l'enseignement, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, Relais médical aux délaissés, Secours catholique.

□ **Uue charte de la « médecine humanitaire » à Cracovie.** – Une charte de l'action humanitaire a été adoptée, dimanche 1er avril, lors de rencontres sur « Médecine humanitaire et droits de l'homme » sur l'initiative de Médecins du Monde à Cracovie (Pologne). Dans cette charte, trois cents médecins et professeurs, venus de France, Pologne, URSS, Hongrie, Roumanie, etc. *« refusent toutes les formes de discrimination entre les indicidus, les groupes ethniques ou religieux, (...), ainsi que les exclusions nées de la pauvreté, de la précarité et de certaines pathologies »*.

MÉDECINE

Une circulaire du ministre de la santé

Plusieurs milliers de lits d'hôpitaux psychiatriques devront être supprimés avant cinq ans

Le *Journal officiel* daté du 3 avril publie une longue circulaire de M. Claude Evin, ministre de la santé. Ce texte, adressé aux préfets et aux directeurs des affaires sanitaires et sociales, définit les buts et les principes de la politique nationale de santé mentale. Il fournit notamment un programme d'objectifs à atteindre dans les cinq années à venir visant à la réduction du nombre des lits d'hôpitaux psychiatriques et plus généralement à la profonde transformation du dispositif public de prise en charge des malades.

Datée du 15 mars 1990, cette circulaire ministérielle se veut le prolongement de celles du 15 mars 1960 et du 16 mars 1972, qui avaient défini et amorcé le développement en France d'une politique dite de « sectorisation psychiatrique » (partage des départements en « secteurs psychiatriques », équipements diversifiés et équipes multidisciplinaires placés au plus près de la population, etc.), qui, à terme, devait conduire à une réduction très importante du nombre et de la capacité d'accueil des hôpitaux psychiatriques traditionnels. Or il apparaît aujourd'hui que en dépit des dispositions légales et réglementaires (loi du 25 juillet et du 31 décembre 1985, décret du 16 mars 1986) favorisant la mise en œuvre, la politique du secteur reste appliquée de manière très inégale sur l'ensemble du territoire.

« Le dispositif de soins psychiatriques se trouve, aujourd'hui, confronté aux contraintes de la maîtrise des coûts de santé, en concurrence avec les autres disciplines médicales, écrit M. Claude Evin. *Ce dispositif a ainsi pu apparaître comme un réservoir de moyens utilisables à d'autres fins que celle d'une politique de santé mentale. En cela, la psychiatrie publique pâtit évidemment de l'image asilaire qui lui reste attachée (...) »*.

Prévention d'abord

Rappelant le poids considérable des affections de type psychiatrique (19 % des consultations des médecins généralistes, un million de personnes s'adressant chaque année à la psychiatrie publique), la circulaire ministérielle met d'abord l'accent sur la priorité de santé publique que constitue la santé mentale. *« Il convient*, indique-t-on au ministère, *de passer d'une conception exclusivement centrée sur les soins prodiqués aux malades à la notion plus large de promotion de la santé mentale des populations fondés sur un repérage de facteurs de risques, une politique de prévention active et d'interventions précoces. »* La circulaire insiste aussi sur la nécessaire coordination des diverses composantes du système de santé mentale et rappelle que *« la sectorisation psychiatrique ne doit en aucun cas faire obstacle au libre choix du patient pour le praticien ou l'équipe de son choix. »*

Point essentiel du dispositif de mutation de la lutte contre les maladies mentales : la transformation des centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie.

« Cette transformation est à conduire avec diligence, mais sans précipitation, écrit M. Evin aux préfets et aux responsables des DASS. *Vous vous défierez particulièrement des « restructurations » spectaculaires, mais fallacieuses, où la refonte des surcapacités hospitalières en psychiatrie n'est due qu'à un transfert formel vers d'autres types de structures, de long séjour, notamment, sans réelle réflexion quant aux besoins à couvrir et à la meilleure façon d'y pourvoir au risque de reproduire et de fixer les surcapacités, inadaptations et concentrations asilaires qu'il s'agissait de faire disparaître. »*

Pour atteindre au plus vite ces objectifs, les *« premières cartes sanitaires de psychiatrie »* devront être arrêtées dans le courant de cette année. L'impulsion donnée par le ministère de la santé sera-t-elle, cette fois, à la hauteur de la tâche qui reste à accomplir ? Les objectifs du IXe Plan (1984-1988) qui prévoyait la fermeture de 10 000 lits inoccupés (sur un parc de 90 000) et la reconversion de 28 000 autres *n'ont été atteints* qu'à 45 %. Et l'on espère dans un premier temps au ministère de la santé que ce qui aurait dû être obtenu en 1988 le sera à la fin de l'année 1992.

J.-Y. N.

ENVIRONNEMENT

Après les incendies des pinèdes en Gironde

Les professions de la forêt redoutent un « été désastreux »

Après l'incendie qui a ravagé, samedi 31 mars, 7 000 hectares de pinèdes et de landes en Gironde (*le Monde* du 3 avril), les sylviculteurs manifestent leur colère. *« Le massif forestier des Landes est une véritable poudrière »*, dit M. Jean-Louis Martre, président du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Ajoutant : *« L'incendie du Porge, qui a détruit l'été dernier près de 4 000 hectares, n'a pas servi de leçon. L'ampleur de cet incendie printanier annonce un été désastreux. »* Au débat sur la prévention s'ajoute la polémique sur les Canadairs promis l'été dernier par le ministère de l'intérieur. *« Samedi 31 mars, les 4 000 premiers hectares ont brûlé en trois quarts d'heure : une intervention immédiate des Canadairs aurait limité les dégâts »*, assure le maire de Sainte-Hélène, M. Yves Lecaudey. Les pompiers sont beaucoup moins formels, mais soulignent néanmoins que le détachement de deux avions dans les Landes a *été* depuis longtemps demandé. Alarmé par l'ampleur des derniers incendies, le conseil général de Gironde veut demander au ministère de l'intérieur de ne pas *« désarmer »* la région en moyens aériens d'ici l'été.

Un colis radioactif retrouvé dans un camion de livraison

Les services de contrôle du Centre d'études nucléaires de Cadarache (Bouches-du-Rhône) ont découvert le lundi 2 avril, dans un camion de livraison, une source radioactive délivrant 30 rads par heure. Ce colis douteux a aussitôt été stocké dans des *« conditions sûres »*.

Une enquête est en cours, en liaison étroite avec le procureur de la République d'Aix-en-Provence et avec l'inspection du travail de Longjumeau, d'où venait le colis suspect. Il est important pour les enquêteurs *« d'identifier les personnes qui auraient pu manipuler cette source »*. – *(AFP.)*

□ **Tremblement de terre en Grande-Bretagne.** – La terre a tremblé, lundi 2 avril, dans le nord du pays de Galles. La secousse a été ressentie jusqu'à Londres, Liverpool, Edimbourg, Bristol et Exeter. Elle a fait de très légers dégâts matériels à Birmingham et Shrewsburry. La magnitude du séisme était de 5,2, alors que celle du tremblement de terre survenu en 1984 dans la même région était de 5,4. *Ces deux secousses sont les* deux plus fortes à s'être produites en Grande-Bretagne au cours des cent dernières années.

ILE-DE-FRANCE

Le Livre blanc sur l'aménagement de la région parisienne

Les élus communistes du Val-de-Marne défendent la « ceinture rouge »

Les élus communistes des villes qui, dans le Val-de-Marne, s'égrènent le long de la Seine, d'Ivry à Villeneuve-le-Roi, ont fait connaître leur ferme opposition au projet d'aménagement de l'Ile-de-France, connu sous le nom de Livre blanc. Ils le qualifient de *« menace absolument inédite »* et *« absolument certaine »*.

Ils craignent par-dessus tout la disparition de la ceinture rouge, *« avec la casse de l'outil productif, qui chasserait les emplois et les reléguerait à 30, 40 et 100 kilomètres ; avec la construction de millions de mètres carrés de bureaux, où ne travailleraient pas nos populations ; avec le développement de la spéculation foncière, rendant impossible toute construction d'habitat social »*.

Selon M. Jacques Laloë, maire d'Ivry, le préfet de région l'aurait saisi d'un plan d'aménagement Seine-rive gauche, prescrivant une mise en révision partielle du schéma de la région Ile-de-France, englobant les 12e et 3e arrondissements, Charenton et Ivry. Leur rejet du Livre blanc s'accompagne, chez les élus communistes, de revendications diverses. Ainsi, à Ivry, le maire, qui a refusé le projet de 100 000 mètres carrés de bureaux présenté par la Société générale, réclame l'implantation de plusieurs milliers d'emplois, prioritairement dans l'industrie ; la réalisation de mille logements sociaux ; les aménagements urbains des routes nationales 305 et 19 ; le développement des transports en commun en bord de Seine ; ainsi que la construction d'un lycée professionnel et d'un IUT.

FRANCIS GOUGES

RELIGIONS

Les bénédictins de Hautecombe cherchent des mécènes pour transformer leur abbaye

Financer le silence

LYON

de notre envoyé spécial

Pour trouver les 24,5 millions de francs nécessaires à son installation prochaine dans un prieuré du douzième siècle en reconstruction à Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence), la communauté des moines bénédictins de Hautecombe (Savoie) a décidé de s'adresser aux entreprises en leur proposant les diverses formules d'un mécénat *« culturel et spirituel »*.

Sur la scène de l'amphithéâtre de l'Ecole normale supérieure de Lyon, un général, ancien gouverneur militaire de la place, dirige les débats. A ses côtés, le président du conseil régional Rhône-Alpes, l'adjoint au maire de Lyon chargé de la culture, un vice-président du CNPF et le président de l'Union patronale Provence-Côte d'Azur sont venus renforcer, par leur présence, un comité de « parrainage » qui bénéficie déjà du « haut patronage » du président de la République, d'un cardinal en résidence au Vatican, d'un évêque, de deux académiciens et de quelques dirigeants de grandes sociétés nationales, publiques et privées.

Sans doute fallait-il une grande cause pour réunir des personnalités aussi différentes. L'appel au *« mécénat »*, lancé sans détours par Dom Michel Pascal, Père abbé de Hautecombe a suffi. Il manque à cette communauté d'une quarantaine de moines bénédictins la somme de 24,5 millions de francs pour s'installer à Ganagobie, entre Manosque et Sisteron.

Invasion des touristes

C'est là qu'elle va trouver refuge, en reconstruisant *« pierre par pierre, comme au temps des cathédrales »*, un prieuré du douzième siècle en ruine, dont elle avait été chassée en 1904. La première tranche des travaux, évalués au total à 44,7 millions de francs, est achevée. Il reste à financer les deux suivantes, pour bâtir une trentaine de chambres, recevoir les quelque soixante-dix mille volumes d'une somptueuse bibliothèque et, s'il reste quelque argent, créer un centre d'accueil de *« séminaires, de retraite et de méditation »* ouvert sur l'extérieur. Afin de retrouver la paix et le silence, la communauté, installée depuis 1922 à Hautecombe, au bord du lac du Bourget, a décidé de quitter l'abbaye menacée par l'invasion des touristes. Chaque année, cette fondation de la Maison de Savoie, où sont enterrés tous ses souverains, est visitée par deux cent cinquante à trois cent mille personnes, dont des baigneurs (euses) attirés par un cadre sauvegardé. Les moines ont jugé que ce climat n'était plus propice à leur activité spirituelle. Une *« nécessité des temps modernes »* profondément ressentie et partagée par les membres du comité de parrainage chargé de réunir les fonds du transfert. *« Dans l'entreprise, entre la morale et l'efficacité, nous devons aussi prendre en compte d'autres valeurs que l'argent. »* Ce credo du président de l'Union patronale Provence-Côte d'Azur a trouvé un écho dans la profession de foi de M. Charles Millon : *« Les hommes politiques vont devoir trouver dans la méditation et le ressourcement quelques-unes des réponses à la crise des idéologies. »* La recherche de nouvelles valeurs morales, la quête *« du beau, de l'esthétique et du travail bien fait »* comme investissement *« culturel et spirituel »*, peut, selon eux, valoriser les entreprises, en accompagnement de la démarche d'une communauté monastique qui se définit comme le *« laboratoire de recherche d'un peuple en mouvement »*.

Bouygues, Yves Saint-Laurent, Lafarge, Gerland et ELF-Aquitaine ont déjà fait un premier pas. D'autres sont censées les rejoindre, en profitant des procédures du mécénat que les moines ont appris à maîtriser : le simple don (déductible fiscalement), l'opération – discrète – de « publicité-partenariat » ou encore la contribution du 1 % logement en complément d'un prêt consenti pour la construction des « cellules » du foyer d'hébergement. *« Le défi culturel et spirituel »* passe aussi par des réalités matérielles. Les bénédictins de Hautecombe se sont fait fort de le rappeler. Sans toutefois avoir à assumer la « reconversion » du site délaissé.

MICHEL DELBERGHE

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Ce sentiment si rare

QUOI de neuf, dites-vous ? Je vous le donne en mille !
La Terre est à deux doigts du terrible An Deux Mille,
Mon cher astre lunaire a été visité,
L'homme est devenu maître de l'immensité,
On guérit tant de maux, et des plus odieux,
Qu'il en vient de nouveaux, comme pour plaire aux dieux,
– Car enfin pardonnez, Roxane, à mon dépit,
On dirait que le Ciel s'acharne sans répit
Sur une humanité qui n'a pas voulu naître
Et dont il ne veut pas se faire reconnaître...
Cent ans ont donc passé, depuis que, chaque soir,
Je vous visite ici, avec mon désespoir ;
Un siècle de gloire et de lamentation,
Où la guerre à mon goût, faite d'ostentation,
S'est changée en record de rage sanguinaire,
Livrant notre jeunesse au pire imaginaire.
On dit, figurez-vous, dans des flots oratoires,
Que demain se fera sans valeurs ni Histoire,
C'est-à-dire sans vous, sans moi, sans les mystères
Qui font le charme exquis de la planète Terre.
On dit de l'avenir (mais que ne dit-on pas !)
Qu'il sera religieux ou qu'il ne sera pas...
Et depuis tout ce temps si chargé d'aventures,
Qui croyez-vous qu'on trouve encore aux devantures ?
Ni Hamlet, ni Macbeth, ni Musset, ni Hugo,
De qui j'entends souffrir, d'ici, le vaste ego,
Ni Sardou, ni Feydeau, ni seulement Dumas !
Que pensez-vous qu'affichent tous les cinémas,
Sans parler du théâtre, où le bouillant Hossein
A choisi Belmondo pour me montrer en scène ?
Filmé par un des grands, j'ai nommé Rappeneau.
Qui ? Vous l'avez compris : votre bon Cyrano !
Et pourquoi, croyez-vous, un succès si puissant ?
Pourquoi tant de faveur à nos cœurs frémissants ?
Vous n'imaginez pas à quelle pitrerie
S'élève, de nos jours, l'ancienne cuistrerie.
Les « psi » (mais il n'y a pas plus obsédés qu'eux !)
Jurent que Cyrano redoutait que... sa queue,
Et non son nez, ne fît s'enfuir les demoiselles,
Par ses dimensions, disons, exceptionnelles !
Certains vont susurrant qu'en prônant le panache
Je risque de flatter le parti des ganaches.
D'aucuns vont déplorant qu'avec tant de milliards
On ne cherche qu'à plaire aux pires franchouillards.
On a parlé du drame, en amour, des laids,
Dont le cœur n'est compris qu'après trop de délais...
Aigreur que tout cela ! Si j'enthousiasme tant,
Jeunes et vieux mêlés, c'est que ce cher Rostand
A su réconcilier l'esprit et l'émotion
Comme personne après quatre générations.
Les dons de Rappeneau ont accompli le reste,
Et ceux des comédiens, j'en omets, qu'ils protestent !
Ah ! le siège d'Arras, digne des Japonais !
Ah ! Gérard, Ah ! Weber, de qui l'émotion naît !
Sans *oublier* Roxane, à *qui* chacun sait gré
D'avoir, à son balcon, et au premier degré,
Rendu au jeu des mots, sans faire la précieuse,
Leur fonction en amour, allons, si *délicieuse !*
En cassant doucement les vers de mirliton,
En y mettant, enfin, le plus jeune des tons,
Rappeneau réunit, avec le naturel,
Ce dont on manque, en France : un peu d'universel.
Toute l'humanité porte à mon désarroi
Le regard de l'enfant au visage de roi
Qui, dans le film, n'a d'yeux que pour moi et Gérard,
Réveillant chez chacun ce sentiment si rare
En nos temps de froideur et de déception :
Comment déjà ? Mais si, bien sûr : l'admiration !



SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec M. Claude Evin

« J'ai du mal à comprendre que l'on puisse justifier le financement du sport par des produits dont la consommation est contraire à la santé »

« Les mesures que vous venez de présenter en conseil des ministres, l'interdiction de toute publicité pour le tabac dès 1993 notamment, et le souhait que vous formulez d'obtenir des changements de comportement des Français, déclenchent de vives critiques. Certains estiment que vous attentez à une forme de liberté. Que répondez-vous à de telles attaques ?

– Je suis ministre de la santé et ma mission, ce qu'attendent les Français de moi, c'est de défendre leur santé. Je ne la défendrai pas contre les gens eux-mêmes. En revanche, ce que je peux faire, c'est aider à ce qu'il y ait prise de conscience, aider à ce que cela bouge. Un exemple : après l'interdiction de fumer sur les vols d'Air Inter, on vient de me rapporter des témoignages de gros fumeurs qui, en définitive, sont fiers aujourd'hui de tenir une heure trente sans cigarette. Il y a une aspiration générale des Françaises et des Français à arrêter de fumer. Mais il faut des aides, des prétextes, des accroches pour améliorer les comportements. Ce n'est pas faire injure à la liberté des gens ou à leur maturité que de savoir que l'on fonctionne tous un peu comme cela. Et, dans le domaine de la santé publique, on parviendra à changer les comportements en fournissant des prétextes, des accroches pour aller dans le bon sens.

– Pensiez-vous depuis longtemps à la nécessité d'une action forte dans ce domaine ? Est-ce, au contraire, pour vous une découverte et une conviction récentes ?

– D'une manière générale, j'essaie d'être cohérent, même s'il arrive que l'on reproche aux hommes politiques de ne pas l'être. Et il y a une cohérence dans l'action que je mène. Mon objectif, c'est naturellement de garantir le meilleur état de santé de mes concitoyens et pour cela, il y a trois chapitres essentiels. D'abord, tout faire pour qu'ils ne soient pas malades, qu'il s'agisse de la prévention, de la santé publique, des conditions de vie, de logement, d'environnement, etc. Ensuite, c'est qu'ils soient bien soignés, lorsque c'est nécessaire, par une médecine de qualité. Enfin, il faut aussi faire en sorte que tous les Français puissent avoir accès à cette médecine de qualité. Ces trois thèmes se tiennent.

– La nouveauté ici, c'est la mise en œuvre d'actions concrètes. Depuis une dizaine d'années, en effet, l'action des ministres de la santé se résumait souvent à la convocation d'experts de santé publique et à l'écoute des conseils qu'ils pouvaient prodiguer. Comment en êtes-vous arrivé à prendre de telles décisions ?

– J'essaie de concevoir ma fonction de ministre autrement que comme un ministère de la parole. Je suis là pour que les choses bougent, évoluent. Ici, j'ai choisi de demander aux professeurs Got, Hirsch, Tubiana, Dubois et Grémy autre chose qu'un rapport de plus. Je connaissais les travaux antérieurs sur les méfaits du tabac et de l'alcool. J'ai demandé à des spécialistes d'user de leur force de persuasion pour prendre contact et convaincre l'ensemble des interlocuteurs, voir avec eux comment on pouvait avancer sur les principales questions de santé publique. A un moment, toutefois, j'ai perçu qu'il était nécessaire pour surmonter les obstacles et les pesanteurs de notre société de prolonger la demande des cinq professeurs par une action administrative directe. A ce moment-là, nous avons travaillé directement ensemble de manière très étroite, nous avons constitué une véritable équipe.

– Aviez-vous prévu, en particulier sur le tabac, l'intensité avec laquelle les lobbies entreraient en scène, s'exprimeraient ?

– Oui. Et je serais tenté de dire que je pensais que cette action serait encore plus forte. J'ai pu, en effet, constater que, au moins sur le principe même, il n'y a pas tellement de contestation. Or, je pensais qu'il en irait différemment, que le principe même de la nécessité d'une baisse de la consommation de tabac n'était pas acquis. Le problème le plus difficile c'est, naturellement, la gestion des incidences économiques de ces mesures. Le fait d'avoir fixé une échéance de trois ans semble rassurer les professionnels concernés. Quant à ceux qui disent qu'il n'est pas cohérent d'interdire la publicité sur le tabac et de ne pas en interdire la vente, ils savent très bien que ce n'est pas un argument pertinent.

– Aviez-vous prévu, êtes-vous surpris des attaques des milieux publicitaires ?

– Soyons clairs. La cible que je vise ici, c'est la prévention de la consommation de tabac chez les jeunes. Or on sait très bien que la publicité sur les produits du tabac, comme sur l'alcool d'ailleurs, a notamment pour objectif de toucher les jeunes. Il est vrai que, globalement, le marché du tabac en France n'a pas vraiment augmenté en dépit des actions publicitaires, mais on peut aussi dire qu'il n'a pas non plus diminué à cause de cette même publicité. De plus, la répartition de la consommation s'est modifiée. Les adultes hommes fument de moins en moins ; les femmes, en revanche, ont tendance à augmenter leur consommation ; mais surtout, les jeunes, eux, fument de plus en plus. Le comportement en la matière est déterminé dès l'adolescence. 90 % des fumeurs ont commencé avant vingt ans et 60 % à treize ans. Il y a, bien sûr, différents critères : le mimétisme par rapport à l'adulte, l'environnement immédiat. Mais il y a aussi l'image que la société renvoie du fumeur en associant celui-ci à l'aventure, au dépassement de soi, à la prise de risques. On s'adresse essentiellement aux jeunes afin de valoriser l'acte de fumer. Je dis clairement qu'il faut arrêter cela.

– On vous accuse aussi de porter un très mauvais coup à la formule 1 et au sport automobile dans son ensemble. On critique d'autre part l'absence de concertation dans ce domaine. Que pouvez-vous répondre ?

– La communication que je viens de faire en conseil des ministres donne les orientations générales du plan de santé publique. Le projet de loi sera déposé lors s'un prochain conseil des ministres. Le fonctionnement gouvernemental sur des sujets aussi sensibles consiste d'abord à fixer les orientations et ensuite à préparer les textes en concentration. Il n'était pas envisageable qu'il y ait une négociation sur l'affirmation des principes. Il s'agit d'ailleurs ici, il faut le rappeler, de concrétiser des engagements pris lors des dernières campagnes électorales, présidentielle y compris. C'est d'ailleurs pourquoi je ne doute point que tous ceux qui ont soutenu les quatre principaux candidats à la dernière élection présidentielle voteront dans ce sens puisqu'il s'agit au fond d'engagements que leur candidat avait pris. Bien sûr, pour les modalités d'application, il est nécessaire qu'il y ait consultation. Quant à la formule 1 et au parrainage sportif dans son ensemble, il y a d'abord un problème de principe, d'éthique. J'ai du mal à comprendre que l'on puisse justifier le financement du sport par des produits dont la consommation est contraire à la santé. Qu'il y ait des problèmes économiques à régler, je n'en doute pas, comme il y en a pour la publicité du cinéma.

Nous avons trois ans pour les traiter. J'ajouterai que dans deux pays déjà, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, le parrainage des sports à moteur est interdit. Cela n'empêche pas une écurie britannique d'être championne du monde ni les Grands Prix de Silverstone et d'Hockenheim d'exister.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 18



Black-out et marée noire

La colère gronde chez les scientifiques chargés d'étudier et d'évaluer les conséquences de la marée noire causée par le naufrage de l'*Exxon-Valdez*, le 23 mars 1989, en Alaska. Pas pour des raisons financières, car le gouvernement américain comme la compagnie Exxon pourvoient largement à leurs besoins. Mais il se trouve que les largesses de ces deux puissances aux intérêts pourtant divergents sont compensées par une obligation au silence.

Depuis un an, des centaines de chercheurs travaillent pour comprendre comment l'air, l'eau, la flore et la faune ont résisté à l'envahissement des quelque 35 000 tonnes de pétrole brut répandus dans le détroit du Prince William, coin de nature inviolée, lieu de reproduction des saumons, et étape privilégiée de nombreux oiseaux migrateurs. Le résultat de ces travaux représentera une contribution inestimable à l'avancement de cette science nouvelle que constitue l'écologie.

Seul problème : l'intérêt scientifique n'est visiblement pas le but premier de cet effort. Les avocats sont largement aussi nombreux sur place que les chercheurs, et – révèle l'hebdomadaire britannique *New Scientist* – la plupart de ces derniers ne sont pas autorisés à discuter en public de leurs travaux et, *a fortiori*, on ne leur donne pas l'autorisation de les publier. Chaque partie entend, en effet, éviter que l'adversaire n'y trouve de quoi fourbir ses armes en prévision du gigantesque procès en dommages et intérêts qui opposera à la firme Exxon le gouvernement américain, l'État d'Alaska, et quelque cent-cinquante groupements ou associations locales et de défense de l'environnement.

Cette censure scandalise les scientifiques pour qui la libre discussion, l'échange de données et le jugement de leurs pairs constituent une part fondamentale du travail de recherche. Sans cela, impossible de corriger d'éventuelles erreurs. D'importantes questions risquent de passer inaperçues, des découvertes susceptibles de jaillir de la confrontation de travaux d'origines différentes ne verront pas le jour. Pire, craignent certains, *« nous ne pourrons peut-être jamais obtenir un bilan écologique complet de la catastrophe »*.

Le black-out pourrait être long : dix ans ont passé avant que la cour fédérale de Chicago ne se prononce sur les dommages causés aux côtés bretonnes par le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* en 1978. Et un tel procès n'aura peut-être même pas lieu, la compagnie Exxon s'efforçant d'obtenir un accord à l'amiable avec les autorités américaines. Or, s'inquiète le *New Scientist*, la tradition veut que, dans ce cas, les informations « sensibles » soient gardées secrètes par les deux parties.

Cruel dilemme, car personne, et surtout pas les scientifiques travaillant sur le site, ne nie la nécessité de faire payer le pollueur pour les dommages, visibles ou cachés, qu'il a vraiment causés. Reste à trouver un moyen de faire coexister l'intérêt des sinistrés avec celui de la science et de la vérité.

JEAN-PAUL DUFOUR

Les enfants du Big Bang

Les résultats du satellite américain Cobe confirment l'explosion initiale de l'Univers. Mais ils contrarient les modèles théoriques de formation des galaxies.

LE Big Bang existe, Cobe l'a rencontré. Mais après ? Lancé le 19 novembre dernier à l'écoute des premiers instants de l'Univers, depuis la base californienne de Vandenberg (*le Monde* du 18 novembre 1989), le petit satellite américain – de son vrai nom : Cosmic Background Explorer – plonge aujourd'hui les cosmologistes dans la perplexité. Car s'il confirme bien la théorie du Big Bang originel, il n'explique rien de la genèse des étoiles et des galaxies. Et pourrait bien conduire les spécialistes, à terme, à réviser leurs hypothèses sur les origines du cosmos.

Truffé de capteurs à infra-rouges et à micro-ondes, le satellite Cobe tourne actuellement sur une orbite polaire, à 900 kilomètres d'altitude. Il doit y enregistrer pendant deux ans, avec une précision jamais atteinte jusqu'à présent, le rayonnement cosmique témoin de la naissance de l'Univers. Principal objectif : confirmer et préciser la théorie du Big Bang, cette explosion originelle de matière et de lumière dont serait né, en quelques milliards d'années, l'ensemble des corps célestes que nous connaissons aujourd'hui.

A en juger par ses premiers résultats, Cobe aura donc commencé sa mission en beauté. Il n'est pas si fréquent, en effet, que la simple projection sur écran d'une courbe de mesures déclenche, lors d'un colloque scientifique on ne peut plus sérieux, un tonnerre d'applaudissements spontanés. Mais l'image dévoilée en janvier dernier à Washington, lors du dernier colloque de la Société américaine d'astronomie, n'était, il est vrai, pas une image comme les autres : déduite des données prises par son spectrophotomètre pour infra-rouge lointain, cette lumière fossile, enregistrée quelques semaines seulement après le lancement du satellite, confirmait des décennies de travail théorique sur la naissance de l'Univers.

Mieux connu des spécialistes sous le nom de « rayonnement thermique cosmologique du corps noir à trois degrés » (1), ce « bruit de fond » cosmique représente en effet, de nos jours, la seule signature tangible de l'explosion cosmique originelle. Découvert par hasard, en 1964, par les Américains Arno Penzias et Robert Wilson – alors qu'ils cherchaient simplement à mettre au point une antenne de communications ! (2) – ce rayonnement fossile avait en fait été prédit vingt ans auparavant, par l'équipe américaine du physicien George Gamov.

Aussi, lorsque Penzias et Wilson constatent l'existence dans l'Univers d'un rayonnement parasite persistant et apparemment homogène, l'équipe de physiciens de Robert Dicke, qui travaille justement sur la théorie du Big Bang à l'université de Princeton, ne met-elle guère de temps pour interpréter l'étrange découverte : les deux ingénieurs ont vraisemblablement détecté, sous forme fossile, le rayonnement émis dans tout l'Univers lors de la formation des premiers atomes – il y a de cela près de quinze milliards d'années.

« Jusqu'alors, l'espace foisonnait d'électrons libres, explique l'astrophysicien Hubert Reeves (3). *Ces électrons présentaient un obstacle sérieux au passage de la lumière. Maintenant, il n'y a plus d'électrons libres. L'Univers, soudain, devient transparent, la lumière le parcourt sans entrave. »* De ce moment, précisément, date le rayonnement fossile qui nous arrive aujourd'hui du fond des âges. Et dont le petit satellite de la NASA vient de confirmer définitivement la validité, en révélant la présence spectrale, à la température de 2,7 degrés Kelvin, d'un émetteur parfait en tous points du ciel.

Un certain nombre d'événements

« Il s'agit sans doute d'une des mesures les plus précises jamais obtenues en cosmologie », affirme Marc Lachièze-Rey, chercheur CNRS au service d'astrophysique du Centre d'études nucléaires de Saclay. *Alors que l'on ne disposait jusqu'alors que d'informations fragmentaires, Cobe a démontré de façon définitive que le spectre du rayonnement fossile était celui d'un corps noir, ainsi que le prévoyait la théorie du Big Bang. Et ce avec une précision excellente, puisque la température de ce corps noir (2,735° Kelvin) a pu être estimée avec une incertitude d'environ un centième de degré. »*

Mais Cobe, au-delà de cette confirmation, nous réservait également une moins bonne surprise. En effet, l'Univers que nous connaissons aujourd'hui est granuleux : ses étoiles sont groupées en galaxies, ses galaxies en amas. A la suite de l'explosion originelle se sont donc produits un certain nombre d'événements, qui ont permis à une matière au départ homogène de s'organiser en corps célestes, environ deux cents millions d'années après le Big Bang.

Un schéma théorique plus ou moins bien établi, que Cobe aurait pu confirmer d'une façon très simple : en enregistrant une certaine hétérogénéité dans la distribution de ce rayonnement thermique. Et c'est là le problème : de ces discontinuités, qui auraient dû témoigner des perturbations survenues dans le cosmos au cours des premiers millions d'années de son existence, le satellite n'en a pas trouvé trace. Les données qu'il nous envoie depuis son lancement reflètent obstinément l'image d'un univers primitif exempt de rides, lisse, uniforme. Une isotropie apparemment absolue du fond cosmologique, qui laisse désarmés et dubitatifs les spécialistes de la formation des premiers corps célestes.

« Un résultat difficile à comprendre en regard de la physionomie actuelle de l'Univers », estime John Mather, responsable scientifique du projet Cobe à la NASA. D'autant que la fiabilité du satellite, dont les instruments, aux dires des techniciens de l'agence américaine, fonctionnent mieux encore que prévu, peut difficilement être mise en cause. Et que ces résultats, même s'ils n'ont pas encore atteint leur niveau de précision maximal (un an de mesures sera pour cela nécessaire), concernent d'ores et déjà les trois quarts de la voûte stellaire. Les données semblent donc suffisamment cohérentes pour contrarier une bonne partie de la cosmologie actuelle. Et révéler une sorte de chaînon manquant, entre le fluide apparemment homogène de l'Univers naissant et les structures élaborées apparues peu de temps après.

CATHERINE VINCENT

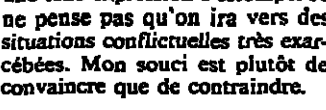
(1) Ce rayonnement doit son nom au fait que son spectre est celui d'un corps noir (c'est-à-dire d'un émetteur parfait), dont la température est voisine de 3° Kelvin (3° Celsius au-dessus du zéro absolu).

(2) Alors ingénieurs aux laboratoires de la société Bell, cette découverte leur vaudra en 1979 le prix Nobel de physique.

(3) *Patience dans l'azur – l'évolution cosmique*, de Hubert Reeves, Points Seuil.

Lire la suite page 19

Un entretien avec M. Claude Evin



Suite de la page 17

– Les négociations interministérielles et l'arbitrage de ces différentes mesures ont-ils été très difficiles à obtenir ?

– Il s'agissait là d'un sujet difficile et je dois dire que j'ai rencontré avec beaucoup de satisfaction un soutien du président de la République qui l'a manifesté publiquement et un engagement personnel du premier ministre ainsi de manière explicite, que de plusieurs ministres qui ont montré des positions courageuses. Il s'agissait d'un arbitrage relativement atypique mais il y avait eu, sur dix-huit mois, une montée en charge du dossier, avec, notamment, l'action des cinq professeurs qui ont amplifié médiatiquement le dossier.

– Vous voulez dire que les oppositions ministérielles dans ce contexte n'ont pas été suffisantes pour s'opposer au courant que vous aviez réussi à créer ?

– Je crois que oui.

– On assiste en France à l'expansion d'un groupe de pression anti-fumeurs. S'agit-il là d'un phénomène qui vous satisfait ? Ne craignez vous pas, comme dans le cas d'Air Inter, une intensification des conflits entre les fumeurs et les non-fumeurs ?

– Je ne crois pas que ces conflits pourront se pérenniser. Il y a un sentiment très français qui d'emblée refuse toute interdiction. Il y a aussi ceux qui ont fait profession de râleur. Mais en pratique, on observe que très vite une telle expression s'estompe. Je ne pense pas qu'on ira vers des situations conflictuelles très exarcébées. Mon souci est plutôt de convaincre que de contraindre.

– Sauf en ce qui concerne la publicité incitant à la consommation de tabac et d'alcool vis-à-vis de laquelle vous n'avez pas cherché à convaincre ?

– Là, je ne pouvais pas transiger. Les professionnels du tabac et de la publicité avaient d'ailleurs fait la preuve que lorsque l'interdiction de la publicité était limitée, ils imaginaient immédiatement les moyens de contourner les textes. On a interdit la publicité sur les cigarettes, ils ont fait de la publicité pour les briquets et les allumettes. On a interdit la publicité pour le tabac et les produits dérivés du tabac, ils sont aujourd'hui en train de faire de la publicité pour des bagages et des agences de voyages qui portent le nom des cigarettes. C'est pourquoi on ne peut tenir ici un grand discours sur la bonne foi. Cela dit, je n'ai aucun doute sur l'imagination des publicitaires pour trouver de nouveaux champs de publicité. Je ne doute pas non plus qu'ils utiliseront leur art au service de la santé publique sur des crédits que l'on dégagera, même si ces crédits ne seront pas, il est vrai, à la hauteur de ce qu'ils avaient auparavant.

Propos recueillis par **JEAN-YVES NAU**

POINT DE VUE

L'humanitaire : détournement de biens moraux

par le docteur Xavier Emmanuelli

POUR l'humanitaire, le meilleur reste encore à venir. Jamais on ne vit époque plus encline à pratiquer et à promouvoir l'humanitaire. Les médias, le monde du spectacle, celui du sport et celui de la politique, tous les domaines de l'activité humaine, en somme, se sont merveilleusement investis dans leur mission humanitaire, au point qu'en ces temps de prodiges on ne peut que constater à chaque instant et en tout lieu les effets bénéfiques de tels comportements.

C'est pourquoi, dans sa sagesse, le gouvernement a su créer un secrétariat d'Etat aux actions humanitaires, mais tout Paris bruit de la rumeur d'un prochain remaniement. On chuchote qu'il pourrait être transformé en un ministère à part entière, qui serait à la fois ministère de la bonté, de la modestie et de l'humble désintéressement. Ce serait une bonne initiative. Il vaut mieux donner des repères gouvernementaux exacts au monde sympathique certes, mais un peu amateur, vibrionesque et brouillon, des associations et organisations humanitaires, pour fédérer leurs initiatives et en atténuer la cacophonie.

J'ignore si le congrès de Rennes a pris des positions claires sur le sujet, mais l'affaire est d'importance car, on le sait, ce sont les considérations humanitaires qui guident les opérations politiques depuis quelques années ; et notre pays, particulièrement lucide sur cet état de choses, l'a explicité avant tous les autres, marquant une fois de plus la percée française pour tout ce qui concerne l'humain, l'humanisme, l'humanitaire.

Pour sceller le mariage du politique et de l'humanitaire, rien de tel que proclamer les lois, codes et stratégies qui vont le régir. La conduite la plus importante, relevant *de la « morale* de l'*extrême* urgence », est bien entendu le « devoir d'ingérence » que les Américains ont habilement testé au Panama, tandis que les Russes, toujours frileux, ont refusé de l'appliquer en Roumanie.

La politique étrangère, ancienne formule, détestait ce genre d'intrusion pour de sottes et vaines raisons de souveraineté, arguant du fait qu'on pouvait de la sorte habiller la « raison du plus fort » des vêtements de l'humaniste. La nouvelle politique, au contraire, finalisée par l'humanitaire, non seulement approuve, mais condamne, pour indifférence toute autre démarche.

Nos gesticulations humanitaires au Liban ont suffisamment prouvé notre inflexibilité. Nous sommes *dans le bon droit. Souvenez-vous* du Cambodge ! Souvenons-nous de l'Ethiopie. La communauté internationale, insuffisamment informée, je veux le croire, avait laissé perpétrer ces massacres. Heureusement en 1979 les Vietnamiens ont forcé les frontières du Cambodge pour des raisons humanitaires... Et pourtant on les a boudés. Alors ils sont repartis, maintenant, ils ne reviendront plus et les Khmers rouges vont recommencer. Peut-être, si on exhortait les Vietnamiens... Comme la politique est simple mesurée à l'aune de l'humanitaire !

L'humanitaire est un humanisme. Feu le président Duarte voulait humaniser la guerre au Salvador, mais il n'a pas osé proposer de l'humanitariser. Le devoir d'ingérence permet de dégager le concept de « guerre humanitaire », c'est un progrès. L'humanitaire trouve ici sa juste mesure.

Mais l'humanitaire n'est pas seulement une option politique. C'est un comportement. La sémantique montre la générosité et l'altruisme contenus dans ce mot, et il intéresse tous ceux qui veulent proposer au public une pédagogie de leur action.

C'est pourquoi toute initiative personnelle ou collective de conquête de pouvoir ou de notoriété, tout spectacle ou compétition suffisamment rodés doivent être en mesure de présenter un versant humanitaire seyant, *facile* à comprendre, mais difficile à réaliser dans la mesure où il transgresse les contraintes et tabous ou toute autre force négative qui empêche sa juste éclosion. Ce peuvent être des lois rétrogrades, le danger physique, une passivité administrative, l'éloignement, le qu'en-dira-t-on, le totalitarisme. L'humanitaire n'a pas de sens s'il n'a rien à affronter.

L'embarras *du choix*

Les médias adorent promouvoir un homme ou une association dans son parcours humanitaire, c'est une passionnante histoire pleine de sens et de dangers, pleine de bruits et de fureur, qui profite autant à l'organe médiatique qu'au héros délicatement ciblé, et puisque en définitive l'action est censée aider les autres, tout le monde s'y retrouve.

Le problème évidemment est de savoir qui promouvoir, pour quelles actions. Il n'y a – on s'en doute – que l'embarras du choix. C'est une affaire de réseaux, d'Audimat, d'inclinaisons, de sympathies, de lobby, de plan de carrière... La cartographie de l'humanitaire, à l'instar de la carte du Tendre, est un paysage infiniment varié.

Pour ce qui concerne les particuliers, si l'on ne considère que le champ de la médecine, les *Schwartzenegger de la spécialité* interprètent sur toutes les chaînes de la télévision nationale le même scénario de chevalerie épique : le mythe éternel du sauveur ou du prince charmant est tellement efficace que l'on peut citer au moins deux ou trois ministres qui sont sortis ces dernières années d'un tel vivier... et le recrutement n'est probablement pas terminé.

Pour ce qui concerne les associations, l'humanitaire *les fait pulluler* par centaines, par milliers, par myriades, tant la charge émotive est puissante de la représentation de la misère – plus que la misère elle-même d'ailleurs.

Terrain de désastres

Au Burkina-Faso, plus de 600 d'entre elles interviennent à des titres différents. Le Sahel fourmille *de ces bonnes volontés* qui lancent un petit projet, un petit temps, qui s'en retournent la foire éteinte, les moyens épuisés.

Les pompes à eau pompent et saccagent la nappe phréatique, plantées dans le plus grand désordre. *Puis* elles s'arrêtent, faute d'entretien, déposées au gré d'un ancien « *Paris-Dakar* », d'un raid routier, d'une action isolée, d'un sursaut de bénévoles ou d'un élan de générosité. Les petites colombes tournent anonymes dans la *lumière de l'Afrique, autour de la pauvreté.* Mais que survienne une crise majeure, un cataclysme politique ou une calamité d'importance médiatique, alors, accompagnant les journalistes, s'abattent les grandes, puissantes et communicantes associations, qui, dans la tragique mise en scène de la fin du monde, déploient avec plus ou moins de rapidité leur plan d'intervention et de sauvetage et, puisque jamais personne n'est en mesure d'évaluer la pertinence, l'efficacité *et le suivi de ces actions, elles font* désormais partie du paysage obligé de l'information à rapporter de ces terrains de désastres.

Une *bonne connaissance des* réseaux médiatiques, voire un contrat passé avant le départ en opération, permet aux associations d'occuper le premier plan des reportages, *tandis que le vrai* drame se déroule dans les lointains. Tel est le « théâtre » de l'intervention humanitaire, elle est indissociablement liée aux médias en un cercle vicieux – sans action, point de médias ; sans médias, hélas, point de possibilité d'action. Mais les médias à leur tour commencent à *promouvoir leur propre* humanitaire, avec leurs lois et leur savoir-faire, ainsi que leur savoir-faire-savoir d'ailleurs. Ils montent en spectacle, en événement, leur humanitaire, leur histoire, c'est la société « Téléthon » par exemple.

Après tout, politique, ambition personnelle, associations godiches ou *organisations* confessionnelles, grandes consciences ou marionnettes médiatiques, organismes d'assistance plus ou moins opérationnels, émissions de télé ou autres, tous pourraient bien tourbillonner au grand bal de la foire aux vanités, sur la plus ancienne, la plus classique des danses sociales, s'ils rendaient service en se faisant un peu plaisir. Mais il y a désormais de puissants intérêts économiques qui peuvent ouvrir la porte à bien des abus. Car l'humanitaire est aussi une affaire, un charité-business comme dit le poète, et la culture ambiante défiant l'entreprise, voici que l'entreprise prend ce nouveau masque avec ses lois, sa gestion, ses impératifs de rentabilité, ses personnels, ses embauches et ses licenciements, ses lois du travail. L'humanitaire est une profession à part entière. L'humanitaire nourrit son homme. Il y a longtemps déjà qu'il pratique son démarchage, ses levées de *fonds, longtemps* que la communication peaufine des messages pour racoler le chaland, longtemps qu'une technique précise de merchandising lui a permis de meil*leures performances. C'est, bien* sûr, pour lui permettre de façonner des outils pour accomplir des actions vigoureuses, importantes, à la fois généreuses et pragmatiques.

Trouver une morale

Mais qui peut garantir que les actions ne seront pas un jour seulement un prétexte pour permettre *la vie autonome de l'entreprise* humanitaire ? Où sont les références maintenant que le spectacle et surtout la politique se sont emparés de ce terme pour cacher leur grande nudité (ou nullité, comme l'on veut ?).

Il est temps de trouver une *morale à cette morale, une éthique* à ces comportements, de bien cerner la finalité de l'humanitaire. Personne n'empêchera le public de s'intéresser au spectacle du monde et, dans un élan de cœur, d'essayer d'intervenir, mais il faut être vigilant, veiller à ce que ne se pérennisent pas ces confusions – que le politique fasse de la politique sans honte ni remords, mais qu'il ne détourne pas la solidarité et la compassion pour les vider de leur substance. Non, l'humanitaire n'est *pas de sa compétence. Quant au* reste, s'il plaît à des hommes vains de surfer en mâchonnant leurs vertus au gré de l'actualité, s'il plaît aux associations folles de discourir sur fond atroce de grandes et futiles paroles aussitôt émises aussitôt oubliées, il n'empêche, une vraie compétence est née de ces rencontres et peu à peu se dessine l'aube d'une force d'intervention solidaire et éthique, mais concrète, évaluable, transmissible et reproductible. Il faut la conforter, en *éloigner les parasites.*

► Le docteur Xavier Emmanuelli est cofondateur de Médecins sans frontières.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Tél. : (1) 42-47-97-27. Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-30-00. Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

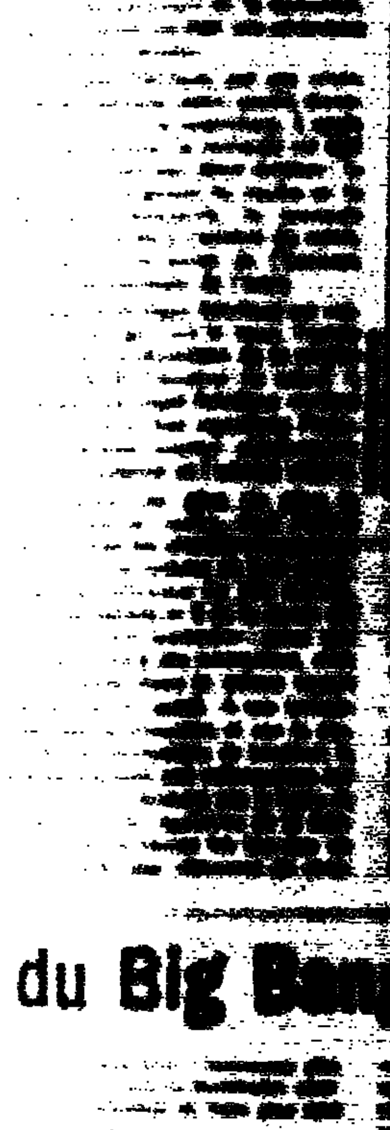
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY



L'automate qui fait danser les abeilles

Piloté par micro-ordinateur, un simulacre qui reproduit la danse des abeilles dirige les ouvrières vers les sources alimentaires choisies par l'expérimentateur

C'EST à Karl von Frisch que l'on doit de connaître l'une des formes de communication les plus élaborées de tout le règne animal : la danse des abeilles. Le chercheur autrichien a observé que les abeilles renseignent leurs sœurs sur les sources alimentaires situées dans les environs de la ruche en transmettant, à l'aide d'une danse, un signal de nature abstraite qui symbolise le trajet conduisant à la nourriture. Les ouvrières décodent le signal en suivant les déplacements de la danseuse, quittent la ruche et gagnent la source alimentaire.

L'explication de ce mode de communication, qui valut en 1973 le prix Nobel de médecine et de physiologie à von Frisch, est aujourd'hui bien admise. Mais, à l'époque de sa présentation, ce travail reçut un accueil très réservé de la part de la communauté scientifique. Vers la fin des années 60, l'Américain Adrian Wenner, principal détracteur de von Frisch, sans nier l'existence des danses, doutait de leur fonction. A l'issue d'expérimentations relativisant les observations du chercheur autrichien, il affirmait que les abeilles étaient uniquement guidées par l'odorat.

Le chant de l'automate

C'est afin de répondre de façon convaincante à ces critiques que, pour la première fois, von Frisch et ses collaborateurs tentèrent, puisqu'ils pensaient détenir la clé du « langage » des abeilles, de leur « parler » par l'intermédiaire d'un artefact mimant la danse frétillante. Ils ne purent mener à bien ce projet, aucun des artefacts testés n'induisant d'autre conséquence qu'une excitation élevée des ouvrières.

En 1976, après un échec dans cette voie, l'Américain James Gould, alors étudiant à Princeton, démontrant que l'orientation des abeilles recrutées était de nature visuelle et non olfactive, confirma les thèses de von Frisch.

En fait, si von Frisch et son équipe échouèrent dans leur tentative de communication avec les abeilles par des moyens artificiels, c'est qu'ils n'avaient trouvé qu'une partie de l'énigme. Une équipe danoise vient de la résoudre en démontrant que la fameuse danse se complétait d'un chant produit par les ailes des danseuses. Pour le prouver, les Danois ont donc construit une abeille danseuse automate dont les mimes ont donné des résultats concluants.

Pour bien comprendre tous ces travaux, force est de remonter en arrière. Il faut savoir que, lorsqu'une abeille découvre une substance sucrée à proximité de la ruche, elle exécute en rentrant au nid une danse en rond sur un des cadres verticaux de la ruche. D'abord dans un sens, puis dans l'autre sens de rotation. En éloignant progressivement la source alimentaire, lorsque la distance atteint 80 à 100 mètres, les abeilles recruteuses passent graduellement de la danse en rond à une « danse frétillante ». Le parcours acquiert alors la forme caractéristique d'un « 8 » muni d'un segment de droite entre les deux cercles. Cette partie rectiligne correspond au trajet « frétillant » du parcours de la danseuse, qui fait alors osciller son abdomen de gauche à droite.

Le trajet frétillant, par son orientation, indique dans quelle direction se trouve la nourriture. L'angle qu'il décrit avec la verticale est égal à celui formé par deux droites : la première joignant la ruche et la source alimentaire, la seconde reliant la ruche à l'azimut du soleil, c'est-à-dire le point de l'horizon situé à la verticale de l'astre.

Ainsi, si le trajet frétillant est vertical et dirigé vers le haut, l'angle étant nul, la direction de la source sera celle de l'azimut du soleil. A l'opposé, un trajet frétillant vertical dirigé vers le bas signifiera l'existence d'une source alimentaire située à l'opposé de l'azimut solaire.


PATRICK BOX/RAPHO.

Eloignant de plus en plus la source de la ruche, von Frisch observe que les abeilles recruteuses diminuent le rythme de leur danse. Pour une distance de 100 mètres, elles parcourent le 8 de la danse dix fois en trente secondes ; pour une source située à dix kilomètres, elles n'effectuent dans le même temps qu'un tour et quart. A ces indications sur la direction et sur la distance, qui permettent de localiser la source, s'ajoute une information sur la nature de l'aliment par le biais de régurgitations régulières de la danseuse. Là s'arrêtent les travaux de von Frisch, que viennent de compléter de nouvelles recherches qui ne portent plus seulement sur la danse des abeilles mais aussi sur leur chant.

C'est à la suite des travaux d'Axel Michelsen, spécialiste de la communication acoustique animale à l'université d'Odense au Danemark, qu'un nouveau projet de robot danseur a pris corps. Michelsen s'est intéressé aux émissions sonores produites par les ailes des danseuses lors du trajet frétillant. En 1987, en collaboration avec Wolfgang Kirchner de l'université de Würzburg en RFA, il montre que les abeilles suiveuses gardent constamment le contact sonore avec la danseuse, les récepteurs étant situés sur les antennes. Cette découverte donne une dimension nouvelle au problème de la transmission de l'information pendant la danse. Nous avons vu que c'est en suivant les mouvements de la danseuse qu'une ouvrière enregistre le message. Or n'oublions pas que tout cela se passe dans l'obscurité de la ruche. Si le décodage a été visuel pour von Frisch, cela ne peut pas être le cas pour les abeilles suiveuses. L'hypothèse selon laquelle ces dernières décrypteraient le message de la danseuse en utilisant son champ sonore est dès lors bien séduisante.

Selon Michelsen, les caractéristiques de ce dernier permettraient aux suiveuses de connaître en permanence la position et l'orientation de la danseuse, de reproduire précisément ses mouvements et ainsi de décoder le message. Le champ sonore produit, très intense à proximité immédiate de la danseuse, décroît brutalement lorsqu'on s'en éloigne légèrement. Il arrive fréquemment que plusieurs abeilles exécutent simultanément une danse sur quelques centimètres carrés : les caractéristiques des champs sonores produits excluent alors toute perturbation réciproque.

Une aile unique

Pour valider leur hypothèse, Michelsen et Kirchner décident alors de construire avec la collaboration de Bent Andersen, ingénieur électronicien d'Odense, et de Martin Lindauer de Würzburg, spécialiste mondial du comportement des abeilles, un artefact tenant compte de ces nouvelles données. C'est ainsi que, pour la première fois, des chercheurs sont parvenus à communiquer avec les abeilles (1).

L'artefact utilisé, de taille légèrement plus grande qu'une abeille moyenne, est recouvert d'une fine couche de cire provenant de la ruche ; malgré sa ressemblance très approximative avec une abeille, il est dès lors accepté comme congénère. Andersen utilise une « aile » unique formée d'un morceau de lame de rasoir ; reliée par un fil à un électro-aimant, celle-ci peut vibrer dorso-ventralement.

A tout moment, des mesures précises permettent de contrôler que le champ acoustique généré reproduit celui des danseuses naturelles. Une tige très fine, fixée sur la partie dorsale de l'« abeille », est reliée à un moteur qui fait tourner l'artefact et reproduit les positions du corps lors de la danse en 8 et des frétillements. De plus, un très fin tube plastique aboutissant au niveau de la « tête » de l'artefact permet de délivrer de l'eau sucrée et simule les régurgitations. L'ensemble est entraîné par un dispositif supplémentaire dans un mouvement en forme de 8. Ces différents mécanismes sont pilotés par un micro-ordinateur programmé pour décrire une localisation vers laquelle le robot doit diriger les abeilles. Le logiciel intègre les mouvements du soleil dont la position est corrigée toutes les dix minutes.

Les expériences réalisées en août 1988 près de Würzburg sont concluantes. Les sources alimentaires, dont la localisation correspond aux indications fournies par l'expérimentateur *via* l'ordinateur et l'artefact, sont effectivement visitées par les abeilles. Néanmoins, le robot demeure moins efficace qu'une recruteuse naturelle. Si les émissions sonores sont interrompues, il n'y a plus de recrutement.

Ces premiers résultats ouvrent des perspectives expérimentales intéressantes : par exemple, qu'adviendra-t-il si l'on programme le robot pour un trajet frétillant en dehors du contexte de la danse en 8 ? Comment des abeilles réagiront-elles si les frétillements et les vibrations alaires sont désynchronisés ? Les réponses à de telles interrogations permettront d'affiner nos connaissances sur la transmission et le traitement de l'information chez les abeilles.

En 1927, le biologiste J.B.S. Haldane écrivait dans un livre intitulé *le Futur de la biologie : « Nous pourrons dire à nos abeilles d'aller fertiliser ces pommiers situés à cinq minutes de vol au sud-est (...) il n'y a aucune raison de considérer que cela est impossible. »*

Si elle n'ouvre aucune perspective économique véritablement réaliste, la vision d'Haldane pourrait être désormais accomplie.

BRUNO CORBARA

(1) A. Michelsen, B.B. Andersen, W.H. Kirchner, M. Lindauer. *Naturwissenschaften.* 76, 277-280. 1989.

Les enfants du Big Bang

Suite de la page 17

Car une chose est certaine : à un moment ou à un autre, de gigantesques quantités de matière se sont assemblées dans le ciel. De superamas de galaxies ont-ils alors donné naissance aux galaxies, qui, elles-même engendrèrent les premières étoiles ? Celles-ci, au contraire, se sont-elles progressivement regroupées pour former les galaxies ? On ignore encore l'ordre chronologique des événements. Quoi qu'il en fût, tandis que l'Univers continuait de se refroidir et de se diluer, les étoiles se condensèrent jusqu'à devenir de nouveaux réacteurs nucléaires. De cette évolution naquirent – beaucoup plus tard – les premières molécules complexes, les planètes et, bien plus tard encore, la vie.

Comment les quelque cent milliards de galaxies (comprenant chacune une même multitude d'étoiles) que l'on recense aujourd'hui dans l'Univers ont-elles pu se créer sans laisser la moindre signature dans le rayonnement cosmologique ? Pourquoi les fluctuations de densité, indispensables à l'organisation de la matière, restent-elles invisibles aux yeux du satellite Cobe ? La question laisse les spécialistes totalement perplexes. D'autant que cette situation, redoutée depuis longtemps par certains d'entre eux, ne semble compatible avec aucun des modèles théoriques proposés à ce jour pour expliquer la formation des galaxies. Ni avec l'hypothèse des fluctuations primordiales, petites inhomogénéités de la matière qui se seraient produites dans une phase très jeune de l'Univers. Ni avec le rôle présumé de la « matière sombre », substance invisible qui constituerait 90 % à 99 % de la masse de l'Univers, et qui aurait, conjointement à la gravitation, accéléré la formation des galaxies (4). Ni même avec l'hypothèse – plus récente – selon laquelle les fluctuations primordiales de matière seraient apparues sous la forme d'une nouvelle famille d'objets célestes, dits « cordes cosmiques ».

« A cet égard, les résultats de Cobe ne sont pas vraiment révolutionnaires, précise Marc Lachièze-Rey. *Tous les modèles élaborés jusqu'à présent pour expliquer la formation des galaxies comportaient de sérieuses failles, que les mesures du satellite viennent simplement de confirmer... »* Les cosmologistes avaient toutefois fait preuve d'une remarquable ingéniosité pour rendre leurs théories compatibles avec les données expérimentales collectées ces dernières années. Mais les résultats de Cobe, ainsi qu'ils le reconnaissent eux-mêmes, pourraient bien cette fois les amener au point de rupture.

Si tel était le cas, plus de vingt ans de spéculations cosmologiques construites à partir du Big Bang seraient alors à réviser. Le lancement par la NASA du télescope spatial *Hubble, prévu autour du 12 avril,* offrira-t-il de nouvelles pistes de recherche aux scientifiques ? Dégagé des interférences de l'atmosphère et de la luminosité terrestre, le premier télescope spatial de l'Histoire (*le Monde* du 7 mars) va permettre, en effet, d'effectuer un nouveau pas dans le passé. Et de fournir de nouveaux éléments au dossier, essentiel, de la naissance de notre Univers.

CATHERINE VINCENT

(4) Le rôle supposé de cette « masse manquante » dans la formation de l'Univers avait déjà été sérieusement mis à mal, ces dernières années, par la découverte d'un gigantesque amas galactique, dit « le Grand Mur » (*le Monde* du 29 novembre 1989).

BIBLIOGRAPHIE

Chronique d'une Terre agitée

Le 1er mars 1960, Yvonne Rebeyrol est convoquée par Robert Gauthier, rédacteur en chef adjoint du *Monde*. *« Vous vous occupez du tremblement de terre d'Agadir. »* Un séisme venait de dévaster la ville. Ce fut la première d'une série de trente années de chroniques de notre Terre, chronique jalonnée de ces désastres dits naturels dont les noms sont restés dans notre mémoire : celui du Chili en 1960, célèbre chez les sismologues parce qu'il mit la Terre en résonance pendant plusieurs jours ; celui du vendredi saint d'Alaska en 1964 dans lequel le mouvement de rebond atteignit 13 mètres ; Tangshan en Chine en 1976 avec 700 000 morts ; et, plus proches de nous, l'Arménie en 1988, San-Francisco en 1989. La France est-elle à l'abri de ces catastrophes ? Les crises d'Arette, d'Oléron, de Remiremont ramènent périodiquement la question dans les feux de l'actualité.

Qui avait raison ?

Mais pourquoi la Terre tremble-t-elle ? En journaliste consciencieuse, Yvonne Rebeyrol, dès son premier article, interroge ceux qui savent, ou plutôt qui *devraient savoir* : les spécialistes de la Terre. Que lui disent-ils dans les années 60 ? La sismicité actuelle n'est qu'un phénomène marginal par rapport aux immenses bouleversements dans lesquels sont nées les chaînes de montagnes qui les intéressent. Ces spécialistes ne font d'ailleurs pas beaucoup plus de cas des éruptions volcaniques dont il faut parler aux lecteurs du *Monde*, qu'elles soient menaçantes comme à la Soufrière en 1976, forçant l'évacuation de la population au prix d'une vive polémique, ou catastrophiques, comme au Nevado del Ruiz, en 1985, avec l'engloutissement de 23 000 personnes sous un fleuve de boue. Qui avait raison ? Les spécialistes qui se faisaient une image de la Terre à partir de leur vision de son passé ou la journaliste qui s'intéressait d'abord aux humeurs et aux fureurs actuelles de la planète ? Au fil des chroniques, la réponse émerge progressivement. Séismes et éruptions volcaniques sont le pouls de la vie de la Terre. Car la Terre est vivante. Pour la comprendre, il faut d'abord étudier son activité actuelle et non pas seulement les traces fossiles de son activité passée. C'est ce qu'affirme le *nouveau modèle d'évolution de notre planète*, celui de la tectonique des plaques, mis au point entre 1962 et 1968 dans les pays de langue anglaise. Modèle global, quantitatif et actualiste, la tectonique des plaques déferle sur la géologie américaine et anglaise à partir de 1966, balayant tout sur son passage.

C'est avec fascination que l'auteur de ces lignes, qui vécut cette « révolution » de l'intérieur, aux Etats-Unis, a découvert dans ce livre l'enregistrement quotidien des échos du tsunami scientifique dans le milieu français. A vrai dire, ces échos sont bien modestes au tout début. Il s'agit de petites ondelettes dans lesquelles il est difficile de discerner l'ampleur du choc originel.

C'est en 1967, à l'occasion d'un congrès international à Zurich, que la découverte des rifts océaniques est exposée pour la première fois avec une certaine ampleur. L'interprétation présentée dans l'article attribue le rift à l'expansion rapide de notre globe. En juillet 1968, le modèle d'expansion est à nouveau longuement discuté, à l'occasion du début du programme international de forages en mer profonde. De disparition des fonds océaniques dans les grandes fosses, il n'en est pas encore question.

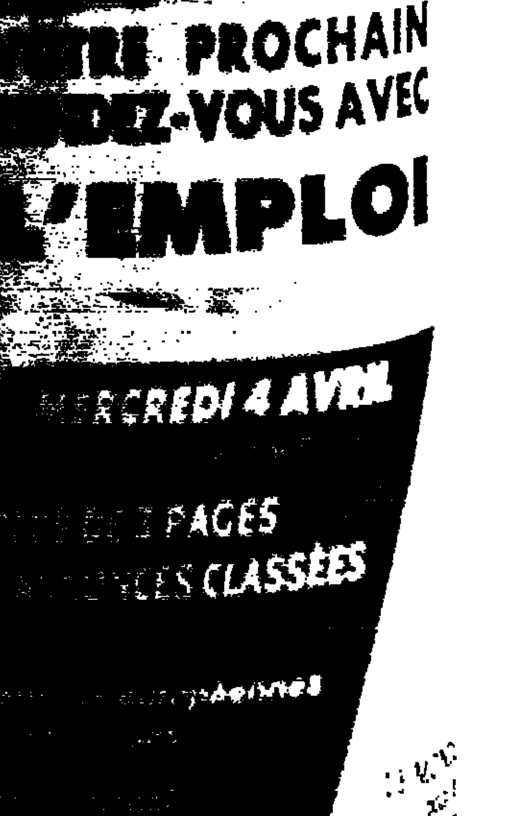
Ce sont les roches ramenées du fond des océans par ces forages entre 1968 et 1970 qui apportent enfin la vérification tant attendue par les géologues de la tectonique des plaques. Ainsi Yvonne Rebeyrol décrit-elle pour la première fois en 1970 le ballet des plaques à la surface d'une Terre qui ne gonfle ni ne se contracte. Comme le souligne Claude Allègre dans la préface, les chercheurs français étaient encore pour la plupart à cette époque indifférents, voire franchement hostiles à ce qui était devenu une nouvelle manière d'ausculter notre Terre.

Déceptions et controverses

A partir de cette date, la chronique devient celle de la tectonique des plaques tout en continuant à privilégier ce qui se voit, se touche et se sent. Elle nous fait suivre en direct l'épopée des forages océaniques et celle de l'exploration des dorsales et des fosses sous-marines dans laquelle la France allait prendre une place privilégiée. Elle fait assister aux espoirs, déceptions et controverses des chercheurs qui s'efforcent de prévoir les catastrophes sismiques et volcaniques. En fin de compte, la rigueur professionnelle d'Yvonne Rebeyrol, son souci constant de faire vérifier par les spécialistes l'exactitude de ce qu'elle rapporte, la nécessité qu'elle a de coller à l'actualité font de cette chronique un raccourci saisissant de la dure confrontation des faits et des idées qui accompagna l'émergence de la nouvelle théorie de la Terre dans la communauté scientifique française.

XAVIER LE PICHON
de l'Académie des sciences professeur au Collège de France

► **La Terre toujours recommencée**, Yvonne Rebeyrol. La Découverte – *le Monde*. 425 p., 220 F.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les bûchers de Faaite

L'arrogante Sylvia et le chapelet des larmes de sang

Les trois « prêtresses » venues en août 1987 prêcher la bonne parole sur l'atoll de Faaité, en Polynésie française, ont déposé comme témoins devant la cour d'assises de Papeete, lundi 2 avril. Sylvia Alexandre, en dépit de sa responsabilité morale dans le drame qui a provoqué six morts début septembre 1987, a indiqué ne pas regretter son séjour.

PAPEETE

de notre envoyé spécial

Dès son entrée dans le prétoire, tout le monde a compris qu'elle ne craquerait pas. Sylvia Alexandre, cinquante-cinq ans, secrétaire au service d'hygiène dentaire de l'hôpital Mamao, glisse, impériale, sur ses sandales de plastique . On sent bien que rien ne fera dévier cette matrone de sa ligne : la chasse aux démons de Faaité lui est étrangère.

Elle a chaussé d'énormes lunettes d'écaille irisée d'or . Son regard hautain survole et dédaigne les accusés. Elle flaire le danger du côté des avocats de la défense mais son conseil, Me Malgras, du barreau de Papeete, qui a su l'arracher à sa condition d'inculpée de complicité de coups mortels et de meurtres, la soutient de sa présence . Et puis, il y a le *bon président Marcel Bihl qui la prévient* gentiment : « Depuis le début, la *défense fait votre procès. Il est bon que vous le sachiez »* .

Elle est rassurée, Sylvia. Elle va pouvoir démentir en bloc tous les propos qu'on lui a prêtés et, à l'occasion, ses propres déclarations devant les gendarmes ou les magistrats. Pour l'instant, elle se contente de présenter une version de son histoire pour la « Bibliothèque rose ». C'est le roman d'une bonne paroissienne catholique sur l'île de Tahiti, à Arue. Elle fréquente depuis 1982 un groupe du Renouveau charismatique, mouvement officiel de l'Eglise catholique où l'on invoque essentiellement l'Esprit saint, où l'on prie en se tenant par la main pour louer le Seigneur et correspondre avec Lui.

Elle est fidèle, désintéressée et charitable . Particulièrement douée, elle prie comme on respire. Elle est parfaite. Et si elle n'avait pas vécu en concubinage voilà quelques années, la voie royale de la catéchèse lui aurait été ouverte. Son besoin d'aider est immense et seul compte chez elle *« l'aspect fusionnel d'une relation à Dieu »*, comme disent les experts psychiatres.

A défaut d'avoir un poste de responsabilité dans l'Eglise, Sylvia va bientôt pratiquer une religion de plus en plus buissonnière. Elle ouvre son « faré » aux malades, à tous les malades qui souffrent et implorent le Ciel de leur venir en aide. Et elle obtient des guérisons.

Un jour, sa prière se fait plus ardente. Elle s'exprime lentement, directement en français : *« J'ai eu... comment dire... au fond de moi-même, il y a eu un message. Il fallait aller porter cette merveille dans les îles. Avec mes amies, nous y avons été ».*

Quelle merveille ? Mystère . *« Est-ce que vous n'avez pas poussé le bouchon un peu loin? »*, lui demande le président. Sylvia le rassure : *« J'ai eu une vision. Une trombe d'eau menaçait Faaité. Nous avons prié pour que cela ne se produise pas ».* Tout le reste n'est que littérature...

Elle dément par des *non* aussi brefs que catégoriques avoir dit aux deux cents habitants de Faaité que les démons s'agitaient autour de leur atoll, qu'elle était le Seigneur et que Mgr Michel Coppenrath lui avait demandé de venir les soutenir. Elle condescend tout de même à reconnaître avoir *« vu partir quelqu'un avec une queue »*, le Diable, au cours d'une de ces séances de prières qu'elle avait instauré chez elle, tous les soirs, sur le modèle des réunions de vente à domicile.

On apprend aussi qu'elle a aperçu *« le Seigneur avec sa canne, entouré de brebis »*. Me Guy Aurenche lui fait admettre qu'elle faisait réciter en famille le « Chapelet des larmes de sang », incantation destinée à chasser les démons. *« Qui vous avait donné le texte de ces prières? »*, demande Me François Roux.

– *« Fifi »*, répond Sylvia du bout des lèvres.

– *« Et qui est Fifi? »*

– *« Louise ».*

– *« Qui? ».*

– *« Une employée du tribunal »*, soupire Sylvia.

Car Sylvia, soumise à rude épreuve dans un prétoire comble, se fatigue et perd légèrement de sa superbe. Elle reconnaît avoir conseillé, au cas où Tautu Tokoragi, le dérangé du village, ferait des siennes : *« Jetez le à la mer, il reviendra par lui-même ».* L'émotion la gagnerait-elle ? Elle manque s'étouffer, porte la main à sa bouche. Le président morigéne les avocats de la défense : *« Nous ne sommes pas dans un commissariat de police. Eviter de répéter vos questions ! Cela m'étonnerait qu'elle se contredise ».* Sylvia ne se contredira pas !

Les sept bergers

Elle s'est reprise. *« Comment explique-t-elle que des témoins affirment qu'elle se faisait passer pour Jésus-Christ? »*, demande Me Jean-Jacques de Felice.

– *« J'ai déclaré que j'étais Dieu ? Moi... C'est pas vrai ».*

– *« Ils ont menti? »*

– *« Ils ont mal interprété mes paroles. »*

On ne lui fera pas avouer ce qu'elle avait confié au juge d'instruction ni ce que viendront confirmer partiellement, avec de petites voix, les deux autres « prêtresses », Aveline et Rahera. Elle nie avoir désigné des « bergers », sept jeunes de Faaité destinés à représenter en son absence le pouvoir religieux sur l'atoll, chacun doué de dons différents (prophétie, guérison, etc).

- *« Vos deux amies ont indiqué qu'elles se sentaient un peu responsable du drame de Faaité. Et vous ? »*, l'interroge Me Roux.

– *« Je ne crois pas que l'on puisse dire cela ».*

– *« Vous confirmez avoir été mal comprise? »*

– *« Oui ».*

– *« Aujourd'hui, vous regrettez d'avoir été à Faaité? ».*

– *« Non. »*

Alors l'un des accusés se lève. Les « 24 » n'ont pas dit un mot, la tête baissée depuis plusieurs audiences comme si ce procès n'était plus le leur. Mais Paul Tahiva se dresse et parle avec douleur : *« Au cours de toutes nos réunions, j'étais près de toi et tu disais : Je suis votre Seigneur. Tu le disais. C'était des paroles qui sortaient de l'intérieur de toi. Nous avons cru en toi. Quand je t'ai guéri le dos avec mes mains, tu m'as dit : Mon fils bien-aimé, je suis ton Seigneur qui te parle. Je t'apporte le pouvoir de guérir les rhumatismes. Tu deviendras bientôt le sauveur de ton peuple »* .

Sylvia opère un quart de tour pour le regarder : *« Oui, tu m'as soulagé avec tes mains très chaudes ».*

– *« Pourquoi as-tu fait cela à notre île? »*

– *« Je vais te répondre. Je n'ai pas fait de mal à ton île. Je vous ai aimé comme des frères et des soeurs ».*

Ce seront les derniers mots de sa déposition.

LAURENT GREILSAMER

L'affaire de la sucession Canson

Me Paul Lombard espère bénéficier d'un non-lieu

Dans les prochaines semaines, M. Benjamin Rajbaut, doyen des juges d'instruction de Toulon, devrait prendre sa décision dans le dossier de la succession Canson, cette affaire de captation d'héritage, pimentée par la vente, en 1985, au musée du Louvre d'un tableau de Murillo, *Le gentilhomme sévillan*. Mis en émoi, fin 1988, par les inculpations dans ce dossier de Me Paul Lombard, figure du barreau marseillais, et de M. Pierre Rosenberg, conservateur en chef au Louvre, le monde des avocats et celui des musées ss'attendent à des décisions de non-lieu pour ces deux personnalités.

Dans leur rapport final du 4 janvier, les gendarmes de la section de recherches d'Aix-en-Provence sont pourtant très sévères avec Me Lombard. *« Un travail caricatural, type gendarme de Saint-Tropez »* commente le défenseur de Me Lombard, Me Georges Kiejman, qui rappelle que la décision appartient au seul juge d'instruction.

Le vœu de Me Lombard sera-t-il exaucé ? *« J'imagine une justice qui cesserait d'humilier les hommes, qui les prendrait en charge au lieu de les briser (...) Une justice qui éloignerait le pilori, cesserait d'être assourdie par le tintamarre. Une justice qui ne ferait plus aussi mal quand elle se trompe ».* 6 novembre 1989. L'avocat marseillais met la dernière main au premier tome d'une somme qui en comptera trois, une *Histoire de la répression politique* (Flammarion). Et, en guise de conclusion, il ajoute ces lignes volontairement décalées, conjuguées au présent, sans rapport direct avec le passé (1670-1799) qui l'occupe. Comment ne pas y voir une allusion à l'affaire Canson ? La confidence blessée d'un homme d'influence et d'entregent, médiatique et raffiné, maître d'œuvre des successions Picasso et Chagall ou encore de celle, plus politique, de Gaston Defferre (la vente du *Provençal* à Hachette), qui, brutalement, crut voir s'éloigner honneurs et réputation ?

Le 21 décembre 1988, Me Lombard est inculpé par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction toulonnais, de recel, complicité, usage de faux en écritures privées. C'est alors l'ultime rebondissement d'un dossier ténébreux dont le personnage central, Joëlle Pesnel, était encore, peu de temps auparavant, la cliente de l'avocat marseillais. Celle-ci, ancienne tenancière de bar reconvertie dans le commerce d'art, est soupçonnée d'avoir, frauduleusement et avec la complicité d'un avocat toulonnais, Me Robert Boissonnet, capté à son profit l'héritage de Suzanne de Canson, évalué par la sœur de celle-ci à 300 millions de francs et comprenant d'inestimables tableaux des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. Pire, Joëlle Pesnel aurait séquestré Suzanne de Canson qui meurt, dans sa quatre-vingtième année et dans l'abandon le plus total, le 16 septembre 1986, au domicile de sa « protectrice ».

« Le gentilhomme sévillan »

Mais, plus d'un an avant le décès, Pesnel s'invente un autre héritage : celui d'une grand-mère, Jeanne Chapuis, Française résidant en Suisse, décédée le 4 octobre 1979. Datés de mars, août et septembre 1979, les trois testaments qui en feraient foi ne sont enregistrés auprès d'un notaire de Genève que le 13 novembre... 1985. Et, curieusement, elle trouve dans cet héritage providentiel plusieurs tableaux – dont *le Gentilhomme sévillan* de Murillo – que Suzanne de Canson aurait offerts à Jeanne Chapuis avant le décès de celle-ci. En fait, il n'y a là qu'une grossière mystification : Jeanne Chapuis est morte dans la pauvreté, elle ne connaissait pas Suzanne de Canson et ses prétendus testaments sont des faux.

Or, *depuis* le début de l'année 1985 et alors même qu'elle se livre à toutes ces fantaisies successorales, le conseil de Joëlle Pesnel est Me Lombard, aidé par l'une de ses collaboratrices, Me Marie-France Pestel-Debord, qui sera à son tour inculpée. *Et c'est lui qui* facilitera la vente au Louvre, en novembre 1985, de Murillo pour 5 millions de francs. On comprend dès lors que quelques questions simples, que seule l'instruction judiciaire pouvait éclaircir, aient motivé les inculpations de *Me Lombard et de M. Rosenberg*, partisan enthousiaste de l'achat de tableau par les Musées de France : comment l'avocat a-t-il pu ne pas s'apercevoir d'un montage si grossier, alors que, de Suisse, plusieurs anciens proches de Suzanne de Canson l'avaient alerté ? Comment le Louvre, qui, en 1981, avait tenté d'acheter le Murillo à Suzanne de Canson, pouvait-il l'acheter, en 1985, à Joëlle Pesnel, qui affirmait en avoir hérité en 1979 de sa grand-mère Chapuis ?

La notoriété ne convient guère à une justice paisible. Pressions du ministère de la culture, polémiques autour du rôle de la presse, tensions à propos des méthodes du juge Bernar remplacé, en janvier 1989, par M. Rajbaut, après sa promotion à Lille... L'instruction devint ainsi un terrain de manœuvres pour avocats réputés – et parisiens la plupart – autour d'un dossier *où, sur sept inculpés*, l'on trouve trois de leurs collègues. Me Kiejman défend Me Lombard. Me Francis Szpiner représente la sœur de Suzanne de Canson, partie civile, Me Chrisitine Courrégé Me Pestel-Debor, Me Jean-Denis Bredin, M. Rosenberg, enfin Mes Gilbert Collard et Jacques Vergès, Joëlle Pesnel.

Le rapport des gendarmes

Un an après, où en est-on ? Pour la partie civile, Me Szpiner *« n'a pas de commentaires à faire et réserve au juge ses observations ».* Tout au plus devine-t-on qu'il juge normal un non-lieu pour M. Rosenberg, mais semble de l'avis contraire pour Me Lombard. Le défenseur de celui-ci, Me Keijman est plus loquace : *« J'attends encore qu'on me montre que Lombard a fait un seul acte positif où il s'associait à une affaire malhonnête. Il n'y a aucun élément matériel qui puisse être interprété comme une charge. »* Bref, ce serait « une affaire qui ne riem à rien » où le seul reproche que pourrait encourir Me Lombard serait d'avoir commis, selon son défenseur, de *« graves négligences »* professionnelles, d'avoir eu le *« goût de la facilité »*, de ne pas avoir lu tel ou tel *«courrier »*. Aussi Me Kiejman attend-il avec confiance la décision du juge Rajbaut : un lon-lieu, forcément.

Chargés de l'enquête sur commission rogatoire, les gendarmes de la section de recherches d'Aix-en-Provence ne sont pas de cet avis. Dans leur rapport final, ils affirment que Me Lombard était *« inévitablement au courant de l'origine des tableaux »*, qu'il *« n'a cessé d'aider Pesnel dans ses démarches délictueuses »* et qu'il a *« vraisemblablement »* eu l'idée de la fausse succession Chapuis. Leur rapport fait référence à des pièces qui n'ont pas été versées au dossier, mais qui ont été publiées par *le Canard enchaîné* en décembre 1988. Il s'agit de notes *manuscrites de Me Lombard*, sur papier à en-tête de l'hôtel Arbalète à Genève, où est détaillé le « montage » de la fausse succession Chapuis.

Au nom du secret professionnel des avocats, elles n'ont pu être saisies. A l'époque, sans une écoute téléphonique versée, elle, au dossier, une amie de Me Lombard assurait, à leur poropos, *« qu'il a vraiment écrit de sa main le schéma de la succession ». « C'est la conversation angoissée d'une fille qui se désole parce qu'il n'aura pas l'Académie »*, commente sereinement Me Kiejman, qui juge *« décevant »* le rapport des gendarmes.

EDWY PLENEL

DÉFENSE

Selon les militaires

L'instauration d'un service national à la carte sera plus difficile et plus longue que prévu

Dès l'incorporation d'avril, la Direction centrale du service national (DCSN) a commencé d'appliquer en partie les directives du ministre de la défense (*le Monde* du 20 mars), qui visent à permettre, dans deux ans, aux recrues du contingent de choisir à la fois leur date d'appel sous les drapeaux, l'emploi dans lequel elles seraient affectées et le lieu de leur garnison. Mais, dans les états-majors, on ne se fait aucune illusion : l'instauration d'un service « à la carte » sera plus difficile et plus longue que prévu.

M. Jean-Pierre Chevènement a probablement fixé un objectif très ambitieux puisque, à ce jour, grosso modo, 20 % des appelés ont la possibilité de choisir entre les trois options ouvertes par le ministre de la défense, et non pas l'assurance de réaliser les trois promesses simultanément. Au PC parisien de la Ire Région militaire, par exemple, on n'hésite pas à écrire dans le bulletin destiné à la presse : *« Soyons réalistes ! Si les souhaits des appelés concernant leur date d'incorporation, leur emploi, etc., seront sans doute mieux pris en compte, il ne sera jamais possible de satisfaire tout le monde. »* A la DCSN, on exclut de pouvoir tenir à 100 % un tel engagement ministériel.

On pourrait voir dans cette attitude prudente comme un geste de mauvaise volonté à appliquer l'orientation donnée par M. *Chevènement en faveur d'une « réforme en profondeur »* du service national, faute de pouvoir en diminuer sensiblement la durée. En fait, la difficulté tient principalement à l'évidence que les besoins de la collectivité militaire sont loin de coïncider avec la ressource fournie, chaque année, par une classe d'âge.

A l'heure actuelle, environ 80 % des recrues choisissent déjà leur date d'incorporation et ce taux tombe à 40 % pour ceux qui parviennent à faire correspondre leur qualification acquise dans le civil avec l'emploi occupé durant leur service. En ce qui concerne le lieu de la garnison, la DCSN s'est fixé comme objectif, compte tenu du déplacement d'ouest en est du centre de gravité militaire, d'affecter les recrues en moyenne à quatre heures de trajet de leur domicile, soit 300 kilomètres.

Les directives du ministre de la défense ont, néanmoins, le mérite d'obliger la DCSN à chercher à aller plus loin dans la satisfaction des souhaits exprimés par sa « clientèle ». Le but est de pouvoir, dans trois ans, faire en sorte que 60 % des recrues aient le choix entre les trois options (date d'appel, emploi ou lieu de la garnison) retenues par M. Chevènement, sans garantir les trois possibilités à la fois pour chacune. Cette mesure nécessite des changements importants dans le travail des officiers-orienteurs, chargés – dans les centres de sélection où tous les appelés passent des tests d'aptitudes et de connaissances avant leur incorporation – d'informer les recrues et de leur proposer un emploi pendant leur service.

Pour l'instant, ces officiers-orienteurs ignorent les besoins instantanés des unités militaires. Ils auront désormais à leur profit une bonne informatique, comparable à ces bornes de quai propres aux réservations de places à la SNCF, qui conservera en mémoire, et qui leur indiquera précisément chacun des emplois disponibles. Il ne leur restera plus qu'à faire coïncider, dans la mesure du possible, les souhaits exprimés avec les besoins. L'ensemble de cette informatique et « bureautique » du service national nécessite un investissement de 23 millions de francs.

Ce travail des centres de sélection ne dispense pas la DCSN de continuer à adresser des lettres d'information aux jeunes Français recensés en mairie, dès leur dix-huit ans, et à prévoir de dialoguer, plus tard encore, avec leur « administrés » gérés par les douze bureaux régionaux du service national. De 1 million de lettres par an, cette correspondance passera à 6 millions de francs.

J. I.

□ **Rectificatif.** – Un « mastic » a rendu incompréhensible une partie du compte rendu du livre *le Pouvoir sans visage*, de Pierre Marion, dans *le Monde* du 3 avril. Il fallait lire : *« Il y a partout des « complexes » militaro-industriels. Mais c'est en France, où la démocratie ne trouve pas son compte en raison de la « dérive monarchique » de la République qu'il est le plus dangereux. »*

Un enfant perdu à Paris

« Res sacra puer »

Ce garçonnet est une énigme. Trois semaines après avoir été découvert dans les rues de Paris, personne n'est venu le chercher. Le 13 mars, en fin de *journée, une passante remarque* l'enfant qui erre, seul, près de la place Maubert. Pas de parents en vue. La dame prend la main du tout petit et fait le tour des commerçants du quartier. Peine perdue. Elle le conduit au commissariat de police le plus proche.

L'inconnu de la place Maubert devient un sujet d'enquête. A deux ans, l'enfant ne sait pas encore dire son nom. Il est en bonne santé. Ses vêtements, un blouson « teddy-boy » et un polo à la dernière mode américaine, ne fournissent aucun indice immédiat. Tous les services de police sont contactés par la brigade des mineurs de la Préfecture de police de Paris. Les télégrammes signalant les disparitions sont passés au crible. En vain, Aussi la décision est-elle prise de diffuser une *photographie du garçonnet*. Sa tignasse rousse, ses yeux comme des billes d'agate à la noisette, passent à la télévision.

Les policiers s'attendent à ce que leur strandard téléphonique soit submergé. Le juge des enfants redoute que de faux-parents ne revendiquent l'enfant (des preuves seront exigées). Rarement utilisée, la péthode médiatique avait permis durant l'été 1989, de retrouver la *famille d'une gamine égarée* dans un supermarché parisien ; chacun de ses parents, séparés, croyait que l'autre s'en occupait ; la grand-mère avait aussitôt réagi à la diffusion de la photo.

Chaque année à Paris, une *quinzaine d'enfants* de moins de six ans sont déclarés disparus, explique le commissaire Patrick Schneider, chef de la brigade des mineurs. Le mois dernier, un nouveau-né à peine sorti de la maternité était découvert dans un hall d'immeuble du cin*quième d'arrondissement, et un* bébé âgé de quelques heures était retrouvé dans une rue, à côté de poubelles. En évidence, sur le bureau du commissaire Schneider, une maxime en latin: *Res sacra puer*, « l'enfant chose sacrée ».

Dans l'attente de ses parents, le petit inconnu a été placé au foyer Saint-Vincent-de-Paul de la DASS parisienne. Il n'arrête pas de répéter deux des seuls mots de son vocabulaire : *« Papa, maman. »*

E. In.

EN BREF

□ **Un Français arrêté en Espagne en possession d'explosifs.** – Un ressortissant français, Jean-Dominique Féron, transportant dans une voiture 325 kilos d'explosifs, a été arrêté, lundi 2 avril, à Santiponces, *près de Séville, après une fusillade* avec la garde civile espagnole. Collaborateur présumé de l'ETA militaire, il s'apprêtait à commettre un attentat à la voiture piégée contre le commissariat central de la police nationale espagnole, à Séville. Son véhicule, une Renault-14, était chargé d'amonal et de Goma-2, *deux explosifs couramment* utilisés par les séparatistes basques, et de 30 mètres de mèche. Jean-Dominique Féron a été intercepté alors qu'il venait de franchir, sans s'arrêter, un barrage de police. Une fusillade a éclat, au cours de laquelle deux gardes civils ont été blessés. – *(AFP, AP.)*

□ **Un train termine sa course dans une buvette de la gare d'Austerlitz.** – Un train de voyageurs vide qui se mettait en place en marche arrière, le 2 avril, à la gare d'Austerlitz à Paris, ne s'est pas arrêté en bout de voie. A la vitesse de 6 km/h, le convoi de seize voitures pesant environ 600 tonnes a bousculé le butoir, défoncé un panneau d'affichage des horaires et terminé sa course dans une buvette et un kiosque à journaux . Aucune victime n'est à déplorer. L'enquête qui a été ouverte dira comment le conducteur et l'agent qui le guidait dans le fourgon de queue ont pu se tromper sur la distance qui séparait celui-ci de la fin des voies

SPORTS

□ **Tennis.** – L'équipe d'Argentine a éliminé celle de RFA, lundi 2 avril à Buenos Aires, en quart de finale de la coupe Davis de tennis par trois victoires à deux. Les Allemands, tenants du titre, se sont inclinés à l'issue d'un dernier match remporté par le jeune Argentin. Alberto Mancini contre Carl-Uwe Steeb (7-6, 6-3, 6-4).





CULTURE

CINÉMA

Le Miel du fiel

« Tatie Danielle », second long métrage d'Etienne Chatiliez ou la perversion des sentiments.

Etienne Chatiliez voulait appeler son deuxième film *Une immense déception.* Gag conjuratoire qui révèle toute l'angoisse du jeune champion à l'instant de la récidive. *La vie est un long fleuve tranquille,* premier long métrage d'un surdoué de la pub de trente-quatre ans, avait été, on s'en souvient, mieux qu'un succès commercial, un phénomène social : les Le Quesnoy et les Groseille élevés au rang d'archétypes, *« Le lundi c'est ravioli »* devenu le cri de ralliement d'une France consensuelle... Chatiliez pouvait-il faire aussi bien, pourrait-il faire mieux ?

Disons-le vite. *Tatie Danielle* procure une immense satisfaction. Décapant, dérangeant, plus pernicieux encore que *le Long Fleuve,* le film confirme tous les espoirs mis dans le couple infernal du cinéma français, les moralistes associés : Etienne Chatiliez et Florence Quentin, qui est complice, scénariste, dialoguiste de très haute lignée.



Tsilla Chelton

Tatie Danielle, c'est du Jules Renard revu par Brétécher, c'est impitoyable et compatissant, tragique et désopilant, ça mérite largement son slogan : « Vous ne la connaissez pas encore, elle vous déteste déjà ». Tatie Danielle (Tsilla Chelton) est vieille, veuve, vache. Inflexible geignarde, c'est une virtuose de la vilénie gratuite. Elle écrase les fleurs, rudoie les enfants, abandonne les chiens, se vole elle-même pour faire accuser autrui, va quasiment jusqu'au meurtre, et presque jusqu'au suicide pour le plaisir de se venger. Tatie Danielle est une hyène en charentaises, le loup déguisé en grand-mère, c'est un monstre.

Il n'y aurait pas là de quoi rire, si le poison ne recevait en réponse à ses abominations que gentillesse, patience, indulgence. Sa gouvernante qu'elle terrifie, ses neveux qui l'hébergent et qu'elle torture, les infirmières qui la soignent et qu'elle régente, tous répondent à sa haine ordinaire par un amour extraordinaire. De cette perversion des sentiments naît une manière de chef-d'œuvre du comique de situation. Comme les souffre-douleur de Tatie Danielle, nous passons doucement de la répulsion à la fascination, nous découvrons, ravis, la séduction de l'abjection, nous goûtons au miel du fiel. Tatie Danielle est la part de nous-même la moins avouable, elle nous libère de nos horreurs intimes, elle nous démontre – quel soulagement – que les gentils sont des cons...

Une distribution formidable

Salubre démonstration qui recouvre d'un pudique manteau de rire (étranglé) la mauvaise conscience obèse de notre société, la décourageante médiocrité de la petite bourgeoisie, et s'agissant de la vieillesse, l'atroce réalité. Tatie Danielle n'est pas méchante parce qu'elle est desespérée, elle est méchante *et* desespérée. Elle trouvera d'ailleurs son maître en la personne d'une énergique et solitaire jeune fille au pair. La survie de l'espèce passe par la férocité.

Pour mettre en images cette fable, morale s'il en est, Etienne Chatiliez a choisi la fluidité, la proximité. Sa caméra est devenue plus souple, moins étonnée. S'il reste encore une certaine arythmie à corriger, si l'omniprésence de Tatie Danielle est parfois étouffante, le film, fourmillant d'ellipses narratives percutantes et de répliques d'une quotidienneté foudroyante, procure néanmoins un magnifique malaise.

Il bénéficie, on s'en doute, d'une distribution formidable, puisée une fois encore dans le vivier désormais indispensable du théâtre. Eric Prat, le neveu, irrésistible bloc de lâcheté sournoise. Catherine Jacob, sa femme, pulpeuse et désarmée, adorable. Les garçons, Mathieu Frelon, Gary Ledroux. La dompteuse de Tatie, Isabelle Nanty, avec son air d'enfant affamée. Et bien sûr, Tsilla Chelton. Créatrice de onze pièces de Ionesco, dont *les Chaises,* elle attrape Tatie à bras-le-corps avec une énergie et une gaieté furieuses. Et beaucoup de courage. Car il en faut pour s'enlaidir, se vieillir, jouer si jouissivement la décrépitude, le ratelier dans le verre à dents, le pipi sous soi, incontinent. Tsilla Chelton va jusqu'au bout, impériale, jusqu'à la fin où on la voit heureuse (?) ayant choisi la liberté. Une liberté qu'il lui faudra payer.

Grâce à elle, lorsque vous sortirez du dernier Chatiliez, vous vous sentirez plus mauvais et ce sera exquis. C'est Tatie Danièle qui vous le dit.

DANIÈLE HEYMANN

Bagarres électriques

« Tango et Cash », deux vedettes pour un pastiche de film d'action signé Konchalovsky

Sylvester Stallone, tiré à quatre épingles, arrête sa voiture sur la route, descend, prend son revolver, vise minutieusement le camion qui roule vers lui, tire, touche, œil et lèvres impassibles. « *Tu n'es pas dans ton secteur, pour qui tu te prends ?* », fulmine le flic du coin. « *Pour Rambo* », poursuit un autre flic. Dans la salle, les admiratrices hurlent de rire.

Allure de clochard, cheveux douteux, la fossette légèrement empâtée mais l'œil bleu toujours vif, Kurt Russell est l'opposé de Stallone. Tous deux sont flics à Los Angeles. Ils vont se trouver mêlés à la même magouille, être accusés du même meurtre, se retrouver ensemble dans la même prison abominable, en butte à la haine de colosses sans délicatesse, se sauver mutuellement la vie à plusieurs reprises, s'en sortir grâce à leur courage, leur force, leur intelligence et à la désinvolture du scénario.

Tango (c'est le nom de Stallone) *et Cash* (c'est celui de Kurt Russell) est juste un film prétexte à bagarres brutales et rigolotes, avec évasion rocambolesque, et l'inévitable scène dans la boîte de strip-tease où opère la jeune première. Les méchants, dirigés par Jack Palance, sont riches et affreux. Le pire est un Anglais rouquin, au front dégarni, coiffé en catogan, ce qui semble être actuellement l'uniforme des tueurs à gages haut de gamme. Stallone a abandonné le short de Rocky et le bandeau de Rambo, mais ses biceps d'acier sont toujours spectaculaires. Kurt Russell est moins musclé mais plus charmant : un titi de Californie. Il n'a pas repris la belle voix sourde qu'il avait dans *New-York 97,* ni Stallone celle voilée, cassée, de Rocky. Au contraire, elle résonne comme du bronze.

Le film est signé Konchalovsky, qui ne semble pas doué pour le genre Tintin+violence. Il n'aime peut-être pas. Il s'est quand même amusé à montrer des agents du FBI plus pourris que les simples flics, et à régler de somptueuses bagarres illuminées par des feux d'artifice d'éclairs électriques : quelques bons moments pour les amateurs.

COLETTE GODARD

VENTES

Records à Londres chez Christie

Les ventes de printemps se sont ouvertes à Londres avec une série de « records » : dix-huit tableaux ont été adjugés lundi 2 avril pour plus d'un million de dollars chacun. C'est un Picasso – *Paysage de Cannes au crépuscule* – daté de 1960 qui atteint l'enchère la plus élevée (2,42 millions de livres, près de 25 millions de francs). *Femme nue accroupie sur fond vert,* du même artiste, est partie pour 1,9 million de livres (environ 20 millions de francs) tandis qu'un portrait de son épouse, *Jacqueline à la mantille sur fond rouge,* s'enlevait à 1,43 million de livres (près de 15 millions de francs).

Un *Autoportrait* de jeunesse de Degas est monté à 1,87 million de livres et une composition abstraite de Mondrian (1927) a atteint 1,76 million de livres. Parmi les autres vedettes de la vente, une gouache de Chagall a été vendue 1,43 million de livres. Un record pour une œuvre de cet artiste. – *(AFP.)*

Mort du comédien italien Aldo Fabrizi

L'acteur et réalisateur Aldo Fabrizi est mort le lundi 2 avril à Rome. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Comédien venu de la radio et du théâtre comique, Aldo Fabrizi fut mondialement reconnu après la seconde guerre mondiale pour son rôle de prêtre résistant dans *Rome ville ouverte,* de Roberto Rossellini. Il tourne d'autres œuvres néoréalistes: *Vivre en paix,* de Luigi Zampa (1946); ou *Il Delitto di Giovanni Episcopo,* d'Alberto Lattuada (1947), avant de se tourner vers la comédie avec Marie Monicelli, dans *Gendarmes et voleurs* (1951), ou sous la direction d'Ettore Scola dans *Nous nous sommes tant aimés,* en 1974. Aldo Fabrizi a également réalisé sept films, dont *Il Maestro,* en 1957.

PHOTOGRAPHIE

Un musée du regard

Le maire de Paris confirme pour 1992 l'ouverture d'une Maison européenne de la photographie

Le 20 octobre 1988, Jacques Chirac annonçait la création d'une Maison européenne de la photographie. Et il ajoutait : « *L'emplacement sera central et prestigieux* ». Le siège de la future Maison est trouvé : aux abords de la place Saint-Antoine, en plein cœur du Marais. Les quatre étages de l'hôtel de Cantorbe (1706) conviennent parfaitement à l'art intime et secret qu'est la photographie. Ce projet, inspiré par Henry Chapier, ponctue exemplairement l'action menée depuis douze ans par la Ville de Paris en faveur de l'image fixe. Soixante millions de francs sont dévolus à l'aménagement intérieur de cette bâtisse (2 500 m2), qui sera réglé par un concours, lancé en juin prochain. Jean-Luc Monterosso est nommé directeur artistique de cette nouvelle institution dont l'ouverture est prévue pour la fin 1992. Son budget de fonctionnement tournera autour de 20 millions de francs. Répartis sur trois niveaux, 800 m² seront concacrés à la présentation permanente des collections, à l'accueil d'expositions étrangères et à des créations contemporaines. Une galerie d'essai de 100 m² est réservée aux jeunes créateurs. Cette structure est complétée par des réserves, un équipement moderne de conservation et des ateliers de recherche. Un complexe multimédia regroupera les fonds de l'historien Roméo Martinez, une bibliothèque contemporaine d'ouvrages spécialisés et des archives audio-visuelles, à base d'entretiens et de films, ainsi qu'une banque de données de 16 000 photographies, répertoriées dans l'encyclopédie Auer. En liaison avec la Documentation française, ces informations seront consultables à distance par un service télématique. La Maison hébergera en outre, sur 200 m2, le laboratoire de restauration d'Anne Cartier-Bresson, trop à l'étroit dans les locaux du musée Carnavalet, ainsi qu'un auditorium de 150 places en sous-sol. Pour animer ce chantier, carte blanche est donnée à Georges Rousse et Charles Matton. Dans le cadre du prochain Mois de la photo, Bettina Rheims y présentera des travaux inédits.

P. Ro.

► **Maison européenne de la photographie, hôtel Henault de Cantorbe, 82 rue François-Miron, Paris 4e.**

Un entretien avec Jean-Luc Monterosso

Fondateur du Mois de la Photo et directeur de l'Espace photographique de Paris, Jean-Luc Monterosso a été nommé directeur artistique de la Maison européenne de la photo.

La Maison europeenne présentera en permanence une grande exposition sur l'histoire de la photographie européenne, des années 60 à nos jours . Pourquoi 1960 ? Parce qu'il s'agit d'une rupture décisive à partir de laquelle se développe une créativité exceptionnelle qui s'épanouit aujourd'hui. Cette présentation se doublera d'expositions temporaires. Il y a de belles expositions montées à l'étranger que nous ne voyons pas à Paris. Je pense à « *Visage de l'Ouest* », d'Avedon. Ou aux « *Chefs-d'oeuvre des grands musées européens* », que prépare David Balsells. Si l'Europe doit avoir la priorité, nous n'oublierons ni le Japon ni l'Amérique.

« L'originalité de la Maison, ce sont ses collections. Comment sont-elles constituées ?

– Depuis 1979, le budget d'acquisition est passé de 5 000 F à 800 000 F. Les oeuvres achetées se trouvent à Carnavalet, au Musée d'art moderne ou à l'Espace Photo. Mais Paris-Audiovisuel a complété ces achats à l'occasion d'expositions. Nous avons près de 4 000 images d'une centaine d'auteurs de toutes nationalités. Une collection photographique n'est pas une collection de tableaux. En peinture, on peut se contenter de deux ou trois chefs- d'oeuvre. En photographie, il est indispensable de constituer des séries. Chaque photographe est représenté par 25 images au moins. Parmi ceux-ci, Pierre Molinier (40), Ralph Gibson (200), Cartier-Bresson (133 vues sur Paris), toute l'œuvre de Bernard-Pierre Wolff – une donation, – sans oublier Georges Rousse, Helmut Newton et Alice Spring.

– Autre innovation importante : la sonothèque et la vidéothèque. De quoi se composent-elles ?

– Dès 1982, nous avons commencé à engranger des entretiens sonores avec des photographes, dont certains sont morts aujourd'hui, comme Brassaï. Il est indispensable de constituer la mémoire de la photographie par ceux qui la font. Nous avons réalisé des portraits vidéo avec des créateurs en pleine activité, Denis Roche, Arnaud Claass, Tom Drahos, Fleischer ou Boltanski. Actuellement nous avons 200 heures d'entretiens. Et plus de 200 heures de témoignages filmés. Ce secteur va inévitablement se développer dans les années à venir.

– L'Espace Photo des Halles continuera-t-il de fonctionner ?

– Ce lieu, qui se situe à mi-chemin de la galerie et du musée, existe depuis trois ans. Il a accueilli plus de 200 000 visiteurs, à raison de 5 à 6 expositions par an. Il gardera sa fonction spécifique en liaison avec la Maison européenne. La programmation de 1991 sera exclusivement américaine.

– Que devient le Mois européen de la photo annoncé voilà trois ans à Athènes ?

– Le Mois de la photo est une idée qui s'exporte. La formule a été reprise par de nombreuses villes étrangères : Athènes, Amsterdam, Turin, Barcelone, bientôt Londres. Le premier Mois européen aura lieu en 1992 – l'annonce sera faite officiellement à la Primavera de Barcelone – ce qui permettra de présenter simultanément une même exposition dans plusieurs villes.

– Le Mois de la photo approche, quel est son programme ?

– Cette sixième édition de notre biennale est dédiée à Roland Barthes, mort il y a dix ans. Nous avons retenu trois thèmes : le Japon, la photographie sociale et les mythologies. Mais nous devrons trouver un nouveau souffle pour 1992. Il y a douze ans, nous voulions prouver la vitalité de cet art. Cent expositions, cela ne nous paraissait pas exorbitant. Aujourd'hui, le public est informé (500 000 visiteurs en 1988). D'autres institutions existent. Il s'agit désormais d'être plus rigoureux et de ne montrer que des expositions qui font date.

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS

CULTURE

THÉATRE

La folle jeunesse des grands anciens

En marge des « Troyens », l'Opéra Bastille reçoit les élèves du Conservatoire d'art dramatique pour « les Troyennes », d'Euripide

Un homme qui connaît bien le théâtre puisqu'il y travaille depuis plus de vingt ans, a décidé il y a peu de se consacrer exclusivement à la réflexion sur le théâtre antique, le théâtre tragique grec. Dominique Quéhec, jadis comédien, puis metteur en scène dès la fin des années 60, a beaucoup exploré les chemins de la décentralisation dramatique -il a fait ses classes à Goussainville, puis a séjourné à la maison de la culture d'Amiens, puis à celle de Rennes- sans jamais vraiment s'imposer parmi les «grands».

L'an passé, il nous surprenait avec sa mise en scène de Médée, *d'Euripide, magistralement interprétée par Francine Bergé au Théâtre 13 à Paris, et annonçait qu'il dirigeait, à l'invitation de Jean-Pierre Miquel, un atelier avec les élèves de troisième année du Conservatoire national d'art dramatique autour des* Troyennes, *du même Euripide. C'est le travail de cet atelier, un véritable spectacle avec de jeunes comédiens qui seront professionnels dans quelques semaines, que présente le mercredi 4 avril l'Opéra Bastille dans son Amphithéâtre. Dominique Quéhec explique ici les raisons de sa «conversion» :*

« *Médée* comme *les Troyennes* ont été pour moi un banc d'essai, un laboratoire de recherche. J'ai décidé de consacrer désormais plusieurs années de ma vie à explorer le territoire du tragique et son noyau miraculeux, le tragique grec. La seule chose qui reste de l'Histoire, c'est la parole, dit-on. Est-il une parole plus active et plus concrète que celle transmise par la tradition théâtrale? Dans le cas des Grecs, nous sommes confrontés à une parole primitive indépassable, indépassée, qui contient toutes les autres. Les gens de théâtre doivent la revisiter constamment et en ont fait un lieu d'expérimentation de l'histoire des hommes d'aujourd'hui.

» Le théâtre grec provoque la remise en question de toutes les données qui fondent une aventure humaine: c'est à la fois un lieu d'apprentissage du théâtre et de ce que c'est d'être un homme. C'est Freud qui m'a amené aux Grecs. Il a pris l'essentiel de son énoncé dans la mythologie antique et grecque particulièrement. Quand les Grecs ont «montré», Freud a «nommé». J'ai eu l'envie de m'interroger profondément sur cet espace magique.

Cette interrogation porte sur la genèse du théâtre et en même temps *sur la jeunesse de l'homme*. Je ne veux pas parler de l'immaturité de l'homme, ou de choses inaccomplies, mais de la grande vigueur de la jeunesse, de l'état le plus accompli du désir tel que ces très grands poètes, Eschyle, Sophocle, Euripide, ont pu l'exprimer.

« La grande vigueur de la jeunesse »

» Malheureusement, je ne suis pas helléniste. Pourtant, l'exploration du théâtre grec doit passer par le texte original et donc je travaille toujours avec quelqu'un qui sait le lire afin de scruter le mieux possible la matrice des textes, de tirer la leçon des copies les plus anciennes. Je me méfie des détournements ou de la récupération très française, très XVIIIème siècle, de textes sauvages et limpides.

»*Lors du travail sur Médée,* avec Gérard-Henri Durand, il nous est arrivé de passer des jours et des nuits sur un mot pour restituer, loin des traductions fleuries, décoratives, ornementales, la pureté de roche, de diamant de ce texte, tout à fait en rapport avec la dimension presque minérale, cosmique de l'homme. Les Grecs avaient le génie de restituer leurs pensées avec une simplicité et une économie extrêmes. Ainsi, dans *l'Iliade*, Homère parle de la « mort noire ». Shakespeare, lui, nous proposera cinquante variations sur le mot, des dizaines d'équivalents différents. Les Grecs ont toujours recherché la concentration, le minimal, pour créer l' effet le plus grandiose et le plus saisissant. La tragédie antique est une sorte de roman familial à l'état pur. » Je vais m'attaquer bientôt à *l'Orestie*, d'Eschyle. On y retrouve tous les *archétypes* et les figures repris plus tard par le théâtre. La très grande maîtrise de cette oeuvre n'a jamais été infirmée: dans sa forme comme dans son contenu, elle est le répertoire initial, le noyau de l'art dramatique et du fonctionnement du psychisme humain tel qu'on peut le connaître aujourd'hui. Quand on aborde un tel géant, géant de la pensée et de la poésie la plus vivante, il faut être très ambitieux et très humble aussitôt ».

OLIVIER SCHMITT

► *Les Troyennes*, d'Euripide. Deuxième atelier-spectacle des élèves de troisième année du Conservatoire national d'art dramatique dirigé par Dominique Quéhec. Le mercredi 4 avril à 14 h 30. Amphithéâtre. Tél.: 43-43-96-96.

Gloire à Bumbry

On la croyait Cassandre, or elle était Didon! Et mourut en triomphe lundi soir, à l'issue d'une représentation exceptionnelle des Troyens

On s'attendait à une performance, ce fut un avènement. On était venu vérifier, avec quelque malsaine curiosité, que le pari de Grace Bumbry était un suicide. Que le cumul des rôles de Cassandre et de Didon dans les *Troyens* de Berlioz, à *l'Opéra-Bastille*, constituait pour une cantatrice de notre temps (peu habituée à chanter quatre heures quasiment d'affilée) un impossible, un diabolique pentathlon.

Rappelons (*le Monde* du 3 avril) *que la star américaine avait été* poussée par les événements. Ou plutôt que, sûre d'elle-même et de ses cinquante-trois ans, elle s'était laissé pousser à remplacer au pied levé sa collègue Shirley Verrett, retenue lundi soir 2 avril par un récital à Milan. Samedi soir, Verrett aurait dû chanter Didon et Bumbry Cassandre, selon les termes du contrat qui distribue à ces deux mezzos d'égale réputation, aussi noires de voix que de peau, les deux grands rôles féminins des *Troyens*.

Mais samedi, pour cause de grève des techniciens, l'Opéra-Bastille renvoyait à leur foyer 2 700 spectateurs de fort mauvaise humeur. Le préavis de grève ayant été, entre-temps, levé et la plupart des revendications du personnel de scène écoutées par la direction, la représentation de lundi fut organisée en catastrophe à l'intention des frustrés. Croyez-vous qu'ils auraient boudé? Ils étaient bien présents, aux quatre cinquièmes à peu près, pour cette représentation de remplacement.

Et c'était, en effet, la soirée à ne pas manquer. « *Gloire à Didon !* » chante le peuple carthaginois à sa reine, veuve et sereine, avant l'arrivée d'Enée. Et ce fut, jusqu'à la fin, gloire à Bumbry. Certes, cette voix qui a tant chanté continue à être déstabilisée par les cris, l'hystérie de Cassandre, ses phrases asymétriques, splendidement incohérentes, ses *si* aigus lancés comme des flèches de passion incandescentes.

Alors que cette même voix, encore si dominée dans le médium, encore tellement capable de « passer la rampe » dans les plus suaves pianissimos, trouve chez la passive et langoureuse Didon l'assise, les longues stances qui la pacifient et l'épurent. C'est aussi que le rôle de Didon est beaucoup plus convenu, et donc plus accessible, que celui de Cassandre, carrément conçu par le romantique Berlioz comme une utopie vocale. Le musicien n'avait d'ailleurs jamais fait que rêver d'une cantatrice idéale qui les incarnât toutes deux.

ANNE REY

► Prochaine intégrale des *Troyens* : le 7 avril.

Lettre burlesque

Pietro Pizzuti prend à bras le corps la « Lettre aux acteurs », de Valère Novarina : un régal.

« Ça mange quoi, un acteur ? Et d'abord, qu'est ce que ça mange ? » La question est de Valère Novarina ? Au Centre Wallonie-Bruxelles, Pietro Pizzuti joue sa *Lettre aux acteurs*, et cette question, que posent les petits enfants lorsqu'ils voient un clown, lui va comme un gant. Affalé sur un fauteuil à roulettes, les cheveux plaqués sur le haut du crâne, frisés de chaque coté des tempes, avec des gestes saccadés de zappeurs, il mène la danse des mots sur un rythme effréné. Il campe un être burlesque, quelque part entre la commedia dell'arte et les Marx Brothers, danse avec des ombres sur un air de Kurt Weill, dit gravement : *« Le public, c'est l'économie qui le passionne, c'est-à-dire la manière dont l'acteur se dépense pendant la durée du spectacle »*, joue le corps morcelé, les gestes malhabiles, et puis soudain la suprême aisance, et encore la grande douleur de l'acteur, *« ce bouillonnement de viscères »*, dit Novarina, par où passent *« l'ouverture et la fermeture de la parole »*.

La mise en scène de Bernard de Coster fait apparaître, disparaître l'acteur, le découpe, avec arrêts sur image, dans un carré de lumière crue, le silhouette en contre-jour face à une batterie de projecteurs. Le spectacle est perpétuellement inventif, foisonnant. Pietro Pizzuti compose magistralement, hors du quotidien. Sa version est à mille lieues d'une autre très belle interprétation, celle d'André Marcon, sourde, râpeuse et chantante. Pizzuti est sautillant, il détache chaque mot de manière implacable et c'est passionnant.

ODILE QUIROT

► Jusqu'au 7 avril à BeauNord. Centre Wallonie-Bruxelles. Tél. : 42-71-26-16. En tournée : le 15 mai à Tours, le 7 juin à Poitiers et festivals d'été.

Charlotte de Turckheim en famille

Seule sur scène avec vingt-cinq personnages, la comédienne raconte : *Une journée chez ma mère.*

Il y a onze ans, Coluche a écrit et mis en scène au Café d'Edgar le premier one woman show de Charlotte de Turckheim : *La fin du monde aura lieu mardi.* De multiples apparitions de la comédienne à la radio et à la télévision ont suivi, et aussi de beaux rôles au théâtre dans *Cyrano de Bergerac*, mis en scène par Jérôme Savary et dans *le Misanthrope*, monté par Jacques Weber.

Aujourd'hui à la Michodière, Charlotte de Turckheim se retrouve sur scène seule pour la deuxième fois. Dans *Une journée chez ma mère, elle raconte la vie quotidienne* d'une jeune actrice dans l'univers passablement déglingué de sa famille et la multiplication de catastrophes qui en découlent.

Faussement timide, Charlotte de Turckheim interprète, en les poussant à chaque fois à l'extrême, tous les poncifs d'une comédie irrésistible.

CLAUDE FLÉOUTER

► Théâtre de la Michodière. Du mardi au samedi, à 21 heures : dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-42-95-22.

Un fauteuil pour deux dans les théâtres parisiens

Quatre-vingt-trois théâtres sur cent quinze établissements privés et publics de Paris offriront du 3 au 5 avril une deuxième place pour l'achat d'un billet. Calquée sur l'opération 18 heures -18 francs au cinéma, cette initiative de la Mairie de Paris vise à inciter le public à retrouver, ou trouver, le chemin des salles. Une enquête du ministère de la culture révélait en 1987 que 7 % des Français se rendaient au théâtre une fois par an. Ils étaient 12 % en 1977. Selon la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, les théâtres privés parisiens ont enregistré 3,3 millions d'entrées pendant la saison 1988-1989, contre 3,7 millions en 1985. Avec plus de 735 000 entrées, les théâtres nationaux et les quatre centres dramatiques de la capitale et de la proche banlieue progressent légèrement (710 000 entrées en 1985).

MUSIQUES

Les vastes horizons de Martinu

Le Théâtre national de Prague va donner à Paris « Passion grecque », ultime chef-d'œuvre du compositeur tchèque

PRAGUE

de notre envoyé spécial

En haut du clocher, un petit garçon regarde à travers les jours du balcon qui fait le tour de la flèche, entre les quatre lanterneaux dressés comme des cierges. Il observe la campagne environnante et le village de Policka à ses pieds pour y déceler la moindre fumée suspecte. En ce cas, il se précipitera dans la petite chambre, au centre du clocher, où son papa répare une paire de souliers : leur propriétaire attend au bas de l'église ; quand M. Martinu a fini le ressemelage, il descend une trentaine de marches scabreuses, appelle dans un immense porte-voix ; d'en bas monte un panier rempli de provisions que les chaussures vont remplacer.

Telle est la vie dans ce clocher où M. Martinu, veilleur et cordonnier (digne comme un notaire malgré sa pauvreté), sa femme et leurs trois enfants se partagent une pièce exiguë et une cuisine microscopique. Après avoir grimpé les deux cents marches et frôlé les cloches, on peut encore voir cet intérieur très simple, le casque du pompier et la perceuse du cordonnier, la table, les deux lits étroits et le cheval à bascule des enfants.

Le petit Bohuslav, qui vivra ici jusqu'à douze ans, s'emplit les yeux de lumière et d'harmonie. Il ne sait pas encore que là-bas au nord, à 18 kilomètres, à Litomysl, est né Bedrich Smetana, fils d'un brasseur face au ravissant château Renaissance de son prince : ni qu'au sud-ouest, à 75 kilomètres, le fils d'un cabaretier juif, Gustav Mahler, vint au jour à Kaliste ; et encore qu'un peu plus loin à l'est, à Hukvaldy, c'est la patrie de Janacek ! Le quadrilatère d'or de la musique...

Jamais l'enfance d'un compositeur ne s'est déroulée dans un lieu aussi particulier ; et selon son ami le grand pianiste Joseph Palenicek, la vision de ces prairies, collines et forêts bohémiennes à perte de vue, a sans doute influé sur la philosophie du musicien, lui a soufflé ce lyrisme apaisé qui si souvent dénoue les situations dramatiques, nostalgiques ou déchirantes nées de la condition humaine.

Avec quelques journalistes français, invités par le ministre de la culture tchèque, nous avons fait le pèlerinage de Policka à l'approche du centenaire de Martinu, le 8 décembre prochain. Prise de contact avec la Tchécoslovaquie libérée. Le musée est une merveille d'illustration de l'homme et de l'œuvre (comme celui, tout récent, consacré à Mahler par Humpolec, la petite ville proche de Kaliste) .

Au cimetière, une imposante pierre tombale évoque *l'Eveil des sources*, une cantate de Martinu sur le texte d'un poète de Policka, qui dit : *« Ici, je suis chez moi ! »* De là, on voit la chambre où il est né, dans le clocher.

Devant la ferveur qui l'entoure, on mesure la justesse de vues de sa femme, la Française Charlotte Quennehen. Depuis la guerre qu'il avait passée aux Etats-Unis, il n'était jamais rentré en Tchécoslovaquie, où l'Association des compositeurs menait une campagne politique contre ce « rival » trop dangereux . Peu avant de mourir, alors que Martinu reposait depuis 1959 dans le parc de Paul Sacher en Suisse, Charlotte comprit que son mari risquait de demeurer un apatride dont personne ne se préoccuperait.

Par testament, sur le conseil d'un ami, elle demanda à être enterrée à Policka avec Bohuslav, réservant à une fondation tchèque le soin et le bénéfice de diffuser son œuvre. Le grand voyageur revenait ainsi dans sa patrie, où il est souvent joué, en particulier par le Théâtre national. C'est ainsi que, pour son centenaire, ses quatorze opéras seront présentés à la suite, pendant le Printemps de Prague.

Foi et pessimisme

Auparavant, le Théâtre national (1) viendra présenter, pour la première fois, à l'Opéra-Comique, l'ultime chef-d'oeuvre de Martinu, *Passion grecque* et *le Baiser*, de Smetana, une bluette dans le goût de *la Fiancée vendue*, toute parfumée de danses et de chansons populaires.

Passion grecque (2) est une grande œuvre, achevée par un musicien qui se savait condamné, où s'expriment en même temps sa foi en l'homme et son pessimisme vis-à-vis de la société.

A travers *le Christ recrucifié* de Nikos Kazantsakis, il raconte l'histoire du berger grec désigné pour jouer le rôle du Christ, qui s'identifie à son modèle, entraîne les acteurs sur le chemin des disciples de Jésus et meurt (assassiné par « Judas »), victime de l'endurcissement des « Pharisiens » de son village, pope en tête, auxquels il a vainement prêché la justice pour des frères sans abri, expulsés par les Turcs.

Philosophique et mystique, cet opéra rappelle *la Khovantchina*, avec d'admirables choeurs inspirés de la liturgie byzantine, des scènes très dramatiques et des airs limpides où transparaît l'émotion de personnages simples et lumineux, comme dans la scène où Manolios convertit et détache de lui-même Katerina la pécheresse (qui joue le rôle de Madeleine) .

La mise en scène hiératique de Vaclav Kaslik se déploie sur des escaliers montant en croix, bordés de cierges, accusant peut-être à l'excès le caractère d'oratorio sacré. Mais tous les chanteurs tiennent leur rôle avec justesse, et la musique, dirigée par Zdenek Kosler, jaillit sans cesse comme une onde pure, le drame se résout en de vastes unissons irisés des cordes et des bois qui mettent sur l'œuvre le sceau de grandes hymnes transfigurées.

Passion grecque n'a jamais été représenté à Paris ; c'est une occasion de découvrir le plus beau Martinu (celui de la *6e Symphonie*) ; la Tchécoslovaquie, de son côté, nous adresse un salut en organisant au même moment (du 4 au 26 avril) des « Semaines de musique française » (trente concerts à Prague et dans les onze villes principales) auxquelles participera notamment Henri Dutilleux.

JACQUES LONCHAMPT

► A l'Opéra-Comique, *Passion grecque*, les 5, 6, 7 avril (19 h 30) et 8 avril (17 heures) ; *le Baiser*, de Smetana les 10 et 11 avril (19 h 30). Tél. : 42-88-88-83.

(1) Le Théâtre national de Prague présente, dans ses trois salles, une quarantaine d'opéras et une douzaine de ballets par mois, avec un répertoire de trente-six œuvres et quatre nouvelles productions par an. La troupe compte soixante-quatorze chanteurs solistes.

(2) Créée en France par le Théâtre des Arts de Rouen, en 1973

CULTURE

MUSIQUES

Etre et avoir été

La tournée « Sound and Vision » de David Bowie passe par Paris
C'est important, mais ce n'est plus obligatoire. Dommage.

David Bowie est devenu gentil, c'est une mauvaise nouvelle. Lui qui fut, dans les années 70, le fils maudit et le frère déviant du rock' and roll, le mutant précieux aux nombreux visages (frisé post-hippie, maquillé bleu, blanc, rouge, gominé ultra-blond, néo-Berlinois, etc.) sachant toujours déjouer le rôle qu'on attendait de lui, réinventer la mode, la nouvelle tendance, prendre sans fin sa revanche d'avoir loupé le premier train anglais, celui des Beatles et des Stones, et y mettre une hargne de bâtard surdoué, semble avoir plafonné avec la tournée « Serious Moonlight » et l'album *Let's Dance*, en 1983.

A Bercy, ce lundi 2 avril et ce soir encore, le concert s'ouvre par quelques accords au clavier de l'*Hymne à la joie* de la *Neuvième symphonie* de Beethoven, puis, en premier titre, *Space Oddity*, la complainte spatiale du major Tom, perdu dans l'infini céleste. Une très belle idée tombe des cintres, sous la forme d'un voile qui couvre toute la scène sans la masquer, assez translucide pour qu'on voie le chanteur et ses musiciens derrière, et servir d'écran à des images géantes du même chanteur en direct. Il est ainsi en chair et en os devant le micro, petit, forcément, dans le volume du Palais omnisports de Bercy, tandis que, sur l'écran, deux jambes vont et viennent, qui menacent de l'écraser. Ou son propre visage blanc et noir se penche vers sa silhouette bien vivante, comme si l'image de David Bowie allait souffler la personne même de David Bowie comme une chandelle intempestive. Il y a là quelque chose d'un peu mégalomaniaque et profondément juste dans le cas présent. Personne ne fut à ce point masqué par les images de soi et médiatisé, aimé à travers elles.

Le décor de scène est dans le genre rocaille gothique et totems aztèques, en pleine débandade esthétique, comme le maître lui-même, qui chante, pour la dernière fois dit-il, ses chefs-d'œuvre incontestés, *Change*, notamment. A-t-il changé ? Le cheveu est plus auburn, le visage un peu empâté, toujours très beau. Il est accompagné de quatre musiciens, notamment Adrian Belew, dont la guitare malmenée, brandie comme une tronçonneuse menaçante, découpe les ouïes et les cervelles du public en un fin carpaccio. Sans doute l'acoustique du lieu est-elle responsable de l'impression brouillonne de purée sonore, qui désenchante ceux qui se souviennent d'anciens concerts autrement troublants et *domptés*.

Mais le pire ennemi de Bowie, aujourd'hui est, normalement, le Bowie qu'il fut. Il a quarante-trois ans, est riche, en pleine forme, mais n'inquiète plus. Comme sur l'écran de la scène passe le masque androgyne de l'ancien scandaleux qu'on aima tant, on mesure toute la perte inévitable, entre le plaisir furtif d'être encore avec nous – même si les occasions de cette qualité se font rares – et le privilège incomparable de nous avoir hantés presque vingt ans plut tôt. David Bowie ne nous surprend plus, ne nous envoie plus des nouvelles de la planète Mars ou des bas-fonds londoniens. Il est rangé des voitures, il fait de son mieux, ce qui n'est pas rien, et, comme Zazie, il vieillit. Ne domine plus ce qui va venir, *ne nous épate plus. C'est un* récital. On ne lui avait pas fait une telle gloire pour qu'il soit raisonnable.

MICHEL BRAUDEAU

▶ Bercy, mardi 3 avril, à 20 heures. Tél. : 43-46-12-21.

Jazz à la Cigale

Daniel Humair Reunion Muhal Richard Abrams

Muhal Richard Abrams est à Paris. Le pianiste – il joue aussi des flûtes, de la clarinette, du violoncelle et il écrit - quitte l'ombre chicagoane d'où il exerce son influence depuis trente ans. Musicien pour musiciens, producteur de libertés – il est à l'origine de l'AACM (Association for the Advancement of Creative Musicians). Muhal Richard Abrams, entouré de Paul Bley, Gary Buyrton et Simon Spang Hansen, célèbre sur scène le Jazz par Prize qui vient de lui être décerné.

Pour compléter cette mise à niveau du jazz moderne, on sera bien inspiré d'aller sur les lieux dès la veille : à la Cigale encore, Daniel Humair, aussi grand peintre que percussionniste, réunit la jeunesse (Denis Leloup et Marc Ducret) autour d'un couple sidérant de bassistes, Henri Texier et Renaud Garcia-Fons.

F. M.

▶ *Daniel Humair Reunion* le 3 avril à 20 h 30, 90 francs. Paul Bley trio, Gary Burton trio, Simon Spang Hansen quartet, Muhal Richard Abrams et le Danish Radio big band, le 3 avril à 19 heures, 120 francs.

▶ La Cigale, 120 boulevard Rochechouart, tél. : 43 36 43 43.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5231

Horizontalement

I. N'a pas une arme à double tranchant. – II. Travaille avec « application ». – III. Qui n'envisagent généralement pas d'épargner. Faisait les beaux jours de l'Egypte. – IV. Du liquide dont il vaut mieux se débarrasser. Peut convenir à ceux qui aiment pêcher en eau trouble. – V. Portait l'écharpe. Bon coureur. – VI. Donne des boutons. – VII. Fait preuve d'une certaine légèreté. Montre les dents. – VIII. Signes de croix. Moyen d'être plus connu. – IX. Pris pour cible. Annonce une sortie prochaine. – X. Font la mesure. – XI. Arrive à date fixe. Ne vient qu'après.

Verticalement

1. Une toile qui ne vaut pas cher. – 2. Agent de liaisons. Sont habitués au blanc. – 3. Apporter l'humidité ou bien la chaleur. Réfléchi. – 4. *Contribue aux plaisirs de la table.* Se fait souvent marcher dessus. – 5. Terre de philosophes. Démontra. Font une vie. – 6. Partie d'une île. Visible sur des rats. – 7. Nota. Susceptibles d'être rejetées. – 8. Son contenu peut faire perdre contenance. Héroïne. – 9. Ouverture *prévue pour les besoins de la* cause.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5230

Horizontalement

I. Allemand. – II. Doute. – III. Ote. Dos. – IV. Uhuru. Ile. – V. Relique. – VI. Et. Plouc. – VII. Me. Radeau. – VIII. Envoie. – IX. Ni. Crêtes. – X. Tâche. – XI. Sue. Indu.

Verticalement

1. Adoubement. – 2. Loth. Ténias. – 3. Lueur. Cu. – 4. Et. Reproche. – 5. Médullaire. – 6. Iodée. – 7. Nasique. Ton. – 8. Lucane. – 9. Idée. Sou.

GUY BROUTY

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 3 avril

TF 1

20.40 Sport : Football. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (demi-finale, match aller) : Monaco-Gênes, en direct de Monaco.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.35 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Les dossiers de l'écran : Cet enfant est le mien. Téléfilm de David Green, avec Lindsay Wagner, Chris Sarandon.
22.20 Débat : L'adoption, un enfant pour une famille ▶ ou une famille pour un enfant ? Avec Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, Catherine Bonnet, pédopsychiatre, mère adoptive, Marie Brunet, enfant adoptée, Simone Chalon et Pierre Verdier, membres du Conseil supérieur de l'adoption ; Claude Hertz, médecin du monde ; Joël Coutant, enfant abandonné ; M. et Mme Pierre Andro, parents adoptifs de deux Colombiennes.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred. L'avenir de Hongkong.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : L'adieu à l'enfance. Adolescents, parents, comment le vit-on ?
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : Corps et biens. ■ Film français de Benoît Jacquot (1986). Avec Dominique Sanda, Lambert Wilson, Danielle Darrieux.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : L'homme au pistolet d'or. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Barry Lyndon. ■■■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson, Patrick Magee (v.o.).

LA 5

20.40 Cinéma : Les planqués du régiment. □ Film français de Michel Caputo (1983). Avec Paul Préboist.
22.05 Série : China beach.
23.05 Spécial Rallye de Tunisie.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Une fille de glace et de feu. De Randy Bradshaw, avec Christine Hirt, Colm Feore.
22.20 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Trinita, prépare ton cercueil ! □ Film italien de Ferdinando Baldi (1968). Avec Terence Hill, Horst Frank, George Eastman.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Elisabeth Schwarzkopf. D'Alain Benson.
21.05 Documentaire : Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art (3).
22.05 Documentaire : Les sentiers de la réussite. D'Antoine Gallien et Alain Dhenaut.
22.35 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Kaltex en Chine (4).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'avenir de la famille.
21.30 Tchad, être jeune après les troubles (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Portraits-groupes-hommes.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 février 1989 au Centre Pompidou) : Celui qui est couronné, de Lenot ; Macles pour trio à cordes, de Martin ; Trajectoires, de Bonnet, par l'Ensemble InterContemporain, dir. : Peter Eotvos ; sol. : Ashley Stafford, contre-ténor, Jacques Ghestem, violon.
22.30 Galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Hommage à Kathleen Ferrier ; Edwin Fischer, en concert à Lausanne.

Mercredi 4 avril

TF 1

13.35 Club Dorothée.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Spécial sacrée télé. Avec Georges de Caunes, Raymond Marcillac, Albert Raisner, Pierre Sabbagh, Claude Darget, Catherine Langeais, Jacqueline Caurat, Danièle Gilbert, Jacques Sallebert, Mireille Mathieu, C. Jérôme, La bande à Basile, Blues trottoir, Lene Davies, Pacifique, Sonia, Alain Souchon, Les Vagabonds.
22.35 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe des champions (match aller) : Marseille-Lisbonne.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et Noëlla.
16.00 Magazine : En avant, Astérix !
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres juniors.
17.25 Magazine : Giga.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.20 INC.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
19.55 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.45 Série : Perry Mason.
22.25 Magazine : Fruits de la passion. De Gérard Holtz.
23.20 Informations : 24 heures sur la 2.
23.35 Météo.
23.45 Magazine : Du côté de chez Fred. Ion Iliescu, président du gouvernement provisoire de Roumanie.

FR 3

13.30 Magazine : Pare-chocs (rediff.).
14.03 Magazine : Carré vert. Les chiens de traîneaux.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Le 15e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Spectacle présenté par Sergio.
22.05 Journal et Météo.
22.30 Magazine : Mille Bravo. Présenté par Christine Bravo. Avec Jean-Philippe Collard (piano), Gérard Caussé (alto), Babick Reinhardt (guitare jazz), Kasanski, musique tzigane, le groupe Gangsters d'amour, Orphéon (jazz vocal), Ralph Thamar, Jean Leduc, Roland Topor, Louis Sclavis (clarinettiste), Bruno Chevignon (contrebasse).
23.20 Magazine : 52e rue. Présenté par Dee Dee Bridgewater.

CANAL PLUS

13.30 Documentaire : Le grand Rift. D'Adrian Warren. 1. A la poursuite de la pluie.
15.15 Documentaire : L'argent de la Bourse.
15.50 Téléfilm : Le prix du silence. De Jacques Ertaud, avec Claude Brasseur, Xavier Deluc. *Xavier Deluc, maître-chanteur.*
17.25 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Flash d'informations.
19.30 Sport : Football Les coulisses et demi-finales de la Coupe d'Europe des champions (matches aller) : Marseille-Lisbonne (en direct) et Milan AC-Bayern-Munich (en direct).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Fatal beauty. ■ Film américain de Tom Holland (1987). Avec Whoopi Goldberg, Sam Elliott, Ruben Blades (v.o.).
0.20 Cinéma : Le jour et l'heure. ■■■ Film français de René Clément (1962). Avec Simone Signoret, Geneviève Page, Stuart Whitman.
2.10 Série : Murphy Brown.

LA 5

13.35 Série : L'homme qui valait trois milliards.
14.40 Série : Le renard.
15.30 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
17.35 Magazine : En route pour l'aventure.
18.00 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies. Pas mon enfant, téléfilm de Michael Tuchner, avec George Segal, Stockard Channing.
22.20 Débat : La drogue. Animé par Gilles Schneider.
23.20 Spécial Rallye de Tunisie.
23.45 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe d'Europe des champions : Milan AC.-Bayern Munich (en différé).
0.00 Journal de minuit.
0.05 Sport : Football (2e mi-temps).

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Téléfilm : Six colts et un coffre. De Burt Kennedy, avec Richard Crenna, Richard Egan.
16.05 Jeu : Match music.
17.25 Informations : M 6 info (et à 18. 25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Chasseur d'homme. De Don Taylor, avec Sandra Dee, Roy Thinnes. *Course poursuite dans les marais de Louisiane.*
22.15 ▶ Le Saint. Avec Roger Moore.
23.05 ▶ Magazine : Le glaive et la balance.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Feuilleton : Les Bertini (4e épisode).
16.30 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (4e). De Marcel Lozinski.
17.30 Court métrage : Tango. De Zbigniew Rybczinski.
17.40 Documentaire : Jour après jour. D'Irena Kamienska.
18.00 Cinéma : La boulangère de Monceau. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1962).
18.30 Cinéma : La carrière de Suzanne. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1963).
19.25 Court métrage.
20.00 Documentaire : Décompte de la folie ordinaire (1). De Mireille Auprince, Henri Ferlicot et Luc Goyer.
21.00 Téléfilm : Salle n° 6. De Krzysztof Gruber.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (1). De John Edwards, David Mingay et Bayley Silleck.
23.00 Documentaire : Décompte de la folie ordinaire (2).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la *Belgique, de la Suisse et du Canada.*
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Portraits-groupes-hommes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 mars, Salle Gaveau) : Caprices pour violon seul de Locatelli ; Sonate pour violon seul n° 2, d'Hartmann ; Partita pour violon seul en ré mineur BWV 1004, de Bach ; Nuage gris pour piano, Trauervoepiel und Trauermarsch pour piano, Rapsodie hongroise n° 5 pour piano, Nocturne pour piano, *La lugubre gondola II* pour piano, Venezia pour piano, Paraphrase sur la mort d'Isolde pour piano, de Liszt ; 4 pièces pour violon et piano op. 113, Sonate pour violon et piano n° 1 en la mineur op. 105, de Schumann, par Thomas Zehetmair, violon, Cyprien Katsaris, piano.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset à Paris. Le quartette de Ricky Ford (saxophone) avec Jeff Gardner (piano), Stafford James (contrebasse), Sangoma Everett (batterie).

Audience TV du 2 avril 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	53,1	Santa Barbara 20,7	Pub 7,8	Act. région. 16,9	Nulle part 2,5	Reporters 3,8	Hulk 1,4
19 h 45	55,6	Roue fortune 25,1	Dessinez 11,7	19-20 infos 8,6	Nulle part 4,1	Journal 3,1	C. de cœur 2,9
20 h 16	71,3	Journal 28,7	Journal 16,7	La classe 12,9	Nulle part 3,0	Journal 5,3	Cosby Show 4,8
20 h 55	72,2	Raid Mafia 20,0	C. de cœur 16,2	En cas de mal. 17,0	Ile dauphins 3,9	Agonie... 7,1	Loi du surv. 7,5
22 h 08	62,1	Raid Mafia 19,6	C. de cœur 13,7	En cas de mal. 14,9	Lundi sport 1,6	Agonie... 5,3	Loi du surv. 5,9
22 h 44	36,8	Santé à la une 20,2	Qu'avez-vous 3,3	Soir 3 6,3	Lundi sport 1,1	Pub 3,5	Voie Jackson 2,2

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 4 au mardi 10 avril

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du *mercredi (daté jeudi)*.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Je t'attendrai (1938), de Léonide Moguy, 16 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Histoires de fantômes chinois (1987, v.o. s.t.f.), de Ching Siu Tung, 19 h ; Hommage à Louis Page : Lumière d'été (1942), de Jean Grémillon, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : la Bataille du Chili (1973-1975, v.o. s.t.f.), de Patricio Guzman ; El Golpe de estado (1976, v.o. s.t.f.), *de Patricio Guzman*, 14 h 30 ; Soy Cuba, Ja-Kuba (1964, v.o. s.t.f.), de Mikhail Kalatozov, 17 h 30 ; Jibaro (1985, v.o. s.t.f.), de Daniel Diaz Torres, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

La Parisienne : Jeune public : l'Age heureux -la sanction (1965) de Philippe Agostini, l'Age heureux -côté jardin (1965) de Philippe Agostini, 14 h 30 ; *Actualités anciennes : Actualités Gaumont*, 16 h 30 ; Filles des rues : Bande annonce : la Dérobade (1979) de Daniel Duval, Rosa la Rose (1985) de Paul Vecchiali, 18 h 30 ; Femmes du monde : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC *Biarritz, 8e (45-62-20-40)* ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CHARLIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, *8e (45-74-93-50) ; UGC* Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; UGC Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : *Cinoches, 6e (46-33-10-82)*.

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00)*.

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-*Images), 18e (45-22-47-94)*.

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : *George V*, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00)*.

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ;

LES FILMS NOUVEAUX

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ. Film américain d'Amy Heckerling, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CÉZANNE. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : *L'Entrepôt*, 14e (45-43-41-63).

CONTE DE PRINTEMPS. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE. Film hongrois de Ferenc Téglasy, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MONA ET MOI. Film français de Patrick Grandperret : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MY LEFT FOOT. Film irlandais de Jim Sheridan, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NOIR PÉCHÉ. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TATIE DANIELLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot*, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURNER & HOOCH. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT. Film français de Pascal Kané : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler *II* (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount *Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont* Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)*.

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : *14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont *Ambassade, 8e (43-59-19-08)*.

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC *Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC* Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

TANGO & CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : *Lucernaire, 6e (45-44-57-34)*.

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN AUTRE FUTUR (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., *v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)* ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GRANDES REPRISES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

***LES CONTES DE LA LUNE VAGUE* APRÈS LA PLUIE** (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ECLIPSE (*It., v.o.) : Reflet* Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'ETRANGER (Fr.-It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'IDIOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE KID (A.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE MALIN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

MARAT-SADE (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94) ; UGC* Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MOURIR A MADRID (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FESTIVALS

CINÉ-CLUB (v.o.), Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Les Locataires, sam., dim. 12 h ; les Invités de l'hôtel Astoria, sam., dim. 12 h.

CLASSIQUE EN IMAGES, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Les Vingt-*Quatre Caprices de Paganini, mer. 11 h* ; Violon Passion, *mer.* 12 h ; la Grande Ecole des musiciens, mer. 14 h 30 ; le 8e concours international de piano van Cliburn, mer. 15 h 45 ; Solti and Perahia play Bartok, mer. 17 h 30 ; les Trois Dernières Sonates de Schubert, Le Château de Barbe-Bleue de Bela Bartok, mer. 20 h 30 ; Time is music Eliott Carter, jeu. 11 h ; Pierrot lunaire, jeu. 12 h ; Portrait of sir Adrian Boult, jeu. 14 h 30 ; Erwartung, jeu. 15 h 15 ; Richard Strauss Romanticism and resignation, jeu. 16 h ; Don Jose Lizarabengoa, jeu. 17 h 15 ; Soirée classique en vidéo, Incrust-Station, Intermèdes florentins, Concerto en fa de Gershwin, Ogre mangeant des jeunes femmes sous la lune, L'Orchestre, jeu. 20 h 30 ; Jessye Norman sings Carmen, ven. 11 h ; Portrait de Barbara Hendricks, ven. 12 h ; Birgit Nilsson, Master-Clas0s, ven. 14 h 30 ; Elisabeth Schwarzkopf, a portrait, ven. 15 h 30 ; Master-classes d'Elisabeth Schwarzkopf, ven. 16 h 30 ; Soirée la Sept, Classique en images, La Voix humaine, Jean-Pierre Drouet, percussions, Trois strophes sur le nom de P. Sacher, ven. 21 h : Zoltan Kocsis : das Spiel mit dem Feuer, sam. 11 h ; Boris Godounov, sam. 14 h 30 ; Symphonie classique, sam. 17 h ; Soirée autour du violon, Symphonie classique, Claude Lebet fabricant de violon, Menuhin en URSS, Les Vingt-Quatre Caprices de Paganini, (2e partie) sam. 20 h 30 ; les Trois Dernières Sonates de Schubert, Le Château de Barbe-Bleue de Bela Bartok, dim. 11 h ; Leçon particulière avec Scott Ross, dim. 14 h 30 ; Intermèdes florentins, dim. 15 h 30 ; Vespers in Venise, dim. 16 h ; Last Vienna, dim. 18 h 15 ; Soirée spéciale Léonard Bernstein, Bernstein à Salzau, Concert for young people, Beethoven : 9e Symphonie, (en présence de L. Bernstein, sous réserves) dim. 20 h 30 ; Rétrospective Mozart, lun. : Sonates et Concertos par Friedrich Gulda, lun. 11 h ; Après-midi : Mozart à l'est, lun. 14 h ; les Noces de Figaro, lun. 16 h. Pl. : 20 F, T.R. : 15 F.

ERIC ROHMER, *Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20). Les Nuits de la pleine lune, mer., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; la Marquise d'O, jeu., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Ami de mon amie, ven., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; le Genou de Claire, dim., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Rayon vert, lun., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Signe du lion, mer., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Pandora, jeu., sam., lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; la *Comtesse aux pieds nus*, mer., ven., dim., mar., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

INTÉGRALE VISCONTI (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Bellissima, séances mer., lun. à 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 5 mn après ; Mort à Venise, séances jeu., dim. à 16 h 10, 18 h 35, 21 h film 10 mn après ; les Nuits blanches, séances ven., mar. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; la Terre tremble, séances sam. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 45 film 15 mn après.

LES ANNÉES TATCHER (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Britannia Hospital, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Bons Baisers de Liverpool, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Raggedy, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *My Beautiful Laundrette*, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un mois à la campagne, dim. à 14 h, 16 h, *18 h, 20 h, 22 h* ; *High Hopes*, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Chambre avec vue..., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Le Nom de la rose, mer. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Chatte sur un toit brûlant, jeu. à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Monde selon Garp, ven. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Autant en emporte le vent, sam. à 12 h, (20 F), 16 h, 20 h ; Guerre et Paix, dim. à 13 h 30, 17 h, 20 h 30 ; la Maîtresse *du lieutenant français*, lun. à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Flûte enchantée, mar. à 12 h (20 F) 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Vie criminelle d'Archibald de la Cruz, jeu., dim. à 14 h, 16 h, 22 h ; la Mort en ce jardin, ven., lun. à 14 h, 16 h, 22 h ; Un chien andalou, Los Olvidados, mer., sam., mar. à 14 h, 16 h, 22 h.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). L'Enfance d'Yvan, mer. 20 h 30.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Broadway Danny Rose, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Comédie érotique d'une nuit d'été, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Guerre et Amour, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Annie Hall, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Bananas, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 35.

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 15, sam. 22 h 30, dim. 11 h 30.

***LES CADAVRES NE PORTENT PAS* DE COSTARDS** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam. 22 h 15.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., jeu., ven., sam., lun. 20 h.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim., séances à 15 h 45, *17 h 50, 20 h 05, 22 h 15 film 10 mn* après.

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTÉRIX (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 21 h 50.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (anglais non sous-titrée) mer. 22 h 30, jeu. 16 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, jeu. 18 h 45, dim. 22 h, lun. 16 h 30, mar. 16 h 45.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : *Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65)* mer., sam., dim., lun., mar. 16 h 15.

GILDA (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, ven. 16 h 40.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, ven., sam. 18 h 30, mer. 20 h.

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) *séances mer., ven., dim., mar.* à 13 h 40, 17 h film 10 mn après.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos *I*, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h 05.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) mer.* 19 h, jeu. 13 h 45, sam. 15 h 15, dim. 18 h 30.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

METROPOLIS (*All.*, v.o.) : *Républic* Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, dim. 12 h 10.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) *mer.* 18 h, ven., mar. 18 h 45, dim. 22 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer.* 21 h.

ORDET (Dan., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) *mer.*, sam. 12 h 10.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 17 h mar. 19 h.

***LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE* DES MERVEILLES** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., *dim.* 15 h 15.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mar. 17 h 30.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., mar. 22 h 30, sam. 22 h 30, 0 h 20, dim. 20 h 15, lun. 20 h 30.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam., dim. 13 h 30.

LE ROMAN DE RENARD (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) (avec les Yeux du dragon) mer., sam., dim., séances à 14 h film 15 mn après.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h.

SCARAMOUCHE (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. à 10 h (15 F pour les moins de 14 ans).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 30, jeu. 17 h, sam. 18 h 45, mar. 15 h 15.

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, 20 h 15, jeu. 12 h 20, ven. 14 h, 16 h 15, 22 h 15, sam. 13 h 30, 0 h 15, mar. 13 h 30, *18 h*.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TRAFIC (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mar. à 15 h 10, 18 h 30, 20 h 20, 22 h 10 *film 10 mn* après.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h mar. 22 h.

TUSK (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 22 h, dim. 18 h 30.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., lun., mar. 19 h 10.

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., ven., jeu., dim., lun., mar. 14 h 15.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio *Galande, 5e (43-54-72-71)* mer. 20 h 10, ven. 16 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., mar. 17 h 30.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 AVRIL

« La Dame à la licorne », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Collection W. Guillaume », 14 heures, Musée de l'Orangerie, place de la Concorde.

« Versailles : le Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« La mosquée, les rites de l'islam. Le souk », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Jardins et cités d'artistes de Montsouris », 14 h 30, RER Cité-Universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Bourse du commerce dans l'ancienne halle aux blés », 15 heures, entrée rue de Viarmes.

Conférences

« L'UNESCO, symbole de paix internationale et miroir de l'art mondial » (7-12 ans), 14 h 30, entrée, place Fontenoy (Monuments historiques).

Collège de France, place Marcelin-Berthelot, 18 heures : « L'homme devant son histoire », par Yves Coppens (Fondation pour la science).

12, rue La Boétie, 18 h 15 : « La « transparence » en salle des ventes », par Jean Bedel (Ecole d'art et de communication).

Musée de l'homme (1er étage), palais de Chaillot, 18 h 30 : « La condition féminine : mythes et réalités », par E. Badinter.

91, rue de Seine, 20 heures : « Cycle : comment envisager la nouvelle naissance spirituelle de l'homme à l'époque moderne. Le droit à la différence », par M.-M. Davy (L'Espace bleu).



AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– Emilie
a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

Charles-Alexandre,

le 29 mars 1990.

Clinique Sainte-Marie,
Chambéry.

M. Jean-Yves CAMOZ et Mme née Michellier,
Le Méridien,
1, place du Centenaire,
73000 Chambéry.

– Martine et Christian
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marc FIALEK,

le 26 mars 1990.

– Emmanuel
a la joie d'annoncer la naissance de sa sœur

Diane,

le 10 mars 1990, à Paris.

Docteur et Mme Adrien JOSIPOWICZ,
63, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– Pierre BRUNO
et
Suzel MESSERSCHMITT

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Charles,

le 1er avril 1990.

24, rue d'Athènes,
75009 Paris.

– Jean
a la joie d'annoncer la naissance de son frère

Simon,

le 31 mars 1990, à Paris.

Hélène et Laurent PASTEUR,
7, rue Guy-Patin,
75010 Paris

– Pierre

est né le 18 février 1990.

Coralie et Fabrice ROULEAU
28, place des Vosges,
75003 Paris.

Mariages

– Laurent HEBENSTREIT
et
Pascale GILARDI

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 31 mars 1990 à Paris.

Décès

– M. Emile-André Karoubi,
Jean-François, Laure,
Anne Karoubi,
Les familles Barbier, Toutin, Toutin-Larvor
Et toute la famille, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Antoinette
BARBIER-KAROUBI
leur épouse, mère et parente,

survenu le 28 mars 1990, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 3 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Christophe, à Créteil (Val-de-Marne).

– La revue *Diogène* et Jean d'Ormesson, de l'Académie française, son rédacteur en chef, ont la tristesse de faire part du décès de leur collaborateur,

M. Marc-André BÉRA,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
maître de conférences
à l'Ecole polytechnique
et à l'Ecole des sciences politiques,

survenu le 31 mars 1990, à Paris.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité à Vendières (Aisne).

Une messe de requiem sera célébrée le lundi 9 avril, à 19 heures, en l'église Saint-Eustache à Paris.

– Il y a un mois, le 3 mars 1990, disparaissait tragiquement à l'âge de vingt-neuf ans

Hélène BLOCHE-JALOUNEIX,
scripte-assistante de réalisation.

Huit jours plus tard, le 11 mars 1990, décédait, des suites d'une longue maladie, sa mère, âgée de soixante-huit ans

Anne-Marie
BLOCHE-JALOUNEIX,
trésorière, durant plusieurs années,
de la section du Parti socialiste
d'Issy-les-Moulineaux.

Le combat contre l'injustice et le racisme fut au cœur de leur vie.
Les obsèques religieuses ont eu lieu les 9 et 14 mars 1990.
Elles reposent désormais toutes les deux au cimetière de Gentilly (3e division, allée du vieux cimetière).

M. J. Bloche
78, rue de la Folie-Regnault,
75011 Paris.

– Mme Alex Godingen,
M. et Mme Jean-Pierre Koubi,
Béatrice et Sabine Koubi,
M. et Mme Maurice Peker,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Godingen,
et leur fille,
Mme veuve Henri Godingen,
et ses enfants,
Mme veuve Léon Godingen
Mme Jacky Canet,
et ses enfants,
Mlle Michèle Tessier
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alex GODINGEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

leur époux, père, grand-père,
frère, beau-frère, oncle,
cousins, parents et alliés,

survenu le 2 avril 1990 à l'âge de quatre-vingt-six ans à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 avril 1990.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux à 14 heures. L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

44, rue du Faubourg-du-Temple,
75011 Paris.

– Mme Louis Gondinet,
née Simone Gaucher-Piola,
Eliane et René Wallstein,
Chantal et Gérard Dubosq
et leurs enfants,
Béryl et Jean Richebé
et leurs fils,
Patrice et Monique Gondinet
et leur fils,
Marie-Sygne Gondinet,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis GONDINET,
leur époux, père et grand-père,

endormi dans la paix du Seigneur le 29 mars 1990 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, 75007 Paris, le mercredi 4 avril à 16 heures.

– M. et Mme James Coen
et leurs enfants,
M. Edouard Cori
et ses enfants,
M. et Mme Charles Rossano
et leur fille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Aldo NACAMULI.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 avril.
Réunion au cimetière de Pantin à 10 h 30.

– Mme Yvonne Reichen,
née Muller, son épouse,
Jacques et Christiane Bouillie,
Bernard et Marie-Jeanne Reichen,
Christian et Sylvia Simoulin,
ses enfants,
Benoît, Adèle, Alice, Benjamin, Anne-Camille, Justine, Pierre et Marie,
ses petits-enfants,
Albert et Jean Reichen,
ses frères,
Ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Muller, Merckens, Maurizio, Bouillie, Roche, Simoulin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre REICHEN,
professeur honoraire
de mathématiques,
ancien secrétaire général adjoint
du SNES,
ancien membre du bureau national
de la FEN,
secrétaire régional de la FGR,

survenu à Nice à la veille de son quatre-vingtième anniversaire.

L'inhumation des cendres a eu lieu le lundi 2 avril 1990 au cimetière du Château à Nice. La famille remercie tous ceux qui se sont associés à son deuil.

166, avenue Sainte-Marguerite
06200 Nice

Erratum

– Clément TEMPELAERE

s'est éteint le 25 mars 1990 dans sa soixante-douzième année.

4, Les Mouettes
78170 La Celle-Saint-Cloud.

Remerciements

– Touchées et émues par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur sont témoignées en raison de la disparition le 22 mars 1990 de leur mère, sœur et cousine,

Madame Colette MEUVRET

Ses fille Françoise et Odile,
Les familles Meuvret, Blaringhem, Levy et Renie,
et toute sa famille
vous adressent
leurs plus vifs remerciements.

Anniversaires

– En ce dix-neuvième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

Une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

– **La Résistance au troisième Reich de 1933 à 1945** est le thème d'un colloque organisé les 4 et 5 avril, de 9 h 30 à 18 heures, par l'Institut Goethe, 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris, avec la collaboration du Bureau international de liaison et de documentation (BILD) et l'Institut d'histoire du temps présent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mardi 3 avril à 16 h, salle des commissions (Centre Panthéon), Mlle Odile Charbois : « La poursuite de l'exploitation dans la loi du 25 janvier 1985 sur le redressement et la liquidation judiciaires et ses décrets d'application ».

– Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le mercredi 4 avril à 15 h 30, salle amphi. Louis-Liard (Centre Sorbonne), M. Eric Canal-Forgues : « L'institution de la conciliation dans le cadre du GATT. Contribution à l'étude de la structuration d'un mécanisme de règlement des différences ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le vendredi 20 avril à 10 h (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, esc. P, 1er ét.,1, rue Victor-Cousin, M. Rémy Dumond-Fillon : « Analyse du marquisien : phonologie, syntaxe et lexique ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le lundi 21 mai à 9 h 30, salle des commissions (Centre Panthéon), Mlle Nathalie Weyd : « Les OPA aux Etats-Unis. Etude du contexte réglementaire et de la dernière jurisprudence ».

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 3 avril à 0 heure et le dimanche 9 avril à 24 heures.

Mercredi, le ciel restera partagé entre éclaircies et nuages porteurs de pluie ou d'averses, les températures seront fraîches.

Puis le ciel s'améliorera par le nord-ouest : temps assez bien ensoleillé jeudi après-midi et vendredi sur la majeure partie du pays. Le ciel se gâtera ensuite par le sud-ouest samedi, avec des averses parfois orageuses sur ces régions. Dimanche verra le retour d'un temps plus variable.

Mercredi 4 avril : nuages et éclaircies, giboulées sur la moitié Nord.

Le matin, des averses se produiront des côtes de la Manche au nord Pas-de-Calais. De la Bretagne et à l'Est du pays le temps sera nuageux ou très nuageux.

L'après-midi, des giboulées relativement fortes gagneront les régions du nord de la Loire aux Ardennes. Des pluies intermittentes se produiront de la Vendée à l'Alsace. Le ciel sera peu nuageux sur le pourtour méditerranéen. Ailleurs, le ciel sera très nuageux.

Les vents souffleront modérément de nord sur les côtes de la Manche et sur la Bretagne. La tramontane et le mistral souffleront assez fort de 50 à 60 km-heure.

Les températures minimales iront de 3 à 5 degrés sur la moitié Nord et de 2 à 4 sur la moitié Sud, atteignant 7 à 9 près de la Méditerranée. Les températures maximales iront de 6 à 8 degrés sur le Nord du pays, 8 à 10 sur le Centre, et 11 à 13 sur l'extrême Sud.

Jeudi 5 avril : gelées matinales puis temps bien ensoleillé.

Le matin, le temps sera nuageux des Pyrénées au Jura et nord des Alpes. Ailleurs, le ciel sera peu nuageux mais de nombreuses gelées matinales se produiront surtout sur le Nord du pays.

L'après-midi, le temps sera bien ensoleillé sur la majeure partie du pays. Les vents souffleront faiblement du nord sur les côtes de la Manche et sur la Bretagne et d'ouest à sud-ouest en Méditerranée.

Les températures minimales seront très fraîches sur la moitié Nord du pays et seront voisines de – 2 à – 4 sur le Nord-Est, 8 1 à – 3 sur le Nord-Ouest. Elles iront de 0 à 2 degrés sur l'extrême Sud. Les températures maximales iront de 10 à 12 degrés sur le Nord et de 13 à 15 degrés sur le Sud du pays.

Vendredi 6 avril : assez bien ensoleillé.

Après quelques brumes matinales, le soleil se montrera souvent généreux, malgré quelques passages nuageux l'après-midi. Les nuages seront toutefois plus nombreux sur certaines régions. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, le ciel sera souvent très nuageux le matin, puis les éclaircies reviendront. Mais quelques ondées sont encore possibles sur la Corse l'après-midi. Des passages nuageux également sur les Pyrénées surtout l'après-midi, et quelques nuages bas près du golfe du Lion.

Les températures minimales seront comprises généralement entre 0 et 3 degrès, mais encore voisines de – 2 localement. Elles atteindront 4 à 7 degrés sur l'extrême Sud-Est et en Corse. Les températures maximales varieront de 10 à 16 degrés du nord au sud.

Samedi 7 avril : le temps se gâte par le Sud-Ouest.

Sur la moitié nord-est du pays, un temps bien ensoleillé se maintiendra généralement. Toutefois, le soleil sera parfois voilé par des nuages élevés, surtout l'après-midi.

Sur la moitié sud-ouest, le ciel se couvrira progressivement. Les nuages seront très nombreux sur le quart sud-ouest dès le matin. Ils gagneront ensuite les autres régions dans le courant de la journée. L'après-midi, des ondées localement orageuses se produiront sur le Sud-Ouest.

A noter également un ciel très nuageux sur la Bretagne dès le matin, débordant vers la Basse-Normandie l'après-midi, les températures seront semblables à celles de la veille sur la moitié nord-est, en légère baisse sur les autres régions.

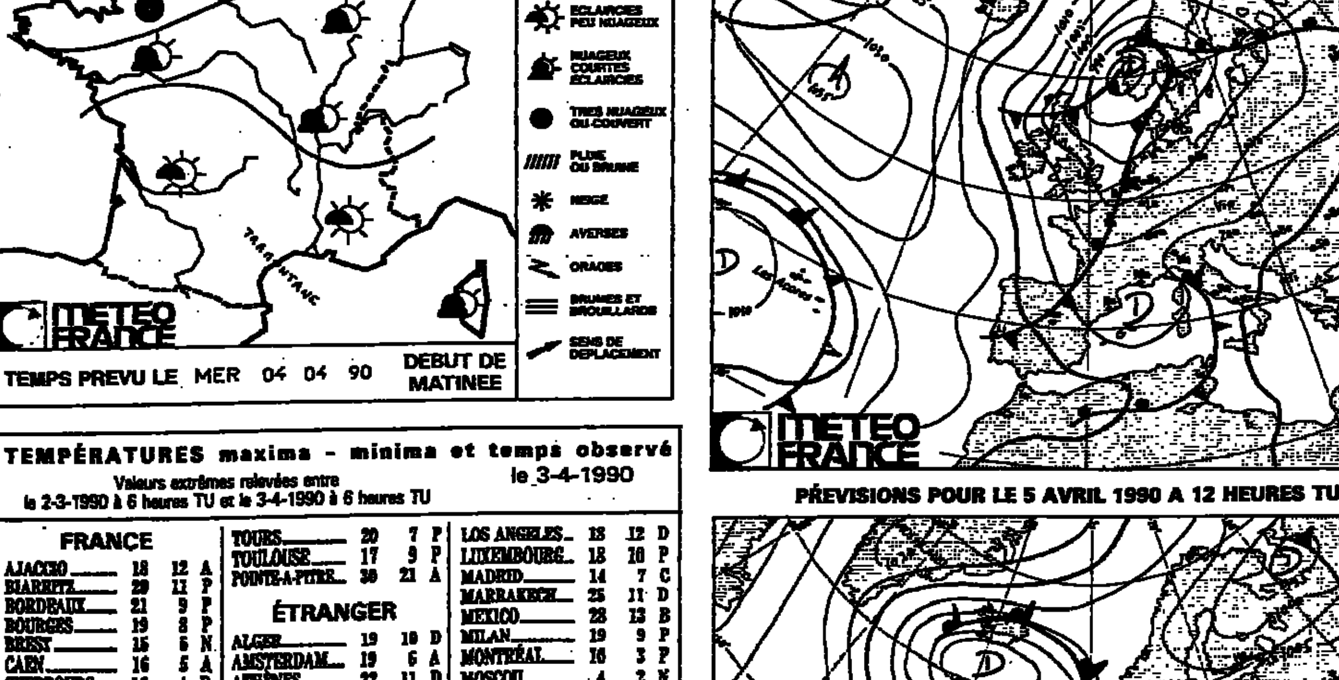
Dimanche 8 avril : temps plus variable.

Sur le quart nord-ouest du pays, les nuages, très nombreux le matin et accompagnés de pluies ou bruines, laisseront progressivement la place à un temps plus variable au cours de la matinée, avec des averses l'après-midi. Les nuages bas resteront très nombreux près des côtes de la Manche.

Du sud-ouest au nord-est, beaucoup de nuages également, qui apporteront de petites pluies vers la mi-journée. Celles-ci pourront prendre un caractère plus instable sur le Sud-Ouest. Quelques éclaircies, entrecoupées d'averses, reviendront l'après-midi.

Plus au sud, le ciel se couvrira progressivement. Des entrées maritimes sur le golfe du Lion.

Les températures minimales seront en légères hausse sur le nord-ouest, stationnaires ailleurs. Les températures maximales perdront 2 à 3 degrés dans le nord-est, elles varieront peu ailleurs.



METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 5 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 3-4-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-3-1990 à 6 heures TU et le 3-4-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	12	A
BIARRITZ	20	11	P
BORDEAUX	21	9	P
BOURGES	19	8	P
BREST	15	6	N
CAEN	16	5	A
CHERBOURG	16	4	D
CLERMONT-FER	20	9	P
DIJON	18	9	C
GRENOBLE St-M-H	22	10	P
LILLE	16	6	P
LIMOGES	16	7	P
LYON	20	10	P
MARSEILLE-MAR	21	11	P
NANCY	17	10	C
NANTES	19	5	P
NICE	18	11	P
PARIS-MONTS	19	8	P
PAU	19	9	P
PERPIGNAN	16	11	P
RENNES	18	5	D
ST-ETIENNE	19	9	P
STRASBOURG	18	10	C
TOURS	20	7	P
TOULOUSE	17	9	P
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	19	10	D
AMSTERDAM	19	6	A
ATHÈNES	22	11	D
BANGKOK	35	26	D
BARCELONE	14	9	B
BELGRADE	24	7	D
BERLIN	22	10	P
BRUXELLES	19	7	P
LE CAIRE	18	10	D
COPENHAGUE	15	6	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	28	17	D
DJERBA	20	13	N
GENÈVE	20	7	P
HONGKONG	27	22	C
ISTANBUL	17	6	D
JÉRUSALEM	6	0	N
LISBONNE	17	11	P
LONDRES	17	1	D
LOS ANGELES	18	12	D
LUXEMBOURG	18	10	P
MADRID	14	7	C
MARRAKECH	25	11	D
MEXICO	28	13	B
MILAN	19	9	P
MONTRÉAL	10	3	P
MOSCOU	4	2	N
NAIROBI			
NEW-YORK	10	7	C
OSLO	6	2	P
PALMA-DE-MAJ.	18	10	N
PÉKIN	12	2	D
RIO-DE-JANEIRO	26	24	D
ROME	20	11	P
SINGAPOUR	30	30	A
STOCKHOLM	6	5	P
SYDNEY	24	18	A
TOKYO	19	11	D
TUNIS	19	11	A
VARSOVIE	21	7	D
VENISE	17	12	P
VIENNE	23	6	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

□ **Le yoga et l'homme contemporain.** – M. André Van Lysebeth, professeur de yoga à Bruxelles, auteur d'un ouvrage sur le tantrisme, donnera une conférence sur « Le yoga, une pratique particulièrement adaptée à l'homme contemporain », le 5 avril, à 20 heures, à la Fédération nationale des enseignants de yoga, 3, rue Aubriot, Paris 4e. Tél. : (1) 42-78-03-05.

□ **Bourse de la Vocation et prix de poésie de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet.** – En trente ans, la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet pour la Vocation a déjà encouragé plus de huit cent lauréats dans tous les domaines (agriculture, artisanat, arts plastiques, musique, sciences, photographie, sports, littérature...) Tous les jeunes Français âgés de dix-huit à trente ans, ayant une vocation dont ils ont fait la preuve par des débuts de réalisation (quel que soit le niveau d'études, la formation, la nature de la vocation), qui souhaitent faire partie de la trente et unième promotion peuvent faire acte de candidature en écrivant au siège de la Fondation pour recevoir un questionnaire. Trente bourses de 30 000 francs sont remises chaque année. La fondation prolonge cette aide par un soutien complémentaire et permanent à ses lauréats.

Prix de poésie : il faut adresser environ cinquante poèmes dactylographiés ainsi que la photocopie de la carte d'identité avant fin avril. Le bénéficiaire verra son manuscrit automatiquement édité par les Editions Obsidiane à Paris et recevra une bourse de 30 000 francs.

▶ **Fondation Marcel Bleustein-Blanchet, 60, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.**

COMMUNICATION

Le Salon européen de la bande dessinée

Le Japon et Jacobs en vedette à Grenoble

Le deuxième Salon européen de la bande dessinée s'est tenu à Grenoble du 29 mars au 1er avril. Deux événements marquants : la sortie en France d'*Abira*, la « manga », fleuve japonais et celle de la dernière œuvre d'Edgar P. Jacobs.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

La bataille feutrée qui opposait les deux principaux festivals de bandes dessinées, celui d'Angoulême, le plus ancien, et celui de Grenoble, n'a plus de raison d'être. Le dix-septième Festival d'Angoulême, qui a eu lieu fin janvier, a pu réaffirmer haut et fort, après quelques années de flottement, sa vocation de festival haut de gamme émaillé d'expositions parfois de grande qualité et de débats souvent animés sur le rôle et la maturité du neuvième art.

Le Salon de Grenoble, quant à lui, ressemble davantage à une moderne foire commerciale européenne, bon enfant, dans laquelle les stands des éditeurs de bandes dessinées côtoient ceux des banques, ceux des négociants en vin de pays ou en cochonnailles. Cela ne signifie pas qu'il ait été boudé. Selon les organisateurs cette deuxième manifestation grenobloise a attiré quatre-vingt mille personnes contre soixante-huit mille lors de sa première édition l'an dernier.

Mais les véritables « bédéphiles » auront sans doute été un peu déçus. Les expositions étaient pourtant alléchantes. Certaines, comme la rétrospective consacrée aux œuvres d'Edgar P. Jacobs, le père de Blake et Mortimer, ou comme la présentation de la nouvelle vague de la bande dessinée ouest-allemande, attiraient l'œil et excitaient la nostalgie, sinon l'imagination. En revanche, d'autres, comme celles consacrées à Paul Gillon (*les Léviathans, la Survivante, les Naufragés du temps*, etc.) ou à Jesus Blasco, le doyen du neuvième art espagnol, n'ont guère bénéficié d'une réflexion d'ensemble et d'une véritable mise en scène. Il est pourtant loin le temps où une exposition de bandes dessinées pouvait se contenter d'accrocher des planches originales à un mur et de l'égayer d'un magnétoscope diffusant en continu un film vidéo sur la vie de l'auteur. Quant à l'exposition sur la bande dessinée en Afrique, elle était confinée dans un recoin d'Alpexpo et présentée à la va-vite comme dans un patronage de quartier. Dans un salon au budget de 6 millions de francs, le continent noir méritait mieux.

L'intérêt était sans doute ailleurs. Tout festival un tantinet commercial se doit de mettre en avant quelques « coups ». Ce fut le cas avec *Akira* et le second tome des *Trois formules du professeur Sato*.

La saga d'« Akira »

Akira, l'une des « mangas » (bande dessinée) les plus populaires au Japon avec 4 millions d'exemplaires diffusés, est désormais disponible en français, après quatre ans de négociations entre *l'éditeur japonais Koadansha et le* grenoblois Jacques Glénat. *Akira*, due au cerveau d'un jeune auteur de trente-cinq ans, Katsuhiro Otomo, est une saga de 1 800 pages qui se passe dans un néo-Tokyo des années 2030 avec pour héros une bande de jeunes adolescents au comportement « destroy ». Violence, cadrage cinéma et ambiance hyper-urbaine sur fond de décrépitude moderne y tiennent la vedette. La série revêt la forme d'une revue bimensuelle diffusée *en France dans les kiosques par les* éditions Glénat, mais aussi en Espagne et en Italie, avec leurs partenaires, Editiones B et Rizzoli.

Le second tome des *Trois formules du professeur Sato* est le point d'orgue à l'œuvre mythique d'Edgar P. Jacobs, interrompue en 1987 par la mort de celui que l'on appelle désormais le « *baryton du neuvième art* » en raison de sa double excellence en matière d'opéra et de bande dessinée. Réalisé par Bob de Moor, des studios Hergé, ce second tome tant attendu par les admirateurs du professeur Mortimer et du traître Olrik bénéficie d'une campagne publicitaire de lancement de 3 millions de francs avant la sortie en librairie le 6 avril de 750 000 exemplaires.

Un tel chiffre doit faire rêver certains éditeurs de littérature générale. Il prouve que la bande dessinée peut être aussi une bonne affaire commerciale. Grenoble le sait qui affirme clairement son rôle de tremplin des succès populaires de la bande dessinée française et européenne. Le maire de la ville, M. Alain Carignon, a d'ailleurs annoncé la tenue du troisième festival de la bande dessinée de Grenoble en 1991. Il ne devrait donc pas, comme le Festival du polar, passer à la trappe et faire partie des opérations de prestige de la municipalité, lancées à grand fracas avant d'être promptement répudiées.

YVES-MARIE LABÉ

Les trophées du Festival 1990

Trophée français : Max Cabanes pour son album *la Boucle magique* (Dargaud éditions) et l'album *Colin maillard* (éditions Castermann) ; trophée espagnol : Michelanxo Prado (Humanoïdes associés) ; trophée allemand : Ralf König ; trophée belge : Frank (album *la Nuit du chat*, éditions Dupuy) ; prix Fanzine 1990 *Sapristi* ; trophée Dalbe 1990 : Bonnet ; Dessin 1990, Lewis Trondheim.

L'affaire Gallimard

Le tribunal de commerce refuse la mise sous séquestre des actions litigieuses

M. Philippe Grandjean, président du tribunal de commerce de Paris, a statué, lundi 2 avril, sur la demande de référé introduite par Françoise et Christian Gallimard visant à la mise sous séquestre des 10 630 actions cédées par M. Claude Gallimard à son fils Antoine en 1984 et en 1987. Mlle Isabelle Gallimard, quatrième enfant de Claude, avait, quant à elle, demandé le « gel » de la situation.

Après le rappel des faits et la lecture des attendus, M. Philippe Grandjean a pris une décision mesurée, *laissant au tribunal de* grande instance le soin de statuer sur le fond, sans entraver gravement le fonctionnement actuel de la maison Gallimard. Il a fait interdiction à M. Antoine Gallimard de procéder à la constitution de la société civile SOPARED. Annoncé le 9 mars, ce projet avait pour but d'assurer à M. Antoine Gallimard, avec ses propres parts et celles des autres actionnaires, une majorité de plus de 50 % du capital, et donc le contrôle de la maison d'édition. Selon le tribunal, M. Antoine Gallimard « *bénéficierait* », grâce à cette société, d'« *une valorisation considérable de son capital* », et « *ses frères et sœurs, simultanément, subiraient une dévalorisation et un blocage indéfini de leurs actions* ».

Le tribunal de commerce a, en revanche, jugé « *excessive et inutile* » la mise sous séquestre des actions litigieuses et la désignation d'un mandataire de justice ayant pour mission d'assurer la gestion de ces actions.

Cette dernière décision vise à permettre, jusqu'au jugement sur le fond, au PDG, M. Antoine Gallimard, de « *continuer à disposer de son pourcentage actuel d'actions (33,5 %) à l'intérieur de la maison et ainsi de réunir, avec son groupe, la majorité qui conforte sa présidence et le fonctionnement habituel de la société* ».

P. Ké.

Une soixantaine d'auteurs affirment leur attachement à l'indépendance de la maison d'édition

Une soixantaine d'auteurs édités par Gallimard ont signé un texte publié lundi 2 avril, dans lequel ils affirment leur attachement à l'indépendance de la maison d'édition : « *Si un groupe financier ou industriel devait s'assurer le contrôle des éditions NRF-Gallimard, mettant ainsi en péril l'indépendance qui a toujours été la leur, nous cesserions aussitôt de faire partie de ce qui a été élégamment appelé leur « portefeuille d'auteurs »*, écrivent les signataires.

« *Les conflits entre les « enfants Gallimard », dont la presse tient la chronique jour après jour, ne sont pas notre affaire. Ce qui nous concerne, c'est l'avenir de l'édition française en général et l'avenir de notre éditeur en particulier* », ajoutent-ils. Parmi les cinquante-huit premiers signataires : Maurice Blanchot, Jacques de Bourbon-Busset, Jean-Denis Bredin, Michel Butor, José Cabanis, Michel Déon, Marguerite Duras, Roger Grenier, Guillevic, Milan Kundera, Patrick Modiano, Pierre Moinot, Jean d'Ormesson, Bernard Pingaud, Claude Roy, Philippe Sollers, Michel Tournier...

Thames TV est à vendre

Les deux principaux actionnaires de la chaîne britannique Thames TV ont mis en vente leurs participations. Les groupes Thorn EMI et BET, qui avaient fondé la compagnie en 1968, détiennent chacun, depuis son introduction en Bourse en 1986, 28 % de son capital. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et le groupe britannique Carlton Communications sont sur les rangs pour reprendre ce bloc de contrôle.

Thames TV est l'une des plus importantes sociétés du réseau privé ITV. Sa station émet sur l'agglomération de Londres et dispose d'un gros catalogue de production. *Sa concession est valable jusqu'en* 1992, date à laquelle le gouvernement britannique va remettre en compétition toutes les stations du réseau ITV. Thames TV a enregistré, sur les neuf derniers mois, un bénéfice avant impôt de 260 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de francs.

□ **TF 1 étudie le lancement d'une télévision commerciale au Portugal.** – TF 1 et le groupe portugais SONAE-Investissements ont signé un protocole d'accord pour étudier ensemble les conditions de lancement d'une chaîne de télévision au Portugal. Le mois dernier, le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva avait annoncé *son intention* de lancer un appel d'offres pour la création de deux télévisions commerciales aux côtés des deux chaînes publiques. Pour être recevables, les candidatures devront prendre la forme de sociétés anonymes, dont aucun des actionnaires ne détiendra plus de 25 %. Les capitaux étrangers ne pourront pas dépasser 10 %.

Le cinéma français fait sa promotion

« 1990 marque le début d'une stratégie de reconquête » nous déclare M. Guy Verrecchia, président d'UGC

Les professionnels du cinéma français contre-attaquent. Convaincus que cinq ans de discours et d'analyses sur la « crise » du septième art ont fini par entamer sérieusement l'image du cinéma, ils lancent, producteurs, distributeurs et exploitants réunis, une grande campagne de promotion qui, dès le 9 avril, doit utiliser l'affichage, la radio, le film, la presse et, même pour la première fois, la publicité à la télévision. Objectifs : convaincre le public que la production française n'a jamais été aussi vivante et que la qualité du spectacle en salle est incomparable avec celle de la diffusion sur le petit écran. Publicis a résumé cet argumentaire en un seul slogan : « *Le cinéma, c'est l'émotion grand écran.* » M. Guy Verrecchia, président d'UGC, explique au *Monde* cette stratégie de reconquête.

« Une campagne de publicité suffit-elle à faire oublier la crise du cinéma ?

– En parlant de crise depuis des années, on finit par croire que le cinéma français serait moribond. Or il témoigne, à l'inverse, d'une remarquable capacité à affronter et à résoudre les problèmes que rencontre aujourd'hui toute industrie culturelle. C'est de cette formidable vitalité qu'il faut témoigner. On oublie trop souvent que le cinéma français demeure, par son niveau de production, au *deuxième* rang des pays *industrialisés* après les Etats-Unis, qu'il possède un réseau de salles unique au monde par sa qualité et qu'il sait, mieux que nul autre, offrir au public des œuvres venant de tous les pays.

– Certes, mais la fréquentation a baissé, les salles continuent de fermer et la production a connu des passages à vide...

– La baisse de la fréquentation des *salles s'est stabilisée en 1989. 128* millions de spectateurs est un plancher. Je suis convaincu que cette année marque le début d'une reconquête et que nous devrions peu à peu retrouver un niveau normal de 150 millions d'entrées. Les Français ont été séduits pendant un temps par la multiplication des chaînes de télévision, l'abondance de films proposés par le petit écran, mais cette nouveauté se banalise et le public recommence à faire la différence entre l'émotion du spectacle collectif sur grand écran et la consommation à domicile. Les dernières enquêtes montrent que le public du cinéma n'est plus seulement les 15-25 ans et que les spectateurs de 25-35 ans retrouvent le chemin des salles.

» Le parc de salles continue à se transformer. Certaines ferment mais d'autres se créent pour s'adapter au déplacement des zones de chalandise. Le réseau français a su inventer les multi-salles pour augmenter l'offre de produits. Il s'est récemment modernisé pour améliorer la qualité des projections. Il faut maintenant que les salles retrouvent la convivialité qui régnait dans les années 60, qu'elles réinventent des lieux d'accueil.

Diffuser sans bénéfices

» Dans la production, la mutation, là encore, est permanente. Le poids de la télévision dans le financement a dangereusement limité les ambitions des producteurs. Les films se sont banalisés en ressemblant à des téléfilms. La profession a réagi en retrouvant le goût du risque, en investissant dans des films capables de séduire un large public. Cette année, *le Retour des ripoux, Nikita, Milou en mai* sont déjà des succès. Avec *Cyrano* et les adaptations de Pagnol, nous verrons bien si ce pari a réussi.

– Quelle est la prochaine étape de cette stratégie de reconquête ?

– L'exportation. La présence des films français à l'étranger, et notamment en Europe, est encore insignifiante. Les groupes cinématographiques français n'étaient pas assez puissants pour mener de front les mutations sur le marché national et l'internationalisation. C'est devenu aujourd'hui une nécessité. La puissance du cinéma américain *tient* essentiellement à son fantastique marché intérieur. Pour le concurrencer, le cinéma français, qui ne dispose pas du même atout national, doit trouver une assise européenne.

» Nous devons créer avec des partenaires étrangers des solidarités de *production et de diffusion* qui aillent au-delà de simples accords sur un film. La présence de Canal Plus en Allemagne et en Espagne, l'internationalisation éventuelle d'autres chaînes françaises vont nous aider en faisant connaître au public européen les acteurs et les réalisateurs français. Nous devons convaincre aussi les producteurs d'investir à long terme dans des aventures plus risquée, comme celle qu'UGC tente en Union soviétique. Il y a là-bas cent millions de spectateurs potentiels pour le cinéma français. Même si, pour le moment l'entrée n'est que de 70 kopecks et le rouble inconvertible, n'oublions pas que les Américains ont réussi à imposer leur cinéma au monde en acceptant, le temps qu'il fallait, de diffuser sans bénéfices.

– L'interdiction de la publicité pour le tabac et l'alcool, projetée par le gouvernement, ne risque-t-elle pas d'avoir des conséquences fâcheuses pour les salles de cinéma ?

– Les recettes provenant de ces annonceurs représentent environ 42 % des ressources publicitaires des salles. Leur suppression serait dramatique. Si les pouvoirs publics estiment que la publicité a un tel effet incitatif, qu'ils l'utilisent pour faire de la prévention. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

M. Parretti condamné pour banqueroute frauduleuse

M. Giancarlo Parretti, propriétaire des firmes cinématographiques Cannon et Pathé, vient d'être condamné pour banqueroute frauduleuse à trois ans et dix mois de prison avec sursis par un tribunal de Naples. Il se voit aussi interdit *de fonctions publiques* pour une durée de cinq ans. L'affaire remonte à la faillite du quotidien régional *Il Diaro* dont M. Parretti fut le propriétaire et, un temps, l'administrateur entre 1979 et 1981. L'Association napolitaine de la presse et les journalistes de *Il Diaro* accusait l'homme d'affaires italien d'avoir falsifié les bilans et de ne pas avoir effectué le versement de ses quotes-parts de capital.

M. Parretti, qui vient de lancer une OPA aux Etats-Unis sur la Metro Goldwyn Mayer, avait donné, il y a dix jours, une conférence de presse dans son village natal d'Orvieto pour démontrer à la presse internationale qu'il était toujours *persona grata* en Italie.

La commercialisation des archives

L'INA signe un accord avec les sociétés d'auteurs

Des mois de contentieux, une mission de « bons offices » et trois procès ont trouvé leur épilogue, mardi 27 mars, avec la signature d'un protocole d'accord entre l'Institut national de l'audiovisuel *(INA) et trois sociétés d'auteurs* : la SACD, la SCAM et la SCELF (1). Ce conflit, « *lourd de menaces pour les relations entre un organisme essentiel de notre système audiovisuel et les représentants des talents créatifs de notre télévision* », selon l'expression du ministre de la communication, Mme Catherine Tasca, était né de la commercialisation par l'INA, détenteur *légal* des archives de l'ORTF, d'œuvres du patrimoine. Des œuvres, accusaient les auteurs, dont l'Institut ne détenait pas ou plus les droits d'exploitation (*le Monde* du 9 mars 1989).

Les sociétés d'auteurs faisaient – et font toujours – une subtile distinction entre « *propriété des supports* » (pellicule ou bande vidéo), pleinement reconnue à l'INA, et « *propriété des droits d'exploitation des œuvres* », abandonnée par les auteurs pour une durée déterminée, dix ans généralement. Au-delà de ce terme, assuraient-elles, « *il convient de renégocier avec les auteurs pour pouvoir continuer à commercialiser leurs œuvres* ». Et de demander dans ce cas une nouvelle rémunération des auteurs équivalant à 20 % des prix de cession de leurs œuvres. L'INA, s'estimant légitime propriétaire des archives, ne voulait pas entendre parler de cette exigence, arguant à la fois des pratiques de l'ORTF et de l'importante rémunération forfaitaire annuelle versée par les chaînes aux sociétés d'auteurs.

Droit moral et rémunération

La mission de « bons offices » n'ayant pas suffi, les jugements des tribunaux reconnaissant aux créateurs un droit moral « *imprescriptible* »... sans préciser s'il doit être rémunéré, il devenait urgent pour les parties de trouver un *modus vivendi*. Conclu pour cinq ans et tacitement reconductible, le nouvel accord confère à l'INA « *une autorisation générale et exclusive d'exploiter les œuvres dramatiques et littéraires faisant partie de son patrimoine* », en lui épargnant « *des renégociations multiples avec chacun des auteurs concernés* ». En contrepartie, l'Institut s'engage à verser aux trois sociétés d'auteurs « *un pourcentage des recettes d'exploitation des œuvres de leur répertoire* », pourcentage applicable rétroactivement. Fixé à 2 % pour 1987, il atteindra le plafond de 9 % en 1992.

P.-A. G.

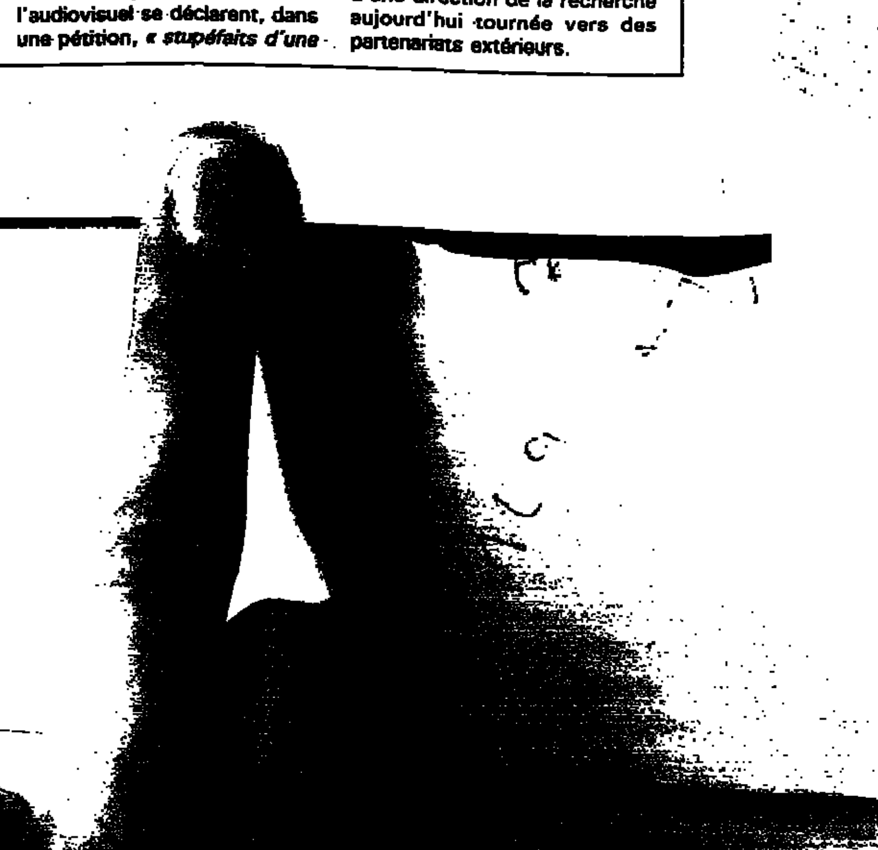
(1) SCAM : Société civile des auteurs multi-médias ; SACD : Société des auteurs et compositeurs dramatiques ; SCELF : Société civile de l'édition littéraire française.

Protestations après le limogeage du directeur de la recherche

Le président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), M. Georges Fillioud, vient de mettre brutalement fin aux fonctions de M. Pierre Musso, directeur de la recherche de l'Institut. Intervenant trois mois seulement après la prise de fonctions de ce dernier, cette décision-surprise, ressentie comme « *un acte d'arbitraire absolu* », selon l'expression d'un cadre de la maison, suscite un émoi considérable dans le monde de la recherche.

Plusieurs motions de solidarité et de soutien – l'une d'entre elles a recueilli plus de trois cent cinquante signatures – ont été adoptées par les personnels de l'établissement public. A l'extérieur de l'INA, une quarantaine d'universitaires, chercheurs et professionnels de l'audiovisuel se déclarent, dans une pétition, « *stupéfaits d'une telle décision, inadmissible et incompréhensible sur le plan tant professionnel qu'humain* ». La Fédération nationale des syndicats du spectacle CGT et la Fédération CGT des PTT (M. Musso était en effet détaché du ministère des postes et télécommunications, qu'il devrait réintégrer) y voient, elles, un « *interdit professionnel* » prononcé par un ancien ministre socialiste à l'égard de l'un de leurs adhérents.

Ces accusations sont réfutées avec indignation par la présidence de l'INA, où l'on souligne que ni les convictions, les compétences scientifiques, ni les qualités reconnues de chercheur de M. Musso ne sont en cause. Son « profil », indique-t-on, n'était en revanche pas parfaitement adapté au nouvel esprit d'une direction de la recherche aujourd'hui tournée vers des partenariats extérieurs.



29 Wagons-lits s'associent avec la Banco de Bilbao
29 Pinault vend la Chapelle-Darblay
30 Ouverture du Salon Inova
44 Baisse des taux d'intérêt en France
44 Marchés financiers
45 Bourse de Paris

La réunion de la Commission des Comptes de la nation

Un optimisme raisonnable

La croissance économique en France devrait atteindre 3,2 % cette année. Difficile de dire en ce début de printemps si, avec une telle prévision, le gouvernement pèche par optimisme, par pessimisme ou... ne pèche pas du tout. Jusqu'à l'été 1989, la croissance s'était poursuivie au rythme annuel de 4 %. Cette forte activité s'était légèrement ralentie au deuxième semestre du fait du freinage de la conjoncture aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. L'idée était jusqu'à présent que l'expansion se poursuivrait en France au rythme de 3 % l'an. On en trouve la traduction dans le freinage du commerce mondial dont la croissance devrait revenir de 9 % en 1989 à 7 % cette année. Les événements d'Europe de l'Est remettent en cause ce schéma. La croissance va continuer d'être très forte en RFA, du fait de la demande venue de RDA qui ajoute ses effets à une conjoncture déjà florissante de l'autre côté du Rhin. Incontestablement, la France commence à bénéficier de ce « boom ». Il y a un mois, les experts officiels pensaient que ce « plus » ne serait pas suffisant pour compenser la défaillance anglo-saxonne. Il n'est pas sûr qu'ils n'aient pas changé d'avis en ce début d'avril.

Deux éléments très concrets incitent à l'optimisme. Le premier est l'amélioration des commandes passées par l'étranger à la France. Le second est le dynamisme dont ceux-ci continuent de faire preuve en matière d'accroissement de leurs capacités de production : les réponses qu'ils viennent de faire à l'INSEE correspondent à un accroissement de leurs investissements industriels de 11 % en volume, soit plus qu'en 1989.

Tout cela semble prouver que nos chefs d'entreprise gardent une vision confiante de l'avenir. D'autant plus confiante que du pouvoir d'achat interne a été distribué à la fin de l'année dernière, qui alimente maintenant une forte consommation des ménages.

Est-il dans ces conditions déraisonnable de penser que la croissance pourrait ne pas se ralentir mais au contraire s'accélérer en France et retrouver le rythme élevé qui était le sien avant l'été dernier ?

AL. V.

Le gouvernement prévoit une croissance de 3,2 % en 1990

A l'occasion de la réunion de la commission des comptes de la nation, mardi 3 avril, le gouvernement a confirmé qu'il tablait désormais sur une croissance de 3,2 % en 1990, après une progression de la production de 3,7 % en 1989.

Les comptes du gouvernement sont bâtis sur l'hypothèse d'un dollar stable à 5,80 F et d'un baril de pétrole à 18,2 dollars cette année, 18,5 en 1991 après 17,6 dollars en 1989. Le commerce extérieur resterait déficitaire de 42 milliards de francs cette année et de 39 milliards de francs l'année prochaine après – 44 milliards de francs en 1989. La hausse des prix de détail se ralentirait nettement du fait de l'alimentation. Ce freinage serait à l'origine d'une assez forte croissance du pouvoir d'achat et de la consommation.

(évolution en % d'une année sur l'autre)

	1989 (résultats)	1990 (prévisions)	1991
• **Les ressources de la nation** (en volume)			
1) Produit intérieur brut marchand	+ 3,7	+ 3,2 (3)	+ 2,8
2) Importations	+ 9,7	+ 6,7 (5,7)	+ 6,2
• **Emploi des ressources de la nation** (en volume)			
1) Consommation des ménages	+ 2,8	+ 3,2 (2,5)	+ 2,7
2) Investissements des entreprises	+ 6,6	+ 6,8 (6,5)	+ 5,5
3) Exportations	+ 10,7	+ 5,9 (6,3)	+ 6,1
• **Hausse des prix**			
1) En glissement et en moyenne annuelle	+ 3,6	+ 2,5	+ 2,5
2) Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages	+ 2,8	+ 3,3	+ 2,8

Les chiffres entre parenthèses dans la colonne 1990 indiquent les prévisions faites à l'automne dernier par le gouvernement pour 1990.

Un « à valoir » de 1,2 % sur le traitement des fonctionnaires en 1990

Les syndicats dénoncent la revalorisation « unilatérale » des salaires

« Afin de ne pas retarder la mise en oeuvre de la politique salariale pour l'année en cours et de ne pas pénaliser les agents, le gouvernement a décidé une augmentation générale des traitements de 1,2 % » au 1er avril 1990. M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a ainsi répondu, lundi 2 avril, aux syndicats de fonctionnaires -qui avaient refusé de participer aux discussions salariales pour 1990- par une mesure de revalorisation unilatérale.

Le ministre a précisé, dans un communiqué, qu'il s'agit d'un *« à-valoir sur les mesures qui seront décidées dans le cadre de la négociation salariale pour 1990, que le gouvernement reste disposé à entamer à tout moment, dans le respect des orientations économiques et sociales d'ensemble »*. En procédant de la sorte, le gouvernement tente de couper l'herbe sous le pied des syndicats en les privant dans l'immédiat de perspectives de négociation après l'échec des discussions sur le rattrapage des salaires pour 1988-1989.

Cette tactique, si elle est de bonne guerre, comporte deux inconvénients : elle hypothèque les prochaines négociations sur la mobilité -même si les pouvoirs publics ont l'intention d'inviter les syndicats à discuter d'un accord-cadre- et elle renforce le mécontentement des fédérations de fonctionnaires. Dès lundi, ces derniers ont haussé le ton. Il ne reste *« pas d'autre choix que la grève »* a souligné M. Yannick Simbron (FEN) sur *Europe-1* alors que M. Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération FO des fonctionnaires, dénonce mardi 3 avril, dans un entretien accordé à *l'Humanité*, *« une véritable provocation du gouvernement »*. Les syndicats CFDT, FO, FEN, CFTC, CFE-CGC et FGAF (Autonomes) se réunissent mercredi. Une grève pour le jeudi 26 avril, à laquelle se joindrait la CGT, est d'ores et déjà évoquée.

J.-M N.

Les difficiles négociations nippo-américaines

Le Japon assouplit sa position à l'égard des Etats-Unis

C'est avec un compromis de la « onzième heure », laborieusement élaboré, que les Japonais sont arrivés à la table de négociation, de la quatrième session des pourparlers sur les obstacles structurels qui ont débuté lundi 2 avril à Washington.

TOKYO

de notre correspondant

Les propositions japonaises destinées à figurer dans les rapports de mi-parcours du grand marchandage auquel se livrent les deux alliés et rivaux économiques du Pacifique ne paraissent guère susceptibles de satisfaire les Etats-Unis. Elles sont perçues en tout cas par la presse nippone comme un échec personnel du premier ministre, M. Kaifu, qui a pesé de tout le poids dont il dispose pour tenter de remédier à la tension avec Washington.

Le Japon est prêt à simplifier la loi sur les grandes surfaces, mais celle-ci ne sera pas abrogée, comme le demandent les Américains (M. Kaifu aurait souhaité que la possible abolition de ces dispositions figure dans les propositions japonaises). La loi pourrait cependant être révisée en 1992 afin de suspendre les dispositions actuellement en vigueur, de manière à permettre l'entrée sur le marché japonais des grands détaillants étrangers.

Sérieuses exigences

Le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) n'a proposé qu'un raccourcissement des procédures d'instruction des demandes d'ouverture des grandes surfaces, dont la durée est ramenée à dix-huit mois. Pris entre les pressions américaines et le petit commerce nippon, le gouvernement a préféré de pas s'aliéner une base solide de l'électorat conservateur.

Contrairement à ce qu'aurait souhaité le premier ministre, aucun élément chiffré n'a d'autre part été avancé en ce qui concerne les investissements publics, autre domaine où les Etats-Unis manifestent de sérieuses exigences. Cette fois, c'est le ministère des finances qui s'est fermement opposé à un tel engagement en fonction de la progression du PNB. Un plan de cinq ans en matière d'équipements collectifs pourrait cependant être soumis aux Américains.

Les propositions nippones interviennent au moment où à Tokyo on ne cache pas une certaine irritation à la suite de la publication, vendredi dernier, du rapport américain sur les barrières non tarifaires. Celui-ci mentionne trente-cinq domaines où le Japon faillirait aux pratiques du libéralisme (dépassant de loin la CEE et la Chine). On s'attend que Washington désigne le Japon pour la seconde année consécutive comme relevant des dispositions du « super 301 ». Au ministère des affaires étrangères, on estimerait, rapporte la presse locale, qu'*« il n'est pas question d'entrer en négociation sous la menace de représailles »*.

PH. P.

Petits pas de Tokyo vers l'autolimitation des importations d'automobiles en Europe

LUXEMBOURG

(Communautés européennes)
de notre envoyé spécial

Les Japonais hésitent à négocier les modalités d'importation de leurs voitures dans la Communauté au cours des années à venir tant que les Douze ne seront pas parvenus à arrêter une position commune. Certes, ils acceptent l'idée d'une période de transition avant que les marchés de la CEE leur soient complètement ouverts. Mais à ce stade ils refusent de se dévoiler sur son contenu, c'est-à-dire l'accord d'autolimitation qu'ils seraient disposés à souscrire.

Tel est le résultat apparemment très mince des conversations exploratoires que M. Franz Andriessen, le vice-président de la commission chargée des relations extérieures, a eues le mois dernier à Tokyo avec les autorités japonaises, dont il a rendu compte aux ministres des affaires étrangères européens des Douze réunis lundi à Luxembourg.

PH. L.

Le Kabuto-cho en proie aux rumeurs boursières

TOKYO

de notre correspondant

Personne n'ose prédire où la chute s'arrêtera et tout le monde paraît résigné à voir le cours des actions sur le marché de Tokyo continuer à s'effriter. Contrairement à la veille, où soufflait un vent de panique, mardi 3 avril, les cours sont légèrement remontés (+ 757 yens). L'indice Nikkei a atteint 28 759 yens après avoir perdu, lundi, 1 978 yens. Mais cette reprise essentiellement technique n'a pas remédié à la morosité du marché.

Lundi, la baisse avait été provoquée par la publication dans le quotidien économique *Nihon Keizai* d'une information sur les intentions de la compagnie d'assurances Dai Ichi Mutual Life de restructurer son portefeuille. Mais seule la première partie du commentaire de la Dai Ichi Mutual Life, faisant état de vente pour deux cents millions de titres, avait été reproduite (et non pas son intention d'achat d'un montant de six cents millions). Un communiqué de la compagnie, publié en milieu de journée, rectifiant l'information, n'a pas suffi à enrayer l'effet de boule de neige qu'elle avait provoqué, et le marché de Tokyo a ainsi enregistré la seconde plus forte baisse (6,59 %) depuis le « lundi noir » de septembre 1987.

Il est vrai aussi que les compagnies d'assurances ont des limites en termes de répartition de leurs actifs : elles ne peuvent consacrer à leur portefeuille que 30 % de ceux-ci : un seuil qui semble être atteint pour la plupart d'entre elles, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre. Compte tenu de l'instabilité du marché boursier, *il paraît logique que les investisseurs* institutionnels préfèrent augmenter la part des valeurs à taux fixe, au rendement plus élevé, dans leur actif.

Le seul – et pour l'instant bien hypothétique – facteur qui permettrait de calmer le marché des actions reste une stabilisation relative du yen ; on estime qu'une décision de la Banque du Japon de relever une nouvelle fois le taux d'escompte (5,25 % depuis le 21 mars) pourrait avoir un effet rassurant pour l'ensemble des opérateurs.

PHILIPPE PONS

Un entretien avec le président d'Inova

« La formation et la fiscalité sont les deux principaux freins au développement de l'innovation en France », nous déclare M. Pierre Aigrain

Le huitième Salon Inova ouvre ses portes à Paris au CNIT du 3 au 6 avril. A cette occasion, M. Pierre Aigrain, conseiller scientifique du président du groupe Thomson et président de l'Association Inova, souligne, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les faiblesses du système de l'innovation en France.

« Ne pensez-vous pas que la mauvaise circulation de l'information scientifique et technique constitue un frein important au développement de l'innovation en France ?

– Oui, c'est même le seul problème. L'information circule mal, essentiellement pour des raisons culturelles et de formation.

Non seulement nous n'enseignons pas à nos futurs ingénieurs et scientifiques comment accéder à l'information, mais nous faisons tout ce que l'on peut pour les en dissuader. Le système même de recrutement des élèves par concours leur demande de tout savoir.

J'en ai fait l'expérience quand j'étais professeur d'énergétique. J'avais décider d'organiser un examen comme ceux que j'avais subis quand je faisais des études supérieures aux Etats-Unis. J'ai annoncé aux étudiants que je leur donnerai les sujets deux jours avant la date prévue pour l'examen. Ça a été une explosion d'enthousiasme... puis la catastrophe. Un élève sur dix a eu la moyenne. Ils n'avaient jamais été entraînés à trouver des sources d'information.

Ces problèmes d'accès aux technologies sont particulièrement graves pour les petites entreprises.

– Comment peut-on remédier à cette situation ?

– Par le transfert à partir de leurs clients qui sont de grandes entreprises. Il ne s'agit pas de demander à une grande entreprise de transférer son fonds de commerce. Mais de transmettre à ses sous-traitants les technologies qu'elle a mises au point avant de confier des fabrications à l'extérieur.

– Comment ce transfert entre les grandes entreprises et leurs sous-traitants peut-il s'organiser dans la pratique ?

– Par des détachements momentanés de personnel, par exemple. Le pays où cela se fait le mieux, c'est le Japon. Leur technique est difficilement transposable. Les employés y bénéficient de l'emploi à vie. A cinquante-cinq ans, ils quittent l'entreprise. En fait on les met à la porte. Ils ne touchent une retraite, qui n'est qu'une retraite de sécurité sociale, qu'à l'âge de soixante-cinq ans. Pour gagner de quoi vivre ils se font embaucher par de petites entreprises qui les payent environ à la moitié du tarif. Tout le monde y trouve son compte. La petite entreprise parce que cela lui coûte moins cher mais aussi parce qu'elle recrute ainsi quelqu'un qui connaît les technologies de transfert. La grande entreprise parce qu'elle elle a des sous-traitants meilleur marché et qui ont une bonne technologie puisqu'elle a été transférée.

Un autre frein à l'innovation est dû au faible nombre d'entreprises françaises de taille moyenne, de 500 à 2 000 personnes. Elles sont probablement celles qui dans les autres pays sont les plus grandes utilisatrices de transfert de technologie. Et probablement aussi celles qui sont à l'origine de technologies. Elles ont les moyens de les développer mais pas de les exploiter mondialement. Donc elles cherchent des acquéreurs.

Il faudrait aussi qu'il y ait en France des éditeurs compétents. Je reçois chaque mois une bonne vingtaine de catalogues de bouquins techniques ou économiques. Il y a une différence formidable entre ceux que je reçois des éditeurs francais et ceux que je recois des éditeurs étrangers. Ces derniers portent tous sur des sujets qui m'intéressent totalement ou marginalement. Leurs envois sont ciblés. Je les lis et il m'arrive de passer des commandes. Les éditeurs francais envoient tout ce qu'ils ont sorti dans les six derniers mois. Je n'ai pas le temps de les lire et les met directement à la poubelle.

– Sans parler de guerre économique, dans un contexte de vive concurrence internationale, que pensez-vous des problèmes liés à l'exportation des technologies : vente de licences, de savoir-faire, par exemple ?

– Je vais vous répondre par un exemple. Le laboratoire central de la Thomson avait étudié les vidéodisques et autres disques optiques.

Propos recueillis par ANNIE KAHN

Lire la suite page 30

La liste américaine des pays protectionnistes

Le rapport annuel sur les barrières commerciales publié le vendredi 30 mars par les services du représentant spécial pour le commerce du président américain, place le Japon en tête de la liste des pays imposant le plus d'entraves aux échanges avec les Etats-Unis.

La Corée du Sud vient en second, suivie, par ordre alphabétique, de l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, la Colombie, l'Egypte, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Inde, l'Indonésie, Israël, l'Italie, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Nigéria, la Norvège, le Pakistan, les Philippines, le Portugal, la RFA, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse, Taïwan, la Turquie, le Vénézuéla et la Yougoslavie.

La Communauté économique européenne et le Conseil de coopération du Golfe sont également cités comme cibles potentielles de mesures de rétorsion de la part des Etats-Unis.

Le nouveau paysage des inégalités

Suite de la première page

Depuis le XIXᵉ siècle, les socialistes français ont constamment été hantés par le souci de redistribuer les richesses, laissant à d'autres théoriciens le soin d'imaginer la meilleure façon de les accroître. Cette vision des choses a profondément marqué les mentalités, impressionné notre culture nationale. Il n'en reste pas moins vrai que cinq ans de difficultés (1975-1980) et cinq ans de crise (1980-1985) ont modifié la perception qu'avaient les Français de l'égalité et de la justice.

On retrouve cette nouvelle vision des choses dans un document du Plan qui parle d'inégalités *« efficaces » (le Monde* du 30 mars). Une façon de dire que toutes les inégalités ne sont pas injustes dans la mesure où certaines récompensent le dynamisme, l'imagination, la création et sont la source de plus de richesses collectives. Cela n'avait jamais été dit publiquement en France.

On a vu dans les déchirements récents du Parti socialiste de simples *querelles* de chefs. Il serait bien étonnant que des problèmes aussi essentiels que ceux qui sont posés par les inégalités, l'urgence de réduire certaines d'entre elles plutôt que d'autres et les moyens à employer pour y parvenir ne causent aucun trouble parmi les militants et les responsables, ne séparent pas, n'opposent pas les uns et les autres.

MM. Rocard, Fabius, Mauroy, Jospin, Mermaz accordent-ils les *mêmes priorités* aux inégalités entre jeunes et retraités, entre salariés et non-salariés, entre chômeurs et actifs, entre célibataires et familles nombreuses, entre épargnants et actifs ? Cela n'est pas certain et pour tout dire très invraisemblable.

Un vrai débat entre socialistes

Les choix du premier ministre sont assez clairs même si parfois ses déclarations déconcertent : d'abord, l'emploi et la croissance, la pauvreté relevant quant à elle davantage des ressources dégagées par une forte activité (à travers le revenu minimum d'insertion, par exemple) que d'un impôt sur les grandes fortunes qui a atteint ses limites. Telle est la vision de Matignon, qui n'est pas partagée par tous, on l'a bien vu à différentes reprises quand certains responsables du Parti socialiste – M. Mermaz notamment – ont avancé l'idée d'alourdir les droits de succession et la taxation des plus-values.

Un vrai débat existe entre socialistes, même si ce débat n'est pas clairement exprimé. Il traduit le clivage qui s'est produit au coeur de la crise, en 1981-1982. Les économistes – certains disent les réalistes – ont alors pris le pas sur les idéologues, qui avaient échoué dans leur tentative de réduire le chômage. Les premiers ont depuis fait leur chemin et occupent maintenant des postes de responsabilité importants dans l'industrie, les banques, les assurances ; les autres – beaucoup sont députés – restent tiraillés par l'histoire et l'idéologie.

Ces visions différentes qu'ont les socialistes sur notre société ne sont pas près de disparaître. D'abord parce *que les hommes ont leurs* convictions. Ensuite, parce que l'attitude de chacun dépend beaucoup des fonctions qu'il occupe : on ne « sent » pas les choses de la même façon selon qu'on est professeur, parlementaire, maire d'une ville, banquier, industriel ou ministre. Ce qui apparaît maintenant absurde ou inefficace à certains – prendre aux riches pour redistribuer aux pauvres – reste pour d'autres le véritable credo. Ceux-là continuent de penser que l'économie peut intégrer la générosité, fût-ce de façon un peu forcée.

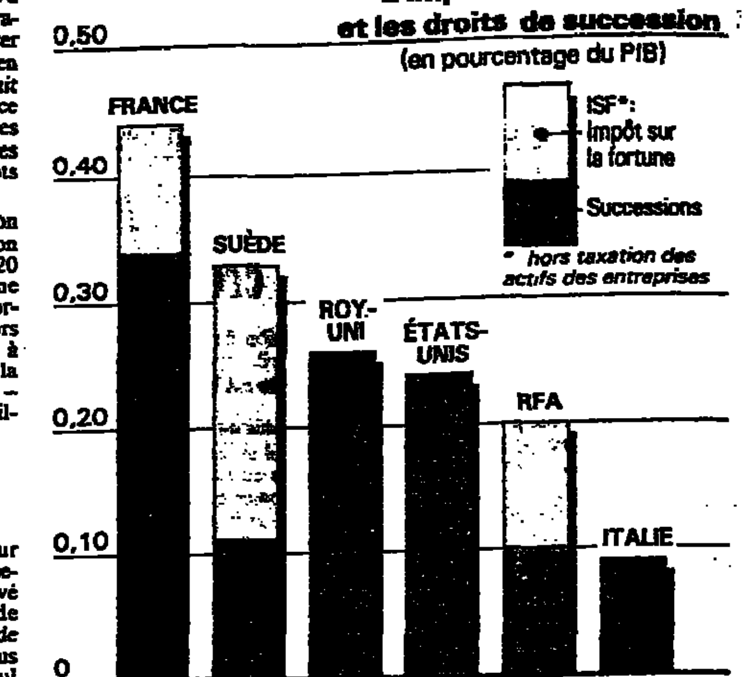
Aucune théorie, aucun calcul n'ont jamais montré à partir de quel prélèvement fiscal un contribuable aisé et honnête commence à refuser l'impôt en fraudant, en travaillant moins ou en faisant passer sa fortune à l'étranger. Il est sûr, en revanche, que *si la fiscalité devait* à elle seule réduire les inégalités ce ne serait pas en augmentant les prélèvements sur les plus riches mais bien en réduisant les impôts frappant les plus démunis.

Le cas des droits de succession en est un bon exemple : la création d'une tranche à 50 % au-delà de 20 millions de francs dans le barème des droits en ligne directe rapporterait 150 millions de francs alors qu'un relèvement de 275 000 à 350 000 F de l'abattement à la base – également en ligne directe – coûterait à l'Etat plus de 1,5 milliard de francs.

Prélèvements croissants sur la fortune

Il en va un peu de même pour l'impôt sur le revenu : le rétablissement à 60 % du taux le plus élevé du barème (actuellement de *56,8 %)* rapporterait *2 milliards de* francs. Le gain est ici un peu plus important mais serait à lui seul sans commune mesure avec l'énormité des sommes à dépenser pour réduire de façon significative les inégalités.

De ce point de vue, la croissance économique dont a bénéficié la France depuis l'été 1987 a été infiniment plus efficace, rapportant une centaine de milliards de recettes fiscales que l'Etat n'attendait pas et qui ont permis de financer des mesures sociales, des mesures d'encouragement à l'emploi, des mesures d'amélioration du service public, notamment celui de l'éducation nationale.



Si la possibilité de réduire les inégalités par la fiscalité apparaît aussi faible, c'est bien parce que la fortune des Français les plus riches est maintenant plus imposée qu'il y a dix ans.

Un impôt de solidarité au taux maximum de 1,3 % a remplacé l'impôt sur les grandes fortunes. Ce nouvel arrivant dans notre fiscalité n'est plus tout à fait négligeable, même si son plafonnement par rapport au revenu imposable (institué l'année dernier) risque d'avoir des effets réducteurs que découvrent seulement maintenant fiscalistes publics et privés.

D'autre part, depuis 1984, sans que beaucoup de Français s'en soient aperçus, le barème des droits de succession en ligne directe, qui n'allait pas au-delà de 20 %, s'est enrichi de tranches à 30, 35 et même 40 %. Ainsi, la France a pris peu à peu la tête des pays industrialisés – exception faite du Japon – pour le poids des droits de succession, qui représentaient en 1987, selon les statistiques de l'OCDE, 0,34 % du PIB contre 0,26 % en Grande-Bretagne, 0,11 % en RFA, 0,24 aux Etats-*Unis et 0,18 % en moyenne pour* les pays industrialisés.

Si l'on cumule droits de succession et impôt de solidarité sur la fortune (hors entreprises), deux prélèvements sur le patrimoine à caractère nettement redistributif, on voit que la France a la fiscalité la plus lourde : 0,44 % du PIB contre 0,20 % pour la RFA, 0,26 % pour la Grande-Bretagne, 0,24 % pour les Etats-Unis. Même si l'on inclut les taxes locales qui sont très lourdes en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la France, à cause de droits de mutations à titre onéreux élevés, se trouve, avec 2,1 % du PIB, dans une situation moyenne, prélevant plus que la RFA, l'Italie, l'Autriche et la Belgique, mais moins que les Etats-Unis et surtout la Grande-Bretagne (5 %).

Il n'est donc pas exact de dire que la fortune est plus imposée à l'étranger qu'en France. Ce qui était vrai il y a vingt ans ne l'est plus maintenant et, si certains taux pratiqués à l'étranger dépassent les *nôtres, il faut* savoir que des dispositions particulières y réduisent souvent l'assiette imposable.

Les choses ont bougé

Il en va ainsi en Grande-Bretagne où les donations faites par un propriétaire à ses enfants ou à son épouse sont complètement exonérées de droits si l'auteur de l'acte vit plus de sept ans après l'avoir signé. Aux Etats-Unis, la part de l'héritage revenant à l'épouse n'est pas taxée et le système des *fiducies*, qui permet à un propriétaire de gérer sa fortune au-delà de la mort, diffère le paiement des droits de succession pendant de très longues périodes, parfois plus d'un siècle. Enfin, en RFA, la valeur d'une entreprise est légalement sous-évaluée.

On comprend que les comparaisons internationales ne puissent à elles seules convaincre tous les socialistes de l'équité du système fiscal français. Notre pays pourrait-il se contenter de faire moins mal que des voisins dont le souci de justice n'est pas très développé ?

Au fil des années, le poids des impôts sur le patrimoine s'est alourdi en France : un contribuable disposant d'une fortune de 100 millions de francs en laissera cette année 2,50 % au fisc alors que son prélèvement aurait été très inférieur à 1 % il y a dix ans. Les choses ont tout de même un peu bougé...

ALAIN VERNHOLES

Impôts sur le patrimoine en 1981 et 1990

(rapportés au montant du patrimoine)

Montant du patrimoine net (milliers de francs)	Pression fiscale	
	législation 1981 en %	législation 1990 en %
100	–	–
500	0,07	–
1 000	0,37	0,23
2 000	0,53	0,46
5 000	0,63	0,687
10 000	0,66	1,1
20 000	0,67	1,56
50 000	0,68	2,21
100 000	0,69	2,55
200 000	0,69	2,71
300 000	0,69	2,77
400 000	0,69	2,80
500 000	0,69	2,81

Les pressions fiscales indiquées dans ce tableau prennent en compte les deux impôts français sur le patrimoine à caractère nettement redistributif. Il n'est pas tenu compte des effets du plafonnement institué dans la loi de finances pour 1989. Celle-ci a prévu que le montant total de l'impôt sur le revenu et de l'ISF ne pourra pas dépasser 70 % du total des revenus des contribuables nets de frais professionnels. Il n'est pas tenu compte non plus de la réduction de 1 000 F par personne à charge effectuée sur le montant de l'ISF.

□ **Données contradictoires sur l'évolution de la production industrielle.** – Le rythme de croissance de la production industrielle s'est légèrement ralenti en France au début de l'année, selon la dernière enquête mensuelle de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise. Ce ralentissement a touché toutes les branches. Les stocks sont maintenant jugés normaux. Les carnets de commandes continuent de se dégarnir, malgré un sensible raffermissement de la demande étrangère.

La Banque de France donne un écho légèrement différent. Si la production s'est bien stabilisée en début d'année, du fait notamment de l'automobile, les capacités de production restent *« fortement sollicitées »*. *La demande n'a pas* varié dans l'ensemble, et des progrès ont été faits à l'exportation. L'opinion sur les carnets de commandes reste aussi favorable que les mois précédents. Une accélération de la croissance de la production est attendue au cours des prochains mois dans tous les secteurs, en particulier dans les biens d'équipement professionnels.



ÉCONOMIE

AFFAIRES

Pour devenir la première agence espagnole

Les Wagons-Lits s'associent avec le Banco de Bilbao

La Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT) a rendu public, le 3 avril, son accord dans le tourisme avec la Banque de Bilbao (BBV) qui lui permet d'effacer l'échec de son rapprochement avec Havas Tourisme au moment où ce concurrent annonce son mariage avec SCAC Voyages du groupe Bolloré (*le Monde* daté 1-2 avril). La banque et la compagnie se sont entendues pour développer leurs synergies : BBV sera le principal banquier du groupe Wagons-Lits en Espagne, qui l'aidera à placer ses produits financiers ; CIWLT deviendra le principal fournisseur de BBV en matière de billetterie, de location de voitures, de restauration d'entreprise et de tickets-repas. BBV siégera au conseil du groupe CIWLT dont elle pourrait prendre 1 % du capital.

D'autre part, les deux partenaires ont acheté ensemble, le 29 mars, l'agence de voyages Viajes Ecuador, le numéro deux espagnol. Le prix de la transaction n'a pas été divulgué, cette agence n'étant pas côtée, mais il n'est pas élevé en raison du déficit d'exploitation accumulé. Wagons-Lits Viajes acquiert donc la majorité d'Ecuador, mais les deux maisons demeureront indépendantes. Avec deux cents succursales, 1 500 salariés et 3,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, le nouvel ensemble ravit la première place en Espagne à l'agence Melia.

Trois axes de développement

M. Pierre Bellon, administrateur délégué de la CIWLT, a pu, ainsi, déclarer en présentant, le 3 avril, sa stratégie à la presse : « *Havas-Bolloré est peut-être un mastodonte franco-français, mais Wagons-Lits est un géant mondial de la distribution de voyages qui se développe !* » Effectivement, avec le renfort d'Ecuador Viajes, le groupe pèse 14,75 milliards de francs et se retrouve à la troisième place mondiale des distributeurs, derrière Carlson Travel Network et American Express, et à la première place européenne.

M. Bellon, qui reconnaît que Wagons-Lits s'est un peu « *endormi sur ses lauriers* », inscrit cette reprise dans un plan mûrement réfléchi qui comporte trois axes : « *Le premier sera de privilégier la distribution où nous sommes forts et qui représente 80 % de nos activités voyages ; le second consistera à développer les voyages d'affaires qui connaissent la plus forte croissance ; le troisième privilégiera le développement international, car Wagons-Lits exerce déjà 72 % de ses activités hors de France.* » M. Bellon n'ambitionne pas moins que de « *changer la conception de notre métier : Wagons-Lits Voyages doit devenir une société de services et de conseil en gestion de voyages des entreprises* ». Ce qui voudra dire des investissements importants dans l'informatique et dans la formation.

ALAIN FAUJAS

Envisageant l'ouverture de 120 hôtels en 1990

Accor veut « rester européen »

Accor a connu « *une très bonne année 1989* » et se flatte de continuer sur sa lancée en 1990 et 1991, si l'on en croit ses deux co-présidents, MM. Paul Dubrulle et Gérard Pélisson. En 1989, le résultat net après impôt, part du groupe, a progressé de 29,1 %, atteignant 606,1 millions de francs (alors que 575 millions avaient été prévus dans le budget), pour un chiffre d'affaires de 19,9 milliards de francs, en hausse de 21,5 % sur 1988. Ce résultat est dû à « *une excellente année touristique en Europe* », entraînant une hausse du taux d'occupation de tous les hôtels et une fréquentation accrue des restaurants. S'y ajoute une progression des titres de service, qui représentent 26 % des résultats du groupe, tandis que la restauration collective a rejoint le niveau d'activité du concurrent Sodexho, au détriment toutefois de la marge.

L'optimisme pour l'avenir (un bénéfice net dépassant 800 millions de francs, soit une hausse de 33 % en 1990) s'explique notamment par la poursuite de la croissance et des profits pour l'hôtellerie moyenne et bas de gamme, où Accor est particulièrement implanté (les Sofitel, haut de gamme du groupe, sont « *rentables* », mais ont des perspectives de développement plus limitées). D'autre part « *parce que nous restons européens, donc sur le marché le plus réceptif* ».

Ayant renforcé ses fonds propres, Accor va continuer son effort d'investissement – 2, 9 milliards de francs en 1989, – qui a permis l'ouverture de 109 hôtels contre 90 les années précédentes : le groupe compte même passer à 120, surtout en Europe (Europe de l'Est incluse), qui reste décidément « *le marché privilégié* ».

En revanche, aux Etats-Unis, où Accor continue à perdre de l'argent (15 millions de francs en 1989), le groupe attendra « *l'assainissement du marché : que les groupes américains cessent de vendre les hôtels deux ou trois fois leur prix* ». Accor entend rester « *propriétaire et exploitant* », ce qui, selon ses dirigeants, lui donne plus de poids, avec une capitalisation boursière qui dépasse celle de Marriott et n'est inférieure que de 15 % à celle de Trust House Forte.

G. H.

Sema Group a redressé ses comptes en 1989

Deux ans après sa naissance – la fusion du français Sema-Metra et du britannique Cap Group, – Sema Group affiche de bons résultats : un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs (293 millions de livres), en hausse de 17 % à périmètre comparable et un bénéfice avant impôts de 180 millions de francs (17,5 millions de livres).

L'entreprise, qui avait affiché en 1988 des résultats décevants en raison de difficultés inattendues en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, a donc redressé ses comptes : aujourd'hui, elle y gagne de l'argent. De même, alors que ses premiers mois d'existence avaient été perturbés par l'arrivée d'un actionnaire non désiré (Cap Gemini Sogeti), Sema Group a accueilli favorablement, ces derniers mois, l'arrivée de Schneider, qui a racheté 7,7 % du capital, et fait entrer son PDG, M. Didier Pineau-Valencienne, au conseil d'administration de Sema Group. Parmi les faits marquants de l'année, la deuxième société française de services informatiques se félicite aussi d'avoir mis un pied en RFA, en rachetant 51 % de ADV/Orga, et d'avoir repris 49 % de Tibet, spécialisée dans les logiciels financiers.

Tandem suédo-finlandais pour le papetier normand

M. Pinault vend la Chapelle-Darblay aux Scandinaves pour 1,3 milliard de francs

C'est maintenant officiel. La Chapelle-Darblay change à nouveau de propriétaire. Lundi 2 avril, tard dans la soirée, François Pinault a revendu au tandem scandinave Kymmene et Stora l'entreprise papetière normande reprise deux ans et demi plus tôt. La cession est totale. Le finlandais Kymmene et le suédois Stora, classés respectivement aux vingtième et treizième rangs des groupes papetiers mondiaux, vont acquérir l'intégralité du capital de la Chapelle-Darblay SA auprès de l'Européenne de bois et papiers, sous-holding du groupe Pinault. Montant de la transaction : 1 320 millions de francs. Le groupe Pinault réalise donc un joli bénéfice. La plus-value nette est estimée par l'état major du groupe à 430 millions de francs environ.

Associé au canadien Cascades, M. François Pinault avait repris en 1987 la Chapelle-Darblay en location-gérance, c'est-à-dire sans débourser un centime. Mais l'industriel breton a dû mettre 450 millions de francs sur la table en 1988 pour en arracher le contrôle total, après des négociations avec les pouvoirs publics. Privée de la Chapelle, l'Européenne de bois et papiers se trouve à la tête d'un confortable magot. A condition que le gouvernement donne son feu vert à une opération qui implique deux investisseurs étrangers n'appartenant pas à l'espace communautaire. Le suspense est toutefois mince. Car si la transaction se réalise, l'Etat récupérera immédiatement 330 millions de francs, correspondant à 25 % du prix de cession. Les pouvoirs publics, qui émettaient quelques réserves quant à la volonté du groupe Pinault de constituer un pôle papetier durable, avaient imposé en 1988 à François Pinault une « clause de bonne fortune ».

De leur coté Kymmene et Stora se sont engagés à honorer le plan de remboursement des quelque 2 280 millions de francs (1 400 millions de subventions et 900 millions de prêts participatifs) injectés pour la modernisation de l'entreprise à partir de 1984.

Les deux repreneurs scandinaves se sont par ailleurs engagés à ne pas « *éclater les sites de Saint-Etienne-du-Vouvray et de Grand-Couronne en raison de leur interdépendance de fonctionnement* », précise-t-on au groupe Pinault. La précision est utile. En toute bonne logique, Kymmene, spécialiste du papier magazine, s'intéresse particulièrement à l'unité de Saint-Etienne-du-Vouvray, tandis que Stora, l'un des grands noms du papier journal lorgne davantage sur Grand-Couronne.

Kymmene et Stora n'ont donc pas hésité à mettre le prix fort et à se plier à une ribambelle d'engagements pour obtenir une tête de pont en Europe. Avec cette opération, c'est le principal producteur français de papier journal (97 % de la production en 1988 avec 340 000 tonnes) qui passe sous contrôle scandinave. Chez Pinault, on dit en partie le regretter. Mais pour Hervé Guillaume, le président de la Chapelle-Darblay, « *le groupe Pinault aurait pu mieux faire. Il est tout simplement arrivé trop tard, alors que le marché se restructurait entre les mains de groupes géants papetiers* ».

CAROLINE MONNOT

□ **Réorganisation complexe de l'état-major des Automobiles Peugeot.** – Après le départ de M. Boillot, président d'Automobiles Peugeot, M. Calvet, le patron du groupe PSA (qui coiffe Peugeot et Citroën), a annoncé lundi 2 avril une réorganisation de son état-major. nommé Lui même PDG d'automobiles Peugeot, M. Calvet sera assisté de quatre directeurs généraux adjoints. M. Yves Barbé sera chargé de la coordination industrielle et des affaires, outre-mer. M. Jacques Dulubac sera responsable des relations humaines, mais il contrôlera la production et l'informatique. M. Marcel Provent supervisera la définition des modèles de voitures et des prix, mais M. Frédéric Saint-Geours sera chargé de la politique commerciale ainsi que des filiales britanniques et espagnoles. La compétition automobile relèvera également de M. Saint-Geours, mais M. Boillot devrait continuer à l'animer au côté de M. Jean Todt, directeur de Peugeot Talbot Sport.

Un investissement de 4,4 milliards de francs

France-Télécom va accélérer l'installation du réseau en fibres optiques

France-Télécom pousse son programme de câblage de l'Hexagone en fibres optiques, le « nec plus ultra » de la technologie : d'ici à la fin de 1995, 350 000 kilomètres de fibres seront installés, soit un investissement total de 4,4 milliards de francs.

France-Télécom a décidé d'accélérer le maillage de la France en fibres optiques, son objectif étant d'en faire le « cœur optique » de l'Europe. Ce réseau en fibres - concurrent direct des « vieux » câbles coaxiaux et des liaisons hertziennes – permettra à France-Télécom d'offrir tous ses services (le téléphone ordinaire, mais surtout les transmissions de données) dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité.

Après avoir arrêté son choix sur la technologie de la deuxième génération (dite « monomode »), elle a décidé d'appliquer son programme en deux temps. D'ici à la fin de 1992, 5 200 kilomètres de câbles viendront s'ajouter aux 5 500 kilomètres déjà posés ou en cours de pose, ce qui représente au total 200 000 kilomètres de fibres et un coût de 2,4 milliards de francs. Les grandes villes seront équipées et les connexions faites avec les pays européens et le continent américains. Le deuxième phase, jusqu'à la fin 1995, complètera la première. A son terme, la France sera donc équipée de 17 000 kilomètres de câbles contenant environ 20 fibres chacuns. Soit au total 350 000 kilomètres de fibres. Cette phase représente un investissement supplémentaire de 1 milliard de francs auquel s'ajoutera un dernier milliard pour l'équipement du réseau en systèmes de transmissions optiques aux extrémités des fibres. Le coût total du plan fibre optique s'élèvera donc à 5,4 milliards de francs sur six ans.

A son terme, les systèmes sur câbles coaxiaux ou hertziens auront disparu du réseau d'interconnexion, remplacés par des systèmes de transmission optique. Cette couverture optique, assure France-Télécom, s'accompagne d'une évolution de la stratégie en matière de protection : la sécurisation se fera sur un seul réseau en boucle tout optique, alors qu'actuellement elle est basée sur deux réseaux superposés (coaxial et hertzien).

F. V.

Les restructurations dans l'assurance européenne

Fusion entre les AG belges et le néerlandais Amev

AMSTERDAM

de notre correspondant

Pour la première fois, dans le secteur des assurances, activités bancaires et autres services financiers, deux institutions de nationalité différente adoptent en Europe une formule d'association que les réglementations communautaires ne favorisent certes pas encore. Cette formule vise à la mise en commun de toutes les activités des filiales opérationnelles, détenues à 50 % par chacun des deux groupes. Le tout sera contrôlé et géré par deux organes composés paritairement. Un conseil de supervision devra fixer les orientations stratégiques et financières du nouvel ensemble, tandis qu'un comité de direction sera chargé d'assurer la mise en œuvre des stratégies.

La formule « *joint-ventures au niveau de sous-holding* » permettra néanmoins aux deux groupes de conserver leur identité respective sur le plan des actionnaires, et de poursuivre les cotations en bourse à la fois à Amsterdam et à Bruxelles. Dans le secteur industriel, les anglo-néerlandaises Unilever et Shell appliquent cette formule avec succès depuis de nombreux années.

Le nouveau groupe (total du bilan : 33 milliards de dollars, soit près de 200 milliards de francs, devrait occuper le quinzième rang sur la liste des assureurs européens, avec un montant total d'environ 5 milliards de dollars (30 milliards de francs) en primes annuelles.

Près de 85 % du chiffre d'affaires du nouveau groupe – environ 7 milliards de dollars – sera réalisé à parts égales en Belgique, aux Etats-Unis et aux Pays-Bas. En Europe, AG (18 % du capital détenu par la Société générale de Belgique) et Amev sont notamment actifs aussi en France, Grande-Bretagne, Irlande et Espagne. Pour compenser une différence de valeur de 21,4 milliards de francs belges en faveur d'Amev, les deux groupes sont convenu qu'AG payera 50 % de cette différence à Amev par des paiements étalés sur dix ans. – *(Intérim.)*

SOCIAL

A l'appel de trois syndicats

La grève aux PTT touche surtout les grandes villes

La grève, lancée mardi 3 vril aux PTT par trois syndicats – FO, CGT, SUD (dissidents CFDT) – semblait toucher sensiblement les grandes agglomérations dans la matinée : à Paris, les premières estimations faisaient état de 30 % de grévistes dans les centres de tri et à la distribution. En Alsace, Aquitaine, Midi-Pyrénées et Nord-Pas-de-Calais (quatre régions très mobilisées), on dénombrait 23 % de grévistes dans les centres de tri, selon la direction, qui avance une participation globale de 14 % environ au plan national.

FO estimait que le mouvement « *marche assez bien* » annonçant pour la région parisienne un taux de participation compris entre 30 % et 50 % dans les centres de tri, par exemple, 70 % et 90 % dans le transport courrier, 50 % chez les ambulants. A Toulouse, un des fief de ce syndicat, les centres de tri sont paralysés à 90 %, selon FO, qui signale aussi de fortes perturbations à Marseille.

Après son examen, le 31 mars, par le comité technique paritaire, le texte de la réforme des PTT a été avalisé, lundi 2 avril, par le conseil supérieur des PTT. La première réunion a permis, entre autres, d'instaurer des « *verrous* » supplémentaires pour les fonctionnaires placés en dehors de leur corps d'origine et d'encadrer le recours aux agents contractuels, a expliqué M. Paul Quilès, ministre des postes, télécommunications et de l'espace. Il a indiqué qu'il « *ne voit pas qui peut être ennemi de cette réforme* » et a dénoncé « *la mauvaise foi* » de ceux qui la critiquent, en insistant, lundi 2 avril, sur son « *volet social ambitieux* » : la révision des classifications – actuellement en discussion – permettra, d'ici à 1993, d'améliorer de 1 000 francs le gain net mensuel moyen des quatre-vingt-cinq mille facteurs, de 1 200 francs celui des agents de catégorie C et de 700 francs celui des conducteurs de travaux. Un à-valoir de 230 francs par mois sur ces revalorisations est déjà versé aux quatre cent cinquante mille agents de la Poste et de France Télécom depuis le 1er janvier.

ETRANGER

Les Soviétiques envisagent de créer une allocation de chômage

Le chômage - ce mal – que l'on croyait réservé aux pays capitalistes – va-t-il faire son apparition *en Union soviétique* ? Pour la première fois en URSS, M. Valentin Kolossov, un des responsables du comité d'Etat au travail, vient de se prononcer en faveur de la création d'une allocation-chômage.

M. Kolossov, dont les propos ont été publiés récemment par *Troud*, le journal des syndicats soviétiques, estime que les modalités de versement et le niveau des futures allocations devront être fixés par les députés soviétiques. Un projet de loi sur l'emploi en URSS est par ailleurs en cours d'élaboration. De même, les autorités soviétiques réfléchissent à un fonds pour l'emploi permettant de financer des mesures de prévention pour éviter les licenciements...

M. Kolossov a déclaré que six à sept millions de personnes se trouvent sans emploi (les statistiques soviétiques incluant dans ce nombre les femmes au foyer, les femmes en congé maternité et les personnes en longue maladie), mais il est convenu que le nombre exact de chômeurs en URSS n'est pas connu. Selon lui, 20 à 30 % de la population d'Asie centrale soviétique et du Caucase seraient touchés.

J.-M N.

Grave sécheresse en Italie

Après deux hivers particulièrement peu arrosés, la sécheresse prend des proportions alarmantes en Italie, où la presse dénonce les carences des responsables politiques. Les précipitations, de septembre 1989 à janvier 1990 ont été inférieures de 50 % à la moyenne des quarante dernières années.

Or le réseau hydrique italien est une passoire : près de 40 % de l'eau se perd en route, soit l'équivalent de 1,2 milliard de dollars. Pour pallier l'inefficacité des 13 000 organismes chargés de la gestion de l'eau, le gouvernement vient de créer un secrétariat technique et politique centralisant les données éparpillées jusqu'ici entre une dizaine de ministères.

Premières mesures annoncées par le ministre de la protection civile, M. Vito Lattanzio : mobilisation de camions-citernes, de bateaux-citernes, réparations d'urgence des conduites, création de petites unités de dessalinisation de l'eau de mer. Pour le long terme, un projet de loi prévoit d'allouer 2 300 milliards de lires (10,2 milliards de francs) à la réfection du réseau d'adduction. – *(AFP.)*

RDA

L'automobile Trabant est menacée de disparaître

Ne trouvant plus de client, la célèbre Trabant, symbole de la nouvelle liberté des pays de l'Est, est menacée de disparition. Vieillie, lente, polluante et bruyante, la Trabant dont le délai de livraison était encore de quatorze ans il y a cinq mois, encombre désormais les hangars de son constructeur, l'entreprise d'Etat IFA à Zwickau. Cette voiture était fabriquée à 120 000 ou 140 000 exemplaires par an.

Les difficultés de la Trabant illustrent les dilemnes auxquels doivent faire face les autorités des deux Etats allemands. En effet, un accord avait été conclu avec Volkswagen pour livrer à l'Est à partir de mai prochain un nouveau moteur, celui de la VW Polo. Ces nouvelles Trabant remortorisées doivent coûter 19 000 marks-Est. Or, avec un taux de change de un pour un entre les monnaies, comme l'a proposé M. Kohl, cela place la « Trabi » à 19 000 deutschemarks, soit à 5 000 D.M... au dessus de la Polo. D'où l'inquiétude du fabricant qui estime que le seul moyen d'en vendre est de subventionner la Trabant pour qu'elle coûte « *moins de 10 000 marks* ».

Cela ne suffira d'ailleurs pas pour conserver les emplois. L'entreprise emploie 35 % de personnel en trop selon M. Prager, le directeur des ventes. Un « *plan d'urgence* » devrait être mis en place avec la suppression de 2 000 postes sur les 11 500 de l'entreprise.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans la troisième note de notre article sur « l'attaque frontale d'Akio Morita » (« Le Monde Affaires » du 30 mars), les îles du Nord, au Japon, sont les îles Kouriles et non l'île Sakhaline.

TECHNOLOGIES

Le huitième Salon Inova à Paris

« Notre retard en recherche industrielle est de près de 20 milliards de francs », rappelait M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, le 29 mars dernier lors du déjeuner annuel de l'Association nationale de la recherche technique. A ce décalage financier s'ajoute pour beaucoup d'entreprises une mauvaise optimisation des ressources en matière d'innovation. Aux mains d'organismes cloisonnés, les technologies ne se diffusent pas assez d'un secteur à l'autre. Les résultats obtenus en recherche fondamentale irriguent insuffisament les centres de développement.

Car l'information scientifique et technique circule mal. D'autant plus que les organismes publics n'en n'assurent qu'une diffusion restreinte. A la différence des Etats-Unis, où une loi, le Freedom Information Act, oblige toute structure publique à répandre l'information qu'elle produit, l'information publique est, dans l'Hexagone, bien souvent inaccessible. *« Cette rétention d'information fait que lorsqu'un de mes clients a besoin d'un biocapteur, il m'est plus facile de le trouver aux Etats-Unis qu'en France »*, s'insurge ainsi Louis Chalanset, un spécialiste de la veille technologique.

Le huitième Salon Inova qui ouvre ses portes à Paris au CNIT, du 3 au 6 avril, est un modeste moyen de pallier cet état de fait. Rapprocher la demande et l'offre de technologies est en effet l'un des premiers objectifs de l'association Inova, Innovation, Technologie et Futur, organisatrice du Salon.

Un entretien avec M. Pierre Aigrain

Suite de la page 27

» Thomson a déposé plusieurs brevets. Après une violente bagarre, qui vient de se terminer il y a un mois, ces brevets ont été approuvés dans tous les pays à examen préalable.

» Tous les systèmes actuels de disques optiques les enfreignent. On collecte des royalties qui représentent un bon rendement par rapport aux investissements réalisés ! A ce sujet quand on est allé voir les constructeurs pour leur dire qu'ils enfreignaient les brevets, Sony n'a pas discuté deux minutes. Ils nous ont dit : oui, combien voulez-vous ? Philips a discuté dur, a essayé d'empêcher le brevet d'être accepté.

» La décision de vendre une licence se prend forcément au coup par coup. Il faut certes peser dans quelle mesure on renforce un concurrent en lui cédant une licence. Mais s'il existe d'autres bailleurs de licence, mieux vaut ne pas tout perdre !

– Quelles mesures pourraient à votre avis favoriser les transferts de technologie ?

– Les sytèmes fiscaux devraient être conçus pour favoriser le transfert. Dans certains cas, ils sont des freins systématiques car le fisc est incompétent. Les revenus des transferts sont inclus sans abattement dans les bénéfices des entreprises. Or transférer une technologie coûte cher. Et on sous-estime souvent l'effort nécessaire pour former le licencié, apporter les adaptations nécessaires. Les sytèmes fiscaux ont l'avantage de s'appliquer automatiquement. Cela évite qu'une administration incompétente juge de la validité d'une opération.

– Dans quelle mesure est-il souhaitable qu'une entreprise acquière des technologies à l'extérieur ?

– Pour une petite entreprise, je ne vois aucune limitation. Pour une grande, il faut distinguer entre les acquisitions « marchepied » et



les acquisitions « alibi ». Les premières, qui permettent de se mettre à niveau quand on est en retard sur un domaine nouveau, sont la meilleure chose du monde.

» Les acquisitions alibi, qui consistent à acheter pour ne pas faire de recherche, sont suicidaires. On ne peut acheter une technologie que si on est compétent. Nernst, fameux thermodynamicien, inventeur du quatrième principe de la thermodynamique, en avait donné la preuve. Il travaillait sur la lampe à incandescence. Siemens souhaitait lui acheter sa licence. Ce qu'il accepta mais il refusa d'être payé en royalties. Il se fit payer cash 1 million de marks or. Il savait, lui, qu'Edison travaillait sur une voie bien plus prometteuse !

– Ne pensez-vous pas que, dans les entreprises, les fonctions scientifiques et techniques ont perdu de leur prestige en faveur d'un pouvoir accru des fonctions financières ? N'est-ce pas aussi un handicap au développement de l'innovation ?

– Les fonctions scientifiques et techniques sont effectivement moins valorisées qu'elles ne le devraient. Mais certaines entreprises font un effort. Thomson a ainsi créé en 1988 un collège scientifique. Il comprend environ 150 personnes, ingénieurs de très haut niveau. Les rémunérations de chercheurs appartenant au collège peuvent atteindre celles d'un directeur de branche, même pour des chercheurs n'ayant aucune responsabilité commerciale. Les membres du collège participent également à des groupes de travail prospectifs, pour guider les orientations scientifiques et techniques de l'entreprise.

– Quel est l'impact de la mondialisation des marchés et des entreprises sur les activités de recherche et développement ? Des synergies se développent-elles réellement dans ces domaines en cas de fusion ?

– Nous n'avons pas de trésor de guerre suffisant pour ne faire des fusions que pour des raisons financières.

» Dans le domaine des semiconducteurs, Thomson a fusionné avec SGS, en partie parce que les équipes se connaissaient pour avoir travaillé dans le cadre de programme de recherche commun. Thomson a acheté une partie des activités de défense de Philips grâce au programme de recherche européen Esprit, où l'on a appris à se connaître.

» Dans l'électronique grand public, lors du rachat de RCA, Thomson a dû étudier une nouvelle répartition des tâches entre les cinq laboratoires de Villingen, Strasbourg, Indianapolis, Taïwan et Tokyo, sans trop les spécialiser non plus. Comme pour un toit, pour éviter qu'il n'y ait des fuites, il vaut mieux que les tuiles se recouvrent. »

Propos recueillis par ANNIE KAHN

La « banque » des inventions

Pour la première année, une banque d'innovations est proposée aux visiteurs du *Salon Inova*. Objectif : faire que ce Salon ne soit pas seulement une vitrine mais également un lieu de négociation commerciale. Les 1 000 produits et procédés répertoriés dans cette banque et proposés à la vente ont été recensés par Innovation 128, l'un des rares cabinets francais de transfert technologique.

Quand, il y a un peu plus de dix ans, Louis Chalanset décida de créer Innovation 128, une société de services en information et transfert de technologie, il n'eut guère besoin de recourir à des études de marché. Agé de vingt-cinq ans, un diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Paris en poche, et après une expérience d'un an au fameux Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Boston, il décide de tirer profit de deux lacunes des organisations francaises : les spécialistes de la technologie ne connaissent rien au marketing ; les différents acteurs du marché de la technologie ne communiquent pas entre eux.

Sa société aurait donc pour but de jouer les intermédiaires. Un ami du même âge, Marc Henri Menard, rencontré à Boston, où il réalisait pour le compte de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) une étude sur les PMI innovantes du Massachusetts, se lance avec lui dans l'aventure. La route 128, route de la haute technologie des environs de Boston, donne son nom à l'entreprise.

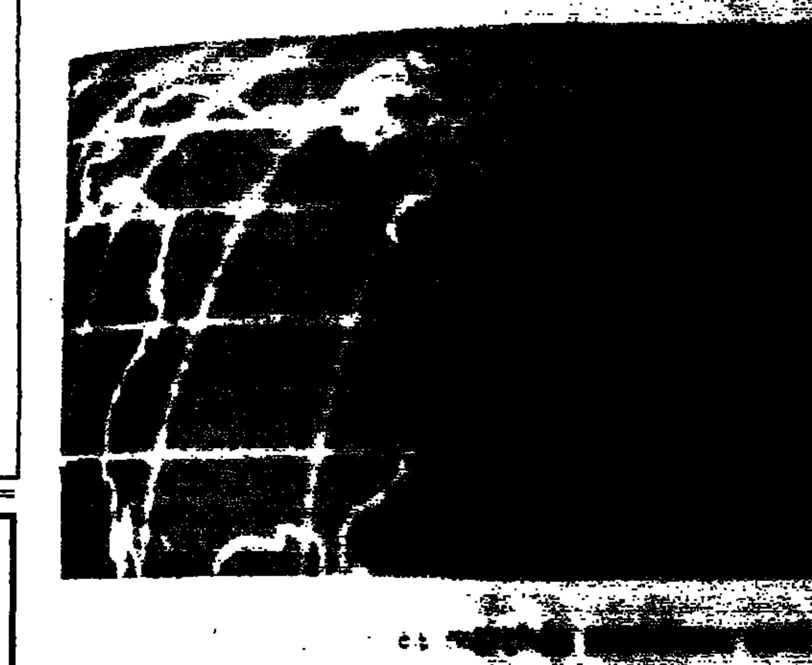
La première réalisation, *TechTrade*, un catalogue sur les technologies disponibles à la vente et sur celles qui sont au contraire recherchées par des entreprises, est un succès. De nombreuses entreprises francaises et étrangères, des laboratoires de recherche y indiquent, moyennant finances, leurs offres ou leurs demandes.

Diffusé gratuitement à 10 000 exemplaires, ce catalogue suscite des milliers de demandes. Publié chaque année depuis, il ne représente plus aujourd'hui que 25 % du chiffre d'affaires (15 millions de francs en 1989) de la société. Innovation 128 propose deux autres sortes de prestations : un service de veille technologique sur mesure et des études ponctuelles (les systèmes de vision industriels, les matériaux composites, etc.) ou thématiques (biotechnologies, matériaux, etc.) faisant le point sur les faits marquants du domaine durant l'année écoulée.

Moyennant un forfait de 15 000 à 25 000 francs par mois, il assure, à la demande des entreprises, des « veilles technologiques » sur l'innovation scientifique et technique, mais aussi sur les marchés concernés, les opportunités d'affaires, la concurrence. Les douze consultants de la firme, basés à Paris et à Boston, sillonnent Salons, congrès et laboratoires publics et privés. Ils ont tous une double formation : d'ingénieur, de gestion ou de techniques de l'information.

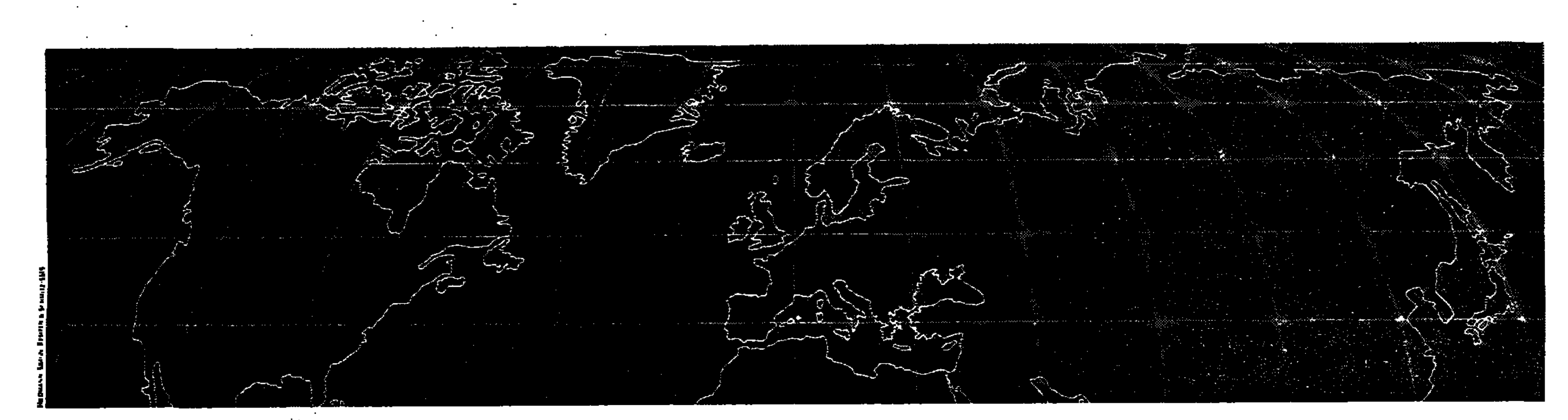
« Au Japon, quand une entreprise dépense 1 yen en recherche, elle en dépense un autre en veille technologique. En moyenne, les firmes nippones dépensent 3 % de leur chiffre d'affaires pour des activités de veille, contre 0,7 % dans les entreprises françaises », affirme Louis Chalanset. De quoi offrir à sa firme de bonnes perspectives de croissance !

A. K.



«Tout est mouvement.»

Héraclite



Aujourd'hui les marchés mondiaux sont de plus en plus dépendants les uns des autres. Pour avancer, il faut acquérir une nouvelle dimension, plus globale. Il faut aussi s'y préparer à temps.

La nouvelle structure de notre groupe Daimler-Benz, avec ses divisions Mercedes-Benz, AEG et Deutsche Aerospace va nous permettre de devenir un groupe de dimension mondiale.

Un groupe dont les objectifs sont précis. D'abord, utiliser à grande échelle toutes nos possibilités en matière de recherche et de technique et faciliter les échanges internes. Ensuite, rester fidèle à notre ambition: construire la meilleure voiture du monde.

Donner des idées et des impulsions nouvelles aux techniques de communication et de transport ainsi qu'à l'automatisation industrielle. Renforcer, enfin, notre compétitivité dans le domaine aéronautique et spatial en élargissant nos capacités au niveau des systèmes. Nous sommes prêts, pour réaliser ces objectifs, à mettre en oeuvre tout notre savoir, toute notre énergie avec, pour priorité, l'intérêt de nos clients.

DAIMLERBENZ

Daimler-Benz AG, B.P.N. 800230, D-7000 Stuttgart 80, République Fédérale d'Allemagne

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

locafinancière

CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

	en millions de francs					
	1988			1989		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	17,1	182,3	199,4	2,2	126,6	128,8
Engagements nouveaux	3,5	22,1	25,6	2,5	74,8	77,3
Engagements bruts cumulés	828,6	1 021,8	1 850,4	794,5	1 106,7	1 901,2
Produits locatifs	151,6	84,8	236,4	152,1	104,6	256,7
Produits exceptionnels	2,8			18		
dont *plus-values sur levées d'option*	*0,99*			*7,48*		
Plus-values sur cessions d'immobilisations						
à court terme	–			*2,73*		
à long terme	–			*4,87*		
Résultat	66,5			76,7		
	en francs					
Dividende par action	32,8			34,5		

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Patrick Simon le 29 mars 1990, pour arrêter les comptes de l'exercice 1989.

L'actualisation de l'expertise du patrimoine locatif au 31 décembre 1989 fait ressortir, par rapport à une valeur nette comptable de 857,2 millions de francs, une plus-value latente de 587,8 millions de francs.

Les investissements locatifs représentent plus de 63 % des immobilisations nettes de la Société, contre 57,6 % l'année précédente, et la composition du patrimoine locatif fait apparaître une double progression : d'une part, au profit des *immeubles situés à Paris et en Région parisienne dont le pourcentage passe de* 46,5 % à 49,5 % et, d'autre part, au profit des immeubles de bureaux dont le pourcentage passe de 64,4 % à 71,2 %.

Au cours de cet exercice, les produits de location simple ont augmenté de plus de 23 %, ce qui traduit la politique de renforcement du patrimoine locatif poursuivie par la Société depuis plusieurs années.

Le résultat s'établit à 76,7 millions de francs contre 66,5 millions de francs en 1988, soit une augmentation de 15,3 %.

L'assiette distribuable, n'incluant pas les plus-values à long terme nettes d'impôts réalisées hors exploitation courante, s'élève à 72,8 millions de francs, soit une augmentation de 9,41 %.

Il faut noter que l'exercice a supporté 7,6 millions de francs de suramortissement de crédit-bail et une provision pour dépréciation d'immobilisation à hauteur de 4,74 *millions de francs, soit un montant total de* 12,34 *milions de francs supérieur* aux plus-values distribuables intégrées dans les produits (10,21 millions de francs).

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 34,50 F par action contre 32,80 F en 1988, soit une progression de 5,18 % et un taux de distribution de 85,15 % de l'assiette distribuable.

L'exercice 1990 devrait permettre, sauf imprévu, une progression du dividende au moins égale à l'inflation.



RÉSULTATS 1989

Lors de sa réunion du 30 mars 1990, le conseil d'administration de CANAL +, sous la présidence de M. André ROUSSELET, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Les résultats consolidés du groupe se résument ainsi :

(en millions de francs)	1989	1988	1989/1988
C.A. abonnements	4 628	3 989	+ 16,0 %
C.A. Publicité et parrainage	260	235	+ 10,6 %
C.A. Autres	471	116	+ 306,0 %
C.A. TOTAL	5 359	4 340	+ 23,5 %
Résultat d'exploitation	1 351	1 054	+ 28,2 %
Résultat avant IS	1 229	1 055	+ 16,5 %
Résultat net part du groupe	761	619	+ 22,9 %
Résultat net par action (en F)	42,0	34,4	+ 22,0 %

Le rapprochement comparatif des comptes consolidés est affecté par la prise de contrôle du groupe ANTENNES TONNA qui figure pour 253 millions dans le C.A. Autres 1989.

Le résultat social de l'exercice 1989 s'établit à 768,7 MF contre 597,7 MF en 1988, en augmentation de 28,6 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 8 juin 1990 de porter le montant du dividende annuel net (hors avoir fiscal) de 16 F à 18 F par action.

Perspectives :

L'objectif de trois millions d'abonnés devrait être atteint avant la fin de l'année. Au-delà de ce chiffre qui concerne les abonnés hertziens, la couverture par le satellite TDF 1 de nouvelles zones ou de zones mal couvertes aujourd'hui devrait permettre d'atteindre en quelques années 500 000 abonnés supplémentaires. L'augmentation du tarif abonnement de 150 F à 160 F à compter du 1er avril 1990 apportera un com*plément de recettes très significatif et qui jouera à plein dès l'exer*cice 1991.

Ces nouvelles recettes permettront de faire face aux coûts de développement de la réception par satellite et aux frais de lancement des projets étrangers. Après le lancement d'une chaîne cryptée en Belgique en 1989, les chaînes espagnole et allemande démarreront successivement dans les prochains mois. Cet étalement dans le temps permettra de répartir les coûts liés à ces nouveaux développements et de préserver une progression satisfaisante des résultats.

Le chiffre d'affaires consolidé en 1990 devrait largement excéder les 6 milliards de francs, grâce à l'apport des activités industrielles, et le bénéfice net consolidé devrait dépasser 800 millions de francs.

3615 SILVER - RUBRIQUE 12 - ACTIONNAIRES CANAL +





Le 30 mars 1990, sous la présidence de M. Jacques Merceron-Vicat, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989. Au cours de cette séance, le conseil a établi l'ordre du jour et les documents qui seront présentés aux assemblées générales extraordinaire et ordinaire qui se tiendront le 15 juin 1990 à 11 heures au siège social.

Le chiffre d'affaires consolidé, en progression de 24,2 % sur celui de l'exercice précédent, s'élève à 4 261 081 000 francs. Le résultat net passe de 315054000 francs à 370061000 francs. La capacité d'autofinancement de l'exercice atteint 614683000 francs contre 514018000 francs en 1988. L'amélioration des résultats est la conséquence des efforts de modernisation de nos activités cimentières, béton, granulats en France et des opérations de croissance externe tant en France (SATM) qu'aux Etats-Unis (béton prêt à l'emploi).

La consolidation de SATM n'intervient en 1989 que pour moitié et contribuera pleinement aux résultats du Groupe en 1990. Cette société installée à Chambéry compte de nombreuses filiales qui regroupent diverses activités, notamment : transports publics de marchandises, gros chantiers à l'étranger ou en France, béton prêt à l'emploi, carrières de granulats.

Aujourd'hui, le groupe Vicat représente une production vendue de 6 millions de tonnes de ciment et de 3,5 millions de mètres cubes de béton prêt à l'emploi, tant en France qu'aux Etats-Unis. En France, l'activité « Transport, Chimie du Bâtiment et Divers » réalise un chiffre d'affaires consolidé de près de 500 millions de francs, et l'activité granulats avec 12 millions de tonnes/an nous situe au cinquième rang des producteurs.

Pour 1990, l'hiver particulièrement doux, la poursuite de la croissance économique et le développement des infrastructures nous conduisent à anticiper pour la France une progression de 2 % des volumes de nos ventes de ciment contre 4,9 % en 1989. Aux Etats-Unis, le marché marquera une pause en 1990 : toutefois, notre croissance externe réalisée en 1989 et les apports nouveaux de 1990 devraient influer favorablement sur notre activité aux Etats-Unis (104662048 US dollars de CA en 1989 contre 84880337 US dollars en 1988).

Le conseil d'administration à coopté comme administrateur M. Raoul de Parisot, par ailleurs directeur général de la division américaine.

Pour permettre aux petits porteurs un accès plus facile à notre actionnariat, le conseil proposera à une assemblée générale extraordinaire de diviser par quatre le nominal des titres et d'augmenter le capital par une incorporation des réserves avec attribution gratuite d'une action nouvelle pour une ancienne. Le capital passera aisi de 974 000 actions de 100 francs à 7795200 actions d'un nominal de 25 francs. Cette assemblée procédera également à la mise à jour des statuts pour tenir compte des textes publiés depuis la dernière mise en harmonie, intervenue en juin 1984.

L'Assemblée générale ordinaire qui suivra se prononcera notamment sur l'affectation du résultat de la société mère, qui s'est élevé à 227236039 francs contre 187689707 francs en 1988 pour un chiffre d'affaires respectivement de 2138733000 francs en 1989 et 1953380000 francs en 1988.

Le conseil proposera la mise en paiement le 1er août 1990 d'un dividende de 32 francs pour une action d'un nominal de 100 francs, soit 31180800 francs de distribution totale, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 16 francs, soit un revenu brut par action de 48 francs.

CPCU

COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

Le conseil d'administration de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, réuni le 28 mars, sous la présidence de M. Henri Malegarie, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 7 juin 1990.

Les résultats de l'exercice ont été affectés par la douceur exceptionnelle du climat et par la hausse du prix du fioul intervenue en fin d'année. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 981 MF, en très légère hausse par rapport à celui de 1988, et le résultat à 21,3 MF contre 27,4 MF.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 10 francs par action, soit 15 francs compte tenu de l'avoir fiscal, identique à celui de l'an dernier.

ACCOR

ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION, ET DE SERVICES

UNE TRÈS BONNE ANNÉE 1989

Le Conseil d'Administration réuni le 30 mars 1990 sous la présidence de Messieurs Dubrule et Pélisson a arrêté les résultats de l'exercice.

Résultats du Groupe	Millions de francs 1988	1989	Variation %
Volume d'affaires	16 395,3	19 919,1	+ 21,5
Résultat net courant après impôts			
- part du Groupe	469,5	606,1	+ 29,1
- y compris éléments exceptionnels	570,8	736,5	+ 29,0
Marge brute d'autofinancement	1 246,0	1 683,4	+ 35,1
Résultat courant par action (calculé sur le nombre moyen de l'exercice)	F 29,22	F 34,94	+ 19,6

• Depuis 1983, date de création de Accor, la progression moyenne annuelle du volume d'affaires a été de 16,1 % et celle du résultat courant de 36,8 %, tandis que les fonds propres ont été multipliés par 8,2.

• Le résultat courant avant impôts rapporté au chiffre d'affaires consolidé est passé de 4,2 % en 1983 à 10,1 % en 1989. La croissance du bénéfice net durant l'exercice est due notamment :

- A une très bonne année touristique en Europe, dans un environnement économique favorable qui s'est traduit par une hausse sensible des taux d'occupation et du chiffre d'affaires de tous les établissements hôteliers de Accor (Sofitel, Novotel, Mercure, Ibis/Urbis, Formule 1) et par une fréquentation accrue des restaurants (L'Arche, Meda's et Caféroute sur autoroutes, Pizza del Arte, Boeuf Jardinier, Courte-Paille, Lenôtre...) ;

- A la montée en régime des établissements hôteliers filiales développés en Europe surtout ces dernières années ;

- A une très bonne performance des "titres de service" (Ticket Restaurant) dans la quasi totalité des 12 pays où ce produit est implanté, ce qui a conforté la position de leader mondial de Accor dans cette activité, avec plus de 4,2 millions d'utilisateurs par jour.

Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de verser un dividende de F 12,50 par action plus un avoir fiscal de F 6,25 contre F 10,50 et 5,25 d'avoir fiscal en 1989 (+ 19,0 %). Le dividende sera détaché le 2 juillet 1990. Il sera proposé qu'il soit payé en actions, émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée des Actionnaires.

Développement et perspectives

En 1989 :

• 109 hôtels (10 800 chambres) ont été ouverts et à la fin de l'année, 856 hôtels et 98 995 chambres étaient en exploitation et en construction ;

• 340 nouveaux restaurants publics et collectifs ont porté à 2 712 le nombre d'unités en exploitation ;

• Les titres de service Accor ont acquis plus d'un million de nouveaux utilisateurs/jour, ce qui a porté le volume d'émission de 8,9 à près de 12,0 milliards de francs par an ;

• A la fin de l'année 1989, l'effectif global du Groupe est de 66 000 personnes.

Pour 1990 :

La croissance du Groupe doit encore se poursuivre avec l'ouverture de plus de 120 hôtels (12 000 chambres), notamment en Europe (Italie, Royaume-Uni, Espagne, France) et en Extrême-Orient, avec de nouveaux restaurants Pizza del Arte, L'Arche et Boeuf Jardinier principalement, par l'implantation de titres de service dans de nouveaux pays et par la montée en régime de nouveaux contrats de restauration collective.

• L'objectif de résultat net courant consolidé, part du Groupe, est de F 806 millions (+ 33 % par rapport à 1989). Rapporté à une action, cet objectif de résultat est de F 41, en augmentation de 17,4 % par rapport à 1989. Cette prévision tient compte de l'augmentation de capital de F 1,9 milliard réalisée au tout début de l'année 1990.




CDME

COMPAGNIE DE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Au carrefour des métiers de l'électricité

L'ANNÉE DU DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

CHIFFRE D'AFFAIRES ÉCONOMIQUE 1989 : 13,5 MdF (+ 36,4 %)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 1989 : 10,4 MdF (+ 36,6 %)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ 1989 : 240,7 MF (+ 65 %)
DONT PART DU GROUPE : 218,7 MF (+ 73 %)

Le chiffre d'affaires économique, en année pleine, y compris les filiales étrangères détenues minoritairement (Canada, Italie et Portugal), est de 13,5 MdF, dont 35 % réalisés à l'étranger. Aujourd'hui, le réseau CDME compte plus de 520 points de vente dans 12 pays.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève, pour 1989, à 10,4 MdF, soit une progression de 36,5 %. A structure comparable, le chiffre d'affaires a augmenté de 11 %.

Le résultat consolidé s'établit à 240,7 MF (+ 65 %) dont 218,7 MF pour la part du Groupe (+ 73 %), soit 153,50 F par action.

Au cours des derniers mois, le Groupe a poursuivi son développement, tant en France avec le rachat de DEA, distributeur de matériel électrique à Menton (25 MF de chiffre d'affaires), qu'en Italie, en prenant une participation majoritaire dans la société IMER SpA, distributeur de matériel électrique industriel situé à Ravennes, avec 4 points de vente (60 MF de chiffre d'affaires).

Au Canada, GUILLEVIN INTERNATIONAL vient de porter sa participation dans NCS (NATIONAL CABLE SPECIALIST), qui réalise 90 millions de dollars canadiens de chiffre d'affaires, de 50 % à 100 %.

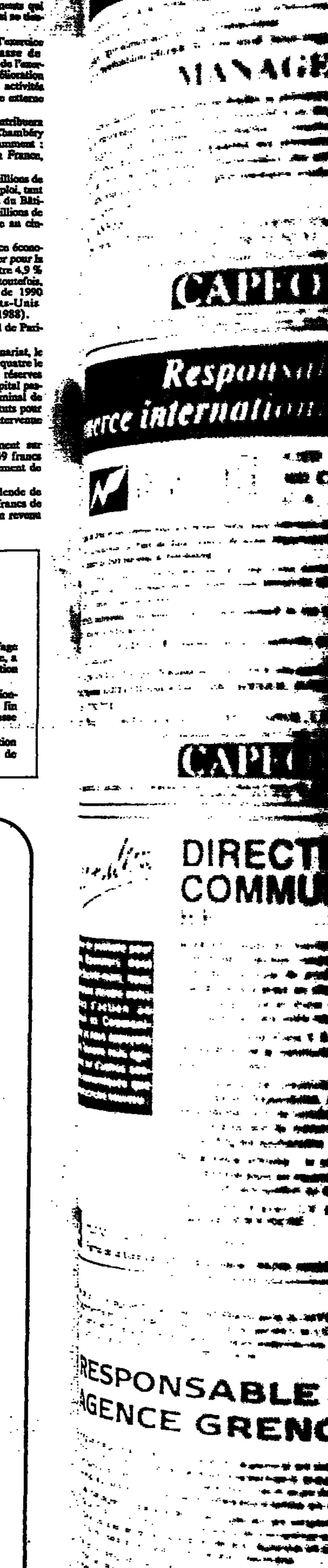
Les perspectives d'activité pour l'exercice 1990 sont pour l'instant bien orientées.

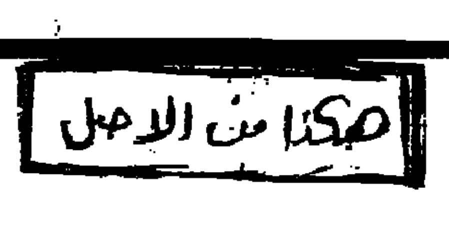
Le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Bernard CLERC, le 28 mars 1990, a arrêté les résultats de CDME (Holding), qui s'élèvent à 91,8 MF et a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 28 juin 1990, la mise en paiement d'un dividende de 32 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 16 F, soit un revenu global de 48 F par action (+ 14,3 %).

Il a par ailleurs décidé la convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 14 mai 1990, appelée à autoriser le Conseil à procéder à diverses opérations financières et à réaliser la division du nominal du titre par 5.

A la suite des démissions de Messieurs Paul PAOLI, Roger PALUEL-MARMONT, Daniel LEBARD et Eric Donald HINDLEY, le Conseil, dans ses séances des 24 janvier et 28 mars 1990, a coopté comme nouveaux administrateurs, Messieurs François PINAULT, Serge WEINBERG, Stephen DECAM et Jean-Louis LISIMACHIO, qui a été nommé Vice-Président Directeur Général.

Groupe CFAO





Directeur du laboratoire vétérinaire départemental

Structure intégrée aux Services Départementaux, nos activités recouvrent par leurs spécificités et leurs diversités, l'ensemble des prestations qualifiées, inhérentes aux exigences des différents métiers de l'agriculture, l'agro-alimentaire, et l'environnement.
Pour assurer la responsabilité globale de cette unité, nous engageons un

MANAGER

Dynamique, organisé, au tempérament avéré de leader et perméable au fonctionnement d'un outil scientifique. Animateur et gestionnaire, soucieux de la nécessité d'un dialogue permanent, ce cadre maitrise les domaines : budgétaire, informatique et comptable. L'impératif de l'accréditation européenne du laboratoire le conduira à développer la qualité des prestations et des relations internes et externes, indispensable au fonctionnement optimal et harmonieux des services.
Formation supérieure et expérience de gestionnaire souhaitées. Connaissance milieu agricole et agro-alimentaire appréciée.
Poste basé à VANNES.
Adresser lettre + photo + CV sous réf 585 à : J.M. CLOAREC - CAPFOR - 1, rue St Marc - 29000 QUIMPER.
Tel : 98 53 50 51
Informations Minitel : 3615 Code CAPFOR

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

Responsable commerce international et marketing



6.000 PERSONNES.
800 CADRES.
C. A. 3,1 MILLIARDS F.

Société Nationale de droit privé, connue pour nos savoir-faire, nous maîtrisons des technologies de pointe, aux applications diverses.

Au sein de notre Etablissement de Pont de Buis, auprès de notre Département Pyrotechnie civile, nous CREONS un poste de Responsable Commercial International et Marketing.

Promoteur de nos produits, après une formation interne, vous aurez en charge la prospection, la négociation et la vente de notre gamme d'articles de maintien de l'ordre. Votre démarche opérationnelle repose sur une analyse des besoins, à l'appui de données commerciales et techniques.

Homme de terrain, autonome, vous serez l'interlocuteur exclusif de nos agents à l'étranger, des sociétés d'import - export et des différents donneurs d'ordres accrédités.

Votre formation E.S.C. - INGENIEUR Commercial, est confortée par une première expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.

Maitrise de la langue ANGLAISE exigée. Pratique de l'ESPAGNOL très appréciée.

Déplacements fréquents AMERIQUE Nord et Sud - ASIE - AFRIQUE - EUROPE - MOYEN-ORIENT.

Poste basé dans le FINISTERE.

Adresser Lettre + Photo + C.V. sous Réf. 584 à J. M. CLOAREC - CAPFOR - 1, Rue St Marc - 29000 QUIMPER - Tél : 98.53.50.51.

Informations Minitel : 3615 Code CAPFOR.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - AUCH - BORDEAUX - BREST - CLERMONT-FERRAND - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS.

PLURIAL

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION H/F

nec + ultra

Agence de publicité pour Tours Operators dont notre Société-mère, nous souhaitons étendre notre champ d'action au Conseil en Communication en nous appuyant sur le Tourisme mais également sur d'autres secteurs économiques que connaitrait notre nouveau :

Mission : basé en banlieue sud-est de Paris, membre du comité de Direction, responsable de l'agence, vous animez une petite équipe de production. Autonome, soucieux de la marge, vous prenez en charge la stratégie de communication de notre groupe et d'une clientèle que vous développez en vous appuyant sur votre relationnel.

Profil : Diplômé d'une E.S.C., entre 30 et 45 ans, vous avez l'expérience de la communication en agence (ou en entreprise axée sur le Loisir).

Esprit d'analyse, créativité, précision, réalisme, faculté de négociation, disponibilité, respect des objectifs, dynamisme vous permettront de collaborer efficacement avec des interlocuteurs exerçant de métiers différents. Pratique de l'Allemand ou de l'Anglais souhaitable.

Nous vous offrons : le soutien logistique de notre holding, une rémunération en rapport avec vos responabilités, la possibilité d'une participation au capital social de la Société.

Merci d'écrire avec C.V. sous réf. ME/ LM à notre conseil, François DEBOOSERE.

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

michel jouhannaud conseils
Ferme de la Masure - 25, rue Voltaire - 59290 WASQUEHAL

MEDIAPA

Filiale de la Compagnie Financière et Bancaire du BTP (800 personnes, 21 milliards d'engagements et 19 milliards de capitaux gérés), le CCME qui occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages de la profession recherche le

RESPONSABLE DE SON AGENCE GRENOBLOISE

Ce Délégué Régional, patron de son agence et dépendant de la Direction de l'exploitation du CCME, sera relationnellement très aisé dans ses fonctions de représentation et de commercialisation, tant auprès des entreprises du secteur BTP qu'auprès des institutions professionnelles et administratives.

Véritable manager, il saura animer, gérer et organiser son agence comme un centre de profits. S'imposant par sa double compétence financière et commerciale, il sera moteur dans le développement de son agence et créatif dans les propositions de solutions adaptées aux besoins de sa clientèle.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce ou de Gestion, DESS ou Maîtrise), le candidat retenu aura obligatoirement exercé ses talents de commercial et de financier pendant 4/5 années soit comme Responsable d'agence au sein d'un organisme financier ou bancaire, soit comme Responsable d'une entreprise de BTP.



Merci d'adresser candidature motivée avec photo et prétentions sous référence MO4 au CCME, 128 rue de la Boétie 75008 Paris.

DESSIN

Responsable de la gestion des cadres et du développement social

350 KF+

Dans le secteur, tertiaire dans un univers diversifié nous croyons que notre développement passe notamment par la qualité, la motivation et la mobilité de notre encadrement. Nous créons la fonction et nous souhaitons recruter un titulaire du poste qui sera le "bras droit" d'un DRH dont les services sont étoffés. Il assurera plus directement :

- la politique prévisionnelle de la gestion de nos cadres ainsi que la mise en place des outils nécessaires (analyse de poste, méthode Hay ou équivalent)
- l'animation de groupe de travail concernant tous les projets dans le domaine du développement social
- la coordination des services recrutement et formation.

Il aura 8 à 10 ans d'expérience acquise au sein d'un groupe important pratiquant des méthodes de gestion de personnel modernes et efficaces.
Poste intéressant et évolutif qui implique des qualités de dialogue et de rigueur.
Poste à Paris.

Ecrire sous référence 1233-M à
PUBLIPANEL
145, rue de Vaugirard 75015 PARIS qui transmettra.

REGION PARISIENNE
320-360 000 F

Important groupe industriel français, nous avons atteint une taille mondiale au cours de ces dernières années. Nous renforçons la structure de la Direction des Affaires Sociales et des Ressources Humaines en créant le poste de :

Responsable des relations sociales européennes

Force de proposition auprès du Directeur des Affaires Sociales du Groupe auquel vous rendrez compte, vous aurez, en appui de la stratégie industrielle, un double rôle d'**expert international** dans le **domaine social** et de **délégué** de la D.A.S. sur les sites. Vous devrez être en mesure de mettre en œuvre une politique sociale adaptée à la législation et aux usages en vigueur dans les différents pays européens où le Groupe est implanté (Angleterre, Espagne, Allemagne, Italie...), après avoir évalué les enjeux et toutes leurs composantes. Vous vous donnerez les moyens de cette mise en œuvre en créant des tableaux de bord et un système de reporting performant. Toutes ces missions s'inscriront dans une volonté d'efficacité et d'appui aux hiérarchies locales.
Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (IEP, **3e cycle de Droit Social à dominante Internationale,...**), vous justifiez d'une expérience analogue réussie, acquise au sein d'une multinationale. **Bilingue anglais impératif et espagnol souhaité**, vous êtes synthétique, pragmatique, diplomate, et possédez une grande aisance relationnelle. Enfin, vous êtes mobile et disponible pour de fréquents déplacements en Europe.
Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, sous référence **9018/M**, au 7 rue de Monceau 75008 Paris. Tél : 42.89.10.25.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM

SI LA COMPLEXITÉ VOUS SÉDUIT ...

... Venez nous rejoindre, vous aurez matière à satisfaction : Filiale française (5.000 personnes) d'un leader mondial de biens d'équipement industriel, notre champ d'action s'est beaucoup élargi ces dernières années ; vous l'imaginez, cela comporte urgences et besoins d'harmonisation, dans tous les domaines, notamment celui de la ***"logistique"***, au sens large du terme. En «musclant» son équipe de deux autres

ORGANISATEURS INTERNES SR

notre Direction Organisation se donne les moyens de son ambition. Intégrés à une équipe soudée, vous participerez à la définition des organisations (l'administration commerciale en premier lieu) et participerez de près à leur mise en place. D'autres étapes sont à venir, d'autres domaines à envisager, ce qui permettra de trouver naturellement une évolution interne en «opérationnels». Diplômés de l'enseignement supérieur, vous avez acquis, en milieu industriel, une très solide expérience d'organisateur sur des «chantiers» complexes qui vous permet d'être autonomes, de mener réflexion et action à terme et de pouvoir encadrer le cas échéant, des intervenants extérieurs. Par ailleurs, rigueur, adaptabilité, talent de communication et de persuasion vous seront très utile pour réussir dans ces fonctions très prenantes, basées en proche banlieue parisienne. Vous vous reconnaissez ? Alors écrivez, sous réf. V/OI/LM, à notre conseil Joël HAXAIRE. RPC - 34, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

membre de SYNTEC



Raymond Poulain Consultants



SOREFI Nord-Pas de Calais
Société Régionale de Financement

Grands projets immobiliers

De l'analyse de faisabilité au financement

Nous intervenons dans le financement de projets immobiliers d'envergure (aménagements de zones urbaines, lotissements, centres commerciaux...).
Devant les importantes perspectives de développement de cette activité, nous souhaitons créer une fonction spécialisée qui interviendra tant sur l'analyse globale des opérations, la cohérence du montage financier, la constitution du pool d'intervenants, l'adaptation du plan de financement, les garanties et les modalités de remboursement.

L'importance des demandes qui vous sont faites va donc vous amener à mettre en place les procédures et l'organisation d'un nouveau service.

Vous aurez ensuite, comme mission de former et d'animer vos correspondants des Caisses d'Epargne de la région, de contrôler la faisabilité financière de tous les gros projets d'envergure.

Vous occupez depuis de nombreuses années une fonction d'analyse et de gestionnaire soit dans un établissement spécialisé dans le financement d'opérations immobilières, soit chez un promoteur habitué aux grands projets : ce poste vous donne l'occasion de concevoir, de mettre en œuvre et d'animer dans un contexte particulièrement évolutif.

Brigitte BACHELET, traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la réf. 2352 LM - Société ARGOS - 1001, avenue de la République - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL.

Membre de Syntec



Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Le Monde des Cadres

Rejoignez notre équipe de manager en assurant l'ensemble de la fonction ressources humaines

300.000 +

Le PDG d'une filiale d'un puissant Groupe International produits grande consommation recherche pour l'associer à sa politique dynamique de développement son collaborateur direct chargé de l'ensemble de la fonction personnel (500 personnes).

Vos principales missions concerneront :
- la gestion du personnel y compris la paye
- la préparation et l'application de la politique sociale (DP-CE-CCE ...)
- la gestion prévisionnelle du personnel et les actions de progrès.

Ce poste implique une formation supérieure (Droit, Sciences Po ...), une expérience réussie de 5 ans environ vous ayant permis d'assurer des fonctions suffisamment polyvalentes dans les ressources humaines au sein d'une entreprise pratiquant des méthodes de gestion dynamiques et performantes.

Votre évolution de carrière comportera une implication plus importante dans l'élaboration des politiques et des stratégies, et la participation au comité de direction de la Société et de réelles perspectives d'avenir dans le Groupe.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence 1250-M à :

PUBLIPANEL

145, rue de Vaugirard 75015 PARIS qui transmettra.



Pour sa Direction Logistique à SAINT-OUEN (93), recherche son

Responsable Administration Commerciale

Diplômé Grande Ecole Commerce/Gestion

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et souhaitez valoriser une expérience réussie de 5 à 10 ans en milieu commercial.

Directement rattaché au Directeur Logistique, nous vous proposons de gérer le portefeuille clientèle France et Export depuis la réception des commandes jusqu'à leur facturation en privilégiant la Qualité du Service. Pour ce faire, et après concertation avec les Approvisionnements, vous décidez des priorités d'affectation des stocks. Vous participez de façon active à l'optimisation de notre nouveau logiciel de gestion commerciale et développez des applications spécifiques en micro-informatique propres à améliorer notre organisation en termes de communication, de gestion de flux et de coûts.

Entouré de votre équipe d'une soixantaine de personnes et en liaison permanente avec l'ensemble de notre Société, votre sens aigu de l'animation et votre expertise des procédures exportation sont des atouts essentiels. Si de plus, vous alliez rigueur et organisation à un talent confirmé de négociateur, alors venez partager nos ambitions et adressez-nous votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, prétentions, C.V. et photo) sous la réf. M45 à Valeo Distribution - Développement des Ressources Humaines - 21 rue Blanqui - 93582 SAINT OUEN Cedex

Valeo L'Equipement Automobile

Banque Régionale des Caisses d'Epargne du réseau Ecureuil en Picardie

Moteur de leur développement

Centre de ressources



découvrez le secteur bancaire dans un poste de

CHARGE D'ETUDES MARKETING

Vous analyserez les informations quantitatives de nos marchés et de nos produits financiers et vous dégagerez les tendances significatives essentielles à l'élaboration et au suivi de notre plan de développement régional.

Votre formation, vos qualités de rigueur, votre connaissance des outils micro-informatiques et votre intérêt pour le monde bancaire seront la clé de votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo) à SOREFI Picardie - 2, bd Jules Verne - B.P. 727 - 80007 AMIENS cedex.



MEDIAPA



CROIRE ET CONCEVOIR ... ... POUR CONVAINCRE ET REALISER

au sein de la **DIVISION CIMENT FRANCE** (4 milliards de CA - 2.200 personnes), le Directeur des Ressources Humaines recherche son

RESPONSABLE FORMATION

Rattaché au DRH, votre mission sera :
- Elaborer et proposer la politique et le plan de formation,
- Concevoir, adapter et réaliser les formations «centralisées»,
- *Assister les unités pour l'organisation des formations «décentralisées»,*
- Développer le rôle formateur de l'encadrement,
- Animer le Centre de Formation.

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur et avez acquis l'expérience de la formation dans l'industrie aux plans pédagogique et gestion. Doté d'une bonne capacité d'écoute, d'une bonne aptitude à l'animation de réunions et d'un esprit rigoureux et méthodique, vous saurez faire passer vos convictions car le développement des hommes vous passionne.

Véritable conseil auprès d'interlocuteurs variés, vous saurez traduire leurs attentes en tenant compte de l'évolution des techniques, des métiers et de la stratégie du Groupe.

Le poste est basé aux Technodes à GUERVILLE, dans les Yvelines. De fréquents déplacements sont à prévoir. La connaissance de la micro et la pratique de l'anglais seraient un plus.

Jacques SURUGUE, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous la réf. K/CIM/LM à : RPC - 34 Rue de la Fédération - 75015 PARIS. Il vous garantit toute discrétion.

membre de SYNTEC — EuroPA



Raymond Poulain Consultants



COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Premier Groupe de Services en France

Jeunes HEC, MINES, ESSEC, CENTRALE, ESCP, PONTS... simple ou double formation

Notre Groupe vous ouvre ses portes. Pour votre premier poste chez nous, vous serez, dans l'une de nos DIRECTIONS REGIONALES, à LYON - 1250 personnes, à NICE - 600 personnes, à FLORANGE - 400 personnes..., intégré à l'Equipe du

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Vous aurez notamment la responsabilité du service Informatique de gestion (fonctionnement, relation avec la Direction Informatique à Paris, évolution du réseau bureautique, maintenance, service aux Unités décentralisées...). Vous pourrez vous ouvrir à d'autres domaines : gestion, ressources humaines, organisation administrative...

Vos stages ou votre premier emploi vous ont permis d'acquérir une expérience en informatique de gestion, en bureautique, en organisation...

Preuves faites dans cette première affectation, vous vous verrez devant des possibilités riches et diversifiées de carrière.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite sous la réf. M/216/AT2 à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations avant de vous recevoir.



cabinet Henri PHILIPPE - 106 boulevard Haussmann 75008 PARIS



SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN SYSTÈMES D'INFORMATION ET ORGANISATION

Membre d'un réseau international renommé

recherche :

CONSULTANTS grandes écoles, plus de 3 ans d'expérience, désirant s'INVESTIR au sein d'une équipe de consultants professionnels, soucieux de qualité, dynamiques, ambitieux, POUR :

- d'emblée PARTICIPER, grâce à une formation de haut niveau, à des missions de grande envergure dans des secteurs variés.
- rapidement DEVENIR RESPONSABLE de projets.
- par la suite VALORISER ses compétences et RÉALISER ses ambitions dans un groupe multi-compétences en fort développement.

Bien entendu la pratique de l'anglais est nécessaire.

Motivés, les candidats feront parvenir CV, photo, lettre manuscrite sous n°8819 Le Monde Publicité, 5, Rue de Montessuy 75007

MBK — YAMAHA

Un jeune manager.

Un centre de profit de 120 millions de CA, une équipe de 60 personnes à animer, 30% des achats à importer, 35% des ventes à exporter, 1200 clients à satisfaire, 18000 références à gérer, 70000 lignes de commandes à expédier par an, un système informatique d'avant-garde à maîtriser... Voici le décor planté. C'est le service Pièces et Accessoires de MBK, société de 1500 personnes, filiale du groupe YAMAHA.

La mission est d'importance, les priorités sont claires : réduire les stocks tout en gardant un taux de service élevé, développer des relations de partenariat avec les fournisseurs, favoriser la progression du CA et de la marge par des actions concertées avec le marketing.

Pour réussir, il faut une formation supérieure et une compétence de management acquise en 5 à 10 années dans le secteur de la pièce détachée - électroménager, automobile, biens d'équipement - *ou, par exemple, dans la distribution de composants. Un esprit clair*, rigoureux, simplificateur, des qualités d'animateur sont vos points forts. Parler anglais est une nécessité dans ce contexte international d'import-export et de communication au sein du groupe. Ecrivez sous référence 058 535 LM à Elizabeth Morin, associée du cabinet Sirca, 140, Boulevard Haussmann - 75008 Paris. Poste basé à Paris Nord.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Diplômés de l'enseignement supérieur

• titulaires, au plus tard le 31/12/90, d'un diplôme de grande école (X, Mines, HEC, ESSEC, IEP...), d'une maîtrise ou du DESCF,
• âgés de 20 à 26 ans au 01/01/90 + temps éventuel O.M.

LA SOCIETE GENERALE RECRUTE DES

INSPECTEURS

Audit Bancaire, Audit Comptable, Audit Informatique.

Intervenant pour le compte de la Direction Générale, ils exerceront une activité d'audit et de conseil dans les diverses entités du Groupe (Services Centraux, filiales, implantations étrangères...).

CONCOURS LE 19 MAI 1990

Clotûre des inscriptions le 5 mai 1990.

Ecrire à la Société Générale, Service Recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris, Tél. : 42.66.55.55.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIA-SYSTEM



هكذا من الأصل

ETHNOS :

CONSEILLER, RÉALISER, DÉVELOPPER.

Professionnalisme, déontologie, exigence de qualité des prestations, pragmatisme et esprit de réalisation... c'est ce qui nous définit et qui entraîne un développement régulier et rapide de nos activités.

Pour poursuivre notre expansion dans le secteur informatique, nous souhaitons renforcer notre équipe (5 Consultants) par un nouveau jeune

CONSULTANT EN RECRUTEMENT.

Votre formation supérieure (Bac + 4 ou 5), votre première expérience du recrutement en entreprise ou en Cabinet et vos qualités de communication ont confirmé votre goût pour toutes les activités de Conseil dans ce domaine (analyse des organisations, des postes et des fonctions, évaluation et sélection de Personnel, assistance et suivi d'intégration...).

Surtout, vous partagez nos valeurs et vous avez l'ambition de devenir un professionnel complet dans notre domaine. Rencontrons-nous rapidement.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature, sous la référence CC/938.

UNILOG Ethnos
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS

AD'COM.

Dans le cadre de son développement international,
l'Institut de Management Européen des Affaires
établissement d'enseignement supérieur géré par la C.C.I. du Doubs à Besançon, recherche son

RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES

h f

Membre de l'équipe de direction, vous aurez, en relation étroite avec le Directeur, la charge de la politique de promotion de l'Institut, en particulier de son nouveau programme MBA, auprès des entreprises européennes (stages, emplois, partenariat...) et des futurs étudiants.

Votre enthousiasme, votre dynamisme et votre esprit d'équipe constituent, en plus de votre formation supérieure (Sup de Co ou équivalent), vos qualités dominantes.

Une bonne connaissance du milieu de la formation, acquise dans le cadre d'une première expérience, serait un atout appréciable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence RE à notre Conseil : BP 2032 - 25050 BESANCON CEDEX.

Cabinet Conseil J.P. Dornier

L.B.W.

JEUNES INGENIEURS

Choisissez le bâtiment !

SAE recrute de jeunes ingénieurs à fort potentiel pour la conduite et la gestion de ses chantiers en région parisienne.

Vous avez le goût des responsabilités, SAE vous formera à les prendre et à devenir des ingénieurs du bâtiment de haut niveau au sein de notre Groupe.

Merci d'envoyer C.V., s/réf. IM/04, à SAEP
Direction des Ressources Humaines
117/119, avenue Victor-Hugo
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

SAE
En confiance

MEDIAPA

Nous sommes un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines de plus de 20 ans d'existence, nous recherchons aujourd'hui, à Paris, un

CONSULTANT SENIOR RECRUTEMENT

Nous vous proposons, au sein d'une équipe polyvalente, de développer votre clientèle dans les secteurs où vous êtes expert.
Vous avez une expérience confirmée du recrutement en cabinet.
Autonome et disponible, vous êtes prêt à vous investir et vous ne manquez pas d'humour.
Merci d'adresser dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 6136 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence

AFFLUENTS - 43, rue du Chemin-Vert 75011 PARIS

Confidentialité garantie

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE



recrute des

INSPECTEURS DEBUTANTS

pour sa Direction de l'Insp... Gé... et ...dit

FONCTIONS

Audit des services d... Central et ... Caisses Région... Agrico... analyse des r... l'org... sation et d... vérifi... Toute m... sollicitée pa... Directe... Cont... au plus haut niv...

...RIERE

...age de 6 ans dans la Dire... ...n Générale, école de form... ... privilégiée, les Inspecteurs ... postes d'encadrement et d... ...s Directions du Groupe Centr... Caisses Régionales.

...UNÉRATIONS

...ération très attra...

CONDITIONS D'ACCES

...gés de 28 ... M.
... BAC + 5.
Di... commerce ou d'ingé...
Diplôme ... 3ème cycle (DESS DEA, ...)

S... ...ont les ... ...ettre en va... ...sances mais ég... style ...personnalité, à travers :

- ...ests psycho-techniques et l'étude d'... d'économie de marché avec ré... solution à proposer
- un oral d'une heure p... sélectionnés après l...

L'appréci... bien évidemment ... ...mation spécifique

DATE LIMITE D'INS... 2 ... 1990

Inscription accompagnée d'un curriculum vitae détaillé avec photocopie certifiée des diplômes et photo à la
Caisse Nationale de Crédit Agricole
75710 PARIS 15 BONVIN
Service Gestion des Personnes - Réf. SB 18.03
Tél. : 43.23.29.21
ou 43.23.48.49

PUBLIVAL

Département du Val-de-Marne
Conseil général

Le Département du Val-de-Marne
organise
un concours pour le recrutement

DE DOCUMENTALISTE ET D'AIDE-DOCUMENTALISTE

CONDITIONS :

DOCUMENTALISTE

- Etre de nationalité française ;
- Etre âgé de 40 ans au plus au 1er janvier 1990 ;
- Etre titulaire :
  - soit d'une licence, soit d'un diplôme ou certificat figurant sur une liste arrêtée par le Premier Ministre Chargé de la Fonction Publique pour le recrutement de Documentaliste du Secrétariat Général du Gouvernement ;
  - et d'un diplôme de Spécialisation en Documentation délivré par les Universités et Instituts Universitaires de Technologie.

AIDE-DOCUMENTALISTE

- Etre de nationalité française ;
- Etre âgé de 45 ans au plus au 1er janvier 1990 ;
- Etre titulaire :
  - du Baccalauréat ;
  - du Brevet de Technicien Supérieur ou d'un diplôme admis en équivalence.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS
13 AVRIL 1990
DATE DES ÉPREUVES ÉCRITES
24 et 25 AVRIL 1990

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :
DIRECTION DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL
1er Bureau - Recrutement - Pièce 002 – 2, rue Tirard
94000 CRÉTEIL (Métro : CRÉTEIL-UNIVERSITÉ)
Tél. : 43-99-84-00 – Poste 4412

TOUTE CORRESPONDANCE DEVRA ÊTRE ADRESSÉE A :
MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
Direction du Personnel Départemental
1er Bureau - Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX

PORGÈS

Leader dans le domaine du matériel consommable Médico-Chirurgical
recherche pour **Palaiseau (91)**

CHEF DE PRODUITS SENIOR

pour assurer la responsabilité du développement d'une gamme de produits sur un plan national et international et coordonner l'activité de trois chefs de produits.

Il doit notamment :

- définir le périmètre de son action en tenant compte des différentes potentialités de clientèle,
- coordonner aux études utiles à l'élaboration des plans de marketing,
- assurer pour ses produits l'information et la formation des forces de ventes, des filiales et des distributeurs,
- assurer la synthèse des exigences réglementaires commerciales et techniques,
- proposer toutes solutions de développement et d'amélioration de la gamme de produits existants,
- adapter aux objectifs de la société les moyens de promotion et la modification éventuelle des canaux de distribution,
- participer à l'amélioration des communications pour ses produits et pour l'ensemble de la société

C'est un Médecin, un Pharmacien + IAE ou équivalent, un Ingénieur biomédical ou un Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce possédant une expérience confirmée dans le domaine médical. Le goût de l'action, la créativité sont des atouts déterminants pour réussir dans cette fonction.

Anglais indispensable - Poste basé en banlieue ouest de Paris.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 90/28 MO
à l'attention de D VOLTZ
SYNTHELABO - BP 72/ 22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON

OEC

Le Monde des Cadres

CHARGE D'ETUDES EN ORGANISATION



Pour faire face à son développement constant, MANPOWER renforce ses structures et recherche un Chargé d'Etudes en Organisation.

Rattaché à la Direction Générale des Opérations et en liaison étroite avec la hiérarchie opérationnelle, le titulaire du poste analyse les situations existantes, rédige les cahiers des charges destinés au Service Informatique, puis assure les tests de réception des procédures proposées.

Pour ce poste à responsabilités et très évolutif, nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ *25/30 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'une école d'ingénieurs et* possédant une première expérience au sein d'une entreprise à établissements multiples ou d'un cabinet de conseil en organisation.

Familiarisé avec la micro-informatique, il en appréhende les possibilités d'utilisation.

Le poste est basé à Paris et nécessite de fréquents déplacements en Province.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 56/3447 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

UNION BLOIS

CA 1,2 MMF - 300 personnes - 3000 adhérents

une force régionale pour un développement Européen

UNE DES 10 PREMIERES ENTREPRISES CEREALIERES EN FRANCE

Devenez à BLOIS (Loir et Cher) :

RESPONSABLE SEMENCES

32 ans minimum, de formation supérieure vous avez eu - parmi vos expériences - si possible une responsabilité technique dans une usine de produits secs. Vos capacités d'organisation sont aussi importantes que vos compétences de gestion.

Relevant du D.G., vous assurerez le développement de notre centre de profit semences céréalières, fourragères et protéagineuses (CA 89 : 125 millions). Dans le cadre de notre accord de partenariat avec le **GROUPE ELF-SANOFI**, vous serez en relation étroite avec notre Société commune européenne RUSTICA de commercialisation.

Vous animerez 20 personnes et gérerez les activités suivantes : • définition des gammes de produits, achats et logistique, • productions végétales (5400 ha dont 700 de maïs), • essais, • laboratoire, • usine (tri, séchage, traitement, conditionnement).

Vous optimiserez en permanence les résultats en recherchant la meilleure qualité de produits et services.

POSSIBILITES CERTAINES D'ELARGISSEMENT EN FONCTION DES RESULTATS.

Merci d'écrire sous réf. UN/RS/139 M, en indiquant votre salaire actuel à notre conseil : Richard BÉNATOUIL **GROUPE BBC** - 1 bis, place de Valois 75001 Paris. **Discrétion absolue et réponse assurées.**

Ingénieur consultant

Systèmes d'aide à la vente de produits financiers

Avec un CA de 60 MF, nous possédons une position de leader européen sur le marché d'aide à la vente de produits financiers. Nous proposons aux banques et assurances une solution clé en main comportant matériel et logiciel personnalisé.
Nous recherchons un ingénieur consultant dont la mission sera de :
- Définir la meilleure solution informatique pour répondre aux besoins du client.
- analyser la rentabilité de l'investissement de la solution,
- définir les spécifications fonctionnelles du projet et gérer l'équipe qui le réalisera.
- fournir un support après vente (suivi de l'utilisation chez le client, analyse de la satisfaction, etc...)

Vous participerez également à l'élaboration de nouveaux produits. Ingénieur grande école ou diplômé d'une école supérieure de commerce, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience d'analyste ou de technico-commercial acquise dans un environnement informatique (cabinet d'organisation, SSII, bureautique, support avant-vente, support informatique).
Nous vous proposons une carrière motivante dans une petite structure à croissance forte, une rémunération attractive et une voiture de fonction.

Merci d'adresser votre candidature sous réf A. 327.90/M à notre conseil Critère - 4, rue du Général Lanrezac 75017 Paris.

Critère

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

UNE GRANDE BANQUE INTERNATIONALE RECHERCHE SON

Responsable marketing clientèle entreprises H/F

VOTRE MISSION

- développer les outils de marketing commercial,
- développer des actions de formation aux techniques de marketing,
- participer à la définition des argumentaires de vente des produits,
- définir les actions de marketing direct,
- proposer un plan de communication cohérent *avec les actions définies.*

VOTRE PROFIL

Après une formation supérieure, vous avez acquis une expérience similaire dans une banque si possible, savez convaincre et être une force de proposition en matière de marketing.

Pour ce poste très évolutif, nous vous remercions d'adresser votre CV et prétentions, sous référence 6695, à

MEDIAPA 50-54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

PARIS

RECRUTER DANS UNE SOCIÉTÉ HIGH TECH

Expertise et séduction !

- L'expertise d'un professionnel du recrutement (ingénieurs et cadres) de formation supérieure.
- L'art de séduire et de développer des relations privilégiées avec les étudiants.
Vous êtes à notre image et associez professionnalisme et qualité des relations humaines !

Puissante Société Internationale (High Tech), nous recherchons des compétences comme les vôtres et vous attendons pour que vous recrutiez nos talents de demain.
Chargé du recrutement, vous serez également force de proposition (et d'action !) pour notre communication (relations Grandes Ecoles) et notre formation...

Diplômé de l'Enseignement Supérieur (Sciences Po, Celsa, Psycho, Sup de Co...), vous justifiez déjà d'une bonne expérience du recrutement acquise dans une entreprise ou un cabinet. Souplesse, sens du contact et intuition sont vos qualités reconnues ?

Nous attendons votre candidature !

Merci d'adresser votre dossier sous la référence 2.27.A à Danielle Merkel, Cabinet SWITCH 40, rue Amelot 75011 Paris, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

Partenaire de vos ambitions SWITCH *Département Recrutement*

VOG

Responsable Organisation

Nous vous proposons de rejoindre une importante structure régionale, appartenant à l'un des plus grands réseaux bancaires français,

Rattaché à la Direction Organisation et Informatique, vous participez à la politique de développement de l'ensemble du réseau régional, pour tous les aspects organisation. Vous proposez et mettez en oeuvre les moyens et méthodes permettant d'améliorer la qualité et la productivité. Vous menez ou supervisez (deux organisateurs et consultants externes) différentes missions d'organisation consécutives ou non à la mise en place de l'informatique.
A 30/35 ans, de formation supérieure, votre expérience directe ou indirecte du secteur bancaire (organisateur confirmé, chef de projet ou de service organisation) vous donne une vraie maitrise des techniques d'organisation (petits et gros projets), avec sans doute une bonne culture de l'environnement gros système.
Pour ce poste basé à REIMS, merci d'adresser votre dossier complet sous la référence M/BR184 J, à Christian BANG-ROUHET, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30.

OC CONSEIL *Ressources humaines* PARIS LONDRES



recherche pour aménagement rivières et réseaux d'assainissement

INGENIEUR HYDRAULIQUE *(et/ou d'assainissement)*

Mission : • Etudes + suivi de réalisation - France entière
• *Modélisation Métrologie Hydraulique*
Profil : • ENSEEIHT - ENSHMG - Expér. ≤ 5 ans ; sens du contact

CV + lettre + prétentions + Photo à M. ABRASSART
BETURE SETAME - 38, rue des granges - 25000 Besançon

GRECOM

Revue technologique multisectorielle d'audience nationale
recherche

2 JOURNALISTES

pour suivre les secteurs :
- biotechnologie et agroalimentaire ;
- informatique industrielle.

Formation souhaitée : ingénieur ou universitaire (bac + 4 ou 5).
Vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience du journalisme et/ou industrielle. Réelles capacités rédactionnelles. Anglais indispensable.

Ecrire sous n° 8858
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

GROUPE DE PRESSE
recherche

DOCUMENTALISTE

Responsable d'une banque de données documentaire et de sa mise à jour, vous communiquerez à nos lecteurs (entreprises de construction, architectes, collectivités locales...) les informations d'ordre général et réglementaire de leurs secteurs.
Formation documentaliste, connaissances juridiques et informatique documentaire nécessaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite - CV - photo et prétentions à :
PUBLICATIONS DU MONITEUR (Groupe C.E.P.)
Sylvianne Nicolas, direction du personnel
17, rue d'Uzès 75002 Paris

OFFICE PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MEAUX

RECRUTE

L'ADJOINT DU DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION

Pour ce poste, une expérience d'aménagement et de montage d'opérations est nécessaire.

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *MARNE-LA-VALLÉE* - ROISSY

Envoyer lettre, CV et prétentions à :
Mme Anne-Marie ROQUES, directrice des ressources humaines
OPAC - 69, avenue Henri-Dunant 77335 MEAUX Cedex

LE MONITEUR

recherche

JOURNALISTE H/F

Ayant le goût du contact et de la communication par l'écrit, vous couvrirez tous les domaines du cadre de vie : urbanisme, architecture, techniques de construction...

Formation architecte, ETP ou équivalent souhaitée.
Contrat à durée déterminée de quatre mois renouvelable.
Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + prétentions à :
PUBLICATIONS DU MONITEUR - Sylvianne NICOLAS
Direction du personnel - 17, rue d'Uzès, 75002 PARIS.

ASSOCIATION recherche

directeur (h/f)

POUR MAISON DE RETRAITE SEMI-VALIDES ET INVALIDES (95 LITS) A ANTONY - 92

ouverture janvier 1991

• Diplômé ESPR exigé • salaire 240 KF • Logement de fonction séparé • Poste à pourvoir le 1er Novembre 1990.

Adresser C.V. + photo à CROIX ROUGE FRANÇAISE Conseil Départemental des Hauts de Seine - 14, rue de l'Est 92100 Boulogne.

PR.Bey



Le Monde des Cadres

SYNTHELABO

Groupe Pharmaceutique Français
recherche pour son **Département Egic Joullié**,
dans le cadre du lancement d'un nouvel anxiolytique

DIRECTEUR DU MARKETING

Rattaché à la Direction du département il définira et mettra en place les politiques et stratégies marketing.

Il devra notamment, en s'appuyant sur une équipe de 4 Chefs de Produits :

- établir les plans d'action
- suivre et soutenir les produits dans une perspective de développement
- lancer les nouveaux produits
- participer, avec la Direction Médicale et la Direction de la Visite Médicale, à la mise en oeuvre sur le terrain des actions de promotion.

De formation supérieure commerciale et/ou scientifique (Ecole de Commerce, Pharmacie, Médecine ...) les candidats intéressés possèdent une expérience de quelques années dans une fonction de Directeur de Marketing ou de Chef de Groupe Produit acquise dans le secteur de l'Industrie Pharmaceutique ou autre (Cosmétologie ...). Maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 90/36 MO
à l'attention de Monsieur VOLTZ - **SYNTHELABO**
22 avenue Galilée 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

ORC

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INTERNE ET INSTITUTIONNELLE

250 KF+

Un leadership mondial sur nos marchés de produits grand public, une forte culture marketing, des structures industrielles décentralisées disposant de moyens avancés et puissants, enfin, un Projet d'Entreprise ambitieux et mobilisateur, déjà engagé dans sa phase opérationnelle.

L'objectif de notre DRH aujourd'hui : élaborer et mettre en oeuvre en France une solide stratégie de communication interne et institutionnelle pour bâtir un "esprit de groupe" en harmonie avec notre stratégie sociale et nos ambitions internationales.

Vous utiliserez les moyens les plus modernes de communication interne dont nous disposons (journal d'entreprise, conventions, vidéomagazine...) que vous devrez optimiser en vue d'en faire des vecteurs efficaces de notre marketing interne.

Homme ou femme de réflexion autant que d'action, imaginatif mais aussi gestionnaire, vous avez une formation supérieure et une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires qui vous ont parfaitement familiarisé avec les objectifs, les moyens et les enjeux de la Communication Interne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf IM/2072 à notre Conseil



MILO R.H.
3, av. des-Ternes
75017 PARIS

AD'COM.

Il y a ceux qui assurent seulement leur fin de mois... ...et ceux qui assurent aussi leur carrière.

Un salaire motivant, c'est bien. L'associer à une carrière passionnante, c'est encore mieux.

1er courtier en assurance en Bretagne, fort de 60 collaborateurs, VERLINGUE est depuis 20 ans le partenaire des sociétés qui comptent dans la région.

Membre du réseau FORCE, VERLINGUE recherche pour faire face à un important développement national et international:

6 CADRES DE HAUT NIVEAU

- 2 commerciaux chargés du développement et du suivi de notre clientèle entreprise;
- 1 technicien régime de prévoyance des entreprises;
- 1 technico-commercial responsable du développement de notre importante activité «contrats emprunteurs»;
- 1 gestionnaire responsable du développement d'un nouveau produit de grande diffusion;
- 1 responsable multirisques et assurance de groupements;

et:

- 1 responsable comptabilité client;
- 2 secrétaires formées à la micro-informatique et au traitement de texte;
- 1 opérateur frais médicaux.

Vous êtes diplômés de l'enseignement supérieur, vous bénéficiez d'une expérience de 2 à 3 ans, venez partager l'enthousiasme de notre jeune équipe.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions à VERLINGUE, Service du Personnel, 3 venelle de Kergos. 29196 QUIMPER Cédex.



Groupe international de sociétés de conseil recherche

L'ASSISTANTE DE SON PRESIDENT

De formation supérieure (Sciences Politiques ou Grande Ecole de Commerce), bilingue anglais, vous possédez une bonne connaissance du traitement de l'information sur micro ordinateur et une expérience réussie en gestion du personnel et des ressources humaines.

Nous recherchons une jeune candidate motivée, enthousiaste et très disponible.

Vous participerez au développement du groupe et disposerez d'une large autonomie dans l'exercice des responsabilités qui vous seront confiées.

Envoyer lettre + CV détaillé à notre conseil en recrutement qui traitera les candidatures en toute confidentialité.

D.S.A Conseil 22, place du Général Catroux 75017 PARIS.



L.B.W.

RESPONSABLE DE PERSONNEL, UN RÔLE TRÈS OPÉRATIONNEL

Groupe Industriel international, nous tenons une place de leader dans le domaine des équipements électroniques. Nous recherchons pour l'une de nos Divisions (+ 5 000 personnes), un Responsable de Personnel.

Dans un contexte évolutif et concurrentiel, il sera acteur du changement. Il prendra en charge, à l'aide d'une petite équipe dont un Responsable de Formation, les relations sociales, la gestion prévisionnelle, l'emploi et la formation de la Direction Industrielle (1 200 personnes).

Cette opportunité s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur, pouvant se prévaloir d'une expérience réussie de 5 à 8 ans dans une fonction similaire et dans un contexte industriel.

Homme de terrain, négociateur, votre charisme facilitera votre adaptation ; votre capacité d'anticipation vous permettra de mettre en place les actions (formation, mutations...) qui accompagneront l'évolution de nos métiers.

La taille de notre Groupe offre de larges possibilités d'évolution à un candidat de talent.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 74770 à Média-System, 6 impasse des Deux-Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MÉDIA-SYSTEM

Florian Mantione Institut

1er Réseau National de Conseil en Recrutement recherche pour ses implantations de Bayonne, Bordeaux et Poitiers

3 CONSULTANTS

- 10 ans comme Manager ont fait de vous un praticien de l'Entreprise et des Hommes qui la composent.
- Vous savez ce que le terme "service" signifie et ce qu'il implique.
- Vous êtes intégré(e) dans votre région.

Merci de nous adresser C.V. + photo + lettre manuscrite sous réf. A390T au **FLORIAN MANTIONE INSTITUT**, 16, rue Ferrère 33000 Bordeaux et consulter la définition complète du poste sur Minitel 3615 Code SOFTEL.

Florian Mantione Institut
Premier Réseau National de Conseil en Recrutement

Groupe **ENVIE,** 5 entreprises, 100 salariés
(Entreprise Nouvelle Vers une Insertion Economique)
recherche
dans le cadre de sa stratégie d'expansion nationale, ses

Futurs DIRECTEURS (H./F.)

Ces hommes, ayant une expérience du milieu social et/ou économique, seront d'abord des créateurs d'entreprise.

Dans le cadre du concept ENVIE, ils assureront :
— le montage et la création de leur unité d'insertion,
— la recherche des financements,
— le recrutement et l'animation de leur personnel,
— la gestion globale et l'intégration de l'entreprise dans les réseaux locaux.

Cadres à fort potentiel, ils apporteront leur enthousiasme leur motivation à un projet d'entreprise original.
Des défis sont à relever dans les régions Nord, Ouest, Rhône-Alpes, Centre-Ouest, Sud-Est et Région Parisienne.

Merci d'envoyer une lettre de motiv. manus., votre CV avec *photo, ainsi que votre rémunération actuelle à la direction* générale de ENVIE-DEVELOPPEMENT - 32B, avenue de Château-Gombert, 13013 Marseille.

GROUPE DE PRESSE ECONOMIQUE

recherche

JOURNALISTES CONFIRMES

De très bon niveau, connaissant bien les questions africaines et les Africains, et possédant de solides bases d'économie.

UN REDACTEUR EN CHEF

Confirmé, ayant l'expérience d'un grand journal et connaissance de la presse internationale.

Adressez vos dossiers de candidature
(lettre de présentation et C.V.) s/nº 8849
le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche
pour mensuel technique et professionnel

Journaliste

au fait des technologies de production

- Anglais indispensable.
- Goût des contacts (interlocuteurs cadres ou dirigeants de l'industrie).
- Qualités de mobilité impératives pour de courts déplacements en région parisienne (voiture indispensable) province et étranger.
- Expérience dans un poste similaire souhaitée.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, prétentions et photo récente, sous nº ...., à LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une société de conseil en MANAGEMENT accompagnant les DIRECTIONS DE GRANDES ENTREPRISES dans leurs projets de DÉVELOPPEMENT au plan STRATÉGIQUE et ORGANISATIONNEL, COMMERCIAL et de DYNAMIQUE DES HOMMES.
Nous recherchons deux :

CONSULTANTS
— JUNIORS
— SENIORS

Vous avez entre 25 et 32 ans environ, une formation grande école française (HEC...) ou internationale (MBA...) et une première expérience opérationnelle en commercial, marketing, planification stratégique ou responsabilité d'un centre de profit.

Vous souhaitez enrichir votre formation/expérience par des interventions dans des domaines variés : prouver et élargir votre capacité d'analyse, de préconisation, de persuasion et de mise en place à haut niveau.

Nous vous offrons cette opportunité.

ORA consult — Merci d'adresser votre candidature sous référence JYB à ORA consult, 43, rue Vineuse - 75116 PARIS.

NIORT

MACIF

Leader français des assurances grand public, nous cherchons

L'Adjoint du Responsable des Ressources Humaines H/F

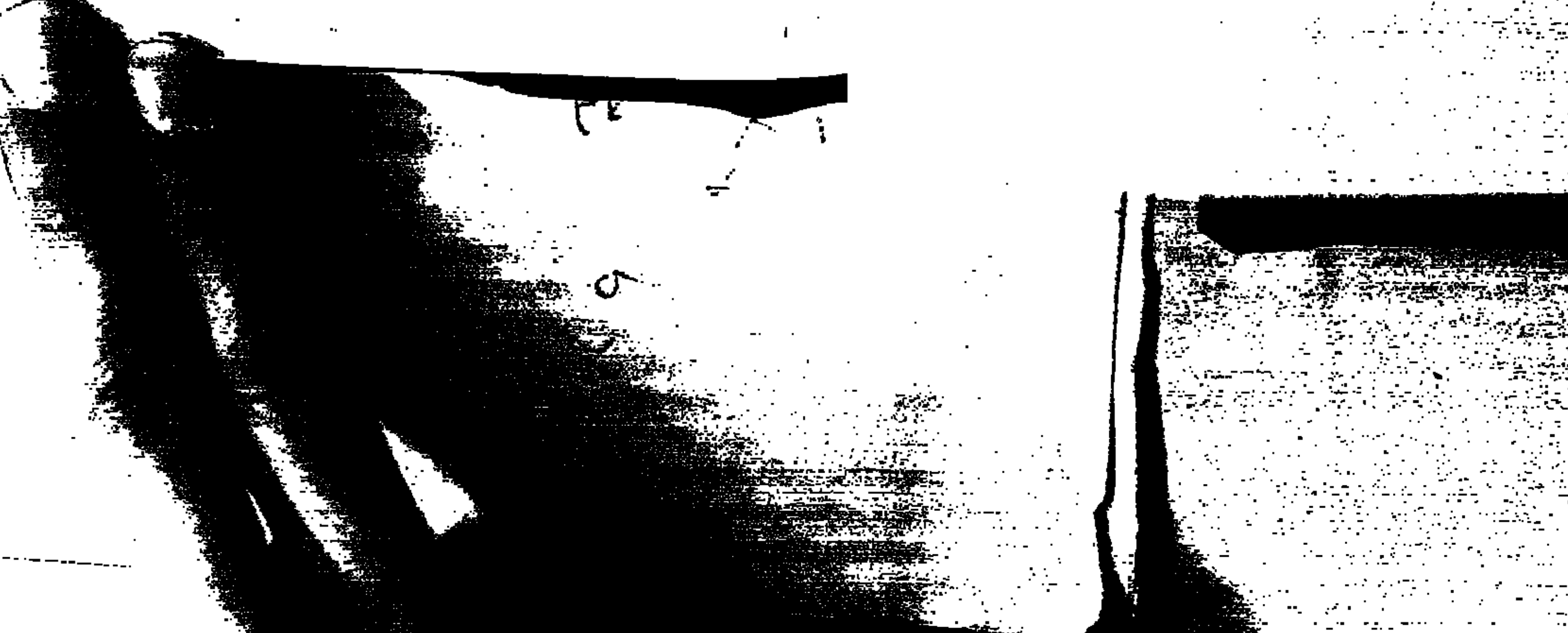
de la Région Ile-de-France (950 p.) dont la Direction et l'administration sont basées à Niort (450 p.).

Vous serez chargé(e), de la mise en place des plans de formation, du suivi de notre système d'entretien d'évaluation, et des études ponctuelles (descriptifs de postes, profils de recrutement, analyse de la pyramide des âges...).

De formation supérieure universitaire (droit, psycho, socio...) ou Bac + 2 (DUT de gestion de personnel) + complément, vous justifiez d'une première expérience réussie de 3/5 ans en gestion des ressources humaines acquise en entreprise ou dans le conseil (formation, recrutement). Vous êtes prêt(e) à vous installer à Niort et êtes assez mobile et disponible pour de fréquents déplacements de courte durée en Ile-de-France.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MO 1097 à notre conseil PG Consultants - 21 rue Emile-Zola - 37000 Tours.

PG Consultants
ANGERS BORDEAUX NANTES PARIS RENNES TOULOUSE TOURS



Le Monde des Cadres

Hôtesses • Stewards

Un métier plein d'énergie

Déjà tout petit, vous saviez que votre avenir était dans l'air. Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de rejoindre AIR INTER. Accueillant, communicatif, disponible et vigilant, vous assurerez la qualité de service que nous souhaitons offrir à notre clientèle.

Un métier qui repose sur votre dynamisme, votre implication et vos qualités relationnelles... un métier plein d'énergie : le style AIR INTER.

Agissez... téléphonez au **46.75.67.89** pour connaître les conditions requises et nous faire parvenir votre dossier sous référence M/04 – AIR INTER – Département Emploi – DP/YR 91551 Paray-Vieille-Poste Cedex.



DESTINATION REUSSITE









créent

L'Université Européenne du Tourisme (U.E.T.)
Un enseignement professionnalisé de haut niveau Bac + 2
en collaboration avec les entreprises

et recrutent son

Directeur

Chargé du démarrage et du développement de l'U.E.T., en collaboration avec le président et les fondateurs, il animera les directions financières, administratives et humaines de l'école.

De formation Universitaire vous avez impérativement l'expérience de la gestion d'une École ou d'un Centre de formation, une connaissance des circuits administratifs et financiers liés à cette activité.

Le secteur du tourisme vous intéresse et vous avez envie de vous impliquer dans un projet innovant. Le management, le sens commercial et relationnel sont vos atouts. Envoyez votre CV, lettre manuscrite + photo à Marie MERIAUD.
OGIVES Comportement, 22, rue Legendre - 75017 PARIS. Tél. (1) 42.27.15.25.

OGIVES
comportement

ENTREPOSE INTERNATIONAL

Filiale du groupe GTM-ENTREPOSE, major européen de la construction, nous déployons une activité diversifiée à l'étranger dans le domaine des pipelines, stations de pompage, stockages, terminaux...

Pour faire face à notre développement, nous souhaitons étoffer nos équipes en associant de jeunes ingénieurs et chefs de chantier à nos projets (Angleterre, Espagne, Malaisie...).

GTM-ENTREPOSE

Jeunes ingénieurs et techniciens de chantier

chez nous, vous vivrez l'aventure internationale !

INGENIEURS débutants ou pouvant faire état d'une première expérience acquise dans le BTP ou le para-pétrolier, notre objectif est de vous faire rapidement accéder à la responsabilité de **chefs de projet à l'étranger,** autonomes en matières technique et financière.

BTS, DUT, techniciens Eyrolle ou Egletons, (topographes appréciés), débutants ou déjà expérimentés, nous voulons faire de vous des **chefs de chantier à l'étranger** responsables d'une ou plusieurs équipes, voire, à moyen terme, des ingénieurs de travaux ou de projet.

Pour tous ces postes :
- nous assurerons votre formation en France pour la préparation de nos chantiers et sur le terrain à l'étranger,
- nous recherchons des meneurs d'hommes parlant anglais et/ou espagnol, prêts bien entendu à vivre l'aventure de l'international !

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 74280 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM

IMAGINER POUR ENTREPRENDRE



LEADER EUROPEEN DU GROUPE ELECTROGENE (400 pers. 700 MF C.A.) cherche SON

RESPONSABLE DES METHODES

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé de l'étude et de la mise en place des méthodes de production tant au niveau de la conception des produits que de leur fabrication avec le souci constant d'améliorer la productivité et la qualité.

Les candidats (30-35 ans) seront de formation ingénieur et devront justifier de quelques années d'expérience dans un poste similaire.

Le poste est basé à BREST

Merci de présenter candidature + C.V. et prétentions au
GROUPE MEUNIER SDMO
Direction des Ressources Humaines
2, rue Réaumur - 29200 BREST

EUROSEPT ASSOCIES

Société de Conseil en Gestion, Organisation et Systèmes d'Information

recrute

CONSULTANTS CONFIRMES

Pour renforcer son équipe spécialisée dans le DOMAINE DE L'ASSURANCE

- 28 ans minimum
- Expérience souhaitée en société de conseil ou au sein du département organisation d'une compagnie d'assurance.
- Connaissance d'une seconde langue européenne appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (réf. BLG) à :

Nathalie VETTESE, EUROSEPT ASSOCIES,
98, route de la Reine
92513 BOULOGNE Cedex.

Quand l'Informatique va au Recrutement...

CONSULTANT(E) RESSOURCES HUMAINES

Notre cabinet est issu d'un pari, d'une interprétation des évolutions du marché du recrutement. Plus précisément, d'un constat : si l'on est jamais mieux servi que par soi-même, nous, informaticiens d'origine, allons nous mêler de recrutement.

Après ces quelques mois d'existence, la formule a largement prouvé sa viabilité. Mieux, c'est à ces beaux jours que nous vous convions.

De formation BAC + 5 (DESS Psychologie du Travail), vous savez évaluer une personnalité. C'est ce que nous vous demanderons. L'informatique ne vous est pas inconnue pour autant. Vous l'avez, dans l'idéal, cotoyée lors d'une première année d'expérience de notre métier. Elle sera le cadre de vos interventions.

De vous à nous, c'est la première adéquation que nous désirons réaliser entre vos aspirations et notre petite équipe. Adressez donc votre dossier de candidature à Philippe GASC - ICRH - 105, rue des Pré-au-bois - 78220 VIROFLAY.



GERER VOTRE CAPITAL CARRIERE

HCAP

PEUGEOT S.A.

recherche

CHARGÉS D'ÉTUDES MARKETING

Ils devront nécessairement posséder :

- une formation supérieure de haut niveau (grandes écoles d'ingénieurs, commerciales, ISUP, ENSAE ou diplômes universitaires équivalents), comportant une spécialisation en marketing ou en statistique ;
- une expérience de réalisation ou d'analyse d'enquêtes grand public.

Il leur sera offert un développement de carrière dans un groupe dont le projet est ambitieux.

Les candidatures sont à adresser à :

PEUGEOT S.A.
Gestion du Personnel
75, avenue de la Grande-Armée, 75116 PARIS

Département du Val-de-Marne – Conseil général

Le département du Val-de-Marne

recrute par voie de mutation

UN INGÉNIEUR EN CHEF EXPÉRIMENTÉ

Pour exercer les fonctions d'ADJOINT AU DIRECTEUR DES ESPACES VERTS DÉPARTEMENTAUX.

Cet agent sera chargé d'assurer la direction du service de gestion et animation :
- **Secteur de la gestion du patrimoine (parcs, collèges, crèches),**
- **Secteur approvisionnement matériel,**
- **Secteur animation et information (gardiennage des parcs),**

soit un total de 120 agents et un budget de 25 000 000 F.

L'agent devra être dynamique, prospectif pour coordonner et développer les activités du service, et avoir le sens des relations publiques et des négociations.

Condition : être titulaire du cadre d'emploi dans la fonction publique territoriale.

Adresser une lettre motivée accompagnée d'un curriculum vitae avant le 13 avril 1990, dernier délai, à :

M. le Président du conseil général,
Hôtel du département du Val-de-Marne,
Direction du personnel départemental, 1er bureau, recrutement,
av. du Général-de-Gaulle, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 43-99-84-15.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

RECRUTE

UN ATTACHÉ

Responsable de service pour la direction des finances et de l'informatique

par voie de détachement ou de mutation

MISSION :
- *Tâches encadrement*
- *Exécution du budget départemental et du budget annexe*
- *Gestion et suivi de la trésorerie*
- *Correspondance avec le service informatique dans ce secteur*
- *Mise en place d'une comptabilité des engagements.*

PROFIL :
- *Connaissance et expérience souhaitées en matière de finances*
- *Connaissance des rouages administratifs et financiers d'une collectivité locale*
- *Qualité d'animation et de coordination d'une équipe*
- *Sens de l'organisation*
- *Intérêt pour l'informatique.*

Adresser candidature + CV avant le 30 avril 1990 à :
M. le président du Conseil général de l'Isère
HOTEL DU DÉPARTEMENT
Direction de l'administration générale
Service du personnel - 7, rue Fantin-Latour B.P. 1096
38022 GRENOBLE CEDEX

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon recherche

ANIMATEUR H/F

Pépinières Jeunes Entreprises

Au sein de la Direction de l'Industrie, vous aurez pour mission d'assurer la promotion de trois pépinières de jeunes entreprises innovantes, plus particulièrement en assurant un appui de conseil en marketing, commercial et gestion.

Agé d'environ 35 ans, vous possédez une formation et une expérience de généraliste d'entreprise avec une spécialisation dans le domaine du marketing.

Votre capacité à appréhender les aspects technologiques, votre goût des contacts et votre professionnalisme seront des atouts nécessaires pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 680 à : MEDIAPA - 52, rue du Colombier 69007 LYON - qui transmettra.

Le Monde des Cadres



Négocier et gérer des contrats de coopération industrielle

Electronique, informatique, systèmes embarqués... les plus marquantes des *innovations technologiques sont issues des activités liées à la Défense.* Dans un contexte de maîtrise d'œuvre de matériels Aéronautiques, nos acheteurs jouent un rôle stratégique.

Votre mission : la négociation des contrats d'achats nationaux ou internationaux avec nos coopérants industriels. Vous prenez en charge la consultation des fournisseurs, et vous êtes responsable de la rédaction, la gestion, le suivi des contrats en liaison avec les différentes Directions de la Société (Commerciale, Recherche et Développement, Qualité, Production...).

Acheteur confirmé, vous prendrez la responsabilité d'importants programmes et managerez une équipe d'acheteurs coopérants. Doté d'un esprit très rigoureux, vous êtes à la fois diplomate, habile négociateur et excellent rédacteur.

Votre formation : Ecole de commerce, gestion ou ingénieur et vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre, CV et prétentions sous référence TCX à Joëlle Digeon - MATRA DEFENSE - 37 avenue Louis Bréguet - 78146 Vélizy Villacoublay Cedex. Pour plus d'informations composez sur Minitel 3616 JOB PLUS - Annonceur MATRA.

MATRA DEFENSE

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Le dynamisme d'une PME
La puissance d'un groupe

DIRIGER NOTRE SERVICE COMMERCIAL

Marketing et Ventes

Nous sommes une Société de prestations de services de 300 personnes, rattachée à un Groupe Français de tout premier plan, dont les performances et la forte croissance s'appuient sur un management très décentralisé.

Notre société élabore, avec autonomie, sa stratégie de développement et la met en oeuvre. Pour y participer, nous recherchons un **RESPONSABLE DE FORT POTENTIEL.**

Rattaché au Directeur de la Société, et membre du Comité de Direction, il animera un service de 10 personnes (dont trois cadres) et il assumera une responsabilité commerciale complète, impliquant tous les aspects du marketing ainsi que l'animation sur le terrain et les relations publiques.

Ce poste motivant conviendrait à un diplômé Grande Ecole de Commerce, ayant environ 5 ans d'expérience marketing et/ou ventes dans le domaine des produits Grand Public (la connaissance des Collectivités Locales serait un atout).

Concepteur et réalisateur, il saura construire, développer, animer. Larges perspectives d'évolution dans le Groupe.

Poste à ROUEN. Rémunération : **250 000 F.**

Ecrire sous réf. 14 A 1793-0.M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec

etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

LE BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES ET DE COOPERATION DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU PETROLE

recherche pour sa division PROJETS INDUSTRIELS à RUEIL-MALMAISON

Economiste de l'Energie

Niveau DEA/DESS (Economie de l'Energie)

Economiste Industriel

Niveau BAC + 4 (Economie - Chimie)

Ingénieur de Procédé

(Pétrole - Pétrochimie)

Seront exigés, pour ces postes à pourvoir immédiatement :
- une expérience de quelques années,
- la maîtrise de la langue anglaise (et éventuellement de l'espagnol),
- l'aptitude à la rédaction de rapports, à la synthèse et aux contacts humains à l'étranger,
- la pratique de l'informatique (micro/mini).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à B.E.I.C.I.P. - BP 213 - 92502 RUEIL-MALMAISON. ou Tél. au : 47.08.81.89.

beicip

Le Monde de la Fonction Commerciale

CASTELLI

Notre collaboration avec les plus grands du design, nos cent treize ans d'existence et d'expérience, notre puissance industrielle et notre présence active sur les cinq continents pour une ambition : faire des bureaux du monde des lieux plus agréables à vivre. Plus efficaces. Plus beaux.

A ce projet, nous souhaitons associer, à Paris :

2 cadres commerciaux (H/F)

A vingt-huit ans ou plus, de bon niveau culturel, ils peuvent justifier d'au moins trois ans d'expérience et de succès sur notre marché. Chargés de l'animation de prescripteurs (architectes essentiellement), ils mèneront à leur terme les affaires initiées. Salaire, logistique commerciale et possibilités d'évolution sont conformes à la notoriété de Castelli.

1 responsable adjointe du show-room
(700 m² - Paris-8e)

Participant à notre image, nous attendons d'elle une culture et une présentation de très bon niveau. Directement impliquée dans la réalisation de notre CA, son dynamisme et son efficacité lui permettront d'aquérir la confiance des commerciaux de terrain. A trente trente-cinq ans, c'est une maîtresse de maison doublée d'une commerçante. Cinq ans d'expérience similaire dans l'équipement haut de gamme ou le commerce de luxe sont nécessaires. La pratique d'une seconde langue est un plus.
Evolution à trois ans vers la responsabilité totale de ce show-room.

1 architecte d'intérieur (H/F)

En symbiose avec les commerciaux, il (elle) saisit, analyse et interprète les besoins et contraintes de nos clients. Ses « implantations-flash », ses études techniques ou ses projets complets seront les bases d'offres commerciales.
Nous souhaitons rencontrer un (e) professionnel (le) de vingt-huit ans environ. Formation type ESAM, Camondo, Penninghen. Une expérience de deux à cinq ans de l'aménagement de bureau est nécessaire. La pratique du DAO (CAD) est un plus. Evolution intéressante à moyen terme.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV détaillé) en précisant le poste envisagé à : Castelli, direction commerciale, 1, bld Ney, 75018 Paris.

RESPONSABLE DISTRIBUTION

pour un Créateur Prêt à Porter de Luxe

Cette importante société internationale (60 millions de dollars de CA), dont le succès et la notoriété reposent sur la création de vêtements haut de gamme, recherche dans le cadre de son expansion et de sa diversification, un Responsable de la Distribution.

Rattachée directment au Directeur des Opérations, cette fonction nouvellement créée aura l'entière responsabilité des opérations physiques de la distribution en Europe, où notre Client fournit déjà un ensemble de grossistes et de détaillants. Son objectif sera de contrôler étroitement les budgets et les coûts, dans un environnement de forte croissance, tout en maintenant constamment le plus haut degré de service à la clientèle.

Agé de 30/40 ans, le candidat justifiera d'une expérience similaire d'au moins 5 ans, si possible d'une connaissance de la législation de la CEE sur les quota, et sera doté d'un tempérament dynamique ouvert et créatif. La maîtrise du Français et de l'Anglais, tous deux écrits et parlés, est essentielle. Ce poste, basé à Paris Nord, offre d'excellentes perspectives de développement, ainsi qu'un ensemble attractif de conditions diverses.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en Anglais sous référence 3113 à Celia Frank, Executive Selection Division.

Les interviews seront assurées en Anglais.

Touche Ross
PW Planned Warehousing
5th Floor, 52-54 High Holborn, London WCIV 6RL.
Telephone: 01-353 7361.

L'INGENIERIE AU SEIN D'UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS PASSIONNES

SAFMATIC

SAFMATIC Société des groupes S.A.F. (Soudure Autogène Française) et l'Air Liquide a pour vocation l'ingénierie : la conception et la réalisation de machines spéciales et robotisées dans le domaine du soudage (arc électrique-faisceau électrons-laser) et du coupage (oxycoupage et plasma). Elle compte aujourd'hui 160 personnes en grande partie Ingénieurs et Techniciens et réalise un C.A. de 120 millions de Francs. Sa notoriété acquise tant par la crédibilité technique de ses produits, que par ses capacités d'innovation et d'adaptation entraîne une forte demande qui requiert le renforcement de la structure technico-commerciale par l'intégration d'un

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

Après une période de formation aux techniques SAFMATIC et aux méthodes d'approche des problèmes, il sera chargé d'apporter à une clientèle France et Etranger, constituée de Sociétés transformant et travaillant les métaux, des réponses économiques et techniques à leurs besoins et plus spécifiquement pour les grosses installations avec orientation robotique.

Rattaché au Directeur Commercial Engénierie, il sera responsable de l'élaboration des projets, depuis la phase d'identification du besoin, puis de la définition technique (établissement du cahier des charges), fixation des prix et conditions, suivi de réalisation jusqu'à la réception définitive chez le client.

Ce poste requiert une formation de type INSA-ENSAM ou équivalent avec connaissance en automatismes, une expérience de 3 à 5 ans dans un domaine similaire en bureau d'études, la pratique de l'anglais.

Le poste est basé à PARTHENAY (79)

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous référence P350/SLM à notre conseil :
34, rue du Colisée - 75008 PARIS
Consultez nos offres sur Minitel 16148751010 Code Moreno



MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON



Croissance pour croissance, autant continuer ensemble !

Cette année encore, Merlin Gerin confirme son exceptionnel potentiel de croissance et d'innovation en France et à l'international. 17000 personnes début 1987, nous voici aujourd'hui 25 000 (dont 9 500 ingénieurs et cadres) réalisant un CA de 14,6 milliards dont 50 % à l'international ! (3,9 milliards en 1981 soit + 380%).

Face aux plus grands groupes mondiaux, Merlin Gerin fait la preuve de l'exceptionnelle mobilisation des hommes et des femmes du Groupe. Enthousiasme, dynamisme et professionnalisme sont la clé de notre réussite sur le marché français et international.

Quand la combativité commerciale s'appuie sur une solide politique marketing et technique et donne de tels résultats, autant continuer ensemble !

Ingénieurs commerciaux

En province et à Paris, nos agences accentuent leurs actions dans plusieurs secteurs à forte croissance auprès desquels nous apportons des solutions techniques innovantes et variées. Nous recherchons des ingénieurs motivés pour s'appuyer sur notre excellente image de marque, notre professionnalisme et développer nos activités. Prospection, négociation, assistance technique à la force de vente, analyse marketing et action promotionnelle : autant d'espaces de liberté pour affirmer votre potentiel ! Plusieurs postes sont à pourvoir pour nos activités moyenne et basse tension, onduleurs ou "contrôle sécurité du bâtiment". (Réf. 1B MOND 331)

Ingénieurs produits et marketing

Vous participez à l'optimisation de nos outils de promotion et d'animation des ventes, favorisez la diffusion de nos produits et la formation technique de nos agents et clients. De formation ingénieur ou commerciale supérieure avec une première expérience, vous prendrez en charge une gamme de nos produits moyenne ou basse tension. (Réf. 1B MOND 332)

Ingénieurs export

Technico-commerciaux, vous apportez votre expertise technique auprès de nos clients et agents commerciaux (étude de dossiers, documentation technique...), valorisez votre sens des contacts et vos compétences marketing. En participant au développement de nos activités, vous confirmez notre excellente image de maîtrise technique et de professionnalisme.
De formation ingénieur électrotechnicien ou électronicien vous connaissez si possible les réseaux moyenne tension, la distribution publique et industrielle, les protections moyenne tension ou les produits basse tension. (Réf. 1C MOND 333)

Chargés d'affaires export (automatismes et systèmes de conduite). Au sein de notre division Réalisation d'Ensembles, vous avez la responsabilité d'affaires importantes, en priorité dans les pays de langue espagnole (Amérique du sud et Mexique notamment). Véritable patron d'affaires vous garantissez qualité, délais et prix au client, dans un souci permanent de rentabilité. Vous êtes ingénieur électrotechnicien, avec expérience dans les sytèmes de conduite et une connaissance des calculateurs (PDP et VAX de DEC), automates (April et Télémécanique) et réseaux (AC-FACTOR...). (Réf. 1C MOND 334)

Animateur zone Moyen Orient

Réalisation d'ensembles industriels et services. Sur la Zone Moyen Orient et particulièrement l'Irak, vous évaluez sur place le potentiel commercial de chaque marché et la demande des clients (cimentiers, pétroliers...). A Grenoble, vous animez et assistez un groupe de technico-commerciaux chargés de réalisation d'affaires. Vous êtes de formation électrotechnique-automatisme, connaissez les pays concernés et avez une forte culture technique et industrielle. (Réf. 1C MOND 335)

Responsable commercial
nouveaux projets France/export

Vous assurez la responsabilité du service commercial, étudiez la faisabilité commerciale de nouveaux projets en Europe (installation, distribution répartie en Basse Tension), participez à l'élaboration et au suivi du Marketing Mix.
Ingénieur électronicien vous possédez une expérience commerciale de 3 à 5 ans. (Réf. 1C MOND 336)

la maîtrise de l'énergie électrique

Ces postes, basés à Grenoble nécessitent la maîtrise de l'anglais. La connaissance de l'espagnol ou de l'allemand serait appréciée. De réelles perspectives d'évolution seront offertes à des candidats de valeur, ayant un bon potentiel aux relations humaines et au management.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence correspondante au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres, Merlin Gerin, 38050 Grenoble Cedex.



GROUPE SCHNEIDER

SEPT JEUNES E.S.C.



Une clientèle de grands groupes industriels : Automobile, Bâtiment, Travaux Publics , Mécanique, Equipement, Marine, Armement, Machines Outils, Electroménager, Rail, Route...

- Vous êtes motivés par la négociation, la gestion et le développement d'un portefeuille de clients importants.
- Formés dans nos groupes de production, véritables professionnels de l'équipement Acier dans tous les secteurs de l'industrie, vous deviendrez des responsables au sein de nos agences.

Vous avez le diplôme commercial ou de gestion, vous avez peut-être une spécialité complémentaire.
Vivez dès aujourd'hui votre ambition, valorisez votre métier de demain, grâce aux opportunités que vous offre
le premier industriel européen de l'acier, numéro deux mondial.

Acier USINOR SACILOR

Merci d'adresser vos CV, photo, rémunération souhaitée avec lettre manuscrite - sous référence 90-04 LM à Philippe MASSON, Directeur Commercial, VALOR, Immeuble Elysée la Défense, Cedex 35, 92072 PARIS LA DEFENSE.

BCMW CONSEILS
LEADER DANS LE CONSEIL COMMERCIAL ET MERCHANDISING
RECHERCHE POUR COMPLÉTER RAPIDEMENT SON ÉQUIPE DE DIRECTEURS DE CLIENTÈLE

- Une personne pouvant s'appuyer sur une expérience de cinq à six ans, si possible à la fois Marketing et Terrain, dans les produits de grande consommation.
- Niveau d'étude : Ecole de commerce ou équivalent.
- Cette personne sera chargée de plusieurs budgets, dont celui du Groupe Pernod Ricard, et constituera progressivement un nouveau groupe avec des responsables de clientèle.
- Ses fonctions : gérer les budgets de son groupe, animer son équipe, prospecter en Conseil Merchandising et Conseil Commercial.

Merci d'adresser votre CV à
BCMW - Z. AMGHAR, 2 bis, rue Nicolas-Houël, 75005 Paris

Crouzet

Division Terminaux et Systèmes. Notre division développe des compétences de tout premier ordre en électronique, informatique et mécanique pour la conception d'équipements et de systèmes dans les domaines de la Monétique, des Télécommunications et du Péage. Pour développer nos ventes à l'étranger, nous recherchons pour chacune de nos activités télécommunications et monétique un commercial export

Développez nos ventes à l'export

Vous conduisez une démarche marketing spécifique pour analyser les marchés étrangers et définir les évolutions prévisibles. Vous êtes également responsable des propositions commerciales et des négociations de contrats à l'étranger. Evoluant dans un contexte technique, vous devrez vous familiariser avec des technologies type téléphonie ou micro-informatique.
Votre formation initiale de niveau supérieur est celle d'un ingénieur ou d'un commercial. Vous avez nécessairement acquis au cours d'une première expérience de vente à l'export l'autonomie et le savoir-faire qui vous permettront de concrétiser efficacement votre démarche commerciale.
L'anglais est indispensable, l'espagnol ou l'allemand souhaitable.
Ces postes basés à **Valence** comportent bien sûr de fréquents déplacements.

Merci d'adresser votre candidature sous référence DTS/CE, à SEXTANT Avionique CROUZET, Responsable de Recrutement, 25 rue Jules Védrines, 26027 Valence Cedex.

CROUZET COMPOSANTS D'AUTOMATISMES UNE DIVISION DE SEXTANT AVIONIQUE



Pour les Caisses d'Epargne Ecureuil de la Région (800 personnes), la SOREFI joue un rôle tant financier que de gestion de services communs et de mise en œuvre de moyens de développement.

SOREFI CHAMPAGNE ARDENNE

recherche pour sa Direction du Développement

Responsable distribution commerciale

Concevoir et mettre en œuvre les techniques et moyens nécessaires à l'évolution du réseau et des modes de distribution : nouveaux concepts d'agences, automatisation bancaire, monétique, LSB, marketing direct, logiciels et outils d'aide à la vente...
A 30 ans environ, votre expérience (directe ou indirecte) du secteur bancaire, vous permet de conduire des projets pluridisciplinaires, associant réflexion et moyens marketing, commerciaux, nouvelles technologies...
Réf. M/BR184 F

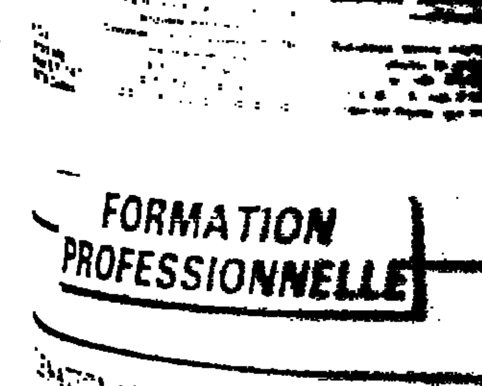
Responsable marché des particuliers

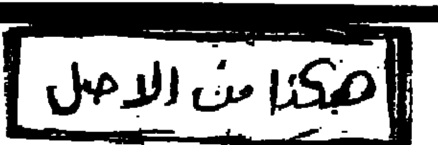
Assurer le développement de ce marché, depuis la détermination des cibles, la conception des offres produits (épargne / crédit) et services jusqu'à leur mise en œuvre dans le réseau.
A 30 ans environ, votre expérience bancaire dans un poste similaire ou d'animation commerciale vous permet d'évoluer vers une fonction marketing tant stratégique qu'opérationnelle. Réf. M/BR184 G

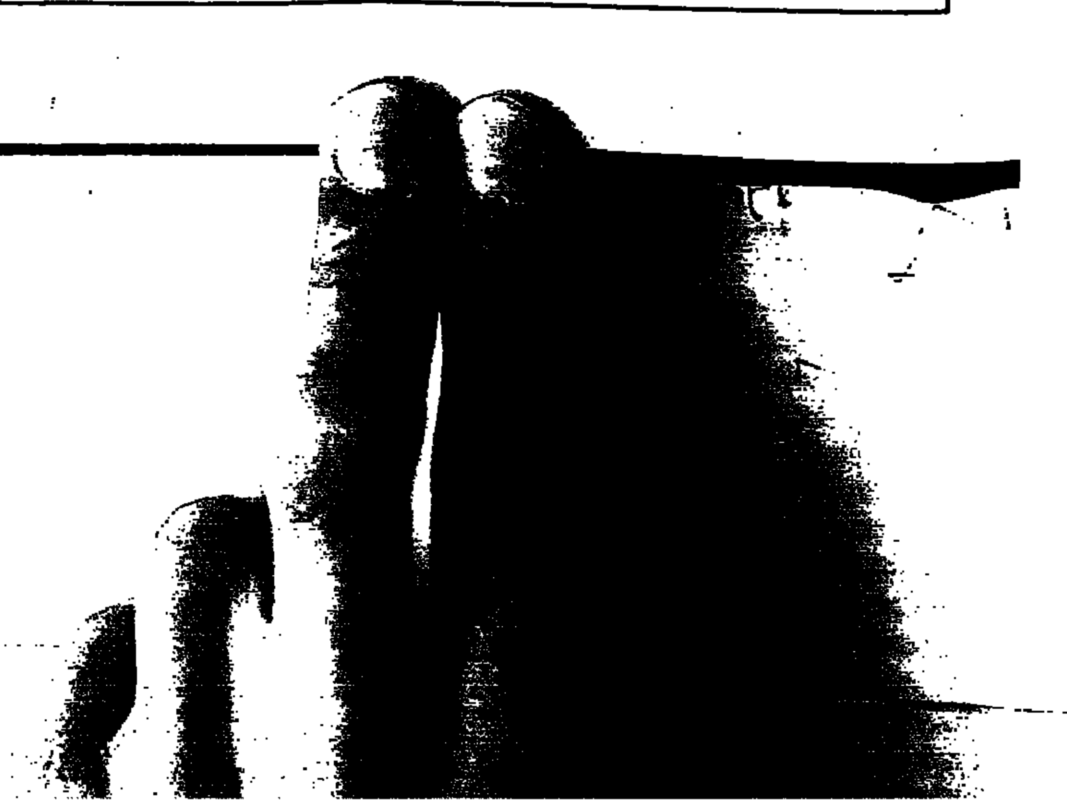
Pour ces postes, au-delà d'une formation supérieure commerciale et marketing ou bancaire, la connaissance des réseaux bancaires, votre force d'animation et de réalisation dans le contexte d'un pouvoir fonctionnel sont essentielles.

Pour ces postes basés à Reims, merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à Christian Bang-Rouhet, OC Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris. Minitel : 42.36.10.30.

OC CONSEIL Ressources humaines — PARIS LONDRES







Le Monde des Cadres

Une importante clinique privée implantée dans l'est de la France
RECHERCHE SON

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES (H/F)
200 à 220 KF

Il prendra en charge l'ensemble de la fonction du personnel :
- gestion administrative (480 personnes),
- gestion des effectifs,
- gestion des ressources humaines (recrutement, formation, communication interne),
- relations sociales (DP, CE, CHSCT).

De formation supérieure, vous avez une expérience de 3 à 5 ans du secteur hospitalier.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et copie des diplômes s/nº 8852 le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Importante sucrerie de la Réunion
recherche
UN TECHNICIEN
pour prendre en charge le service atelier mécanique et mécanique générale
Homme très expérimenté, méthodique et disponible, sens des rel. humaines, connaissance du matériel de sucrerie.
Envoyer candidature et CV à Société L. BENARD
Sucrerie distillerie du Gol
27/29, r. de Châteaubriand
75008 PARIS
à l'attention de
Mr Didier ALVERNHE

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Agglomération nouvelle de 120 000 habitants
recrute
UN CHARGÉ D'ÉTUDES ou INGÉNIEUR URBANISME/TRANSPORT
– développement et programmation des transports en commun,
– programmation et suivi des infrastructures liées aux transports,
– suivi de la gestion des transports : budget 50 MF
– formation supérieure et aménagement des transports.
Adr. candidatures et CV détaillé à :
M. le président du SAN, B.P. 46
78185 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex

VILLE DE GARCHES
recrute
UN DIRECTEUR
POUR SON CENTRE CULTUREL
de formation supérieure (DEUG-licence) et possédant de bonnes connaissances artistiques et culturelles, vous aurez la responsabilité de la gestion administrative du centre culturel.
Env. lettre, CV et photo à :
Monsieur le maire
2, rue Claude-Liard
92380 GARCHES

LE PREMIER IMPORTATEUR DE MOBILIER DE BUREAU
cherche pour son dépôt Paris-Nord
2 COMMERCIAUX
pour animer et visiter deux jours par semaine sa clientèle de revendeurs en R.P. et promouvoir la politique de stock, appuyer d'un catalogue couleur 48 pages. Exp. cciale souhaitée.
Fixe + intéressement + frais
Env. CV à :
M. F. Berrard pdg
24, rue Davoust B.P. 147
93501 PANTIN Cedex

IMPORTANTE ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS
Région Centre-Est
gérant 13 établissements et services, 340 salariés
recherche
DIRECTEUR D'ASSOCIATION
Capacité à coordonner et conseiller les actions, les établissements dans les domaines : administratif, financier, législatif.
– Aptitudes à s'impliquer dans les études, projets et applications de la politique de l'association,
– maîtrise de gestion générale pour assurer la direction du Centre administratif,
– connaissance du milieu médico-social vivement souhaitée.
Env. lettre manuscrite avec CV et prét. sous nº [illegible].
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

Org. form. cherche
1 FORMATEUR(TRICE)
pour cours d'alpha.et remise à niveau.
(1) 46-71-21-07 p. 8V

Entreprise de travail temporaire recherche pour son développement sur banlieue sud
JEUNE DIPLOMÉ H/F
Ecole de commerce. Env. CV + photo et prét. GAC, 27, av. Ledru-Rollin, 75012 PARIS.

GIRA MOTIVATION
« Les études qualitatives prospectives »
recrute
CHARGÉ D'ÉTUDES
CV et prét.
34, rue P.-Sémard
93130 NOISY-LE-SEC

SOCIÉTÉ LEADER
produit de luxe,
équipe jeune et dynamique cherche
2 RESPONSABLES COMMERCIAUX
Secteurs nord et centre, possibilité d'évolution. Rémunération très motivante.
Envoyer CV + photo à GDM
12, rue Grenette
69002 LYON

ACUTRONIC FRANCE
recherche
UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE
pour périphériques graphiques, niveau BTS. Electronique ou électromécanique. Dynamique et motivé, anglais souhaité.
Envoyer CV + photo + lettre manuscrite à ACUTRONIC
B.P. 64 - 78340
LES CLAYES-SOUS-BOIS

Association nationale du secteur social (aide à domicile) recherche pour son centre de formation situé en Bretagne :
UN DIRECTEUR
Formation BAC + 4 min., expérience d'au moins 5 ans de la formation d'adultes dans le domaine social et de direction.
Connaissances du secteur social et milieu rural exigées.
Objectif : être capable d'animer une équipe pour développer la formation dans la région.
Le diplôme de conseiller en EFF sera un plus.
Envoyer lettre manus., photo, CV et prét. au :
Directeur général
UNAADMER
184 A, rue du Fg-St-Denis
75010 PARIS

Association nationale du secteur social (aide à domicile) recherche son
CHARGÉ DE DE DÉVELOPPEMENT
Des services à domicile pour personnes âgées et handicapées.
Formation BAC + 4 mini. Connaissances aide sociale, actions sociales et sanitaires, des régimes de sécurité sociale de base.
Motivé par le développement et le travail en équipe. Capable de construire et d'argumenter des dossiers de développement auprès des autorités de tutelle.
Connaissances du milieu rural et associatif, expérience similaire souhaitée.
Envoyer lettre manus., photo, CV et prét. au :
Directeur général
UNAADMER
184 A, rue du Fg-St-Denis
75010 Paris.

AGENCE DE VOYAGES
cherche
COMPTABLE
Mi-temps
Env. CV + photo
AIRCOM 93, rue de Monceau
75008 Paris

secrétaires

Association Loi 1901 cherche pour secrétariat du DIRECTEUR GÉNÉRAL, sous la responsabilité de son assistante
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
confirmée, niveau BAC, disponible, bonne organisation personnelle, capacité de communication efficace, sachant rédiger en sténo ou écriture rapide, excellente dactylographie, âge indifférent.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétent. s./réf. 5348 M
LCA - 3, rue d'Hauteville,
75010 Paris, qui transmettra

FORMATION PROFESSIONNELLE

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES
MASTÈRE INFORMATIQUE - GÉNIE LOGICIEL

Enseignement ouvert aux ingénieurs ou équivalents (BAC + 5)
agréé par la Formation professionnelle
Clôture des inscriptions : 15 mai 1990

Dossiers à retirer à :
Ecole des Mines de Saint-Etienne - Informatique
158, cours Fauriel - 42023 SAINT-ETIENNE cedex 2
Téléphone : 77-42-01-65

DEMANDES D'EMPLOIS

Disponibles après 22 mois de formation
TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLES
(Formation homologuée au Niveau IV)

★ **Connaissances générales de base théoriques et pratiques sur systèmes :**
- Analogique : amplificateur opérationnel
- Logique combinatoire et séquentielle (TTL)
- Microprocesseur 8085 INTEL.

★ **Spécialisation en micro-informatique (PC/AT 286)**
- Interfaces TOR et Analogique (Régulation)
- Architecture de systèmes et périphériques
- Communications, réseaux (10-NET)
- Développement en Turbo-Pascal.

★ **Spécialisation en automates programmables (APRIL, SMC 50)**
- Traitement séquentiel et Grafcet
- Traitement numérique et analogique (Régulation)
- Communications (J-BUS), réseaux (FACTOR).

Disposant d'une expérience professionnelle, ils sont ceux que vous recherchez pour vos services : étude, mise au point, maintenance ou vente.

Vous souhaitez les rencontrer...
Ecrivez ou téléphonez au :
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
« JEAN-PIERRE TIMBAUD »
60, rue de la République
93100 MONTREUIL
Tél. : 48-59-31-46 poste 478

CADRE SUP. BANQUE ET INDUSTRIE
FORT POTENTIEL
17 ANS D'EXPERIENCE
Se propose de mettre à votre disposition l'ensemble de ses qualités et de ses compétences : bon relationnel, autorité de compétence, dynamique, rigoureux, organisé, méthodique et créatif, fortement motivé, pratique de l'inspection et de la négociation de haut niveau.
QUE LUI PROPOSEZ-VOUS ?
Tél. : 43-65-78-46

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE. – 33 ans – Docteur en droit des affaires. Spécialiste des pays de l'Est, sujet de thèse : implantation des multinationales socialistes. 1re expérience professionnelle : chargé d'études au service juridique du CFCE, anglais courant, bonnes connaissances allemand, espagnol.
RECHERCHE : poste dans entreprise ou cabinet juridique. (Section BCO/MH 1490).
J.H. 26 ans – BAC + 5 (EBS - MBA). Double expérience : chef produits industrie (18 mois) et trader salle de marché (9 mois). Homme de réflexion et de conception.
RECHERCHE : un job de relations internationales, de stratégie marketing ou financière. Anglais et allemand courants, disponible de suite pour la France ou l'étranger. (Section BCO/MH 1491).
SPÉCIALISTE DES SCIENCES HUMAINES. – F. 55 ans, nat. argentine et française, bilingue, doctorat en psychologie, 25 ans expérience psychologie clinique et industrielle + psychanalyse, recherche sociologique en milieu institutionnel. Rompue aux travaux de recherche, disponibilité.
PROPOSE : collaboration à cabinet ou entreprise désirant créer ou développer département axé sur l'étude et l'analyse dur corp, Paris. (Section BCO/JCB 1492).
MAITRISE SCIENCES ÉCONOMIQUES. – Formation marketing, anglais, italien. 15 ans expérience professionnelle dans la fonction marketing et communication, secteurs biens industriels d'équipement, conseil, informatique, ingénierie.
SOUHAITE : à 39 ans élargir mes responsabilités en intégrant une dimension plus opérationnelle. (Section BCO/CR 1493).
CADRE SUPÉRIEUR. – 36 ans, formation universitaire, 15 ans d'expérience développement, commercial, audits, réorganisation en assurances, risk management, conseil, création centre profit, négociation, développement nouveaux produits. Goût défi, créatif, rompu relations haut niveau. Disponible.
RECHERCHE : poste avec responsabilités dans entreprise désirant rentabiliser activités par création, développement de centres profit. Ile-de-France, déplacements acceptés. (Section BCO/JCB 1494).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

VOUS RECHERCHEZ UNE ASSISTANTE DE DIRECTION
Bilingue, angl. commercial ou poste similaire, BAC + 3 + 2 ans exp., maîtrisant la micro-informatique, la sténo française et anglaise, bonne présentation, dynamique et rigoureuse.
Ec. s./nº 8040
Le Monde Publicité
5, rue Monttessuy 75007 Paris

Cadre nat. tchec., 25 ans, exp. inform. élect., franç., russe, anglais. Recherche poste consultant sénior.
Tél. : 69-05-39-32

Informaticienne, expérience formation (théorie, logiciels), cherche vacations.
Tél. : 45-43-98-30

Traducteur assermenté fait traductions arabe.
Tél. : (16) 54-22-37-90

Maîtrise d'économie, études de gestion, anglais et informatique cherche
MISSION SOUS STATUT DE COOPÉRANT (VSNE)
Stage préalable ou non
Tél. : 45-32-44-08 h.b.

Ing. +I AE, 25 ans, exp. infor. gest., secteurs indus. ter. et PME-PMI. Rech. fonct. org.-inf. ou vente prestat. serv.
Tél. : 39-76-22-27

PENSEZ 1992
H. 45 ans, 10 ans exp. dans les transports inter recherche poste respons. dans le transport et la logistique.
Tél. : 46-80-96-61

CADRE SUPÉRIEUR
Spécialiste des affaires africaines, 20 ans d'exp. de haut niveau, recherche responsabilités banques ou entreprises en Afrique francophone.
Ecrire sous nº 8846
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

BIRCOM
15 ans exp. communication par l'événement. Spécification, conception et organisation.
Conventions, Congrès, Journées événementielles.
Recherche poste
Intégré dans entreprise, étud. toutes propositions.
Pierre André - Fax : 43-27-54-17

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt
FORUM DES HALLES
3 pces, cuis. équip., 4e, asc., bns, vue imprenable, soleil. 1 670 000 F, cave. 43-20-32-71

FORUM DES HALLES
3 pces, cuis. équip., 4e, asc., bns, vue imprenable, soleil. 1 670 000 F, cave, 43-20-32-71

5e arrdt
CENSIER, 4 PCES
+ service, 4e, asc., rue et verdure, pierre de t., qualité.
Tél. : 43-36-17-36

6e arrdt
LUXEMBOURG 68 m²
5e ét., asc., verdure, calme.
2 530 000 F
S./pl. mercredi 14 h/18 h.
14, rue Vavin

12e arrdt
Paris XIIe
Mo, RER : NATION
Particulier vend 2 pces, 26 m², wc, salle d'eau, cave, chauffage, rdc. Expo. est-ouest. Porte blindée dgt. code. 550 000 F.
Tél. : 48-94-56-31

13e arrdt
PARIS CENTRE
Idéal placement
BEAU STUDIO 32 m², imm. classé. 1 120 000 F
Tél. : 47-04-88-18

15e arrdt
CHARLES-MICHELS
TOUR PANORAMA
Gd 2 pces cuis., bns, park.
1 440 000 F - 43-22-73-46

16e arrdt
MOZART, somptueux imm. pierre de t., 2e ét., balc., soleil, 110 m², services, travaux.
42-25-16-80 - 10.25 - 17.00

17e arrdt
18e, AV. NIEL
Mo ÉTOILE
Imm. pierre de t., asc., 4e ét., 4 pces, ent., cuis., bains + serv., 110 m² + gd balc., soleil. Mardi, merc. 14 h à 17 h.

20e arrdt
Particulier vend dans imm. pierre de taille appt F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces.
Prix : 1 100 000 F
Tél. : 43-60-82-44 ap. 19 h
(Agences s'abstenir)

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY-S./BOIS
70 m² + 25 m² jardin
gd vol., mod. décoré. S./place mercredi de 13 h à 17 h.
98, bd Maurice-Barrès

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir

locations non meublées offres

Paris
MÉTRO BOUCICAUT
dans petit imm. de stand., studio 2e ét., 3 020 F + 200 F.
Tél. : 45-57-71-00 le matin

Sans commission NEUF, résid. MANIN-CHANTECOQ 133/139, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite. 2 pces 50 m² - 4 625 ; 3 pces, 66 m² + balc. 9 m² 5 948. Cave + charges comprises, chauf. ind. élect., appart. témoin ouvert lundi, merc. et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Mo Pte-Pantin Ourcq-Danube. Bus : PC Pte-Chaumont.
Rens. : 45-65-37-02 h.b.

locations non meublées demandes

Paris
RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons, LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST
Tél. : (1) 45-27-12-19

ETOILE SERVICES
rech. apparts vides ou meublés, très gd stand. pour dirigeants de sociétés multinationales. 42-22-14-61 - 42-22-24-66

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. Paris et VILLAS Paris-Ouest.
Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris
INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5-6-7 P.
Tél. : 45-26-33-27

pavillons

LA VARENNE (94) maison 89, 140 m², 6-7 P., cuis. équip., s.d.b., s.d., 2 w.-c., placard, très belle prestation. Px 3 310 MF
soir 48-89-68-05

bureaux

Locations

Prop. loue Paris 18e 90 m² BUREAUX dans imm. mod. (4 pces dont 3 très gdes). 1 place park. 144 000 F/an H.T. Poss. prest. stand., télex, fax, photocop., à nég. selon besoins. Visite sur pl. (h. bur.). PUBLI-EXPERT 194/196, rue Marcadet (3 min. métro Lamarck-Caulaincourt). Agences s'abstenir.

DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex
AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx, secrét., tél., télex, fax.
Domicil. : 170 à 390 F/m.
CIDES 47-23-84-21

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e.
LOCATION DE BUREAUX
INTERDOM 43-40-31-45

MONTPARNASSE NEUF, 35 et 45 m²
RARE. 45-02-13-43

BUROMASTER SANS COMMISSION
BAIL 3/6/9, standing métro, direct Roissy, gardien, accueil, multiservices
48-44-12-42
ou 45-02-13-43

Location bur. équip. réunion, journée ou 1/2 journée. Domiciliation sièges socx
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
RÉDACTION TOUS ACTES

FIDASSIST
Paris 8e, 42-89-58-26
Dépt. 95, 34-64-18-12

GROUPE ASPAC
1er réseau national de centres d'affaires
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. ttx, sièges sociaux
Boulogne 46-20-22-25
Strasbourg 88-75-78-78
Marseille 91-72-45-00
Rouen 35-71-80-80
Paris 8e, 9e, 15e
42-93-50-54
+ de 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC

AV. DE L'OPERA
408 m² bureaux
Tél. : 40-20-02-15

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie
PERRONO bd des Italiens
OPÉRA 4, Chaussée-d'Antin
ETOILE, 37, av. Victor-Hugo
Ventes, Occasions, Echanges

Cours

COURS D'ARABE
Session extensive du soir, du 17 avril au 28 juin.
AFAC : 42-72-20-88

Décoration

Tentures murales, doubles rideaux, réfection sièges, ANTIQUITÉS, FAIENCES,
A LA BOUTIQUE
39, rue Faidherbe, 43-56-76-30.

Matériel de bureau

CASH BUREAU :
MOBILIER DE BUREAU ET DISCOUNT
PRIX IMBATTABLE :
MATÉRIELS LIVRÉS ET MONTÉS
CATALOGUE 48 PAGES SUR DEMANDE
600 m², D'EXPOSITION
24, rue Davoust, 93500 Pantin,
sortie Porte de la Villette.
Tél. : 48-43-09-71.
Dijon, tél. : 80-51-35-52.
Marseille : 91-43-23-43.

Musique

FRANÇOISE LEGRAND
CHEF D'ORCHESTRE
recherche
instruments à vent bois et cuivre, bon état, pour orchestre roumain.
Tél. : 43-22-71-46

Peinture

ARTISTE
peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies.
Si vous êtes intéressé, écrire à :
A. CORBANI
13, rue Sainte-Anne
78000 VERSAILLES

Hi-Fi

Vds magnéto 8 pistes Fostex, 1/4 pouce, modèle A 80 + console Fostex, modèle 450 (8 voies). Etat neuf, encore sous garant. Le tout 20 000 F.
Tél. : 43-07-32-42
M. Pessin

Vacances Tourisme Loisirs

A LOUER
AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290
JUIN/JUILLET/SEPT.
Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bains, wc. Prix juin/sept. : 4 000 F, juillet : 5 000 F.
Ecrire ou téléphoner à René PERRET - 23, rue Mosiard, 92700 COLOMBES.
Tél. : 42-42-51-56

DRISCOLL HOUSE-HOTEL
200 chambres simples
110 £ par sem.
Rens. : 172 New Kent Road
LONDON SE 1 4YT-GB
19-44-1-703-41-75

GRAU-DU-ROI (30)
part. loue studio plain-pied avec petit jard. 150 m plage, tt comm., marché proche juillet 4 900 F, août 5 000 F, septembre 2 600 F.
Tél. : (16) 75-56-55-38.

SÈTE, résid. bord de mer, 2 Pièces pour 4 pers., balc. + terrasse 35 m², vue mer. Juillet-août.
Tél. 69.01.08.05.

SÈTE (34) – PLEIN SUD
Vue imprenable sur mer et marina, possibilité anneau bâteau devant résidence. Plage 100 m avec acc. direct
Stud. cab. 4 couchages
Terrasse couv., baies ouvrantes – Tout confort. Troisième et dernier étage. Tous commerces sur place.
Prix : 280 000 francs
(16-1) 48-44-30-61 – le soir
(16-1) 48-45-21-60 (p. 412)

Home d'enfants Vacances d'été
HAUT DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov. au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec sdb, wc. Activités avec moniteur : poneys, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environ.
Tarif tt compris
1 800 F/semaine par enft.
Tél. : (16) 81-38-12-51
Le Crêt-l'Agneau
La Longeville
25650 MONTBENOIT

VACANCES VAR A 5 KM DU LAVANDOU,
petit appt vue sur mer, libre, mai, juillet, août, endroit calme et résidentiel.
Tél. : 94-05-81-64.

A louer Corse du sud, Porticcio, golfe d'Ajaccio, app. 2 pièces + grande terrasse, vue sur le golfe. Tennis, piscine, 1,200 km de la plage. Le mois, juin : 4 500 F, juillet : 6 800 F.
Téléphone après 20 h :
(16-1) 48-49-30-24.

CARROZ-D'ARACHES
(Haute-Savoie)
Reliée Flaine-Samoëns (250 km de pistes). Studio 4 pers., tt cft, à louer à la semaine.
Tél. : 43-04-42-41

MARCHÉS FINANCIERS

Pour la première fois depuis juin 1988

La Banque de France amorce une désescalade de ses taux

Lundi 2 avril en début d'après-midi, la Banque de France a annoncé la baisse d'un quart de point de ses taux directeurs, les ramenant de 10 % à 9,75 % pour ses adjudications et de 10,75 % à 10,50 % pour ses pensions à très court terme *(nos dernières éditions du 3 avril)*. C'est la première fois depuis juin 1988 que l'institut d'émission amorce une désescalade de ses taux. Fortement incitée par la Rue de Bercy, la Banque de France a ainsi voulu profiter à la fois de la faiblesse relative du deutschemark et de la *bonne santé de* l'économie française.

Il y a à peine quatre mois, le 19 décembre, la Banque de France relevait ses taux d'intervention d'un demi-point,le quatrième relèvement pour l'année 1989. Ce jour-là et les précédents, le franc s'était montré très faible vis-à-vis d'un mark triomphant, dont le cours à Paris frôlait les 3,42 F, un centime seulement au-dessous de son cours plafond au sein du système monétaire européen. Par ailleurs, la Banque de France, tout au long de l'année dernière, s'était montrée soucieuse de limiter la surchauffe de l'économie, pour éviter le retour de l'inflation.

Aujourd'hui, le paysage économique est quelque peu changé . Le franc se porte à nouveau très bien vis-à-vis d'un mark qui a baissé de 2 %, revenant à 3,36 F environ, le cours de notre monnaie s'inscrivant à son plus haut niveau depuis mai 1988. De plus, les capitaux étrangers entrent à flots, attirés par la forte rémunération *qu'offre la place de Paris. Il est* vrai, toutefois, que la devise allemande a été un peu affaiblie par la perspective de l'union monétaire entre la RFA et la RDA, susceptible de relancer la hausse des prix outre-Rhin.

Aucune surprise

En outre, l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne n'a cessé de se contracter, revenant à 0,7 % pour peut-être s'inverser et devenir négatif à la fin de cette année. Brochant sur le tout, la surchauffe de l'économie française semble s'atténuer au seuil du printemps, phénomène de nature à calmer les inquiétudes des autorités monétaires dans ce domaine.

Pour toutes ces raisons, la Banque de France et les pouvoirs publics (voir *Le Monde* du 29 mars), avaient la possibilité d'assouplir leur politique et de revenir un peu en arrière sur les relèvements de taux directeurs pra*tiqués l'an dernier. Ces taux sont* intrinsèquement élevés, puisque, en réel, c'est-à-dire déduction faite de l'inflation, ils atteignaient encore, la semaine dernière, près de 7 %, le record des grandes nations occidentales. Une telle tension ne manquait pas de commencer à alourdir les charges financières des entreprises et à les dissuader de s'endetter encore pour investir, comme le signalait l'enquête du Crédit national de janvier. De plus, ces taux étaient supérieurs de deux points aux taux allemands, ce qui est beaucoup, même en tenant compte d'une certaine prime de risque.

Finalement, la Banque de France n'a annulé qu'à moitié le relèvement d'un demi-point, décrété le *19 décembre, se désolidarisant tout* de même de la Banque fédérale d'Allemagne, dont elle avait suivi toutes les initiatives depuis deux ans, notamment en matière d'augmentation de taux directeurs. Car personne ne sait ce que sera le comportement de la Bundesbank dans les mois qui viennent, surtout au cas où le taux d'inflation aug*menterait en RFA sous l'impulsion* d'une forte demande en provenance de la RDA. Ajoutons que les pouvoirs publics, satisfaits de leur politique, n'entendent pas abaisser trop rapidement leur garde - bien que des initiatives en ce sens aient été prises récemment au Danemark, en Belgique et aux Pays-Bas. C'est ce que leur reproche un peu le marché de Paris, où la nouvelle n'a causé pratiquement aucune surprise, tant elle avait été largement anticipée.

Ainsi, les cours du MATIF, qui avaient monté la semaine dernière sur l'espoir de cette baisse, sont restés stables lundi, de même que les cours du franc : c'était à prévoir. Les opérateurs se sont montrés plutôt déçus : « *Couper ainsi la poire en deux, c'est nul, c'est grotesque, car cela donne faussement l'impression de vouloir se ménager une marge de manœuvre, alors qu'une variation d'un quart de point ne veut rien dire.* » A la Banque de France, on ne l'entend pas de cette oreille : prudence et gra*dualisme, tels sont les maîtres* mots, surtout en matière de taux d'intérêt.

FRANÇOIS RENARD

La caisse d'épargne Columbia Savings se déclare insolvable

Columbia Savings and Loan Association, une caisse d'épargne américaine, s'est déclarée insolvable lundi 2 avril, à la suite de pertes sur le marché des *junk bonds*. Travaillant avec M. Michael Milken, créateur de ces titres à haut risque et haut rendement, cet établissement avait engrangé des bénéfices impressionnants dans les années 80 jusqu'à l'effondrement de ce produit.

La Columbia a enregistré une perte de 379 millions de dollars au quatrième trimestre 1989 (2,2 milliards de francs) et de 591 millions de dollars (3,4 milliards de francs) pour l'année entière, comparativement à un gain de 65 millions de dollars en 1988. La situation s'est aggravée dans les deux premiers mois de l'année, avec des pertes additionnelles de 200 millions de dollars (1,16 milliard de francs). La caisse d'épargne avait alors annoncé le 15 mars son intention de liquider son portefeuille de *junk bonds*, alors estimé à 3,5 milliards de dollars. La direction de la Columbia espère éviter une intervention fédérale.

NEW-YORK, 2 avril ↑

Remontée en clôture

En fin de séance, la Bourse de New-York est repassé, lundi, au-dessus de la barre des 2 700 points après avoir pendant une grande partie de la journée cédé un terrain appréciable. L'indice Dow Jones a terminé au niveau de 2 700,45, en recul de 6,76 points. Le marché était calme avec seulement 125 millions d'actions échangées, contre 175 millions en moyenne quotidienne.

Le nombre des baisses était supérieur à celui des hausses : 1 125 contre 424. 428 titres restaient inchangés.

Tokyo a une nouvelle fois donné le ton, provoquant une baisse des actions américaines dès l'ouverture. Au cours des semaines précédentes, des analystes avaient attribué la chûte de la Bourse japonaise à des facteurs purement internes (dont la hausse des taux d'intérêt), prévoyant un afflux de capitaux vers Wall Street considéré comme place refuge.

Cependant, de nombreux experts estiment à présent que l'effondrement de Tokyo menace de se répercuter sur d'autres places financières.

CBS a perdu 1 7/8 à 175, Pfizer a cédé 1 5/8 à 59 et British Petroleum 1 3/4 à 63.

Amax a gagné 1 à 28 1/4, Atlantic Richfield a progressé de 1 à 116 1/4 et Coca-Cola de 1 3/8 à 76.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 2 avril
Alcoa	64 3/4	63 3/4
A.T.T.	42	41 5/8
Boeing	71 3/4	71 3/8
Chase Manhattan Bank	27 7/8	28 1/8
Du Pont de Nemours	38 1/2	38 5/8
Eastman Kodak	39 1/8	39
Exxon	46 1/4	46 1/4
Ford	47 1/4	47 3/8
General Electric	64 1/4	64
General Motors	45 7/8	45 1/2
Goodyear	35 3/4	36 1/4
I.B.M.	106 1/4	105 7/8
I.T.T.	53 1/2	52 3/4
Mobil Oil	61 1/2	61 5/8
Pfizer	60 5/8	59
Schlumberger	52 3/4	52 1/4
Texaco	58 3/4	58 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	160 1/2	161 1/8
Union Carbide	21 5/8	21 7/8
U.S.X.	35 5/8	35 5/8
Westinghouse	75 1/2	74 7/8
Xerox Corp.	55 5/8	55 3/8

PARIS, 2 avril ↓

Baisse

Lundi, en début d'après-midi, la situation était plutôt mauvaise à la Bourse de Paris, après la dégringolade du marché japonais quelques heures plus tôt. Après un recul de 1,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait, vers 13 h 30, 1,72 %.

Mais l'annonce, à cette heure-là, par la Banque de France, d'une diminution d'un quart de point de ses *taux directeurs, à la faveur d'un* appel d'offres, a permis une petite réduction des pertes. Moins d'une demi-heure après cette décision, cet indice ne perdait plus que 1,54 %. Il clôturait finalement en repli de 1,25 %.

Les investisseurs étaient évidemment satisfaits de cette mesure, qu'ils avaient anticipée la semaine précédente, permettant au marché de gagner 1,8 %.

Mais le poids des facteurs extérieurs ne peut pas être indéfiniment négligé, estimaient les professionnels. Or, rien ne s'arrange. La chute du yen a encore entraîné, lundi, le marché japonais dans son sillage. Dans les salles de marché, on redoute à présent une réaction prononcée de Wall Street aux dégringolades *répétées* du Kabuto-cho. Par ailleurs, les opérateurs craignent que les Japonais, qui possèdent quelques grandes valeurs françaises, ne soient tentés de les vendre « pour régler la note au Japon ».

Autre motif de préoccupation : les résultats semestriels des entreprises américaines, qui ne devraient pas être bons. Les opérateurs n'ont donc pas pris d'initiatives, et ne devraient pas en prendre avant la réunion du G7 à la fin de la semaine à Paris.

Les écarts les plus importants à la baisse se situaient entre 3 % et 10 %. Les grandes valeurs comme la Société générale ou L'Air liquide, qui, ces dernières semaines, semblaient jouir des faveurs du public, n'ont pas été épargnées.

LONDRES, 2 avril ↓

Forte baisse

Malgré une nette réduction des pertes en fin de séance, la Bourse de Londres a terminé la journée de lundi sur une forte baisse après les émeutes du week-end suscitées par la Poll Tax. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a cédé 26,3 points à 2 221,6.

Le marché est resté calme. A 16 heures locales de 474,4 millions de titres avaient été échangés contre 418,8 vendredi à la même heure. La faiblesse de la livre à la suite des manifestations de rue ainsi que le dernier rapport du patronat révélant un net déclin des carnets de commandes en mars et prévoyant une inflation de 9 % pour les deux prochains mois ont contribué au recul des cours. La majorité des secteurs se sont affaiblis, notamment les alimentaires, les industrielles, les magasins et les brasseries. Le groupe d'ingénierie Lucas, qui a annoncé une hausse de son bénéfice semestriel conforme à l'attente des analystes boursiers, s'est effrité en fin de séance.

En revanche, la compagnie immobilière London and Edimburgh s'est envolée après le lancement d'une OPA d'environ 500 millions de livres par le groupe d'assurances suédois SPP.

Les fonds d'Etat se sont repliés de plus d'un quart de point par endroits.

Les mines d'or ont clôturé en nette baisse.

TOKYO, 3 avril ↑

Reprise

Après une baisse spectaculaire lundi, la Bourse de Tokyo a rebondi mardi, les actions japonaises regagnant 2,7 % pour des raisons essentiellement techniques *(Lire page 27)*.

L'indice Nikkei a gagné 757,65 yens pour clôturer à 28 759,72 yens au terme d'une séance irrégulière, marquée par des fluctuations de cours importantes. Lundi, les cours avaient plongé de 6,6 %, soit près de 2 000 yens. Des arbitrages entre les cours des actions cotées au comptant et ceux d'indices boursiers cotés à terme ont alimenté une grande partie de la reprise : les opérateurs achetant au comptant et vendant à terme.

Le volume d'actions s'est pourtant légèrement étoffé : 650 millions d'actions contre 450 millions d'actions.

VALEURS	Cours du 2 avril	Cours du 3 avril
Akai	1 100	1 120
Bridgestone	1 300	1 390
Canon	1 590	1 800
Fuji Bank	2 540	2 580
Honda Motors	1 670	1 800
Matsushita Electric	2 090	2 240
Mitsubishi Heavy	792	8 200
Sony Corp.	7 600	8 100
Toyota Motors	2 170	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Les difficultés de Farley pour financer le rachat de West Point Pepperell.** – Une filiale de Farley Inc, formée pour racheter le premier groupe textile américain West Point Pepperell, a annoncé lundi 2 avril son impossibilité de faire face aux paiements d'intérêts sur un prêt bancaire de 796 millions de dollars et sur 705 millions d'obligations à hauts risques (« *junk bonds* »). Cette défaillance accroît sérieusement les doutes sur la capacité de l'homme d'affaires, M. William Farley, de mener à bien son rachat pour 3 milliards de dollars (19 milliards de francs) de West Point Pepperell à la suite du succès de son OPA l'an dernier (*le Monde* daté 26-27 février 1989).

□ **SmithKline Beecham vend plusieurs marques alimentaires.** – Le groupe pharmaceutique anglo-américain SmithKline Beecham a annoncé lundi 2 avril la vente pour 157 millions de livres (1,46 milliard de francs) au comptant de ses marques alimentaires Ambrosia, Bovril et Marmite à la société américaine CPC International. CPC, qui détient déjà la mayonnaise Hellmann's et les soupes et bouillons Knorr, reprendra les deux usines britanniques fabriquant les trois marques achetées. SmithKline Beecham avait mis en vente ces marques en janvier pour réduire la dette découlant de sa création l'an dernier par la fusion du britannique Beecham Group et de l'américain SmithKline Beckman. Cette dette s'élevait à 1,75 milliard de livres (16,2 milliards de francs) à la fin 1989. SmithKline Beecham tente également de céder ses produits cosmétiques, qui comprennent les marques Yardley et Lavender (*le Monde* du 6 décembre 1989).

□ **Degrémont : hausse de 45 % du bénéfice net.** – Le groupe Degrémont, filiale de la Lyonnaise des Eaux, spécialisée dans la réalisation d'installations de traitement d'eau, qui a rétabli sa situation, a annoncé une augmentation du chiffre d'affaires de 11,2 % en 1989, et une hausse de 45,3 % du résultat net (part du groupe), qui atteint 54,5 millions de francs. Ce résultat a *été* obtenu malgré un remboursement de 24,7 millions de francs à la société -mère (contre 13,6 en 1988), au titre de la clause de « *retour à meilleure fortune* », et le versement aux salariés de 8 millions de francs d'intéressement et de 2,6 millions au titre de la participation.

□ **BPFG : doublement du bénéfice.** – Avec un chiffre d'affaires consolidé de 2,1 milliards de francs en 1989 (+ 5 % sur 1988), le résultat net consolidé des Pompes funèbres générales (PFG) du groupe de la Lyonnaise des Eaux a atteint 46,9 millions de francs (part du groupe) contre 22,2 millions en 1988. Cette progression (de 111,2 %) est due à la restructuration effectuée à partir de 1988 (notamment dans le réseau commercial) et à la cession d'actifs immobiliers à bon prix. En 1989, PFG a consacré 288,6 millions de francs à des investissements, essentiellement à des prises de participation en Grande-Bretagne (constitution de PHKI) et en Italie.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	465	Loca Investissement	....	295
Asystel	....	....	Locamic	....	139
B.A.C.	....	215	Mann Communication	....	200 50
B. Demachy & Assoc.	....	575	Metallurg. Minière	...	234
Banque Tarneaud	192	190	Molex	219	215
B.I.C.M.	....	841	Navale-Delmas	...	1253
Boiron	....	400	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	....	Om. Gest.Fin.	....	568
Câbles de Lyon	....	2910	Pinault	...	511
Calberson	....	704	Presbourg (C. In & Fin)	....	91
Cardif	....	810	Présence Assurance	....	448
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1125	Publicat. Filipacchi	....	761
C.D.M.E.	....	2146	Razel	....	788
C. Equip. Elect.	....	....	Rémy & Associés	....	384
C.E.G.E.P.	....	280	Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	316
C.F.P.I.	....	272	St-Honoré Matignon	....	245
Ciments d'Origny	....	625	S.C.G.P.M.	....	690
C.N.I.M.	....	840	Segin	....	333 20
Codetour	....	291	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 30
Conforama	....	1092	S.E.P.	....	390 50
Creeks	....	472	Serbo	....	538
Delsa	....	198	S.M.T.Goupil	....	303 10
Dauphin	....	835	Sodinforg	....	....
Devanlay	....	975	Sopra	212	208
Deville	....	462 50	Supra	....	212
Dolisos	....	180	Thermador Hold. (Lyon)	...	317
Editions Belfond	....	255	TF 1	...	322 20
Elysées Investissem.	....	14 90	Unilog	....	172 20
Financor	....	205	Union Financ. de Fr.	....	544
Gerzoor	....	....	Viel et Cie	....	176
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	430	Yves Saint-Laurent	....	1000
Gravograph	....	238			
Guintoli	....	945			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	302			
Kinnova	....	141			
I.M.S.	....	1200			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			
Le gd livre du mois	....	460			

Marché des options négociables le 2 avril 1990

Nombre de contrats : 15 296

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Juin dernier	Sept. dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Bouygues	560	–	–	14	–
CGE	560	40,50	–	15	–
Elf-Aquitaine	600	55	–	12	21
Eurotunnel SA-PLC	50	7	10	3,90	5
Euro-Disneyland SC	100	5	–	7	–
Havas	1 500	95	150	–	–
Lafarge-Coppée	325	56	–	4	–
Michelin	140	6,90	10,20	12,49	12,60
Midi	1 300	50	–	87	–
Paribas	680	32,50	57	40	–
Pernod-Ricard	1 250	33	–	–	–
Peugeot SA	840	–	72	–	58
Rhône-Poulenc CI	480	20	27	20	–
Saint-Gobain	560	42	–	20	26
Source Perrier	1 500	115	–	44	–
Société générale	600	15,50	23,50	–	–
Suez Financière	440	28	–	13,50	–
Thomson-CSF	140	9,90	11,50	9,50	16,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 avril 1990

Nombre de contrats : 84 293.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 90	Septembre 90	Décembre 90
Dernier	102,74	102,76	102,88
Précédent	102,30	102,38	102,58

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 90	Sept. 90	Juin 90	Sept. 90
102	1,66	2,16	0,91	1,63

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F =

Le dollar était stable à Paris le mardi 3 avril, à 5,72 francs contre 5,7210 francs la veille. Lundi, la devise américaine avait gagné du terrain contre le deutschemark et surtout contre le yen (atteignant jusqu'à 160,60 yens). Mardi, la devise nippone regagnait du terrain, grâce à la reprise de la Bourse. A Paris, après la baisse des taux directeurs, le franc continuait de gagner du terrain, le mark s'échangeant à 3,3605 francs contre 3,3612 francs la veille au fixing.

FRANCFORT	2 avril	3 avril
Dollar (en DM)	1,6995	1,7005
TOKYO	2 avril	3 avril
Dollar (en yens)	159,95	158,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 avril) .... 9 7/8-10 %
New-York (2 avril) .... 8 5/16-8 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	30 mars	2 avril
Valeurs françaises	96,3	
Valeurs étrangères	94,8	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	521,1	522,4
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 971,79	1 947,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 707,21 2 700,45

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 768,7	1 748,1
Mines d'or	274,7	253,4
Fonds d'Etat	76,75	76,68

TOKYO

	2 avril	3 avril
Nikkei Dow Jones	28 002,07	28 759,72
Indice général	2 069,33	2 111,11

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,7130	5,7180	+ 72	+ 84	+ 140	+ 165	+ 380	+ 440
$ can.	4,8892	4,8976	– 139	– 112	– 288	– 247	– 831	– 747
Yen (100)	3,5908	3,5962	+ 81	+ 98	+ 154	+ 186	+ 438	+ 492
DM	3,3586	3,3629	+ 59	+ 67	+ 108	+ 127	+ 243	+ 301
Florin	2,9825	2,9867	+ 38	+ 47	+ 73	+ 91	+ 192	+ 236
FB (100)	16,2393	16,2628	– 72	+ 17	– 109	+ 53	– 165	+ 232
FS	3,8061	3,8120	+ 29	+ 38	+ 45	+ 74	+ 172	+ 237
L (1 000)	4,5667	4,5744	– 81	– 52	– 168	– 127	– 551	– 477
£	9,3436	9,3575	– 431	– 395	– 790	– 716	– 2294	– 2138

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
Yen	6 13/16	7 1/16	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 7/16	7 9/16
DM	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 7/8	8	8 3/8	8 1/2
Florin	7 13/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8
F.S.	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16	8 15/16	9 1/16
L (1 000)	5 1/4	7 1/4	11 1/4	11 5/8	11 5/8	12	12 3/8	12 3/4
£	14 11/16	14 15/16	14 15/16	15 1/16	15 1/8	15 1/4	15 3/8	15 1/2
F franç.	9 3/4	10	9 7/8	10	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 2 AVRIL

Cours relevés à 17 h 43

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3760	C.N.E. 3% ★	3800	3820	3800	....
1055	B.N.P. T.P.	1058	1055	1055	– 0 28
1236	C.C.F. T.P.	1240	1260	1245	+ 0 40
1086	Créd. Lyon. T.P.	1089	1089	1089	....
1700	Renault T.P.	1730	1739	1734	+ 0 23
1836	Rhone-Poul. TP	1830	1860	1840	+ 0 52
1210	St-Gobain T.P.	1215	1216	1225	+ 0 82
1240	Thomson T.P.	1249	1245	1244	– 0 40
575	Accor	880	870	873	– 0 80
650	Air Liquide	675	663	670	– 0 74
2020	Als. Superm.	1960	1900	1900	– 3 06
570	A.L.S.P.I. ★	571	560	561	– 1 75
2570	Arjom. Prioux ★	2510	2470	2412	– 3 90
600	Aumedon-Rey ★	601	601	605	+ 0 67
1020	Aux. Entrepr. ★	1016	1010	1000	– 1 57
495	Av. Dassault ★	483	500	485	+ 0 41
280	Axa Midi Assur.	259 10	258	252 50	– 2 55
330	BAFIP ★	333	336	337	+ 1 20
310	Bail-Equipem. ★	320	323	322	+ 0 63
960	Bail Investiss. ★	946	946	946	....
395	B.N.P. C.I. ★	413	408 90	415	+ 0 48
970	Bolloré Tech.	900	880	880	– 2 22
580	Cie Bancaire ★	589	591	589	....
670	Bazar H.-V. ★	660	676	670	+ 1 52
765	Béghin-Say ★	794	783	786	– 1 01
1370	Berger (Mé)	1509	1470	1470	– 2 58
630	Bic ★	689	689	677	– 1 74

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

2/4

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL — COURS préc. — COURS 2/4 — COURS DES BILLETS Achat Vente

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES — COURS préc. — COURS 2/4

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Vers la fin du conflit

Les syndicats de Radio France ont signé un « pré-accord » avec la direction

Alors que l'assemblée générale des personnels de Radio France s'était prononcée, lundi après-midi 2 avril pour une poursuite de la grève, les organisations syndicales et la direction ont finalement signé, dans la nuit de lundi à mardi, un pré-accord qui, s'il était confirmé mardi à midi, devait entraîner la reprise du travail.

Les syndicats devaient « informer » mardi matin à 10 heures, l'assemblée générale des personnels réunie à nouveau dans le fameux studio 105 – celui de « l'Oreille en coin » – où s'accumulent depuis treize jours les panneaux, banderoles *(« Pas de sous, pas de radio »)* et dessins à l'effigie du PDG, M. Jean Maheu. *« Informer »* et non pas, comme la veille, *« consulter »*, les syndicalistes – sûrs cette fois de leur fait – n'ont pas prévu de vote du personnel à moins qu'une demande expresse de la base ne l'impose.

« Il faut savoir gérer la fin d'un conflit », déclarait M. Michel Chapeau, secrétaire national de la CFDT-radio Télévision qui, depuis le premier jour, s'est imposé comme le leader du mouvement. *Grâce aux derniers aménagements obtenus dans la nuit, les résultats ne sont pas négligeables. Il faut maintenant un répit et du temps pour réfléchir à ce qui s'est passé ».*

Les *« aménagements »* obtenus après des discussions terminées à 4 heures du matin ne changent pourtant pas fondamentalement les propositions de la direction. l'*« envoloppe »* consacrée aux différentes primes n'a guère grossi : mais une nouvelle répartition apparaît, plus favorable aux bas salaires grâce à l'écrémage – a priori consenti par les grévistes – des primes destinées aux plus gros. Pour les plus bas salaires (238 comptabilisés à Radio France) la prime dite de modernisation (annuelle et reconductile) atteindrait désormais 2 600 F au lieu des 1 700 F prévus initialement, l'avance sur intéressement étant le même pour tous (400 francs) et portant donc la somme globale à verser en avril à 3 000 F.

Une modulation du montant des primes dues aux plus hauts salaires (cadres de direction, super-solistes et cachetiers touchant plus de 18 000 francs mensuels) les placerait désormais entre 1 000 et 1 500 francs, la moyenne du personnel conservant les 1 600 francs annoncés pendant le week-end. Ces résultats apparaîtront encore à certains trop éloignés des revendications initiales (500 francs mensuels, soit 6 000 francs dans l'année) ; ils vont néanmoins au-delà de ce qu'espéraient certains syndicalistes qui, sans donner lundi de consigne de vote aux grévistes, souhaitaient déjà clairement la reprise du travail.

Une reprise annoncée en régions où une vingtaine de radios semblent reprendre doucement les programmes normaux et s'irriter de la lenteur des « parisiens », lesquels, divisés, et perplexes sur le sens à donner à leur mouvement, s'étaient néanmoins prononcés, lundi, pour la poursuite du mouvement. 491 votes favorables à la reprise du travail ; 576 contre ; 75 abstentions ; 6 bulletins nuls...

« La majorité est faible » notaient alors les syndicalistes... Le ton, lui, ne l'était pas. Les grévistes – et les autres – ont en effet exprimé peut-être la première fois avec une telle vigueur, leur malaise, leur pessimisme quant à l'avenir de la radio publique, leurs critiques vis à vis de leur direction. Et alors que les assemblées s'étaient jusqu'à présent gardées de « réclamer des têtes », de nombreuses voix se sont fait entendre pour que l'*« on »* sache tirer les conclusions de ce conflit très grave – le plus dur depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974 – et que la direction assume les conséquences d'une gestion contestée.

ANNICK COJEAN

Selon Radio Monte Carlo

L'ex-président Carter et M. Arafat se rencontreraient mercredi à Paris

Radio Monte-Carlo (RMC) a annoncé lundi 2 avril que le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), M. Yasser Arafat rencontrerait l'ancien président américain Jimmy Carter mercredi à Paris. La radio périphérique, qui affirme citer des sources palestiniennes, a précisé que MM Carter et Arafat auraient un entretien de quelques heures dans un lieu tenu secret jusqu'à la fin de la rencontre. L'ancien président Carter - qui fut à l'origine des accords de paix entre l'Egypte et Israël- a ete récemment chargé d'une mission d'information sur le Proche-Orient par le président Georege Bush et vient d'effectuer une tournée dans les pays de la région. Il devait rencontrer M. Arafat en mars à Tunis, mais la rencontre n'avait pas eu lieu, le chef de l'OLP étant parti en Namibie assister aux cérémonies d'indépendance de ce territoire d'Afrique australe.

Selon RMC, M. Arafat pourrait, durant son séjour à Paris, rencontrer le premier ministre français M. Michel Rocard ou son ministre des affaires étrangères M. Roland Dumas.

[De source proche de l'OLP à Paris, on refusait cependant lundi soir de confirmer ou de démentir une éventuelle rencontre Arafat-Carter à Paris. Même attitude réservée au quai d'Orsay où un porte parole du ministère des affaires étrangères a confirmé la présence de M. Carter à Paris cette semaine, mais a déclaré n'être pas au courant d'une éventuelle visite du dirigeant palestinien.]

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Empoisonnés

HÉ là ! Ho ! les Amerloques, vous allez nous lâcher, oui ? Vous savez vraiment plus quoi trouver pour nous emmerder : du benzène dans le Perrier, du Perrier dans le beaujolais, du beaujolais dans les insecticides, des brocolis dans le vin d'Asti... *Moi, quand j'ai vu ça hier, j'ai sauté en l'air, et je me suis propulsée vitesse Challenger dans le bureau de mon amie Josée :*

– *Dis donc, tu crois pas que* ça commence à bien faire ? On est en train de la perdre, je te signale, la guerre secrète du protectionnisme sournois. Qu'est-ce que t'attends pour lui dire merde, *à la FDA, la grande patronne de* ce qu'on a le droit de bouffer ou pas aux USA ?

– C'est pas mon boulot. C'est celui de la DGCCRF.

– La quoi ?

– La Défense de la consommation, de la concurrence et de la...

– *Oui, bon, te fatigue pas !* Encore un sigle breveté par tous ces ronds-de-cuir du Marché commun payés pour déplacer des papiers de corbeille en corbeille dans...

– Pas du tout, c'est un organisme français.

– Et les Douze, ils en ont pas, de DGCC machin, capable de tenir tête aux États-Unis avec leurs formulaires à la con ? Chaque fois que t'y mets les pieds, on te fouille, on t'interroge, ça dure des heures, des fois que t'aurais un camembert ou un chou-fleur planqué au fond de ta valoche ou des escargots nichés dans ton soutien-gorge. Pourquoi elle fait pas pareil, la CEE ?

– Parce que, justement, elle est bien trop occupée à assurer la libre circulation de ses milliers de fonctionnaires entre Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg pour s'opposer à la vente du Coca-Cola because colorants et autres produits chimiques.

– Ou cancérigènes. Remarque, ils vont quand même être drôlement embêtés, chez Malboro, Philip Morris et les autres quand les cigarettes vont être interdites de pub ici.

– Tu rigoles ou quoi ? Je te donne pas trois mois pour que la Food and Drug Administration *s'aperçoive qu'il y a du benzène* dans les gauloises.

– Il n'y en a pas, peut-être, dans les américaines ?

– *Non, là, c'est jamais que de* la nicotine, du goudron, et ça, bon, c'est pas indiqué, mais c'est pas vraiment mauvais pour la santé.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
« Les chances de la France en Europe de l'Est », par Jacques Dupuy. « Pour un musée du XXe siècle », par Jean-Hubert Martin ... 2

La situation en Albanie
L'écrivain Ismaïl Kadaré dénonce les dogmes ... 3

La réunification allemande
Le SPD de l'Est accepte de négocier son entrée au gouvernement ● Poursuite de la polémique sur les échanges de marks ... 5

Le ramadan en Algérie
Flambée des prix ... 6

Les relations Israël-Ethiopie
Jérusalem veut éviter que la mer Rouge ne devienne une « mer arabe » ... 7

Mort de Jacques Piette
Compagnon de la Libération ... 13

Démissions au conseil municipal de Nice
Les trois conseillers municipaux démissionnaires protestent contre le rapprochement de M. Médecin avec le FN ... 14

SECTION B

Le mécénat au secours des moines de Hautecombe
Les bénédictins de Hautecombe (Savoie) vont déménager à Ganagobie (Alpes-de-Haute-Provence). Plusieurs entreprises françaises, dont Bouygues, vont participer à la restauration de ce prieuré du XIIe siècle ... 16

Diagonales
par Bertrand Poirot-Delpech ... 16

Les bûchers de Faaité
Les trois « prêtresses » venues en août 1987 prêcher la bonne parole à Faaité ont déposé comme témoins devant la cour d'assises de Papeete ... 20

La succession Canson
Me Paul Lombard espère bénéficier d'un non-lieu. Malgré un rapport très sévère des gendarmes ... 20

Le cinéma grinçant d'Etienne Chatiliez
Plus décapant et plus dérangeant encore que *La vie est un long fleuve tranquille*, *Tatie Danielle* oppose cette fois vieillesse et jeunesse . 21

« Passion grecque » à la salle Favart
Le Théâtre national de Prague joue à Paris l'ultime œuvre de Martinu, un opéra philosophe et mystique 22

Un Musée du regard
Le maire de Paris a annoncé l'ouverture d'une Maison européenne de la photographie dans la capitale à l'hôtel de Cantorbe, dans le Marais ... 21

Le cinéma français contre-attaque
M. Guy Verrecchia, président d'UGC, *l'assure dans un entretien au Monde : « 1990 marque le début d'une stratégie de reconquête »* du grand public par le cinéma français ... 26

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Un entretien avec M. Claude Evin ... 17

L'automate qui fait danser les abeilles
Piloté par micro-ordinateur, un simulacre qui reproduit la danse des abeilles, dirige les ouvrières vers les sources alimentaires choisies par l'expérimentateur ... 19

SECTION C

Négociations nippo-américaines
Tokyo assouplit sa position, en dépit de résistances internes .. 27

Vente de la Chapelle-Darblay
M. Pinault a vendu la société papetière pour 1,3 milliard de francs à des industriels scandinaves ... 29

Baisse des taux d'intérêt
Réduction d'un quart de point des taux directeurs, grâce à la bonne tenue du franc ... 44

Services

Abonnements ... 18
Annonces classées ... 33 à 43
Carnet ... 25
Marchés financiers ... 44-45
Météorologie ... 25
Mots croisés ... 23
Radio-Télévision ... 23
Spectacles ... 24

La télématique du *Monde* :
36-15 LEMONDE
36-15 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1990 a été tiré à 576534 exemplaires.

NÉPAL

Nuit d'émeutes à Katmandou

La police anti-émeute et des groupes de manifestants armés de faucilles, de barres de fer, de couteaux et de boucliers se sont affrontés dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 avril dans la vieille ville de Katmandou. La police a ouvert le feu à plusieurs reprises. Selon des sources médicales, on compterait plusieurs morts. La capitale, comme les villes voisines de Lalitpur et Bhaktapur, était plongée dans l'obscurité, les habitants ayant décidé d'éteindre leurs lumières pour protester contre la répression des manifestations en faveur du rétablissement de la démocratie dans ce royaume où les partis politiques sont interdits. Des résidents ont rapporté que la police a dû évacuer plusieurs quartiers une fois ses réserves de grenades lacrymogènes épuisées.

Lundi dans la journée, au moins trois personnes avaient déjà été tuées et dix autres blessées lorsque la police a ouvert le feu pendant une manifestation anti-gouvernementale de 4 000 personnes dans la ville de Kritipur, près de Katmandou. La police avait ouvert le feu lorsque les manifestants avaient tenté de marcher sur Katmandou, située à une dizaine de kilomètres à l'est. Au même moment, plus de 50 000 personnes s'étaient rassemblées dans le calme à Sundhara.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 avril

Redressement

La Bourse de Paris a repris mardi matin le chemin de la hausse, et l'indice CAC-40 après avoir affiché un gain de 0,32 % à l'ouverture s'appréciait de 1,08 % en fin de matinée. Du côté des hausses, on notait Primagaz (+4,9 %), Immobilière Phénix (+4,9 %) et Sanof (+3,5 %). En baisse, on notait Sagem (−2,6 %), Sogénal (−1,8 %) et Exor (−1,7 %).

